Problèmes d'histoire des religions

Jean-Philippe SCHREIBER (dir.)

Les formes contemporaines de l'antimaçonnisme



Éditions de l'Université de Bruxelles 2019

Problèmes d'histoire des religions

Série dirigée par Sylvie Peperstraete

Les formes contemporaines de l'antimaçonnisme

Crédit photographique: © BelgaImage

ISBN 978-2-8004-1685-4
ISSN 0778-6735
D/2019/0171/8

Avenue Paul Héger 26 - 1000 Bruxelles (Belgique)

editions@ulb.be

www.editions-universite-bruxelles.be

Imprimé en Belgique

Publié avec le soutien financier du Fonds National de
la Recherche Scientifique (F.R.S. - FNRS)

Problèmes d'histoire des religions

26

Les formes contemporaines de l'antimaçonnisme

Jean-Philippe SCHREIBER (dir.)



Éditions de l'Université de Bruxelles 2019

Dans la même série

1. Religion et tabou sexuel, éd. Jacques Marx, 1990
2. Apparitions et miracles, éd. Alain Dierkens, 1991
3. Le libéralisme religieux, éd. Alain Dierkens, 1992
4. Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui, éd. Alain Dierkens, 1993
5. Pluralisme religieux et laïcités dans l'Union européenne, éd. Alain Dierkens, 1994
6. Eugène Goblet d'Alviella, historien et franc-maçon, éd. Alain Dierkens, 1995
7. Le penseur, la violence, la religion, éd. Alain Dierkens, 1996
8. L'antimachiavélisme, de la Renaissance aux Lumières, éd. Alain Dierkens, 1997
9. L'intelligentsia européenne en mutation 1850-1875. Darwin, le *Syllabus* et leurs conséquences, éd. Alain Dierkens, 1998
10. Dimensions du sacré dans les littératures profanes, éd. Alain Dierkens, 1999
11. Le marquis de Gages (1739-1787). La franc-maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens, éd. Alain Dierkens, 2000
12. « Sectes » et « hérésies », de l'Antiquité à nos jours, éd. Alain Dierkens et Anne Morelli, 2002 (épuisé)
13. La sacralisation du pouvoir. Images et mises en scène, éd. Alain Dierkens et Jacques Marx, 2003
14. Maître Eckhart et Jan van Ruusbroec. Etudes sur la mystique « rhéno-flamande » (XIIIe-XIVe siècle), éd. Alain Dierkens et Benoît Beyer de Ryke, 2004
15. Mystique : la passion de l'Un, de l'Antiquité à nos jours, éd. Alain Dierkens et Benoît Beyer de Ryke, 2005 (épuisé)
16. Laïcité et sécularisation dans l'Union européenne, éd. Alain Dierkens et Jean-Philippe Schreiber, 2006
17. La croix et la bannière. L'écrivain catholique en francophonie (XVIIe-XXIe siècles), éd. Alain Dierkens, Frédéric Gugelot, Fabrice Preyat et Cécile Vanderpelen-Diagre, 2007
18. Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace, éd. Alain Dierkens et Anne Morelli, 2008
19. La performance des images, éd. Alain Dierkens, Gil Bartholeyns et Thomas Golsenne, 2009
20. Art et religion, édité par Alain Dierkens, Sylvie Peperstraete et Cécile Vanderpelen-Diagre, 2010
21. Le blasphème : du péché au crime, édité par Alain Dierkens et Jean-Philippe Schreiber, 2012
22. Hérésies : une construction d'identités religieuses, édité par Christian Brouwer, Guillaume Dye et Anja van Rompaey, 2015
23. Animal et religion, édité par Sylvie Peperstraete, 2016
24. La Sainte Famille. Sexualité, filiation et parentalité dans l'Église catholique, édité par Cécile Vanderpelen-Diagre et Caroline Sägesser, 2017
25. Des saints et des martyrs. Hommage à Alain Dierkens, édité par Sylvie Peperstraete et Monique Weis

Les volumes sont consultables en ligne sur la Digithèque de l'ULB (http://digitheque.ulb.ac.be) et sur le site des Éditions de l'Université de Bruxelles (www.editions-universite-bruxelles.be).

Note de l'éditrice de la collection

☐ Sylvie PEPERSTRAETE

La franc-maçonnerie est l'une des thématiques les plus spécifiques et les plus caractéristiques des recherches menées au sein du Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité (CIERL) à l'Université libre de Bruxelles. Elle y fait également l'objet d'enseignements, en filière de sciences des religions et de la laïcité. Ceux-ci sont bien connus du public, par le biais du cours d'« histoire de la franc-maçonnerie » qui est lié à la Chaire Théodore Verhaegen – organisée chaque année depuis sa création en 1983, avec le soutien du Grand Orient de Belgique dont c'était alors le 150e anniversaire. Les chercheurs comme les étudiants peuvent en outre compter sur la riche bibliothèque maçonnique qui fut développée, au CIERL, à partir du legs John Bartier.

Il n'est donc guère surprenant de retrouver régulièrement des études sur des sujets se rapportant à la franc-maçonnerie dans les publications émanant du CIERL. On notera ainsi la présence ponctuelle d'articles dans certains volumes des *Problèmes d'histoire du christianisme* (par exemple les textes de Roger Desmed et de Jacques Marx, dans les volumes 1980-VIII et 1982-XI) puis des *Problèmes d'histoire des religions* (par exemple les textes d'Aldo A. Mola et de Pierre Noël dans le volume 1994-V, « Pluralisme religieux et laïcités dans l'Union européenne »). Mais surtout, trois volumes des *Problèmes d'histoire des religions* furent entièrement dédiés à des sujets en lien direct avec la franc-maçonnerie : « Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui » (1993-IV), « Eugène Goblet d'Alviella, historien et franc-maçon » (1995-VI), et « Le marquis de Gages (1739-1787). La franc-maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens » (2000-XI), tous édités par Alain Dierkens.

Dans la foulée du 300e anniversaire de la franc-maçonnerie, célébré en 2017, le comité de rédaction des *Problèmes d'histoire des religions* a souhaité faire paraître un nouvel

opus consacré à la question. Le thème de l'antimaçonnisme s'est imposé, car bien qu'à certains égards le sujet soit quasiment aussi ancien que la franc-maçonnerie elle-même, il est d'une grande actualité, vaste, et peu étudié dans ses formes les plus contemporaines. Un volume sur une problématique similaire (« Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui ») avait, certes, déjà été publié en 1993. Vingt-cinq ans plus tard toutefois, un nouvel état de la question était nécessaire, à la lumière de ses évolutions les plus récentes. Le discours antimaçonnique connaît en effet de nos jours une résurgence spectaculaire, en Europe, mais aussi dans le monde musulman, en Afrique subsaharienne ou encore en Amérique latine. Prenant parfois des formes religieuses traditionnelles, il peut également être politique et il se mêle volontiers aux différents avatars des théories conspirationnistes. Il recourt souvent à la rhétorique antimaçonnique classique, mais se la réapproprie de manière inédite et se propage aussi de façon nouvelle – et massive – par le biais d'Internet. Les différentes contributions réunies dans ce volume, extrêmement novatrices, examinent donc des situations et thématiques peu souvent envisagées jusqu'à présent.

Comme à l'accoutumée, je souhaite remercier ici un certain nombre de personnes sans lesquelles le présent ouvrage n'aurait pu aboutir. Je pense tout d'abord à Jean-Philippe Schreiber, qui a assuré la coordination du volume et y a lui-même généreusement contribué, tant avec son article « Le complot des juifs et des francs-maçons : une réappropriation islamique de l'imaginaire chrétien du XIX[e] siècle » qu'avec un magnifique texte d'introduction proposant une vue d'ensemble sur l'antimaçonnisme actuel et ses enjeux, en une analyse nuancée et érudite. Aux Éditions de l'Université de Bruxelles, ensuite, j'ai pu compter sur l'aide précieuse de Betty Prévost, comme pour chacun des volumes des *Problèmes d'histoire des religions*, ainsi que sur Émilie Menz, nouvelle directrice des Éditions, qui a repris le flambeau de main de maître. Qu'ils trouvent tous trois ici l'expression de ma profonde gratitude.

INTRODUCTION

Les habits nouveaux d'une passion séculaire

□ Jean-Philippe SCHREIBER

Dans cette même collection des *Problèmes d'histoire des religions* paraissait en 1993 un volume consacré aux courants antimaçonniques, hier et aujourd'hui. Vingt-cinq ans plus tard, en Europe centrale et orientale, dans le monde musulman, mais aussi en Afrique subsaharienne et en Europe occidentale – où une certaine parole antimaçonnique s'est depuis peu libérée –, les discours stigmatisant le pouvoir supposé des francs-maçons et leurs présumées collusions ont à nouveau fleuri.

Ces discours s'en prennent au rôle politique, médiatique, judiciaire, voire économique que joueraient la franc-maçonnerie ou les francs-maçons. Ils s'inscrivent aussi dans une rhétorique plus large, souvent subsumée sous l'appellation, à bien des égards impropre, de « théorie(s) du complot », qui vise(nt) à dénoncer une conspiration mondiale, voire un principe maléfique transhistorique – mettant à jour des *topoi* de la rhétorique antimaçonnique et anti-judéomaçonnique en cours depuis le début du XIXe siècle.

S'entremêlent ainsi un antimaçonnisme catholique traditionnel, tantôt politique, tantôt religieux et diabolisateur, qui s'exprime aujourd'hui davantage en Afrique subsaharienne qu'en Amérique latine ou en Europe, mais qui sur le vieux continent perpétue le fonds de commerce idéologique des milieux intégristes chrétiens ou de l'extrême-droite catholique intransigeante[1] ; un antimaçonnisme politique, porté par des courants populistes ou nationalistes, qui s'évertue à traquer les francs-maçons comme favorisant une domination étrangère (politique, financière) et instigatrice de

1 Alain GOLDSCHLÄGER et Jacques-Charles LEMAIRE, *Le complot judéo-maçonnique*, Bruxelles, Labor-Espace de Liberté, 2005.

la corruption – c'est le cas en Italie et dans plusieurs pays d'Europe centrale, orientale et balkanique, ainsi qu'en Russie[2] ; un antimaçonnisme complotiste, qui s'abreuve au succès des spéculations conspirationnistes en vogue[3] ; un antimaçonnisme islamiste radical enfin, qui puise à l'antisémitisme et à l'antisionisme des différents courants qui le composent[4].

Par ailleurs, outre des actes de violence antimaçonnique perpétrés dans certaines circonstances particulières (notamment en France), quelques pays démocratiques (le Royaume-Uni, l'Italie, la Suisse) ont pris ou réclamé des dispositions visant à contraindre un certain nombre de fonctionnaires ou de magistrats à déclarer leur adhésion à des sociétés telles la franc-maçonnerie, alors que des débats publics interrogeaient la compatibilité entre appartenance maçonnique et exercice d'une fonction d'intérêt public. Ce qui s'inscrit dans un état de la société où la dialectique du secret et de la transparence est omniprésente, et où la franc-maçonnerie est perçue comme l'expression par excellence d'une supposée culture du secret.

Eu égard à ces caractéristiques nouvelles, les actualisations de la rhétorique antimaçonnique comme les usages idéologiques qui en sont faits nous paraissaient devoir être réinterrogés, et les perspectives de recherches diversifiées. D'où ce nouvel état de la question, vingt-cinq ans après le premier volume que nous avions édité. Son ambition est triple : dresser un état des lieux de l'antimaçonnerie aujourd'hui, et de ses évolutions récentes, qu'elles soient le fait de musulmans radicaux, de l'extrême-droite ou des idéologues antisystèmes ; analyser à la fois les accents nouveaux et les reformulations de condamnations anciennes ; examiner des situations peu ou pas mises en avant dans la littérature jusqu'ici, telles les formes de l'antimaçonnisme dans les courants émergents du christianisme contemporain, les usages politiques et religieux de l'antimaçonnisme dans certains pays ou dans une certaine effervescence musulmane récente et, *last but not least*, la propagation de ces thèses par le truchement d'Internet, et leur impact auprès des plus jeunes.

L'antimaçonnisme aujourd'hui : un vieux fond, de nouvelles formes

L'antimaçonnisme contemporain n'invente rien, ou presque. Il s'inscrit en effet dans une généalogie dont il dérive peu : il emprunte à ses prédécesseurs les mêmes narratifs, les mêmes ressorts rhétoriques, les mêmes logiques, la même consctruction

2 Jiri Pragman, *L'Antimaçonnisme actuel*, Bruxelles, Télélivre, 2014.

3 Pierre-André Taguieff, *La Foire aux Illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et Une Nuits, 2005.

4 Jacob M. Landau, « Muslim Opposition to Freemasonry » dans *Die Welt des Islams*, 36-2, 1996, p. 186-203 ; Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013 ; Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas. Islam et franc-maçonnerie, de la fascination à la détestation*, Paris, Dervy, 2015.

d'un ennemi implacable et redoutable. La conspiration, en particulier dans sa version antimaçonnique, a une histoire, qu'on peut suivre dans la modernité occidentale[5]. Le sociologue Raphaël Josset note ainsi la résurgence et la réinvention de discours magico-religieux au style paranoïaque, au cœur même de notre postmodernité[6]. Ajoutons-y l'actualisation des mythes autrefois véhiculés par les *Protocoles des Sages de Sion*, notamment dans les pays d'Europe de l'Est[7] – mythes politiques, construits sur des émotions et des obsessions, populaires, manichéennes, réductrices, identitaires ; ou le mythe victimaire moderne qui, comme l'indique Andreas Pantazopoulos dans le présent volume, connaît à nouveau une instrumentalisation politique de plus en plus marquée. Autant d'obsessions anciennes qui se renouvellent donc.

Aujourd'hui, Internet est devenu un lieu majeur d'expression de l'antimaçonnisme, comme figure saillante d'un conspirationnisme obsessionnel, amplifié par la dématérialisation des supports d'information et de communication. Ce discours s'en prend à l'action supposée des sociétés secrètes dans le déroulement de l'histoire, ou à l'existence d'un projet de « Nouvel Ordre Mondial » visant à mettre en place une oligarchie planétaire. Il fait de la franc-maçonnerie l'agent principal de ce supposé complot, une maçonnerie prenant différents visages, voire devenant presque générique – servant de manière métonymique à désigner les puissants, ceux qui gouvernent ou dominent[8].

Il y a là la création d'une menace fantasmée, conjuguée à la défense d'une identité, d'un « Nous » face à une hydre puissante et polymorphe, sous couvert de sauvegarde de la nation souveraine, de la société ou de la religion, sous couvert aussi de lutte anticapitaliste et antimondialiste – pour le politologue et historien des idées Pierre-André Taguieff, qui en a fait l'analyse comparée, est visée ici une « oligarchie financière prédatrice, conspirant contre les peuples dans des réseaux invisibles »[9]. Elle se double de la conviction que la maçonnerie, dans ses diverses formes ou dans sa variante judéo-maçonnique, voire sioniste, serait le levier agissant du pouvoir occulte, la coalisation des forces du Mal. Car le complot est par d'aucuns fiévreusement « sionisé » – le sionisme étant ici fictivement conçu comme un projet secret de domination du monde, rappelle Pierre-André Taguieff[10]. Il s'agit, bien entendu, note Andreas Pantazopoulos,

5 Marc ANGENOT, « La pensée conspiratoire. Une histoire dialectique et rhétorique ? » dans Emmanuelle DANBLON et Loïc NICOLAS (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 28 et s.

6 « *Auri Sacra Fames*. Un regard sur l'argent, la finance et le conspirationnisme », dans *Diogène*, n° 249-250, 2015, p. 217-228.

7 Theodore H. FRIEDGUT, *Antisemitism and Its Opponents: Reflections in the Russian Press from Perestroika Until the Present*, Vidal Sassoon International Center for the Study of Antisemitism-The Hebrew University of Jerusalem, 1994.

8 https://www.nouvelordremondial.cc/?s=franc-maçon.

9 Pierre-André TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, Paris, Mille et Une Nuits, 2013, p. 407-408.

10 Pierre-André TAGUIEFF, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2013/1, n° 198, p. 69.

d'un sionisme mythique, d'une fabrication idéologique imaginaire liée au mythe complotiste de la « domination juive mondiale »[11].

Comme autrefois, le dessein de ce discours de la conspiration – et c'est là la raison principale de son succès – est d'expliquer le monde, d'élucider le 'vrai' cours des choses, le sens véritable de l'histoire, le « moteur de l'histoire » –, ce qui échappe à l'observateur non averti. Il s'agit d'offrir à celui-ci une rationalisation de ce qui lui échappe, de mettre de l'ordre dans un apparent chaos, de simplifier le réel et d'offrir une causalité unique dont tout procède ; donc de mettre de la limpidité là où le cours des choses paraît obscur, difficile à saisir.

Ce type de narratif déterministe et abductif à la fois rassure, car il paraît offrir de l'intelligibilité et de la transparence en identifiant l'ennemi, cause de tous les maux sociaux, et tout à la fois crée de l'anxiété, parce que son horizon est désespérant – la marche de l'histoire est ainsi d'un cynisme absolu –, voire apocalyptique. Il agite la menace d'un pouvoir effrayant et caché, et tout à la fois cultive cette menace, car sinon il perdrait sa vitalité, renforçant ainsi sa propre « sociologie de l'angoisse »[12]. Il y a ainsi une légitimation de l'imposture par sa propre capacité reproductrice.

Pour l'historienne Marie Peltier, « les idéologues du 'complot' instillent ainsi un doute fondateur sur toutes les réalités qui entourent le sujet. En essentialisant le réel, désigné comme un 'système' organisé est intrinsèquement mensonger, l'opprobre est ainsi jeté sur toute parole autre que la leur »[13]. Leur grille de lecture propose un modèle interprétatif du réel au prisme duquel tout événement sera élucidé, un scénario de révélation qui va donner du sens au cours des choses, offrir comme une libération de la pensée, l'idée que la clarté succède à l'obscurité, la limpidité à la complexité.

Car il ne s'agit pas de complots de circonstances, mais de l'idée d'un grand complot ontologique. La théorie de la conspiration maçonnique relève de cette catégorie, et vise à offrir une explication générale au cours de l'histoire, une historiosophie. C'est l'idée que le monde est mené par des logiques invisibles, qui nous échappent, et qu'il s'agit de déchiffrer. Léon Poliakov avait désigné cela sous l'appellation de « causalité diabolique »[14] : le cours de l'histoire s'explique par les agissements d'une force invisible opérant sous le masque, les manœuvres et intrigues d'un chef d'orchestre occulte qui sous différents visages apparaît à plusieurs époques, avec l'intention diabolique

[11] http://www.crif.org/fr/actualites/crif-entretien-andreas-pantazopoulos-lantisemitisme-en-grece-est-un-phenomene-trans-politique-et-trans-ideologique-entendons-quil-depasse-les-clivages-et-les-familles-politiques.

[12] L'expression est ici empruntée à Paul Zawadzki – « Historiciser l'imaginaire du complot. Note sur un problème d'interprétation » dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 49 – qui la tire de Raoul Girardet dans *Mythe et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.

[13] Marie Peltier, « Soral-Dieudonné : une idéologie de l'oppression » dans *Politique. Revue de débats*, 93-2016, p. 40. Du même auteur : *L'Ère du complotisme. La maladie d'une société fracturée*, Paris, Les Petits Matins, 2016 ; *Obsessions. Dans les coulisses du récit complotiste*, Paris, Éditions Inculte, 2018.

[14] Léon Poliakov, *La Causalité diabolique. Essai sur l'origine des persécutions*, Paris, Calmann-Lévy, 2006 (rééd.).

de dominer le monde et de faire des peuples les esclaves d'une minorité agissante – « l'histoire avance sous la dictature des mauvaises intentions » dirait Pierre-André Taguieff [15]. Cette intelligibilité du sens de l'histoire soulage les angoisses sociales et crée du lien entre le passé, le présent et l'avenir – tout s'explique, tout devient ainsi prédictible.

Comme l'énonce le spécialiste de la rhétorique Loïc Nicolas, « les théories du complot viennent réenchanter et réordonner le monde en y insufflant de la causalité. C'est ce qui les rend si attractives. Avec elles, tout est clair, transparent, évident, lumineux : les événements dramatiques ont du sens ; le monde, malgré tout, est juste ; les méchants seront punis ; l'existence du complot ne fait aucun doute ; la vérité (pure, éternelle, rayonnante) triomphera. En somme, les théories en question livrent une vision du monde et de l'Histoire où tout est en ordre ; où le hasard n'est plus. Vision confortable et rassurante qui sécurise le rapport au sens en évacuant la possibilité du doute. À très peu de frais, ces théories aident ceux qui s'en réclament à restaurer leur puissance explicative perdue » [16].

La tentation anti-système

Nombre de Français sont sensibles aux théories du complot, comme l'indique dans le présent volume Olivier Dard, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes, précise ici-même Stéphane François. D'autres pays n'en sont pas exempts, comme la Grèce par exemple [17]. Une étude très relayée de l'Ifop et menée en partenariat avec la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch, en janvier 2018, avance que près de 80 % des Français adhèrent au moins à une forme de théorie du complot – ou affichent une mentalité complotiste, pour reprendre les termes du concepteur de l'enquête, lequel considère que parler de théorie du complot rationalise ce qui est par essence irrationnel [18]. Même si la méthodologie de ce sondage a suscité quelques interrogations, voire même de très franches critiques, la sensibilité de la société française est à cet égard relativement marquée, en particulier chez les jeunes et les catégories sociales les plus défavorisées [19].

Un deuxième sondage, réalisé un an plus tard et dont la méthodologie a été affinée pour rencontrer les critiques, confirme voire accentue ces tendances, montrant que 27 %

---

15 Pierre-André Taguieff, « La pensée conspirationniste. Origines et nouveaux champs » dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 294.

16 http://theconversation.com/les-theories-du-complot-a-la-lumiere-de-leur-rhetorique-77811.

17 http://www.conspiracywatch.info/de-quelques-traits-de-la-judeophobie-complotiste-en-grece.html.

18 https://jean-jaures.org/nos-productions/le-conspirationnisme-dans-l-opinion-publique-francaise ; http://www.crif.org/fr/actualites/interview-crif-conspirationnisme-trois-questions-rudy-reichstadt-fondateur-du-site-conspiracy-watch.

19 https://www.marianne.net/societe/huit-francais-sur-10-complotistes-pourquoi-le-sondage-de-l-ifop-est-problematique.

des Français sont d'accord avec l'affirmation « Les Illuminati sont une organisation secrète qui cherche à manipuler la population » et que 22 % approuvent l'idée qu'il « existe un complot sioniste à l'échelle mondiale »[20]. « Cette fascination mêlée de peur pour la puissance occulte de la franc-maçonnerie trouve son aboutissement dans le mythe des Illuminati », maîtres du monde, nous disent ici Cécile Vanderpelen-Diagre et Emmanuelle Danblon, ou chefs secrets de la « subversion mondiale » (Pierre-André Taguieff). Ce mythe agglutinant postmoderne (selon les termes de Stéphane François dans sa contribution au présent volume) des Illuminati comme synthèse où convergent toutes les angoisses ancrées au plus profond de nos sociétés[21], face notamment à une mondialisation démonisée, sert souvent aujourd'hui de métonyme à la franc-maçonnerie.

Il est l'héritier d'une double pensée de la conspiration : celle, réactionnaire, qui a vu dans les révolutions des complots ourdis par des sociétés secrètes – idée dans laquelle s'ancre le mythe Illuminati – ; l'autre, tout au contraire révolutionnaire, dénonçant un complot ploutacratique, et qui a vu dans l'avènement de la société capitaliste une autre manière d'exploiter la condition humaine – idée qui a revivifié et renouvelé l'antisémitisme économique. Coupler les deux pôles de cette pensée de la conspiration permet de désigner « l'ennemi », responsable de la misère du monde.

Des groupes d'extrême-droite comme Égalité et Réconciliation, animé par Alain Soral – l'auteur de *Comprendre l'Empire* (2011), où il fustige un système dont l'assise serait le mensonge et l'opérateur occulte une « oligarchie judéo-maçonnique » –, font renaître, par le truchement d'Internet et en particulier des plates-formes de diffusion de vidéos, la dénonciation de l'influence maçonnique[22]. D'autres s'en prennent à un supposé Nouvel Ordre mondial[23] ou à une Europe technocratique et oligarchique, où les dirigeants politiques seraient, à l'instar d'Emmanuel Macron, inféodés aux loges[24].

Les angoisses sociales contemporaines se traduisent aussi parfois par des éruptions populaires, où le fantasme d'un pouvoir confisqué se matérialise quelquefois par l'incrimination de la maçonnerie. Il en fut ainsi d'un temple maçonnique saccagé en marge d'une manifestation par des « gilets jaunes » à Tarbes en mars 2019, ainsi que d'autres marques d'antimaçonnisme – et d'antisémitisme – dans la nébuleuse de ce mouvement populaire[25]. Ce qui s'inscrit dans un contexte où des sites représentatifs de ce que l'on appelle la *cathosphère* et la *fachosphère*, des blogs et des forums Internet

....

20 https://jean-jaures.org/nos-productions/enquete-complotisme-2019-les-grands-enseignements.

21 http://www.syti.net/Organisations/Illuminati.html ; la vidéo intitulée « The Illuminati Exposed » a ainsi été vue plus de 800 000 fois : https://www.youtube.com/watch?v=zeaf0pPZBu0 (consulté le 16 avril 2019).

22 https://www.egaliteetreconciliation.fr.

23 Comme Épiphanius, *Maçonnerie et sectes secrètes : le côté caché de l'histoire*, nouvelle éd. revue et mise à jour, Versailles, Publications du Courrier de Rome, 2005 ; http://www.parvulis.com/Documents/1-main-fr-05.htm.

24 http://meditationsdunsolitaire.over-blog.com/2017/05/emmanuel-macron-est-franc-macon-dans-la-super-loge-fraternite-verte-et-dans-la-super-loge-atlantis-aletheia.html.

25 https://www.huffingtonpost.fr/2019/03/10/acte-xvii-des-gilets-jaunes-a-tarbes-le-temple-des-francs-macons-saccage_a_23688864/ ; https://flavo-politique.eu/.

relayent les fantasmes relatifs au pouvoir supposé des francs-maçons. Un contexte aussi où des loges maçonniques ont été victimes d'actes de vandalisme, et où des calicots antimaçonniques ont été brandis durant des manifestations de droite ou d'extrême-droite, en particulier en France[26].

L'imaginaire de ces colères populaires se nourrit de l'idée qu'il y a des « petits » et des « gros », un « peuple » et des « élites », une « France d'en bas » et une « France d'en haut », dominatrice, prédatrice et confiscatrice du pouvoir, donc illégitime, ce qui rendrait juste la violence à son endroit. La maçonnerie cristalliserait ce fantasme d'une élite puissante, dissimulée et cynique. Comme l'apparence est trompeuse et qu'elle ne serait qu'un voile derrière lequel se tramerait quelque chose qui nous échappe, il s'agit d'ôter le voile, de rendre visible l'invisible, de dévoiler l'ennemi et le lieu du secret, là où tout se trame : la loge maçonnique est exemplaire de ce lieu fantasmé, mystérieux, réputé irréductible à la vérité et à la lumière. On retrouve encore aussi cet imaginaire dans la culture populaire (chez des rappeurs, des youtubeurs…), des cultures marginales (« culture jeune », « pop culture », et « contre-culture »), voire dans le divertissement, avec quelques hybridations.

Jacinthe Mazzocchetti, dans son article *infra*, montre comment certaines théories de la conspiration viennent également répondre aux besoin de sens et de cohérence de jeunes précarisés et déculturés, marqués par la relégation, l'insécurité sociale voire l'aliénation, pénétrés d'une défiance forte vis-à-vis des institutions et de leurs agents. Ils portent la mémoire de contentieux historiques qui induisent la construction d'imaginaires et de représentations diffractées, comme ils portent la perpétuation de stéréotypes négatifs[27]. Pour Jacinthe Mazzocchetti, leur colère et leur anxiété sociale font le lit de leur adhésion à la pensée conspirationniste**.** Ces jeunes, écrit-elle, « développent une vision du monde où tout est lu en termes d'humiliations et de discriminations. (…) Au creux de leurs quêtes de rationalité intenses, les théories de la conspiration trouvent des oreilles réceptives ».

En clair, mis en difficulté par leur inaptitude à saisir la complexité des choses, ils ont le sentiment d'être les premières et principales victimes d'un système où le vrai pouvoir se serait dérobé – « qui dirige ? », « qui gouverne le monde ? » – et où les enjeux réels seraient détournés au profit d'écrans de fumée, de manipulations diverses et bien orchestrées, œuvres d'un ennemi puissant, obscur et terrifiant, un ennemi ramené à une figure unique. Les événements qui scandent le cours de l'histoire sont dès lors attribués à des puissances maléfiques et invisibles, voire surnaturelles, œuvrant dans l'ombre à contrôler le monde et imposer leurs mécanismes de domination – énorme machination occulte à la solde des vrais « puissants ». Et Jacinthe Mazzocchetti de

....

[26] Le site Hiram.be recense ces événements.

[27] Voir sa contribution au présent volume, ainsi que : Jacinthe Mazzocchetti, « Sentiments d'injustice et théorie du complot. Représentations d'adolescents migrants et issus des migrations africaines (Maroc et Afrique subsaharienne) dans des quartiers précaires de Bruxelles », Brussels Studies [en ligne], n° 63, mis en ligne le 26 novembre 2012. URL : http://journals.openedition.org/brussels/1119.

conclure : « Les théories conspirationnistes (…) fascinent, car elles apparaissent sans failles. Elles viennent donner réponse, de manière absolue et définitive, à des quêtes de rationalité obsédantes. Réponses apaisantes, car fermées et autosuffisantes face à la complexité du monde, mais aussi face à l'incomplétude et à l'insécurité de la modernité »[28].

Une Église qui souffle plutôt le froid que le chaud

La diabolisation de la franc-maçonnerie n'est pas que l'apanage des conspirationnistes sur Internet ou de jeunes en rupture avec un pouvoir considéré comme un « système » honni. L'antimaçonnisme catholique traditionnel se perpétue en ce début de XXIe siècle, puisant à la fois à une même doctrine des sociétés secrètes et à une même rhétorique diabolisatrice qu'il charrie depuis plus de deux siècles. Le pape François, qui est jésuite, fustige ainsi fréquemment la présence nocive du « diable », du « démon », de « Satan » dans le monde[29]. Il s'est signalé par deux déclarations majeures, et très négatives, à l'endroit de la franc-maçonnerie : l'une, en 2013, lors de son voyage apostolique à Rio de Janeiro à l'occasion de la Journée mondiale de la Jeunesse – c'est la fameuse conférence de presse durant le vol de retour de Rio, le 28 juillet 2013[30] ; l'autre, en 2015, à l'occasion de sa visite pastorale à Turin, le 21 juin, lors de sa rencontre avec les jeunes Piazza Vittorio[31] – rappelons qu'au XIXe siècle, Turin la piémontaise était dénommée la ville de Satan, et que la rumeur populaire y voyait la présence de satanistes. C'est sous ce même pontificat de François que le Vatican a refusé de valider le nom de Johnny Ibrahim comme ambassadeur du Liban près le Saint-Siège, en raison de son appartenance à la franc-maçonnerie[32].

On connaît les multiples condamnations vaticanes du relativisme et du secret maçonniques, entre autres principes considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église, et ce de l'encyclique *In eminenti* de Clément XII (1738) à la *Declaratio de associationibus massonicis* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (1983), alors animée par le cardinal Ratzinger. Celle-ci interpréta le canon 1374, héritier de celui autrefois relatif à la maçonnerie, dans sa nouvelle formulation – qui ne cite plus explicitement la franc-maçonnerie parmi les sociétés secrètes condamnées par le droit

....

[28] *Id*. Voir aussi Younès LAMGHARI, « Pourquoi le complotisme séduit les jeunes musulmans » dans *Politique. Revue de débats*, 93-2016, p. 52-55.

[29] https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/02/26/pedophilie-en-incriminant-satan-le-pape-affaibli-son-discours_5428437_3232.html.

[30] http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/july/documents/papa-francesco_20130728_gmg-conferenza-stampa.html.

[31] http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150621_torino-giovani.html.

[32] http://www.ilmessaggero.it/primopiano/vaticano/papa_francesco_libano_massoneria_massone_ambasciatore_hariri-3319727.html.

canononique –, en justifiant par ce texte la perpétuation de l'exclusion romaine et l'incompatibilité de l'appartenance d'un catholique à la maçonnerie.

Le même cardinal Ratzinger (et futur pape Benoît xvi), dans *Congregatio Plenaria*, recueil de textes d'un conseil pontifical de 1981 où fut discutée la question de savoir si la franc-maçonnerie devait être maintenue parmi les associations condamnées par l'Église, y déclara : « Le relativisme est l'essence de la secte franc-maçonnique (…) et cela dans un double sens : a) le relativisme entre le vrai et le faux (…) b) le relativisme entre le bien et le mal (…). De mon point de vue, ce relativisme touche au noyau de toute notre crise. Dans cette affinité entre les principes maçonniques et ces éléments de la conscience moderne qui visent à détruire la foi, je vois ce danger extraordinaire de la secte maçonnique qui est incomparable à tous les autres »[33].

En 2007, sous son pontificat, le Vatican a répété son opposition aux francs-maçons, et rappelé par la voix de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi que l'adhésion à une loge maçonnique demeurait interdite par l'Église. Toute contravention constituait un « péché grave » et interdisait l'accès à la communion[34]. Jérôme Rousse-Lacordaire, dans sa contribution à ce volume, illustre le renouveau de l'hostilité affichée par une partie des autorités hiérarchiques de l'Église catholique, comme en témoignent des publications et déclarations récentes qui indiquent un durcissement des positions catholiques à l'égard de la maçonnerie, et la continuité d'une présomption de conspiration. Ce qui a été évoqué notamment par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en 2015, ou par exemple par les évêques de Côte d'Ivoire en 2017 et 2018, dans leurs rappels très clairs de l'enseignement pontifical en la matière.

Historiquement, l'antimaçonnisme catholique dessine une généalogie des hérésies, toutes liées, toutes nées les unes des autres, et la franc-maçonnerie y apparaît comme la quintessence de toutes, le Mal absolu, l'ennemi implacable de l'Église, la contrefaçon de celle-ci – une religion secrète, qui inverserait dans sa falsification les figures de la vraie religion : Dieu devient le Mal, Lucifer le Bien ; quant au Dieu de la franc-maçonnerie, ce serait Satan. La *New Catholic Encyclopaedia* non seulement diffuse la représentation traditionnelle catholique de la maçonnerie, celle d'une société secrète contrefaisant la vraie religion, mais la présente de surcroît comme une organisation financière à visée politique, poursuivant un objectif de domination mondiale : « *Their goal, world domination, is sought through control of currency, through control of major corporations including banking, media, entertainment and communications, through control of educators and textbooks, and most importantly the infiltration of religions...* »[35].

[33] *Congregatio Plenaria*, Rome, 1981 (cité dans Pierre Boutin, *La franc-maçonnerie, l'Église et la modernité : les enjeux institutionnels du conflit*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 7).

[34] *Le Figaro*, 5 mars 2007.

[35] Volume 6, p. 132-139.

Dans leur rejet religieux et politique de la maçonnerie et des valeurs morales qu'elle défend, des militants et polémistes catholiques identitaires et anticonciliaires, en particulier la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-x ou des mouvements en marge de celle-ci, pour lesquels la lutte antimaçonnique tient une place importante, ont redonné de couleurs à un combat antimaçonnique qui n'était plus aussi central pour l'Église romaine qu'il l'avait été autrefois. Cela a particulièrement été le cas en France, au moment du vote de la loi sur le mariage pour tous, comme le montrent Cécile Vanderpelen-Diagre et Emmanuelle Danblon dans leur article *infra*. Ainsi, le Printemps français, un mouvement issu de la Manif pour Tous, opposée à l'adoption d'une loi sur le mariage homosexuel en France, s'en est pris au Grand Orient de France lors d'une manifestation devant les bâtiments de l'obédience, rue Cadet à Paris, afin de pointer son influence supposée dans l'inspiration et l'adoption de la loi dite Taubira – entre autres manifestations épisodiques de la droite catholique conservatrice s'en prenant à la défense de la laïcité par la maçonnerie française[36]. Et ce sans compter d'autres attaques contre une maçonnerie suspecte de promouvoir l'adoption de textes légaux en matière bioéthique, ou d'être l'incarnation même, et l'inspiratrice, de la laïcité[37].

L'anti-judéomaçonnisme, marque de fabrique d'une « hostilité antijuive à la française » (Emmanuel Kreis), a été quant à lui réactivé après la deuxième guerre mondiale par des milieux catholiques intransigeants ou monarchistes. Il a certes par la suite été de plus en plus marginalisé, mais a finalement connu une troisième vie sur Internet, du fait notamment de l'importation de produits de propagande d'origine anglo-saxonne et du développement de ce que l'on a appelé le « nouvel antisémitisme » – lequel puise généreusement dans les traditions antijuives européennes, notamment catholiques et antimaçonniques.

Le politiste Gaël Brustier indique que dans leur stratégie de retour en politique, les catholiques conservateurs trouvent dans la maçonnerie un adversaire favorisant une certaine émulation[38]. « On ne peut être en même temps catholique et franc-maçon », a rappelé Dominique Rey, évêque du diocèse de Fréjus-Toulon, dans un livre consacré à la question[39]. Il faut toutefois nuancer, et rappeler que l'Église n'est pas univoque sur le sujet ; ainsi, le cardinal Ravasi a écrit, en 2016, que si les différences « perdurent clairement, il faut aller au-delà de l'hostilité, des outrages, des préjugés réciproques.

....

[36] https://www.lemonde.fr/societe/article/2013/05/24/manifestation-d-opposants-au-mariage-homosexuel-devant-le-grand-orient-de-france_3417267_3224.html.

[37] https://www.famillechretienne.fr/politique-societe/bioethique/l-inquietant-docteur-touraine-le-franc-macon-232761 ; voir aussi le site très fréquenté Le Salon beige : https://www.lesalonbeige.fr.

[38] Gaël Brustier, « L'antimaçonnisme demeure une obsession française », https://www.slate.fr/story/152405/antimaconnisme ; voir aussi Pascale Tournier, *Le vieux monde est de retour. Enquête sur les nouveaux conservateurs*, Paris, Stock, 2018.

[39] *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, Paris, Éditions Salvator, 2007.

Il faut réexpliquer le principe du respect de la différence, socle de la tolérance si l'on veut faire l'Humanité »[40].

L'Église fait cependant toujours de ce combat idéologique un enjeu effectif. Elle poursuit dès lors la classique mobilisation de maçons repentis ou pénitents, dont elle a usé dans le passé déjà : il en va ainsi d'un ancien dignitaire franc-maçon, souvent mis en avant par des groupes catholiques divers, Serge Abad-Gallardo, « converti à Lourdes, grâce à la récitation du rosaire » et auteur de plusieurs ouvrages destinés à révéler « les dessous » d'une franc-maçonnerie démoniaque et affairiste ; ou de Maurice Caillet, qui aurait également connu une conversion spectaculaire à Lourdes[41]. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte général où la figure du maçon « retourné » joue un rôle crucial dans la propagande antimaçonnique, à l'image de la figure de Stéphane Blet, proche de l'idéologue d'extrême-droite Alain Soral, dont la vidéo de « repenti » connaît un très important succès sur Internet[42], ou à l'instar de l'essayiste américain John Salza[43] et de l'Allemand Burkhardt Gorissen[44].

Il n'est toutefois pas que l'Église romaine à poursuivre sa stigmatisation de la maçonnerie. D'autres dénominations chrétiennes s'y prêtent aussi. Ainsi, le 46e Synode anglican qui s'est tenu à Sydney, en 2003, a lui aussi rappelé l'incompatibilité irréconciliable entre maçonnerie et foi chrétienne et engagé ses fidèles à ne pas en faire partie[45]. Au Royaume-Uni, l'Église anglicane a à plusieurs reprises rappelé cette incompatibilité et ses doutes sérieux sur l'Ordre maçonnique, et ce depuis un rapport datant de 1987 – alors que l'archevêque de Canterbury Geoffrey Fisher, en poste de 1945 à 1961, avait pourtant été « grand chaplain » de la Grande Loge unie d'Angleterre, en des temps où les relations étaient encore bonnes entre les deux institutions[46].

Côté protestant, les attitudes varient, mais en 1994 encore, la Southern Baptist Convention, la plus importante association baptiste américaine, a déclaré que l'appartenance à la franc-maçonnerie était incompatible avec ses croyances[47]. Dans le monde orthodoxe, la condamnation officielle de la franc-maçonnerie par l'Église orthodoxe grecque date des années 1930, et depuis interdit strictement à ses membres d'y adhérer – voir l'article d'Andreas Pantazopoulos dans ce volume.

....

40 *La Croix*, 18 février 2016. Plus anecdotique, mais symboliquement significative, la lettre du cardinal Ballestrero, archevêque de Turin de 1977 à 1989 et « premier dépositaire pontifical » du linceul de Turin, dénonçant en 1988 l'implication de la franc-maçonnerie dans la datation au carbone 14 du Saint Suaire – la thèse sous-jacente étant que l'objectif des francs-maçons aurait été de démontrer l'origine médiévale, et non pas antique, du Saint-Suaire, et donc de le délégitimer.

41 *J'étais franc-maçon*, Paris, Éditions Salvator, 2009.

42 https://www.famillechretienne.fr/foi-chretienne/temoignages/video-le-temoignage-extraordinaire-d-un-franc-macon-converti-a-lourdes-250258 ; https://www.medias-presse.info/secret-maconnique-ou-verite-catholique-serge-abad-gallardo/105250/ ; https://www.youtube.com/watch?v=znx9baphdp8.

43 *Masonry Unmasked: An Insider Reveals the Secrets of the Lodge*, Rome, New Books, 2006.

44 *Ich war Freimaurer*, Augsburg, St. Ulrich Verlag, 2009.

45 http://www.freemasons-freemasonry.com/gazzo_antimasonry.html.

46 https://www.theguardian.com/uk-news/2018/feb/08/c-of-e-christian-freemasons-church-england.

47 http://www.biblebb.com/files/J94-52-1.HTM.

La sphère religieuse et politique grecque produit ainsi régulièrement des éruptions antimaçonniques ou anti-judéomaçonniques, de type complotiste, rechristianisant un mythe religieux apocalyptique qui s'était auparavant sécularisé et politisé.

En islam : l'imprégnation chrétienne

Une littérature visant à la diabolisation de l'« Autre religieux » n'a plus guère de public en Europe occidentale, en dehors de cercles radicaux, principalement d'extrême-droite ou parmi des chrétiens intransigeants. En revanche, son succès reste très répandu dans le monde arabo-musulman. En outre, il y a réellement pignon sur rue, et ce auprès des vendeurs de rue mais aussi dans les librairies, y compris certaines d'entre elles considérées comme des références académiques. Au Caire, il est très aisé de se procurer la version arabe des *Protocoles des Sages de Sion* et de nombreux autres pamphlets antisémites, ou plus largement la littérature anti-judéomaçonnique, souvent exportée par des chrétiens maronites arabisants[48].

Les textes du Pakistanais Islam Faruqi (auteur de *Jewish Conspiracy and Muslim World*, 1967 et *Freemasonry. A critical Study*, 1968) et du Turc Adnan Oktar, plus connu sous le nom de Harun Yahya et auteur notamment de *Yahudilik ve Masonluk* (Judaisme et franc-maçonnerie, 1986) et de *Global Freemasonry. The Masonic Philosophy unveiled and refuted* (2002), sont parmi les répandus. Dans ce type de littérature, le franc-maçon est perçu comme l'héritier du complot antichrétien des Illuminati, transmué, comme l'évoque Thierry Zarcone, en complot sioniste antimusulman[49].

Historiquement, le monde arabo-musulman n'a pas produit de littérature antisémite ou anti-judéomaçonnique comparable à celle qui est née en Europe, comme l'ont montré les travaux de Bernard Lewis, tel son magistral *Sémites et Antisémites*, – un ouvrage qui, bien que quelque peu daté, demeure une synthèse essentielle en la matière[50]. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIXe siècle que des ouvrages judéophobes en langue arabe virent le jour : il s'agissait alors de traductions de livres européens réalisées par des chrétiens arabophones[51]. Se sont ainsi construites, dès la fin du XIXe siècle, des filières de traduction et de diffusion de ces textes, les littératures antijuives et antimaçonniques étant jusqu'à aujourd'hui importées de l'Occident majoritairement chrétien vers l'Orient majoritairement musulman. La colonisation européenne, les accusations de meurtres rituels prétendument perpétrés par des juifs, l'influence des mouvements nationalistes européens et, quelques décennies plus tard,

48 Xavier LUFFIN, « Littérature islamique et modèles antisémites : 'Le quartier juif' de Najīb al-Kīlānī » dans *Cahiers du Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité*, 5-2018, p. 63-74.

49 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 295.

50 Bernard LEWIS, *Sémites et antisémites*, Paris, Fayard, 1987.

51 Xavier LUFFIN, « Littérature islamique et modèles antisémites : 'Le quartier juif' de Najīb al-Kīlānī », *art. cit.*, p. 63-74.

le développement d'un foyer juif en Palestine, donneront à ce type de littérature un succès grandissant.

Quant à la circulation des thèses complotistes elle est, comme le montre Valérie Assan dans son article, ancienne notamment en Algérie, où elles ont essaimé et ont été banalisées dans les milieux européens, mais aussi musulmans, dès la fin du XIX[e] siècle, et surtout durant l'entre-deux-guerres et le régime de Vichy. Aujourd'hui, les mêmes poncifs et les mêmes mythes sont régulièrement repris par certains médias, dans le monde musulman. Même dans le monde académique arabe, certains professeurs d'université n'hésitent pas à accorder du crédit à cette littérature. Certes il reste à étudier la question de savoir si dans le monde arabe, ce type de littérature, et en particulier sa version anti-judéomaçonnique, la plus répandue, a donné naissance à une littérature originale, par rapport à ses modèles du XIX[e] siècle. En outre, l'on ignore encore de manière exhaustive si des pays (ou des communautés) sont moins sensibles à ce succès, à l'instar de l'Iran, dans la mesure où il n'existe pas de chercheurs locaux effectuant un travail critique sur ce type de discours. Il n'en demeure pas moins que l'antijudaïsme et l'antimaçonnisme chrétiens ont joué un rôle évident dans l'alimentation de l'antimaçonnisme et de l'anti-judéomaçonnisme musulman, dont on sait qu'il leur a emprunté beaucoup, en particulier des *topoi* de type apocalyptique.

La fameuse *fatwa* de 1978 relative à la franc-maçonnerie et aux francs-maçons, rédigée par un prestigieux collectif de savants saoudiens, s'inscrit ainsi dans la même veine et dans les mêmes registres argumentatifs que la propagande catholique en la matière, reprenant à son compte la construction idéologique qui auparavant était celle du christianisme ; elle a depuis sa publication contribué à nourrir nombre de fantasmes et de mythes qui circulent dans le monde musulman[52]. La *fatwa* avance en effet l'idée qu'une force conspirative secrète, une main invisible, domine l'histoire depuis ses coulisses – source dont procèdent toutes les subversions, tous les maux dont les sociétés ont souffert depuis la nuit des temps.

Cette idée qu'il existe un complot permanent et qu'il est la clé de lecture de l'histoire est encore un point commun entre la rhétorique islamiste et catholique intransigeante. La *fatwa* va ainsi puiser dans l'imaginaire diabolisateur catholique de la maçonnerie, qui assimile les francs-maçons aux juifs et voit ces derniers comme une secte conspirative, et construire comme lui le lien avec le supposé complot juif. La thèse du complot judéo-maçonnique s'est en réalité répandue dans les pays d'islam dès le début du XX[e] siècle, alimentée par des milieux chrétiens antisémites réceptifs aux idées européennes – l'Égyptien Rachid Rida en fit la première synthèse en 1911.

De la même manière que le catholicisme romain considère la maçonnerie comme une hérésie – ce que le code canonique de 1917, on l'a vu plus haut, a entériné en droit – et excommunie celui qui, étant catholique, adhère à la maçonnerie, la *fatwa*

[52] Voir l'article de Jean-Philippe Schreiber dans le présent volume.

de 1978, dans la lignée de la littérature antimaçonnique musulmane, en fait de même et considère comme mécréant, et non plus comme musulman, celui qui adhère à la maçonnerie en pleine connaissance de sa réalité et de ses objectifs.

Si la *fatwa* de 1978 est caractéristique de l'idéologie wahhabite et salafiste, le mouvement terroriste Daech, qui en est un produit idéologique, use aussi de la rhétorique antimaçonnique, en particulier quand il s'adresse à son public français, notamment dans sa publication en ligne *Dar-al-Islam*. Sa diabolisation de l'ennemi intérieur et extérieur puise en effet à la fois à un corpus issu de la tradition musulmane et à des discours empruntés à l'idéologie européenne, qui devraient parler aux lecteurs francophones de Daech : la France se caractériserait ainsi, selon Daech, par un « mode de pensée corrompu établi par la judéo-maçonnerie »[53]. *Dar-al-Islam* indique encore au sujet de la France que « les mêmes mains judéo-maçonniques qui avaient chassé la religion de l'école y firent entrer la fornication, l'homosexualité, le meurtre d'enfants poliment nommé avortement » – parmi d'autres éléments de langage analogues à ceux de l'antimaçonnisme catholique[54]. Enfin, parmi les objectifs recommandés par *Dar-al-Islam* à ses lecteurs disciples de l'islam radical, pour mener des attentats sur le sol français, figurent les loges maçonniques[55].

C'est là une France doublement coupable qui est visée par Daech : celle d'être la nation instigatrice de croisades, menées contre l'islam ; celle d'être la patrie de la Révolution, « fomentée dans les loges maçonniques », qui a converti la France une autre religion « tout aussi mensongère et idolâtre que le catholicisme romain » : la démocratie et la laïcité[56]. Cette nation aurait ainsi continué à combattre l'islam au nom, cette fois, du progrès et de la raison : « Quant à toi qui es bouleversé par les enfants palestiniens que tuent les juifs, sache que tous les jours des enfants musulmans sont assassinés dans les institutions de la république judéo-maçonnique »[57].

Le rejet de la maçonnerie en terre d'islam est donc souvent religieux, à l'instar de la *fatwa* saoudienne de 1978 ou de la rhétorique guerrière de Daech, mais il est aussi parfois nationaliste : en même temps que l'ont fait les nationalistes arabes et turcs et ceux du sous-continent indien dès les années soixante, les antimaçons musulmans s'en sont pris au cosmopolitisme de l'Ordre maçonnique. À titre d'exemple, la Turquie hyper-nationaliste, dont le champ politique s'est en outre considérablement islamisé depuis vingt ans, on le sait, est ainsi le pays où la propagande antimaçonnique est la plus répandue du monde musulman et où, dès 1976, le parlement fut saisi d'une proposition de loi visant l'interdiction de la maçonnerie[58].

....

53 *Dar Al Islam*, n° 7, p. 12.
54 *Dar Al Islam*, n° 7, p. 15.
55 *Dar Al Islam*, n° 5, p. 33.
56 *Dar Al Islam*, n° 2, p. 10.
57 *Dar Al Islam*, n° 7, p. 17.
58 Jacques Charles Lemaire, *Parcours d'histoire maçonnique (1973-2013)*, Bruxelles, GEREFA, 2013, p. 351.

Une Afrique toujours très française

La présence de plusieurs chefs d'État africains dans différentes obédiences de l'Ordre, tout comme celles d'élites sociales, politiques et financières, alimente en Afrique subsaharienne les suspicions à l'endroit de la maçonnerie, les accusations de népotisme et de favoritisme, d'affairisme ou d'inféodation à l'ancienne puissance coloniale – et de reproduction des tensions entre obédiences européennes[59]. Et cela dans un contexte très peu favorable où les Églises, catholique et évangéliques surtout, ainsi que l'islam dans ses diverses nuances, offrent à la maçonnerie une très forte et quelquefois virulente opposition – la Conférence des Évêques catholiques de Côte d'Ivoire, s'appuyant sur le Code de Droit canonique de 1983, a ainsi encore récemment rappelé, dans une lettre pastorale, les incompatibilités entre la profession de la foi catholique et l'appartenance à la franc-maçonnerie[60]. La conférence épiscopale du Congo-Brazzaville a quant à elle, en 2017 également, dénoncé l'emprise de « groupes ésotériques » et de leurs pratiques sur la vie politique du pays, citant nommément la franc-maçonnerie parmi ceux ci – les évêques togolais avaient fait de même en 2011[61]. Autre exemple, en octobre 2017, l'Église catholique du Bénin a refusé d'accorder les derniers sacrements à José Loko, grand maître de la Grande Loge du Bénin, décédé quelques jours avant cette décision[62].

Le sociologue Francis Akindès a ainsi montré qu'en Côte d'Ivoire, l'hostilité de l'Église romaine à l'encontre de la franc-maçonnerie remonte à l'époque coloniale – un constat qui peut bien entendu être élargi à d'autres anciennes colonies françaises[63]. Cette hostilité a contribué à construire la culture de la clandestinité de la maçonnerie ivoirienne, tout autant que les accusations publiques proférées à son égard par le président Houphouët-Boigny de mener des activités subversives contre l'État, et la répression qui s'en suivit dans les années 1960[64]. L'animosité est ainsi souvent forte à l'égard d'une confrérie vue comme opportuniste, affairiste et soumise au politique – en Afrique française, plusieurs chefs d'État disposent du statut de grand maître de leur Obédience –, suscitant ici et là des poussées de fièvre antimaçonnique[65]. La dernière en date fut la création d'une coalition dénommée « Non à la franc-maçonnerie et à

59 Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 124-125.

60 https://africa.la-croix.com/en-cote-divoire-leglise-affirme-lincompatibilite-entre-la-foi-catholique-et-la-franc-maconnerie/ ; https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Eglise-dans-le-Monde/Le-message-eveques-ivoiriens-lincompatibilite-franc-maconnerie-foi-chretienne-2017-06-09-1200853733.

61 https://fr.aleteia.org/2017/11/10/sectes-franc-maconnerie-la-mise-en-garde-tres-claire-des-eveques-congolais/ ; http://actua.unitariennes.over-blog.com/article-lorsque-les-eveques-du-togo-menent-la-chasse-aux-francs-ma-ons-et-autres-sectes-79860726.html .

62 https://africa.la-croix.com/leglise-beninoise-refuse-obseques-religieuses-a-franc-macon/.

63 Entretien avec Francis Akindès, réalisé par Marie Miran-Guyon : « La franc-maçonnerie en Côte d'Ivoire, brève histoire des enjeux actuels », *Afrique contemporaine*, 2017/3 (n° 263-264), p. 325-338.

64 *Id.* ; Samba Diarra, *Les Faux Complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une nation, 1959-1970*, Paris, Karthala, 1998.

65 https://www.jeuneafrique.com/mag/619513/societe/franc-maconnerie-un-tabou-senegalais/ ; https://www.africaintelligence.fr/LC-/dossier/franc-maconnerie-bakayoko-soro-GLCI-Sassou-GLC-Bongo-Accrombessi-GLG-GLNM-Sow-Keita-frères-lumière-grand-maitre-loge

l'homosexualité »[66] regroupant une trentaine d'organisations religieuses déterminées à empêcher la tenue d'un Convent maçonnique continental au Sénégal, et obtenant au demeurant satisfaction de leur démarche[67].

Cette coalition animée par un prédicateur musulman visait à combattre la propagation de « thèses athéistes et libertines », soupçonnant la franc-maçonnerie de véhiculer la promotion de l'avortement, la corruption des mœurs, l'homosexualité et le satanisme – elle s'est également signalée en appelant à déclarer la chanteuse issue de La Barbade Rihanna, *persona non grata* au Sénégal, en raison des soupçons d'appartenance maçonnique qui la frappaient[68]. Et le communiqué de la coalition d'évoquer « la franc-maçonnerie avec notamment sa branche Illuminati, dont ses symboles et signes sont omniprésents dans ses clips, faisant souvent l'apologie de Satan et des démons, ce qui lui vaut de surnom de 'princesse des Illuminati' à cause de sa propension à faire du prosélytisme luciférien »[69].

L'entreprise africaine de diabolisation de la franc-maçonnerie mobilise ainsi tant l'Église catholique que certains courants évangéliques et des confréries musulmanes. Elle est, en Afrique ex-française surtout, véhiculée par la presse, qui colporte souvent des thèmes comme le caractère satanique et immoral de la maçonnerie, ou sa disposition supposée à infiltrer les rouages du pouvoir, jusque dans l'Église même[70]. Stigmatisant la politique africaine de la France, le publiciste François-Xavier Verschave a, parmi d'autres, dénoncé la mainmise occulte de la franc-maçonnerie sur la *Françafrique* – terme qu'il a forgé en détournant l'expression favorite qui était celle de Félix Houphouët-Boigny[71].

L'hostilité africaine à l'égard de la franc-maçonnerie se marque aussi par une propension à lister l'appartenance maçonnique présumée de responsables politiques et à monter leur capacité d'influence occulte en épingle[72]. La critique de la maçonnerie reproduit par ailleurs souvent les clivages politiques – l'appartenance maçonnique de certains responsables politiques étant un secret de polichinelle. Enfin, elle se décline

---

66 Rappelons que dans plusieurs pays africains, le langage commun a forgé le terme *farmaçon* (proche du turc *farmason*) pour désigner indistinctement homosexuel et franc-maçon, ces deux conditions exhalant le même soufre dans l'imaginaire, et étant associés en raison du fait que les loges sont presque uniquement masculines en Afrique, et donc supposément liées à l'homosexualité.

67 https://www.pressafrik.com/La-coalition-Non-a-la-franc-maconnerie-attaque-l-arrete-prefectoral-en-justice-et-menace_a182285.html.

68 https://www.conspiracywatch.info/senegal-la-contestation-anti-franc-cfa-se-teinte-dantimaconnisme-et-dhomophobie.html.

69 https://www.jeuneafrique.com/525745/societe/senegal-rihanna-declaree-persona-non-grata-par-des-associations-religieuses ; voir aussi : https://www.lesinrocks.com/2018/02/02/musique/rihanna-declaree-persona-non-grata-par-des-associations-religieuses-au-senegal-111042097/.

70 À titre d'exemple, au Sénégal : https://www.dakaractu.com/La-franc-maconnerie-la-religion-du-diable-enrobee-d-humanisme_a16349.html.

71 François-Xavier Verschave, *Noir Chirac*, Paris, Les Arènes, 2002.

72 https://www.jeuneafrique.com/mag/303986/politique/francs-macons-presidents-africains-inities/ ; https://www.jeuneafrique.com/dossiers/les-francs-macons-au-pied-du-mur/.

sur fond d'une répulsion mêlée de fascination pour une confrérie dont l'ésotérisme présumé renvoie à l'ambivalence du rapport de la culture chrétienne africaine à ses propres racines, et au croisement de solidarités parfois antagonistes.

L'exigence de transparence

Les exemples sont nombreux de la dénonciation du rôle politique ou financier supposé de la maçonnerie, et ce par une certaine presse, africaine comme européenne, tel l'hebdomadaire *L'Obs* qui titrait en 2015 : « Le Conseil économique, social et environnemental sous l'influence des francs-maçons »[73] – et c'est jusqu'à l'essayiste Alain Minc qui moud le même grain, dans son ouvrage *Voyage au centre du système* (2018). Cette dénonciation constitue aussi un recours politique, comme certains responsables l'ont fait, tel le président du parti social-chrétien flamand en Belgique, Wouter Beke, qui dans le débat sur l'affirmation de la laïcité dans le préambule à la Constitution belge a affirmé : « Soyons clairs, nous sommes confrontés à un agenda des loges. Tout à coup, un Etat laïque à la française doit être introduit en Belgique. (…) Certains veulent utiliser ce préambule pour mettre en oeuvre l'agenda anti-religieux des loges »[74].

Aux élections législatives en France, en 2017, le parti catholique intégriste Civitas a présenté un programme qui tenait en trois mots d'ordre : lutte contre l'avortement, la laïcité et la « France maçonnique » – demandant purement et simplement l'interdiction de la franc-maçonnerie[75]. Le vice-Premier ministre hongrois, Zsolt Semjén, a quant à lui déclaré en 2017 sur les ondes de la radio publique hongroise, que « la cause originelle de la crise migratoire est la franc-maçonnerie »[76]. Les exemples sont nombreux de responsables politiques catholiques ou populistes qui dénoncent ainsi, à des degrés divers, la franc-maçonnerie et poursuivent le fantasme d'une maçonnerie désireuse et capable d'infléchir le débat et les choix politiques – ils renouvellent en quelque sorte l'injonction du pape Léon XIII qui était celle de lever le voile sur la maçonnerie, d'en briser le secret, d'en réclamer la transparence, et de la dénoncer[77].

La dénonciation de la maçonnerie est aujourd'hui souvent associée à l'exigence de transparence à son endroit. On se souviendra à ce propos des sorties médiatiques

………………………………………..

73 https://www.nouvelobs.com/societe/social/20151201.OBS0522/le-conseil-economique-social-et-environnemental-sous-l-influence-des-francs-macons.html.

74 https://www.lalibre.be/actu/politique-belge/wouter-beke-et-la-laicite-de-l-etat-nous-sommes-en-presence-d-un-agenda-des-loges-573c75d935708ea2d59d6300.

75 https://www.marianne.net/politique/legislatives-alexandre-gabriac-marie-d-herbais-voici-les-premiers-candidats-de-civitas ; http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2016/09/15/25001-20160915ARTFIG00320-civitas-parti-en-croisade-contre-la-finance-les-immigres-et-les-francs-macons.php.

76 https://www.hiram.be/blog/2017/10/10/invraisemblable-declaration-dun-ministre-hongrois/.

77 Jean-Philippe Schreiber, « Satan, l'esprit du complot. Du théologique au politique dans l'encyclique Humanum Genus (1884) » dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 171-193.

d'Éric de Montgolfier, procureur de la République à Nice, appelant les juges francs-maçons à révéler leur appartenance[78]. Des débats ont agité le parlement britannique autour de propositions de loi visant le dévoilement – un dévoilement, insistons-y, rendu public – des francs-maçons servant dans la police et la justice, et mettant en cause la compatibilité entre leur serment maçonnique et leur fonction publique – la mesure ne fut finalement pas adoptée, en raison de la loi sur la protection des données. Ces débats sont à comprendre dans le contexte de la détérioration progressive des rapports entre la maçonnerie anglaise et l'Église anglicane, ainsi que les évolutions dans le traitement médiatique de la franc-maçonnerie, qu'Amanda Brown-Peroy (cf. *infra*) situe avec la parution des ouvrages antimaçonniques *Jack the Ripper* (Jack l'éventreur) et *The Brotherhood* (La Fraternité) de Stephen Knight[79].

Le Parlement du canton suisse du Valais a en 2015 envisagé d'obliger les élus membres d'une loge maçonnique à dévoiler une telle appartenance – une motion rejetée de justesse, par 55 voix contre 53[80]. Pareille volonté se concrétisa vingt ans auparavant en Italie, en 1996, avec une loi locale adoptée dans la Région des Marches, exigeant une déclaration de non-appartenance à une loge maçonnique pour les nominations à des charges publiques du ressort de la Région. L'affaire fut portée devant la Cour européenne des Droits de l'Homme, laquelle estima en 2001, par son arrêt *Grande Oriente d'Italia di Palazzo Giustiniani c. Italie* que cette mesure était contraire à l'article 14 de la Convention, parce qu'elle portait une atteinte disproportionnée à la liberté d'association[81].

Il est à noter que dans la foulée de la loi du 25 janvier 1982 relative à la dissolution de la « Loge P2 », une série de régions italiennes avait adopté des mesures visant à interdire de désigner à des fonctions publiques des personnes affiliées à des associations secrètes. En 2007, la Cour européenne des Droits de l'Homme, saisie à nouveau par le Grand Orient d'Italie suite à l'adoption d'une législation votée cette fois par la Région du Frioul-Vénétie julienne, en 2000, en vertu de laquelle les candidats à une fonction publique devaient déclarer s'ils étaient membres d'une association maçonnique ou secrète a, pour la deuxième fois, statué qu'il était contraire à la Convention que des francs-maçons doivent déclarer leur appartenance pour briguer certaines fonctions[82].

....

[78] https://blogs.mediapart.fr/jean63/blog/111116/le-procureur-raconte-sa-croisade-contre-la-corruption-franc-maconne-et-les-pressions.

[79] Stephen Knight, *Jack the Ripper: the Final Solution*, Londres, George G. Harrap & Co Ltd, 1976 ; *Id.*, *The Brotherhood*, Londres, Panther Books, 1985 ; voir aussi Jean Dierickx, « Aspects récents de l'antimaçonnisme en Grande–Bretagne : l'effritement d'une position privilégiée » dans *Problèmes d'Histoire des Religions* (« Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui »), 4/1993, p. 109-120.

[80] https://www.lepoint.fr/monde/suisse-les-deputes-francs-macons-devront-ils-se-devoiler-09-09-2015-1963178_24.php ; https://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2015/09/11/suisse-les-elus-fm-obliges-de-se-devoiler/.

[81] https://juricaf.org/arret/conseildeleurope-coureuropeennedesdroitsdelhomme-20010802-3597297.

[82] Cour européenne des Droits de l'Homme, Communiqué du Greffier, Arrêt de Chambre, Grande Oriente d'Italia Di Palazza Giustiniani c. Italie (n° 2), 31 mai 2007.

En janvier 2018, une commission parlementaire recommandait, cette fois au niveau national, l'adoption d'une nouvelle loi en vue de forcer les responsables politiques italiens à se déclarer comme tels s'ils sont francs-maçons. Et ce dans un pays où un député du mouvement Cinque Stelle a été expulsé de son parti parce que maçon – le programme de gouvernement conclu entre la Ligue du Nord et Cinque Stelle, en mai 2018, prévoit au demeurant d'exclure du cabinet tout « ministre ayant été condamné pour corruption, faisant l'objet d'une enquête pour des faits graves, ou franc-maçon », à l'instar de ce que Mussolini avait fait en 1925 dans l'Italie alors fasciste[83].

Le recensement des francs-maçons par les pouvoirs publics, une pratique qui fut celle du régime français collaborationniste de Vichy, en métropole et dans l'Algérie coloniale, constitue ainsi une demande politique qui revient aujourd'hui à l'ordre du jour. En Belgique, une page Wikipédia cataloguait une liste de présumés francs-maçons belges, décédés, mais aussi en vie – elle a depuis été expurgée de ces derniers[84]. Enfin, l'éditorialiste du très influent quotidien flamand *De Morgen* a, à plusieurs reprises, dans les colonnes de son journal, quelquefois de manière très virulente – et ce dans un contexte local de rivalités politiques et académiques, au cœur de la ville de Gand –, invité les maçons exerçant des fonctions politiques ou judiciaires à se déclarer, tout comme les journalistes par ailleurs[85].

Conclusion : une pensée paranoïde

La fréquente réduction de la rhétorique politique contemporaine à son expression la plus sommaire, amplifiée par la chambre d'écho qu'offrent Internet et les réseaux sociaux, fait aujourd'hui souvent la part belle aux formes les plus diverses du discours conspirationniste. Toutefois, les théories du complot à l'œuvre ici, loin d'être modernes, sont le plus souvent des avatars contemporains de figures politiques et religieuses anciennes, nées dans la foulée de la Révolution française et du basculement qu'elle signifia – qu'il s'agisse du prétendu complot des Illuminati, de la thèse des « Supérieurs inconnus » ou, plus tard, de l'alliance supposée des francs-maçons et des juifs. La technique est éprouvée depuis deux siècles, et se renouvelle peu : elle nous raconte qu'une petite minorité tire les ficelles ; cette minorité serait puissante, organisée, occulte, parfois diabolique, et elle viserait à la domination ; une majorité lui serait soumise, des naïfs, manipulés, abusés, qui ont peur, et dont les peurs se verraient confortées.

83 https://www.repubblica.it/politica/2018/11/20/news/anticorruzione_peculato_camera_catello_vitiello-212162611/?ref=RHPPLF-BH-I0-C8-P1-S1.8-T1 ; http://www.dire.it/21-11-2018/264870-chi-e-catello-vitiello-massone-ex-m5s-crisi-maggioranza/ ; http://www.affaritaliani.it/politica/governo-la-massoneria-contro-lega-m5s-il-contratto-e-incostituzionale-540947.html ; https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/05/18/le-mouvement-5-etoiles-et-la-ligue-devoilent-leur-contrat-de-gouvernement_5301035_3214.html.

84 https://nl.wikipedia.org/wiki/Lijst_van_vrijmetselaars_uit_België.

85 https://www.demorgen.be/meningen/graag-ook-de-waarheid-over-de-loge-mijnheer-termont~b7df4e86/ ; https://www.demorgen.be/nieuws/waarom-vrijmetselaars-eindelijk-uit-de-kast-moeten-komen~bd6e5cea8/.

Se développe ainsi une vision anxiogène du monde, une pensée paranoïde qui généralise le soupçon, entend répondre aux angoisses sociales et offrir de l'intelligibilité[86]. Elle nie ce qui n'est pas intentionnel, parce que tout s'expliquerait par une intention cachée et maligne, et voit à l'œuvre des entités abstraites, invisibles, insaisissables : le maçon – ou le juif, auquel il serait inféodé. Ce discours manipule la rationalité et l'histoire, dans un sens déterministe : il « absolutise systématiquement les faits et les assignations de causalité : le monde reçoit un seule explication, livrée par une doctrine globalisante qui éclaire tout ce qui paraissait, jusqu'alors, inintelligible ou obscur »[87].

Ces élucubrations, que l'on pensait définitivement oubliées, renaissent de manière spectaculaire aujourd'hui : les *Protocoles des Sages de Sion* sont un succès de librairie dans nombre de pays – et souvent servent, dans la démonstration complotiste, de *corpus delicti*, d'attestation de l'existence de la conspiration[88]. Internet fait la part belle aux délires complotistes après chaque événement de dimension mondiale, et la culture populaire contemporaine, non contente de faire fleurir l'idéologie du soupçon permanent, se repaît de références conspirationnistes éculées. Et c'est jusque dans la presse démocratique que la thèse d'une franc-maçonnerie agissant dans les coulisses du pouvoir se propage à nouveau.

Dans une époque – la nôtre – où l'inculture, les angoisses sociales et l'amplification de la bêtise humaine par les réseaux sociaux font fleurir toutes les obsessions du complot et les théories les plus irrationnelles en la matière, l'antimaçonnisme revient donc en force. Il n'invente rien, car il ne fait que reproduire ce qui a été dit et écrit depuis plus de deux cents ans sur le sujet, en particulier dans des encycliques papales – et ce jusqu'aux récentes déclarations du pape François à Turin. Et il contribue à refuser la lecture complexe du réel au bénéfice d'une lecture simpliste, monocausale, en définitive rassurante, parce que renvoyant encore et toujours aux mêmes figures de l'ennemi.

86 Voir notamment Véronique Campion-Vincent, *La société parano. Théories du complot, menaces et incertitudes*, Paris, Payot, 2005.

87 Marc Dominicy, « Les sources cognitives de la théorie du complot. La causalité et les faits » dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (éds.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 120.

88 Menahem Milson, *A European Plot on the Arab Stage*, Posen Papers in Contemporary Antisemitism, n° 12, Jerusalem, Hebrew University of Jerusalem, 2011.

De l'affrontement au dialogue
Regards catholiques sur la franc-maçonnerie

□ Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE

L'hostilité de l'Église catholique – du moins de certaines de ses autorités hiérarchiques – à l'égard de la franc-maçonnerie remonte à près de trois siècles. Après avoir connu une certaine accalmie, autour et à la suite du concile Vatican II et dans le cadre d'une volonté ecclésiale de dialogue, elle semble connaître désormais un renouveau ; en effet, plusieurs publications et déclarations récentes en témoignent, qui, officielles ou non, attestent volontiers d'un durcissement des positions catholiques à l'égard de la franc-maçonnerie, même si des jugements plus conciliants continuent à s'exprimer.

L'affaire de Laval

En guise d'ouverture, rappelons un événement relativement récent par rapport aux premiers jugements catholiques sur la franc-maçonnerie, mais dont les motifs sont révélateurs des débats souvent houleux sur les relations actuelles entre l'Église catholique et la franc-maçonnerie.

Le 18 mars 1961, à Laval, la loge Volney, du Grand Orient de France, accueillait le père Michel Riquet, jésuite, pour une conférence sur l'athéisme. Pour anecdotique que paraisse aujourd'hui ce genre de rencontre, celle-ci n'en fut pas moins significative, tant par les réactions qu'elle suscita de part et d'autre que par les conséquences qui s'ensuivirent. En effet, si certains, aussi bien chez les catholiques que chez les francs-maçons, se félicitèrent de ce rapprochement, nombreux furent ceux qui, des deux côtés, condamnèrent cette rencontre d'un soir, vite appelée « l'affaire de Laval » : on parla de machination contre l'Église, de tractations secrètes, de reniement, de récupération.

Et, de fait, la réprobation plus ou moins affichée des autorités du Grand Orient de France conduisit le père Riquet à abandonner son dialogue avec cette obédience pour se tourner presque exclusivement vers la Grande Loge nationale française, laquelle avait aussitôt tenu à se démarquer du Grand Orient en soulignant qu'elle maintenait comme un principe inamovible l'obligation pour ses membres de la croyance en Dieu, en sa volonté révélée et en l'immortalité de l'âme. Quant à Marius Lepage, le vénérable de la Loge Volney qui avait invité le père Riquet, il fut suspendu, puis réintégré, mais, l'opposition continuant, il finit, en 1963, par rejoindre la Grande Loge nationale française, afin, expliqua-t-il de « se rattacher à la communion universelle des francs-maçons [car] le G. O. s'est mis définitivement au ban de la franc-maçonnerie »[1].

Toutefois, la nouvelle orientation du père Riquet ne fut pas mieux reçue que la rencontre de Laval. Du côté catholique, certains jugèrent regrettable l'exclusivité, voire l'exclusivisme, du dialogue entrepris par le père Riquet. Du côté maçonnique, un Fred Zeller, par exemple, du Grand Orient de France, dont il fut le grand maître de 1971 à 1973, évoqua l'« offensive déclenchée par un petit clan d'ultramontains français, animés par un religieux marginal, le R.P. Riquet, de la Compagnie de Jésus, […] animé d'une haine viscérale contre le Grand Orient » – offensive visant à saper l'ouverture plus large qu'avait inaugurée le deuxième concile du Vatican, où avait notamment été « entendu le plaidoyer promaçonnique d'un évêque d'Amérique latine »[2].

« Plaidoyer promaçonnique » : l'expression est excessive. Ce dont il s'agissait, c'était d'un discours à la *Congregatio generalis* du 6 décembre 1962, où monseigneur Sergius Méndez Arceo, alors évêque de Cuernavaca (Mexique), plaida en faveur, non de la franc-maçonnerie, mais, et cela est bien différent, d'une révision de la discipline ecclésiastique qui, interdisant sous peine d'excommunication aux catholiques d'appartenir à la franc-maçonnerie, interdisait par le fait même aux francs-maçons qui le souhaiteraient de rejoindre l'Église catholique, faisant ainsi obstacle tant au dialogue œcuménique qu'à l'élimination d'éventuels aspects antichrétiens et anticatholiques qui pourraient exister dans la franc-maçonnerie –aspects que l'évêque mexicain jugeait n'être pas originels[3]. Ce discours tranchait nettement sur celui que le magistère catholique avait tenu en la matière depuis le XVIII[e] siècle.

La franc-maçonnerie société contraire

Jusqu'en novembre 1983, quand la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publia une *Declaratio de associationibus massonicis*, dernière en date sur ce point, on comptait

---

1 Lettre du 14 avril 1964 de Marius Lepage à Alain Guichard, citée dans Alain GUICHARD, *Les francs-maçons*, Paris, Grasset, 1969, p. 216-217.

2 Fred ZELLER, *Trois points c'est tout…*, Paris, Robert Laffont, 1976, p. 368.

3 Sergius MÉNDEZ ARCEO, « Congregatio generalis XXXV (6 décembre 1962) », dans *Acta synodalia Sacrosancti Concilii* œcumenici *Vaticani* II, t. I/IV, 1971, p. 338-341.

une trentaine de documents du Saint-Siège condamnant la franc-maçonnerie et sanctionnant l'appartenance de catholiques à cette institution.

Le secret

Le premier d'entre eux, *In eminenti* de Clément XII, du 28 avril 1738, prononçait à l'encontre des catholiques appartenant aux loges une excommunication *ipso facto*, par la seule disposition du droit, et dont la levée était réservée uniquement au Saint-Siège[4]. Cette bulle étant restée à peu près sans effet, sinon à Rome, au Portugal et en Espagne, elle fut reprise et développée en 1751 par Benoît XIV dans la constitution *Providas*[5].

Outre par des raisons d'ordre politique et conjoncturel (conflit dynastique entre Hanovre et Stuart, relayé sur le Continent par les loges ; luttes d'influence en Toscane), ces condamnations étaient justifiées par des motifs juridiques (interdiction des sociétés secrètes par le droit), moraux (immoralité du serment du secret qui faisait échapper les activités des loges et de leurs membres à tout contrôle, tant ecclésiastique que civil) et religieux (interconfessionalité des loges, dangereuses pour la pureté de la foi des catholiques qui y appartiendraient)[6].

Parmi ces griefs, les premiers, au moins quantitativement, étaient ceux de l'immoralité du serment du secret et de l'illégalité des associations secrètes, d'autant que Benoît XIV renvoyait au droit romain (notamment à des dispositions de l'Empire contre les chrétiens), et aux diverses interdictions européennes de la franc-maçonnerie (dont les premières émanèrent d'États réformés : les Provinces-Unies en 1735 et le Canton de Genève l'année suivante).

C'est parce qu'elle se considérait comme une « société parfaite » (au sens technique de l'expression, c'est-à-dire comme une société, qui dans son ordre propre, comme l'État dans le sien, est complète et se suffit à elle-même pour atteindre ses buts) que l'Église catholique romaine condamna d'emblée l'ordre maçonnique. On comprend alors d'autant mieux les inflexions que prirent les dénonciations romaines de la franc-maçonnerie après la Révolution française et tout au long du XIXe siècle, tandis que se développaient les mouvements des nationalités et, particulièrement, le *Risorgimento*, qui aboutit à l'annexion de Rome au royaume d'Italie.

---

4 Clément XII, « In eminenti », dans Pietro Gasparri, *Codici Iuris canonici fontes*, Cité du Vatican, Typis polyglottis vaticanis, t. I, 1947, p. 656-658.

5 Benoît XIV, « Ecclesiam a Iesu Christo », dans Pietro Gasparri, *Codici Iuris canonici fontes*, Cité du Vatican, Typis polyglottis vaticanis, t. II, 1948, p. 315-318.

6 Voir José Antonio Ferrer-Benimeli, *Masoneria, Iglesia e Illustración*, Madrid, Fundación universitaria española, 1976-1977 ; José Antonio Ferrer-Benimeli, *Les archives secrètes du Vatican et de la franc-maçonnerie. Histoire d'une condamnation pontificale*, Paris, Dervy, 1989 ; Jérôme Rousse-Lacordaire, *Rome et les francs-maçons. Histoire d'un conflit*, Paris, Berg International, 1996.

Le complot

Le Saint-Siège, face à ce qu'il jugeait être une dissolution particulièrement dangereuse des liens sociaux dont il pensait être le meilleur garant, vit dans la franc-maçonnerie l'un des acteurs prépondérants de la subversion en faveur de ce que Léon XIII appela, en mars 1902, dans *Annum ingressi*, une « contre-société »[7]. Ainsi, en 1821, Pie VII, avec *Ecclesiam a Iesu Christo*, s'en prit aux *carbonari*, qu'il assimilait aux francs-maçons, et décrivit la franc-maçonnerie comme une « secte » – entendons ce terme en son sens canonique technique de groupement dont l'activité s'exerce contre l'Église ou les pouvoirs civils – dont le dessein était de renverser l'Église et qui se caractérisait par l'indifférentisme religieux, l'immoralité du serment et un secret qui non seulement la soustrayait au contrôle des autorités légitimes, mais encore permettait aux membres les plus élevés dans l'ordre maçonnique de manipuler ceux des degrés inférieurs[8]. En outre, Pie VII stigmatisait le caractère blasphématoire des pratiques des *carbonari* :

> "Les charbonniers profanent et souillent la passion de Jésus-Christ par quelques-unes de leurs cérémonies impies, méprisent les sacrements de l'Église (auxquels ils paraissent, par un immense crime, en substituer quelques nouveaux qui leurs sont propres) et même les mystères de la religion catholique".

L'on sait que, effectivement, les Bons Cousins pratiquaient une initiation à caractère nettement christique, dans laquelle le récipiendaire revivait symboliquement la passion du Christ. Comme le pape renvoyait ici aux condamnations de la franc-maçonnerie par Clément XII et Benoît XIV, il est clair qu'il assimilait les charbonniers aux francs-maçons.

Cette hostilité grandissante de l'Église catholique à la franc-maçonnerie culmina sous Pie IX et Léon XIII, trouvant sa forme la plus achevée dans l'encyclique *Humanum genus*[9] (1884) qui postulait l'existence d'une logique doctrinale de la franc-maçonnerie, tout entière commandée par un naturalisme laïciste et libéral particulièrement délétère pour la société chrétienne ; ce qui permettait au pape d'affirmer en décembre 1892, dans la lettre *Custodi di quella* : « Que l'on se rappelle que christianisme et franc-maçonnerie sont essentiellement inconciliables, si bien que s'agréger à celle-ci, c'est divorcer de celui-là »[10].

En 1917, le *Code de droit canonique*, confirmant l'interdiction de la double appartenance, stipula que « ceux qui s'inscrivent dans une secte maçonnique ou dans toute autre association du même genre qui complotent contre l'Église et les pouvoirs

---

7 LÉON XIII, « Annum ingressi », dans *Acta*, t. XXII, 1903, p. 52-80.

8 PIE VII, « Ecclesiam a Iesu Christo », dans Pietro GASPARRI, *Codici Iuris canonici fontes*, *op. cit.*, t. II, p. 721-724.

9 LÉON XIII, « Humanum genus », dans Pietro GASPARRI, *Codici Iuris canonici fontes*, Cité du Vatican, Typis polyglottis vaticanis, t. III, 1933, p. 221-234.

10 LÉON XIII, « Custodi di quella », dans Pietro GASPARRI, *Codici Iuris canonici fontes*, *op. cit.*, t. III, p. 387-392.

civils légitimes sont, par le fait même, frappés d'une excommunication réservée simplement au Saint-Siège » (canon 2335).

Toutefois, après la Première Guerre, quelques ecclésiastiques tentèrent, sans grand succès, d'engager un dialogue, sinon avec la franc-maçonnerie, du moins avec certains de ses membres. Ainsi, en France, le jésuite Joseph Berteloot (1881-1955) considérait qu'un rapprochement était possible sur la base de l'intuition fondatrice de la franc-maçonnerie anglo-saxonne, tolérante, chrétienne et apolitique, et à partir d'une interprétation stricte du canon 2335 (il ne viserait que les associations qui complotent effectivement)[11]. Michel Riquet continua après la Seconde Guerre sur cette lancée, mais en déplaçant, plus encore que le père Berteloot, la question, de canonique qu'elle avait d'abord été, sur un terrain doctrinal qui le conduisit à privilégier la franc-maçonnerie qui se disait seule « régulière », c'est-à-dire conforme aux orientations de la maçonnerie anglaise, notamment en matière religieuse[12]. De la sorte, le père Riquet en venait à prendre parti dans les querelles internes à l'ordre maçonnique, reconnaissant d'une certaine manière des critères « d'orthodoxie » maçonnique discriminants pour le dialogue avec l'Église catholique.

La franc-maçonnerie société concurrente

En janvier 1983, paraissait le nouveau *Code de droit canonique* qui s'efforçait de traduire dans le droit de l'Église certaines orientations du concile Vatican II. Aux lieu et place du canon 2335 de 1917, on y trouve le canon 1374 : « Celui qui s'inscrit dans une association qui complote contre l'Église sera puni d'une juste peine ; celui qui promeut ou dirige une telle association sera puni d'interdit ».

Au cas par cas

Les débats de la Commission pontificale pour la révision du *Code de droit canonique* indiquent que la rédaction de ce canon fut difficile. En effet, le projet initial ne comportait pas d'équivalent du canon 2335 du *Code* de 1917. Ce ne fut que le 7 mai 1977 que la sous-commission du droit pénal introduisit ce qui allait finalement devenir le canon 1374 du nouveau *Code*. La rédaction en fut contestée lors de la dernière assemblée plénière (octobre 1981), certains membres de la commission demandant le maintien de la formulation de l'ancien canon 2335, à l'exception toutefois de la mention du complot contre les pouvoirs civils légitimes. Mais à cela il fut répondu :

> « […] les consulteurs pensent unanimement qu'en cette circonstance on ne doit pas menacer d'une peine latae sententiae. En effet, l'incompatibilité

[11] Voir Jérôme Rousse-Lacordaire, *Rome et les francs-maçons*, *op. cit.*, p. 136-139.

[12] Voir Jérôme Rousse-Lacordaire, « Riquet, Michel (Paris, 1898-1993) », dans Éric Saunier (dir.), *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*, Paris, Librairie générale française, 2000, p. 732-734.

> avec la foi catholique, ou bien tombe sous le grief d'hérésie et alors elle est redevable du canon 1316 [devenu le canon 1364, qui punit l'apostat, l'hérétique ou le schismatique d'une excommunication latae sententiae], ou bien elle n'y tombe pas et elle ne mérite pas la peine très sévère prévue par ce dernier canon. En ce qui concerne cette activité (complot), on doit noter que la maçonnerie n'est pas la même dans tous les pays ; il vaudrait mieux que des lois particulières apportent une législation pénale accommodée aux cas particuliers"[13].

Ce faisant, la commission entérinait un mouvement qui s'était amorcé en 1966, quand la Conférence épiscopale des pays scandinaves décida que chaque évêque pouvait, dans son diocèse, autoriser les francs-maçons qui se convertiraient au catholicisme à demeurer dans leur loge maçonnique[14].

En 1974, le cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, parut confirmer cette orientation dans une lettre qu'il adressa au président de la Conférence épiscopale des États-Unis[15]. Tout en maintenant l'interdiction faite aux clercs, aux religieux et aux membres des instituts séculiers d'appartenir à la franc-maçonnerie, il expliquait que le canon 2335 du *Code* de 1917 devait être interprété, comme toute disposition pénale, au sens strict, c'est-à-dire que l'on ne pouvait présumer de manière irréfragable que la maçonnerie complotait. Dès lors, le canon ne concernait que les catholiques appartenant à des associations maçonniques agissant contre l'Église. La même année, l'assemblée plénière des évêques du Pays de Galles et d'Angleterre invitait les catholiques francs-maçons à entrer en contact avec leurs évêques respectifs « pour discuter des implications de cette appartenance »[16]. Cependant, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi rappela, le 17 février 1981, que les dispositions du canon 2335 n'étaient aucunement abrogées et qu'il n'appartenait pas « aux conférences épiscopales […] de prononcer publiquement un jugement de caractère général sur la nature des […] associations maçonniques », dès lors que ce jugement dérogerait aux normes romaines[17]. Demeuraient donc possibles des jugements particuliers, au cas par cas.

Le relativisme

Le 12 mai 1980, une déclaration de la Conférence des Évêques d'Allemagne, *Erklärung der Deutschen Bischofskonferenz zur Frage der Mitgliedschaft von Katholiken in der*

---

13 *Communicationes*, vol. XVI, 1984, p. 49.

14 « Le Saint-Siège et la franc-maçonnerie », dans *La Documentation catholique*, t. LXV, 1968, p. 857 ; John W. GRAN, « Første rapport fra Bispekonferenz », dans *St-Olav*, t. LXXIX/6, 1967, p. 88-89 et 94-95.

15 *Acta Apostolicae Sedis*, Cité du Vatican, Typis polyglottis vaticanis, t. LXXIII, 1981, p. 240.

16 Assemblée plénière des évêques d'Angleterre et du Pays de Galles, « Déclaration », dans *La Documentation catholique*, t. LXXII, 1975, p. 88, n. *.

17 Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi, « Declaratio de canonica disciplina quæ sub pœna excommunicationis vetat ne catholici nomen dent sectæ Massonicæ aliisque eiusdem generis associationnibus », dans *Acta Aposotolicæ Sedis*, *op. cit.*, t. LXXIII, p. 240-241.

Freimaurerei[18], affirmait qu'il n'était pas possible à un catholique d'appartenir à la franc-maçonnerie, et ce pour plusieurs raisons qui tenaient essentiellement à deux motifs : 1. la franc-maçonnerie serait fondamentalement relativiste ; 2. sa pratique initiatique et symbolique serait concurrente de la pratique sacramentelle catholique.

Elle décrivait le relativisme maçonnique comme un adogmatisme pratique et théorique instauré et défendu au profit du rassemblement au sein de la franc-maçonnerie du plus grand nombre de ceux qui partagent une « tendance humanitaire et éthique ». Le consensus maçonnique serait ainsi établi sur la visée d'un idéal de promotion de l'homme qui, par principe, exclurait toute référence non empirique et toute ordination à une vérité objective. Il se traduirait concrètement par des compréhensions divergentes de la tolérance : l'« idée spécifique de la tolérance chez les francs-maçons » serait avant tout une tolérance inconditionnelle à l'égard des idées, précisément parce qu'il n'y aurait pas en franc-maçonnerie d'« idéologie commune normative » ; alors que la tolérance catholique ne concernerait que les personnes, non les idées. Le relativisme absolu des maçons, poursuit cette déclaration, « n'est pas compatible avec le concept catholique de la vérité, ni du point de vue de la théologie naturelle ni du point de vue de la théologie révélée ».

Pour être essentiellement doctrinaux, ces motifs ne font pas pour autant abstraction complète de la pratique rituelle et symbolique de la maçonnerie. En effet, tout en soulignant que l'intérêt de la maçonnerie pour les rites et les symboles est « un point de contact et une base de compréhension » avec l'Église catholique, dans laquelle « symboles et rites ont traditionnellement leur place », la déclaration, après examen des rituels des trois premiers grades maçonniques (apprenti, compagnon et maître), relève un risque de confusion formelle entre initiation sacramentelle chrétienne et initiation rituelle maçonnique, au point que l'on percevrait alors mal ce que les sacrements pourraient encore apporter, dès lors que l'illumination et le dépassement de la mort auraient été apportés par l'initiation maçonnique, et ce sans lien avec la grâce, mais dans une visée purement immanente, éthique et progressiste. La prégnance d'une pratique symbolique et rituelle étant plus forte et plus étendue que celle du simple enseignement doctrinal, ce risque était jugé considérable.

Le péché grave

Le 26 novembre 1983, à quelques jours de l'entrée en vigueur du nouveau *Code de droit canonique*, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi répondit à un *dubium* qui portait précisément sur le canon 1374[19]. La question posée était la suivante : « Il est demandé si le jugement de l'Église sur les associations maçonniques est changé étant

[18] Conférence des évêques d'Allemagne, « Erklärung der Deutschen Bischofskonferenz zur Frage der Mitgliedschaft von Katholiken in der Freimaurerei », dans *Pressedienst des Sekretariats der Deutschen Bischofskonferenz, Dokumentation*, t. 10/80, 1980, p. 1-20.

[19] Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la foi, « Declaratio de associationibus massonicis », dans *Communicationes*, vol. XV, 1983, p. 160.

donné que le nouveau *Code de droit canonique*, au contraire de l'ancien, ne fait pas mention expresse de ces associations ».

Interprétant l'intention du législateur, la Congrégation répond que :

1. le silence du nouveau *Code* sur les associations maçonniques tient au fait que ces dernières sont « évidemment incluses dans des catégories plus larges » (sans cependant préciser lesquelles) ;
2. « le jugement négatif de l'Église sur les associations maçonniques demeure inchangé, car leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église » ;
3. par conséquent, l'inscription dans ces associations demeure interdite aux catholiques ;
4. ceux qui pourtant s'inscriraient dans les associations maçonniques « tombent dans un péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion » ;
5. « il n'est pas dans les facultés des autorités ecclésiastiques locales de prononcer un jugement sur la nature des associations maçonniques qui impliquerait une dérogation au jugement susdit, dans la ligne de la déclaration de cette Sacrée Congrégation du 17 février 1981 ».

Un peu plus d'un an après, en février 1985, paraissait en première page de *L'Osservatore romano* un texte anonyme donnant un commentaire autorisé de cette déclaration[20]. Renvoyant surtout à deux textes de Léon XIII (*Humanum genus* et *Custodi di quella*), il entendait pallier le caractère allusif de la déclaration de novembre 1983 et répondre à quelques objections qui avaient été émises sur ce point, notamment par des catholiques. Il expliquait donc que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, faisant abstraction de l'histoire conflictuelle des rapports entre l'Église catholique et la franc-maçonnerie, avait entendu se placer sur un terrain purement doctrinal, « c'est-à-dire sur le plan de la foi et de ses exigences morales ».

Se situant explicitement dans la droite ligne de Léon XIII et reprenant implicitement les conclusions de la déclaration allemande de mai 1980, *L'Osservatore romano* considérait que :

1. le relativisme caractérise fondamentalement la franc-maçonnerie ;
2. il est renforcé par la pratique essentiellement symbolique et rituelle de cette dernière ;
3. il a pour conséquence d'entraîner le catholique franc-maçon à « vivre sa relation avec Dieu d'une façon double, c'est-à-dire en la partageant en deux modalités : une

[20] « Réflexions à un an de la déclaration de la S. Congrégation pour la Doctrine de la foi. Rien de conciliable entre la foi chrétienne et la Maçonnerie », dans *L'Osservatore romano. Édition hebdomadaire en langue française*, 19 mars 1985, p. 1 et 5.

humanitaire, qui serait supra-confessionnelle et une, personnelle et intérieure, qui serait chrétienne » ;

4. « le climat de secret comporte […] le risque pour les inscrits de devenir les instruments d'une stratégie qu'ils ignorent » ;
5. la distinction entre initié et profane n'est pas tenable au sein de la communion chrétienne ;
6. enfin, puisque ces principes sont communs à l'ensemble de la franc-maçonnerie, il n'y a pas lieu sur ces points de distinguer entre les obédiences « malgré la diversité qui peut subsister […] en particulier dans leur attitude déclarée envers l'Église ».

À s'en tenir à ce commentaire, il demeurerait donc interdit à tout catholique d'appartenir à n'importe quelle organisation maçonnique.

Des interprétations divergentes : entre dialogue et condamnation

Cependant, certains en jugèrent différemment.

Un risque

Monseigneur Jean-Charles Thomas, alors qu'il était encore évêque de Versailles (il le fut jusqu'en 2001 et est depuis émérite) et qu'il poursuivait un dialogue avec les francs-maçons de la Grande Loge de France, considéra que la déclaration de 1983 et son commentaire de 1985 étaient avant tout une mise en garde contre un risque, non inéluctable, de péché grave que courait le catholique en appartenant à la franc-maçonnerie[21].

Des contextes

Le canoniste Ronny E. Jenkins, aujourd'hui secrétaire général de la Conférence des évêques des États-Unis, publia en 1997, dans *The Jurist*, revue de la faculté de droit canonique de l'Université catholique d'Amérique (Washington), une minutieuse étude consacrée au statut canonique des francs-maçons catholiques au terme de laquelle il soulignait que, au moins en Amérique du Nord, l'interprétation stricte du *Code* jointe à la bonne foi du catholique qui rejoindrait une loge maçonnique non

[21] Voir Jean Paul Guetny, « Dialogue entre un évêque catholique et un responsable franc-maçon. Vers l'apurement du passif… », dans *L'Actualité des religions dans le monde*, n°106, 1992, p. 11 ; Jean-Bernard Ganne et Bertrand Le Goaëc, *Jardin caché. Regards sur des catholiques francs-maçons de la Grande Loge de France*, Paris, Chrétiens Médias, Grande Loge de France, CFRT, 1993 ; Jean-Charles Thomas, *Situation d'un catholique appartenant à une loge maçonnique*, janvier-avril 1994.

subversive ni n'entraînait de peines à l'encontre dudit catholique ni ne lui interdisait de communier[22].

Autoriser ou non

Autre exemple, plus récent, celui du père Jean-Claude Desbrosse, dont le faire-part de décès paru dans le *Figaro* du 9 décembre 1999 annonçait « le retour à l'Orient éternel ». En 1980, son évêque, monseigneur Le Bourgeois, après avoir pris conseil auprès du père Riquet, l'avait autorisé à entrer dans la Grande Loge nationale française, au motif que dans cette obédience « se retrouvent de nombreux chrétiens », car, ajoutait-il, « on ne peut pas être membre de n'importe quelle loge. Je n'aurais jamais autorisé un prêtre à devenir membre du Grand Orient de France ou d'une autre loge plus ou moins athée »[23]. En revanche, son successeur à l'évêché d'Autun, monseigneur Séguy, exprima son désaccord, « conformément à l'enseignement constant et actuel de l'Église catholique »[24].

L'ésotérisme

Plus récemment, monseigneur Rey, évêque de Fréjus-Toulon depuis 2002, prit lui aussi position. En décembre 2004, il avait accordé un entretien à la revue *La Nef* où, dès le titre – « On ne peut être catholique et franc-maçon » –, il affirmait l'incompatibilité de la double appartenance catholique et maçonnique[25]. En août 2007, avec *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, il reprit le texte de cet entretien, en le réécrivant quelque peu et en l'augmentant d'un tiers (essentiellement de citations ou de paraphrases de textes du magistère)[26]. Son propos était essentiellement d'expliquer et de commenter favorablement l'exclusion romaine de cette double appartenance, ce qu'il fit en sept chapitres, qui, pour la plupart, s'ouvraient par une question :

– « Comment définir la franc-maçonnerie ? » La franc-maçonnerie est une société initiatique, philanthropique et philosophique, dont les rites s'apparentent étroitement à ceux des mystères antiques. Elle est déiste dans le monde anglo-saxon et fut en France un creuset de la laïcité ;
– « Quelle est la position de l'Église catholique ? » Le Saint-Siège a toujours jugé les principes de la franc-maçonnerie inconciliables avec la foi catholique ;
– « Sur quoi porte cette hostilité de l'Église catholique envers la franc-maçonnerie ? » Sur la nature même de l'association maçonnique, c'est-à-dire sur son relativisme et sur son naturalisme ;

....

22 Ronny E. Jenkins, « The Evolution of the Church's Prohibition against Catholic Membership in Freemasonry », dans *The Jurist*, t. LVI, 1997, p. 735-755.

23 *La Croix*, 13 décembre 1999.

24 *Le Figaro*, 18-19 décembre 1999.

25 *La Nef*, n°155, 2004, p. 29-31.

26 Dominique Rey, *Peut-on être chrétien et franc-maçon ?*, Paris, Salvator, 2007. Voir Jérôme Rousse-Lacordaire, « De l'apologétique négative en matière d'ésotérisme. Trois jugements catholiques sur l'ésotérisme contemporain (2002-2007) », dans *Politica hermetica*, n° 23, 2009, p. 21-40, ici p. 35-38.

– « Sur quoi porte la condamnation de l'Église catholique ? » Sur l'ésotérisme ;
– « Quelles sont les conséquences théologiques de cette opposition ? » Là encore sont dénoncés principalement le relativisme et le naturalisme maçonniques ;
– « Influence de la franc-maçonnerie dans la société française. » La franc-maçonnerie propage son relativisme et peut faire jouer ses réseaux d'influence ;
– « Comment se situer par rapport à la franc-maçonnerie ? » Un dialogue lucide et des solutions pastorales sont à trouver dans le strict respect de la discipline magistérielle.

Ce texte était donc sans grande originalité et ne cherchait d'ailleurs pas à en avoir, puisqu'il s'agissait avant tout, pour son auteur, de rappeler la position du magistère romain en la matière. En fait, le plus souvent, monseigneur Rey paraphrasait ou résumait la déclaration de 1980 et celle de 1983, dont les traductions françaises étaient données en annexe. Toutefois, un chapitre, le quatrième – « Sur quoi porte la condamnation de l'Église catholique ? » –, introduisait un motif qui n'apparaissait dans aucun document du magistère relatif à la franc-maçonnerie : l'ésotérisme.

Le regard des autorités ecclésiastiques sur la franc-maçonnerie est donc loin d'être unanime :

– certains s'en tiennent à une interprétation littérale de la déclaration de 1983 ;
– d'autres la considèrent davantage dans l'esprit du législateur du nouveau *Code de droit canonique* et jugent qu'il revient au confesseur ou à l'évêque de juger, au cas par cas, de l'existence effective d'un péché grave et donc de la possibilité pour tel catholique d'appartenir à tel groupe maçonnique ;
– d'autres encore, suivant la perspective du père Riquet, distinguent entre une franc-maçonnerie qui suivrait le modèle anglais, croyant et apolitique, et une franc-maçonnerie qui suivrait le modèle latin et libéral, agnostique, voire athée, et politique.

L'on peut trouver aussi, parmi ceux-là mêmes qui adoptent une interprétation littérale de la déclaration de 1983, certains qui invitent cependant à une collaboration ponctuelle avec la franc-maçonnerie. Ainsi, en 1986, le dominicain Georges Cottier, alors consulteur du Conseil pontifical pour les non-Croyants, avant de devenir, de 1989 à 2005, théologien de la Maison pontificale et, en 2003, cardinal, donna notamment deux conférences à l'Université libre de Bruxelles, depuis éditées sous le titre *Regards sur la franc-maçonnerie*[27]. Dans une perspective de dialogue, il souhaitait faire droit à la diversité des courants maçonniques tout en cherchant ce qui fait qu'en deçà de cette diversité on peut parler, dans tous les cas, de franc-maçonnerie. Dès lors, il entend découvrir, par-delà les « positions subjectives de telle ou telle personnalité », « l'essence de la franc-maçonnerie » et adopte, pour ce faire, les positions de la

[27] Georges Cottier, *Regards sur la franc-maçonnerie*, Monaco, Éditions du Rocher, 2012.

déclaration allemande de 1980. Il y voit, à juste titre, les sources directes et indirectes tant de la déclaration de 1983 que des débats des rédacteurs du nouveau *Code de droit canonique*, pour conclure à l'impossibilité de la double appartenance, en raison, du côté catholique, d'une « incompatibilité objective » : l'appartenance d'un catholique à la franc-maçonnerie le ferait vivre selon « deux modalités […] sa relation à Dieu : la forme humanitaire-supraconfessionnelle et la forme intérieure-chrétienne, – ce qui revient à vouloir tenir ensemble deux formes de relation à Dieu, exprimées chacune en son langage symbolique. […] C'est la nature de l'acte de foi qui se trouve bouleversée », dès lors qu'ainsi l'adhésion aux vérités de la foi dans l'Église deviendrait simplement une appartenance à une institution parmi d'autres.

Toutefois, précise-t-il, cette incompatibilité objective ne doit pas faire obstacle à un dialogue qui peut se développer sur trois plans : un plan doctrinal de sincère recherche de la vérité ; un plan éthique humaniste, qui vise « un consensus pratique sur les valeurs qui doivent inspirer concrètement la vie des sociétés et les rapports entre les hommes » ; un plan de collaboration à la résolution des « grandes tâches qui s'imposent à l'humanité entière ». C'est dans cette perspective que le Conseil permanent de l'Épiscopat français signa le 15 novembre 1985, avec des « organisations et associations humanitaires », dont le Droit humain, la Grande Loge de France, la Grande Loge traditionnelle et symbolique, le Grand Orient de France et la Grande Loge féminine de France, un *Appel commun à la fraternité* entendant dénoncer « certaines manifestations d'intolérance dans la société française », et y répondre[28].

L'affaire Vesin

J'ai commencé par une « affaire » ; je termine par une autre. En effet, un événement encore relativement récent a réveillé les questions que pose au magistère catholique l'appartenance d'un catholique à la franc-maçonnerie. Il s'agit de l'« affaire Vesin »[29].

Un prêtre franc-maçon

Depuis 2001, Pascal Vesin, prêtre du diocèse d'Annecy depuis 1996 et curé de la paroisse Sainte-Anne d'Arly-Montjoie, à Megève, appartenait au Grand Orient de France, ceci sans avoir consulté, ni même averti, son évêque, monseigneur Yves Boivineau.

28 Georges COTTIER, « Appel commun à la fraternité », dans *La Documentation catholique*, t. LXXXII, 1985, p. 1145-1146.

29 Voir Diocèse d'Annecy, « Communiqué », 29 mai 2013, www.diocese-annecy.fr ; Chancellerie du diocèse d'Annecy, « Chrétien et franc-maçon : les raisons d'une incompatibilité », [s. d.], www.diocese-annecy.fr ; « Lettre ouverte du Conseil presbytéral à Mgr Boivineau », 24 juin 2013, www.diocese-annecy.fr ; « Megève. Curé franc-maçon : Pascal Vesin s'adresse à ses paroissiens », 7 juin 2013, www.lemessager.fr.

Au printemps 2010, il a été dénoncé par lettre anonyme à son évêque comme franc-maçon. Soucieux de préserver son intimité et jugeant dépassée l'incompatibilité affirmée par Rome entre la franc-maçonnerie et la foi catholique, il nia son appartenance maçonnique. En avril 2011, arriva une deuxième lettre anonyme réitérant la même accusation et y joignant la copie de l'annonce d'une tenue au premier grade de la loge Voltaire et Mozart, le 25 mars 2011, avec une conférence du « Père Pascal Vesin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Arly Monjoie *[sic]* à Mégève *[sic]*, F∴ et membre de la loge L'Avenir du Chablais GODF ». Sous la photographie du père Vesin, était précisé : « C'est en tant que franc-maçon qu'il s'exprimera. » Monseigneur Boivineau demanda alors au père Vesin de quitter la franc-maçonnerie, ce que celui-ci refusa. Tout en rappelant au père Vesin la sanction qu'il encourait, l'évêque entreprit avec l'accord de Rome un dialogue afin de le convaincre de revenir sur sa position.

Le 7 mars 2013, soit à moins d'une semaine de l'élection du pape François (13 mars), la Congrégation pour la Doctrine de la Foi demanda à l'évêque d'Annecy de démettre de ses fonctions le père Vesin. Monseigneur Boivineau obtint de Rome, par le biais de la nonciature, de convoquer auparavant son conseil presbytéral. Ce dernier mandata trois de ses membres pour qu'ils rencontrassent le père Vesin, lequel réitéra, au nom de la liberté de conscience, sa volonté de rester franc-maçon. En conséquence de quoi la sanction demandée par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi fut appliquée : le père Vesin fut démis de ses fonctions et suspendu, n'étant alors plus curé et ne pouvant ni recevoir ni célébrer les sacrements. Monseigneur Boivineau rappela cependant que cette peine n'était pas définitive, avait une valeur « médicinale »[30], et pouvait donc être levée dès lors que le père Vesin manifesterait « clairement sa décision de revenir vers l'Église »[31].

Le 3 juin 2013, le père Vesin écrivit au pape pour lui signaler que sa demande d'être reçu par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi (demande approuvée par les trois membres du conseil presbytéral) n'avait pas été transmise par son évêque, lui demander « d'être réintégré comme prêtre célébrant et recevant les sacrements, d'être reçu et entendu à Rome » et s'engager « à être déchargé d'un ministère paroissial, à cesser toute participation à un travail en Franc-Maçonnerie pendant une durée de deux ans. Ceci dans le but de travailler activement et respectueusement au dialogue

---

[30] Les peines médicinales sont ainsi appelées car elles visent à l'amendement du coupable. Pour être portée, il est nécessaire, lorsqu'il s'agit d'une peine *ferendae sententiae* (devant être infligée), qu'il y ait contumace (c'est-à-dire volonté manifeste de transgresser la loi) formelle : il doit y avoir persistance de le délit malgré les monitions (lesquelles sont des remèdes pénaux – *Code de droit canonique*, can. 1312, § 3, et 1339) et, ainsi, refus du repentir et de la réparation. Les peines médicinales ou censures sont l'excommunication, l'interdit et la suspense (can. 1312, § 1 et 1331-1333).

[31] Diocèse d'Annecy, « Communiqué », *op. cit*.

entre ces deux Institutions »[32]. Le père Vesin partit alors, le 14 juillet, à pied pour Rome, où il arriva le 22 août, dans l'espoir de rencontrer le pape François, qui ne le reçut pas. Il rencontra, en revanche, avec l'impression de n'être pas entendu, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, laquelle ne revint pas sur sa décision.

Cette « affaire Vesin » montre que, même si depuis une trentaine d'années le magistère romain ne s'est plus prononcé sur la franc-maçonnerie, cette question reste sensible et que le document de référence en la matière reste la *Declaratio de associationibus massonicis* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi du 26 novembre 1983.

Quarante ans après

En effet, le communiqué du 29 mai 2013 du diocèse d'Annecy annonçant la suspension du père Vesin commence ainsi :

> " Au motif de son appartenance active à une loge maçonnique, un prêtre est démis de ses fonctions par Mgr Yves Boivineau, évêque d'Annecy, sur la demande de Rome. En effet, malgré l'incompatibilité des principes sur le plan de la foi et de ses exigences morales, le père Pascal Vesin, curé de la paroisse Sainte-Anne d'Arly-Montjoie, à Megève en Haute-Savoie est adhérent d'une loge du Grand Orient de France depuis 2001".

On aura reconnu là, presque à la lettre, la déclaration de 1983 : « Le jugement négatif de l'Église sur les associations maçonniques demeure […] inchangé, parce que leurs principes ont toujours été considérés comme inconciliables avec la doctrine de l'Église, et l'inscription à celles-ci demeure toujours prohibée par l'Église ».

Plus précisément encore, la chancellerie du diocèse d'Annecy adjoignit au communiqué du diocèse une note explicative – *Chrétien et franc-maçon : les raisons d'une incompatibilité* –, qui reprenait la déclaration de 1983 en l'éclairant à la lumière et de sa source, la *Déclaration de la conférence épiscopale allemande* du 12 mai 1980, et de son commentaire autorisé dans *L'Osservatore romano* de février 1985. Cette note dénonçait ainsi « le relativisme […] au fondement même de la F.M » et précisait que « c'est le nœud même de l'incompatibilité, en raison des conséquences sur le contenu de la foi [impossibilité de toute connaissance objective de Dieu en tant qu'Être personnel], l'acte de foi lui-même [prétention à l'autoperfectionnement autonome], l'agir moral [incessante évolution des règles morales] et l'appartenance à l'Église Corps

[32] Cette lettre est disponible sur *blogs.lexpress.fr*, ainsi qu'une lettre du 18 juillet 2013 du grand maître du Grand Orient de France, José Gulino, au pape François déplorant la « décision d'excommunication [*sic*] » prise à l'encontre du père Vesin en raison de son appartenance au Grand Orient de France, relevant que « c'est la première fois depuis la création d[u] G.O.D.F. en 1728, qu'un de ses membres fait l'objet d'une telle mesure » (sans doute ignore-t-il que, de 1738 à 1983, l'excommunication du catholique qui appartiendrait à la franc-maçonnerie était *latae sententiae* – c'est-à-dire encourue par le fait même du délit – et non *ferendae sententiae*), rappelant qu'il ne s'agit pas d'un conflit entre l'Église et la franc-maçonnerie et invitant le pape au dialogue et avec le père Vesin et, éventuellement, avec lui-même.

du Christ [relativisation et subordination de l'appartenance confessionnelle] » ; et de citer, à l'appui de cette appréciation, comme la déclaration allemande de 1980, l'article « Relativismus » de l'*Internationales Freimaurerlexikon* d'Eugen Lennhoff et Oskar Posner. Finalement, la note concluait en évoquant, encore comme la déclaration de 1980, la prégnance des rites, et, comme le commentaire de 1985, le secret :

> " L'engagement au sein de la franc-maçonnerie transforme l'acte de foi du chrétien. Il ne peut être neutre : les rites initiatiques dans le secret des loges produisent inévitablement leurs effets sur les membres. La revendication de la « liberté absolue de conscience » est le produit de la « doctrine » relativiste qui s'impose progressivement, à l'insu même des intéressés. La franc-maçonnerie revendiquant pour ses membres une adhésion totale, il est évident que la « double appartenance » est impossible pour un chrétien qui « appartient au Christ » (Rom. 14, 8)".

Le scandale

Enfin, le 24 juin 2013, le conseil presbytéral du diocèse d'Annecy adressa une « lettre ouverte » à monseigneur Boivineau pour lui apporter son soutien. Les conseillers revenaient sur la question de la double appartenance, disant ne pas pouvoir « concevoir qu'un prêtre puisse vivre une appartenance parallèle et active à la franc-maçonnerie » en raison du « lien essentiel et invisible qui existe entre [l']identité [sacerdotale] et [la] mission », ainsi qu'en raison de l'obéissance promise à l'évêque et garante de l'unité. Ils ajoutaient que le « ministère de prêtre est public » : « Tout le monde doit savoir qui nous sommes, ce que nous pensons, comment nous agissons, avec qui et dans quels buts. Les frères et sœurs de nos communautés doivent cheminer avec nous dans la confiance et la clarté, dans la cohérence et la vérité de nos engagements ».

De fait, que Pascal Vesin ait été prêtre n'allait évidemment pas en sa faveur, dès lors que l'on se rappelle que le cardinal Seper, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans sa lettre du 18 juillet 1974 adressée au président de la Conférence épiscopale des États-Unis, le cardinal Krol, alors même qu'il affirmait que l'on « peut […] enseigner avec sûreté et appliquer l'opinion des auteurs disant que le canon 2335 [du *Code de droit canonique* de 1917] concerne seulement les catholiques qui font partie d'associations agissant contre l'Église », ajoutait : « Il est toujours interdit, et dans tous les cas, aux clercs, aux religieux et aux membres des instituts séculiers de faire partie d'une association maçonnique ».

Le motif en étant le scandale. C'est sans doute ce qui explique la sévérité de la peine appliquée au père Vesin, à savoir l'interdit, comme prévu au canon 1332 du *Code de droit canonique* de 1983.

Conspiration ?

On aura noté, tant dans le communiqué du diocèse d'Annecy que dans la lettre du conseil pastoral, l'insistance sur l'« appartenance active » du père Vesin à la franc-

maçonnerie ; c'est sans doute que le canon 1374, qui, dans le *Code de droit canonique* de 1983, remplace le canon 2335 du *Code* de 1917, précise : « Qui s'inscrit à une association qui conspire contre l'Église sera puni d'une juste peine ; mais celui qui y joue un rôle actif [*promovet*] ou qui la dirige sera puni d'interdit ».

Pour le canon 2335 du *Code* de 1917, c'était la conspiration *(machinatio)* contre l'Église (et les pouvoirs civils légitimes) qui justifiait l'excommunication des francs-maçons, ce qui permit au cardinal Seper d'en restreindre l'application aux seuls maçons qui complotent.

Une question se pose alors : bien que ni le communiqué du diocèse ni la note de la chancellerie ne parlent de conspiration contre l'Église et bien que ni le canon 1374 ni la déclaration de 1983 n'assimilent la franc-maçonnerie à une société conspiratrice, y aurait-il encore, contre la franc-maçonnerie, chez beaucoup de catholiques, y compris en situation d'autorité institutionnelle, une sorte de présomption quasiment irréfragable de conspiration ? C'est ce que paraît penser monseigneur Thomas dans *Les Questions que pose le cas de Pascal Vesin*, texte du 29 mai 2013 publié sur le site Internet de la Conférence catholique des baptisé-e-s francophones[33]. Il suggère alors « une mise à jour de la déclaration de 1983 au motif que les situations ont évolué depuis 30 ans et qu'on peut aujourd'hui s'appuyer sur une connaissance plus large des principes de la Franc-Maçonnerie au lieu de s'en tenir à la documentation très spécifique sur laquelle fut fondée la déclaration de 1983 [c'est-à-dire la déclaration allemande de 1980] ». Il invite ainsi à « une confrontation et [à] un dialogue respectueux entre l'Église romaine et les Obédiences maçonniques qui l'accepteraient », dans la ligne de celui qui, à la suite du concile de Vatican II, fut officiellement mis en place avec les religions non chrétiennes et avec les non-croyants.

Ce qui est principalement en jeu ici, c'est ce que la déclaration allemande de 1980 appelle « l'essence objective » de la franc-maçonnerie. En effet, l'ensemble des griefs avancés à l'encontre de la franc-maçonnerie pointe dans la direction d'une concurrence entre deux institutions qui partagent un certain patrimoine symbolique et rituel commun. La question qui se pose est finalement celle de savoir si l'initiation maçonnique est en concurrence avec l'initiation chrétienne ou si elle peut concourir à la fructification de la grâce reçue dans les sacrements, et s'il est possible au maçon chrétien de reconduire la symbolique et la ritualité maçonniques à leurs dimensions chrétiennes et évangéliques authentiquement vécues en loge.

Cependant, en 2015, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi publiait en volume sa déclaration de 1983, accompagnée notamment de la déclaration de 1980 de la Conférence épiscopale allemande et de l'article de 1985 de *L'Osservatore romano*[34], et

[33] www.baptises.fr.

[34] Congregazione per la Dottrina della fede, *Dichiarazione circa le associazioni massoniche (23 novembre 1983). Testo et commenti*, Cité du Vatican, Libreria editrice vaticana, 2015.

réaffirmait, sous la plume de Luis Francisco Ladaria[35], qui en était alors le secrétaire, et de Gerhard Ludwig Müller[36], qui en était alors le préfet (Luis F. Ladaria lui succéda à ce poste en 2017), l'incompatibilité entre la foi chrétienne et la franc-maçonnerie au motif que cette dernière affirmerait que l'homme peut se réaliser uniquement par ses propres forces, alors que la foi catholique affirme que l'homme n'est racheté que par Jésus-Christ – en conséquence de quoi l'appartenance d'un catholique à la franc-maçonnerie, quelle que soit cette dernière, est toujours prohibée et constitue objectivement un péché grave qui entraîne l'exclusion de la communion eucharistique.

De même, en mai 2017, à l'issue de leur 107e assemblée plénière, les évêques de Côte d'Ivoire rappelèrent à leurs fidèles cette incompatibilité et ses conséquences disciplinaires, qualifiant la franc-maçonnerie de « société secrète » et de « mouvement ésotérique » prônant le relativisme, réduisant le Christ à un simple « homme sage » et excluant le salut au profit d'une autoréalisation purement humaine[37]. Les évêques ivoiriens ont repris et développé ces appréciations dans une lettre pastorale du 25 mai 2018.

Force est donc de constater que l'accalmie fut de relativement courte durée, que l'accent est à nouveau mis sur la continuité de l'enseignement pontifical en la matière, et que les catholiques partisans d'une attitude nuancée à l'égard de la franc-maçonnerie, tenant compte de l'histoire et des contextes, sont aujourd'hui franchement minoritaires, d'autant que le pape François, même s'il n'a que peu parlé publiquement de la franc-maçonnerie et est souvent présenté par les catholiques intégristes comme un instrument plus ou moins consentant de la franc-maçonnerie a, en 2013 et 2015, désigné cette dernière comme un lobby par trop puissant et fortement imprégné d'anticléricalisme[38].

---

35 Luis Francisco Ladaria, « Prefazione », dans *Ibid.*, p. 5-6.

36 Gerhard Ludwig Müller, « Introduzione », dans *Ibid.*, p. 7-12.

37 URL : https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Eglise-dans-le-Monde/Le-message-eveques-ivoiriens-lincompatibilite-franc-maconnerie-foi-chretienne-2017-06-09-1200853733, consulté le 10 avril 2019.

38 « Voyage apostolique à Rio de Janeiro à l'occasion de la XXVIIIe Journée mondiale de la Jeunesse. Conférence de presse du Saint-Père durant le vol de retour. Dimanche 28 juillet 2013 », http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2013/july/documents/papa-francesco_20130728_gmg-conferenza-stampa.html, consulté le 10 avril 2019. « Visite pastorale du pape François à Turin. Rencontre avec les jeunes. Discours du Saint-Père. Piazza Vittorio. Dimanche 21 juin 2015 », http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150621_torino-giovani.html, consulté le 10 avril 2019.

De l'ancien au nouveau ? Facettes de l'antimaçonnisme français contemporain

☐ Olivier DARD

Les théories du complot auraient aujourd'hui largement pignon sur rue ou sur écran en France. À cet égard, les enseignements d'une enquête commandée à l'IFOP (Institut français d'Opinion publique) par la Fondation Jean-Jaurès associée à Conspiracy Watch, et conduite en décembre 2017, sont saisissants[1]. Il s'agissait pour le millier de personnes interrogées (auxquelles s'est ajouté un « sur-échantillon » de 252 personnes) d'indiquer si elles avaient, oui ou non, entendu parler des dix « grandes théories du complot » qui leur étaient proposées et ensuite de marquer leur accord, ou non, avec ces dernières ; car la réponse « ne se prononce pas » n'était pas prévue. Une onzième question, mettant en jeu le créationnisme (« Dieu a créé l'homme et la Terre il y a moins de 10 000 ans ») était aussi posée. Il ressort de cette enquête que 79 % des sondés croient à au moins une « théorie du complot ». La plus répandue concerne la nocivité supposée des vaccins qui serait cachée au public du fait de la collusion du ministère de la Santé avec l'industrie pharmaceutique ; juste derrière, on trouve la thèse de l'assassinat de Kennedy par la CIA. 61 % des sondés croient à deux et 47 % à trois de ces « théories ». La ventilation des réponses dessinerait, à lire l'animateur du site Conspiracy Watch, Rudy Reichstadt, une opinion divisée en trois groupes. Les « non-complotistes » représenteraient un cinquième de l'échantillon (21 %) contre un quart (25 %) pour les « complotistes endurcis » (croyant à cinq « théories du complot » et plus) tandis que ce qu'il appelle le « ventre mou » représenterait 54 % de l'ensemble. Au sein de la société française, les jeunes (moins de 35 ans) seraient beaucoup plus perméables au complotisme que les aînés. Rapportées aux opinions politiques des sondés exprimées à l'occasion du premier tour de l'élection présidentielle, il apparaît

[1] IFOP pour la Fondation Jean-Jaurès et Conspiracy Watch, *Enquête sur le complotisme*, décembre 2017.

que les électorats les plus touchés par le « complotisme endurci » sont ceux de Marine Le Pen et de Jean-Luc Mélenchon.

Les dix « théories du complot » proposées dans l'enquête sont très différentes les unes des autres, témoignant pour certaines d'entre elles d'une actualité brûlante (vaccins, création délibérée du SIDA dans des laboratoires et test de ce dernier sur les populations africaines, etc.) mais renvoyant pour d'autres à un héritage beaucoup plus ancien, qu'il s'agisse de l'action supposée des sociétés secrètes dans le déroulement de l'histoire ou de l'existence d'un projet de « 'Nouvel Ordre Mondial' visant à mettre en place une oligarchie planétaire ». Ces dernières sont sans doute moins visibles en termes de « notoriété » que les précédentes (27 % ont entendu parler du rôle des sociétés secrètes et 26 % du Nouvel Ordre Mondial) mais elles sont en même temps fort instructives pour qui cherche à prendre la mesure de l'épaisseur du temps et des modes de transmission de ces interprétations vieilles pour certaines de plus de deux siècles – si l'on songe au rôle prêté par l'abbé de Barruel à l'action de la franc-maçonnerie dans le déclenchement de la Révolution française dans ses célèbres *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* publiés entre 1797 et 1799. Cette conviction du rôle des sociétés secrètes réunit 28 % des personnes interrogées avec cependant 4 % seulement de « tout à fait d'accord » contre 24 % qui le sont « plutôt ».

En termes d'appartenance politique, si le Front national arrive en tête (35 %) et la France insoumise en seconde position (32 %), il faut souligner que le total droite hors Front national s'élève à 31 % contre un total gauche à 30 %. Les différences sont donc à relativiser et sont surtout moindres que celles qui s'observent à propos de « l'existe[nce] d'un projet secret appelé 'Le Nouvel Ordre Mondial' et consistant à mettre en place une dictature oligarchique planétaire » dont 24 % de l'ensemble des sondés sont convaincus, avec un chiffre qui s'élève à 39 % pour la France insoumise et à 36 % pour le Front national, devenu depuis juin 2018 Rassemblement national.

Le contenu des réponses est instructif mais son examen doit être complété par une autre donnée factuelle : la généralisation d'Internet. En 2000, les internautes représentaient 14,4 % de la population française. Ils étaient 50,3 % quatre ans plus tard et 86,6 % en 2017. On ajoutera surtout qu'en 2016, si 70 % des 16-74 ans utilisent Internet quotidiennement, ce chiffre s'élève à 90 % chez les 16-24 ans. Or, c'est par Internet que se diffusent prioritairement les thèses conspirationnistes.

Ces éléments de contexte sont essentiels si on veut tenter de saisir la part que revêt l'antimaçonnisme dans le conspirationnisme ambiant et la nouveauté qu'il pourrait présenter ; en particulier par rapport à un antimaçonnisme des XIXe et XXe siècles déjà bien étudié[2] et qui se présente comme un discours visant à dénoncer la menace que représenterait la franc-maçonnerie pour les nations et les sociétés, nations et sociétés qu'elle entendrait assujettir pour leur imposer sa vision du monde et marquer ainsi

2 Jacques Lemaire, *L'antimaçonnisme, aspects généraux, (1738-1998)*, Paris, Éditions maçonniques de France, 1999.

de son empreinte l'avènement d'un « Nouvel Ordre Mondial ». Largement étudié, ce thème du « complot mondial »[3] précède bien entendu Internet et le XXIe siècle puisque le XXe siècle a lui-même été riche de théories en la matière. L'antimaçonnisme a été sur ce point sollicité pour faire de la franc-maçonnerie l'agent principal du supposé complot, ou pour l'associer à d'autres catégories honnies de longue date (les juifs dans le cadre du « judéomaçonnisme »[4]) ou, sur un mode plus récent, les technocrates comme l'ont montré depuis les années 1940 les dénonciations de la synarchie et ses supposées réincarnations dans le groupe de Bilderberg ou la Trilatérale[5]. En France, le polémiste d'extrême droite Henry Coston y a consacré de nombreux ouvrages ou brochures et a ouvert largement les colonnes de sa revue *Lectures françaises* à ce type de thématique[6].

La question qui se pose aujourd'hui est de considérer que si ce type de discours n'a pas disparu, il n'est plus seul et est sans doute minoritaire dans un discours antimaçonnique qui s'est reconfiguré. Le maçon comme la maçonnerie restent dans la ligne de mire du discours conspirationniste, mais force est de constater que la référence qui y est faite a évolué. Un jeune historien, Julien Montassier qui, après un premier travail sur Léon de Poncins a mené une recherche sur l'antimaçonnisme dans la culture rap en France, a souligné que le franc-maçon peut aujourd'hui prendre différents visages :

> “Le franc-maçon est aussi Illuminati, reptilien, sataniste, il gouverne le monde, contrôle les esprits via « Big Pharma » ou les « chemtrails »[7], décime l'Afrique avec le SIDA et Ebola, fomente des attentats, persécute les Catholiques, persécute les Musulmans […] Le franc-maçon est la source de tous les maux et le coupable de tous les crimes, sans n'avoir pourtant à rendre des comptes à quiconque”[8].

Toujours selon ce travail, « la franc-maçonnerie est devenue un terme assez vague, presque générique, servant à désigner les 'puissants', 'ceux qui gouvernent' […] ». Le constat proposé est intéressant car il invite à reconsidérer aussi bien la figure du maçon désigné comme ennemi que le contenu même des discours qui attaquent la

[3] Pierre-André TAGUIEFF, *L'imaginaire du complot mondial, Aspects d'un mythe moderne*, Paris, Mille et une Nuits, 2007.

[4] Emmanuel KREIS, *Quis ut Deus ? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la IIIe République*, Paris, Les Belles Lettres, 2017 et du même auteur, dans ce volume, « La propagande antijudéo-maçonnique dans la France contemporaine (1990-2018) ».

[5] Olivier DARD, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Perrin, Tempus, 2e éd., 2012 [1998].

[6] Olivier DARD, « Permanences et mutations de l'antisémitisme costonien », dans *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France*, n° 49-2, 2e semestre 2016, p. 115-127.

[7] On rappellera que cette théorie conspirationniste prétend que certaines trainées blanches générées par les avions en vol sont composées de produits chimiques délibérément répandus en haute altitude par les gouvernements pour des raisons inavouables au grand public.

[8] Julien MONTASSIER, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, mémoire de Master 2, Sorbonne Université, 2018, p. 10.

franc-maçonnerie. Tandis qu'un antimaçonnisme catholique ou politique s'efforçait d'apporter des preuves et de construire une causalité qui n'était le plus souvent que la juxtaposition de corrélations, cette recherche au moins apparente de scientificité n'a plus guère de raison d'être dans une telle configuration qui, loin de vouloir faire venir le maçon ou la maçonnerie de l'invisible au visible, s'accommode au contraire fort bien de son invisibilité et même la renforce en en faisant un acteur générique dénué, si l'on peut dire, de toute incarnation.

Il est donc loisible de considérer que cohabitent aujourd'hui, sans nécessairement se fondre, deux types de discours antimaçonniques, ceux qui dénoncent dans la maçonnerie son ou ses secrets pour les mettre au jour et la combattre ; et d'autres dont il ressort, à la lecture, que le secret n'a nul besoin d'être divulgué pour être dénoncé. Le maçon ou la maçonnerie sont ici à comprendre comme des figures intériorisées qui peuvent être sollicitées et utilisées au service de théories complotistes les plus diverses, y compris pour dénoncer les méfaits des sociétés secrètes préparant le « Nouvel Ordre Mondial ».

Dénoncer les secrets et la nocivité de la franc-maçonnerie

Révéler des informations sur les secrets de la franc-maçonnerie et suggérer par là la force de son influence, d'autant plus redoutable qu'elle est occulte, n'est pas l'apanage des professionnels de l'antimaçonnisme. Un vocabulaire renvoyant à la franc-maçonnerie peut même être mobilisé sans qu'il soit question de cette dernière quand le *Figaro Magazine* met en évidence à la Une « LES INITIÉS » pour traiter des conseillers ou lobbyistes « infiltrés au cœur du pouvoir » sous François Hollande[9]. On rappellera qu'en France les principaux magazines (*Le Point*, *L'Express*) consacrent régulièrement leurs « Unes » à la franc-maçonnerie en reprenant et en décalquant des titres pour insister sur le poids des francs-maçons dans les entourages présidentiels (« Les francs-maçons de Sarkozy », « HOLLANDE ET SES FRANCS-MAÇONS. Comment les loges marquent des points »[10]) insister sur leur puissance dans certains lieux (« Les bastions FRANCS-MAÇONS »), sur leur volonté de pénétrer les arcanes du pouvoir ou d'y revenir s'ils en ont été évincés (« Présidentielle : LES FRANCS-MAÇONS en campagne »[11], « Élysée 2012 : Francs-maçons : comment ils manipulent les candidats »,

9 *Le Figaro Magazine*, 17-18 mai 2013. Le dossier (p. 37-50) a été réalisé par Vincent NOUZILLE. Il y est question des conseillers en affaires, en communication, etc.

10 Le magazine souligne qu'« il y avait longtemps qu'un gouvernement [celui du socialiste Jean-Marc Ayrault] n'avait pas compté autant d'initiés » et la journaliste Sophie Coignard, responsable de l'enquête, met dès sa première phrase les choses au point : « Trois ministres régaliens sur quatre ; c'est un ratio digne des meilleures heures de la IIIe République, un pourcentage jamais atteint depuis des décennies, peut-être plus d'un siècle ». Le magazine évoque à propos du candidat François Hollande « un flirt poussé avec le Grand Orient de France » et détaille le nombre de ministres ayant été ou étant encore affiliés à la franc-maçonnerie (*Le Point,* n° 2103, 3 janvier 2013, p. 44-46).

11 *Le Nouvel Observateur*, 18-24 août 2011. Il y est question aussi bien du sarkozyste Claude Guéant que de « la gauche et [d]es frères trois-points », ce qui va de la primaire socialiste à la candidature de Jean-Luc Mélenchon (« La faucille et le compas »).

« FRANCS-MAÇONS : Les infiltrés », « FRANCS-MAÇONS : Le grand retour »). Et ce sans oublier la place de la franc-maçonnerie au cœur du pouvoir : « Un franc-maçon nommé Valls ». La presse franc-maçonne n'est évidemment pas sans réagir et *Franc-maçonnerie magazine* a pu faire sa Une à l'automne 2012 sur « Juifs et francs-maçons. Un destin partagé. Le mythe du complot »[12].

La présence de la franc-maçonnerie dans les différents gouvernements ou dans les collectivités locales est donc une chose sue et connue d'un large lectorat. Il reste à qualifier cette présence. Deux mots ressortent de la lecture de cette prose des magazines : « l'influence » attribuée à la franc-maçonnerie et que résume ainsi *Le Nouvel Observateur* : « Si les maçons ne font pas une élection, il est prudent de ne pas négliger leur influence… »[13]. Le même dossier, comme beaucoup d'autres, insiste sur l'importance des « réseaux » qui serait une des grandes forces de la franc-maçonnerie, étant précisé que si le Grand Orient est une obédience emblématique dont les liens avec le Parti socialiste sont bien connus, d'autres, à commencer par la Grande Loge nationale française, ont des contacts nourris avec des représentants des droites parlementaires.

La dénonciation de l'influence et des réseaux de la franc-maçonnerie débouche sur un antimaçonnisme religieusement et politiquement assumé comme celui qu'a pu proférer Le Printemps français, issu de la « Manif pour Tous » et lancé le 21 mars 2013, lorsque le 24 mai suivant il a appelé à manifester devant le siège du Grand Orient, rue Cadet, dans un appel fort instructif :

> “Il apparaît plus que jamais nécessaire de dénoncer en amont de la loi Taubirator ceux qui en sont les promoteurs : le millionnaire Pierre Bergé, le lobby inter LGBT et surtout le Grand Orient de France. Valls, Guéant, Rebsamen, Hortefeux, Taubira, Cahuzac, la proportion de francs-maçons au sein du gouvernement actuel et des précédents porte atteinte au principe de laïcité et instaure un nouveau communautarisme. Le Printemps Français dénonce la collusion du pouvoir avec les réseaux du Grand Orient et appelle à manifester vendredi avec le CARP (Collectif des Avocats contre la Répression Policière et Idéologique). Non au communautarisme ! Oui à une vraie laïcité ! Oui à la séparation du Grand Orient de France et de l'État !”

Ce document reprend à son compte des constats qui ont pu être faits par d'autres, à savoir la place occupée par les francs-maçons dans le gouvernement Ayrault. Mais il ne s'agit pas seulement ici de dénoncer une présence quantitativement inacceptable ou de rester dans le vague quant à l'influence supposée des réseaux de la franc-maçonnerie dans la promotion du mariage homosexuel. Implicitement, le Grand Orient est accusé

....

[12] *Franc-maçonnerie magazine*, n° 18, septembre-octobre 2012. Ce dossier, coordonné par Jean-Moïse Braitberg, comporte un long article de ce dernier (p. 13-17) et un entretien avec Pierre-André Taguieff (p. 18-21).

[13] *Le Nouvel Observateur*, 18-24 août 2011, p. 24.

de vouloir saper les bases mêmes d'une société française fondée sur la famille, même si les auteurs de l'appel n'attaquent explicitement pas leur adversaire maçon sur cette base. Usant d'un biais argumentatif, ses rédacteurs retournent contre le Grand Orient des accusations de « communautarisme » et se transforment eux-mêmes en tenants de la « laïcité » ; une laïcité qui a pourtant été au cœur de plus d'un siècle d'engagement du Grand Orient dans le débat public, si on songe à la vigueur de son combat contre les « cléricaux » à l'occasion de la loi de 1905 instaurant la séparation de l'Église et de l'État. Le discours du Printemps français sur le Grand Orient est également intéressant à prendre en compte si on le rattache au souci de ses promoteurs de jouer sciemment sur des décalages référentiels comme de détourner des argumentaires ou des slogans pour se les réapproprier. Le combat du Printemps français s'inscrirait ainsi dans une perspective comparable à ceux des « printemps arabes » ou encore de l'héritage polonais de Solidarnosc ou de la « révolution de velours » tchécoslovaque de 1989 dont ses dirigeants se réclament. Enfin le mouvement n'hésite pas à faire sien un slogan bien connu du Front de gauche : « On ne lâche rien », qui devient sur le compte Twitter officiel du mouvement « nelachonsrien ».

Ancré dans l'actualité, l'antimaçonnisme peut s'appuyer sur un héritage imposant depuis les écrits d'Augustin de Barruel jusqu'à ceux de Léon de Poncins. Cet héritage n'a pas disparu et sa portée se mesure à travers l'importance des rééditions de textes que l'on peut considérer comme des classiques de l'antimaçonnisme. Des maisons comme les éditions Saint-Rémi ou les éditions Kontre-Kulture d'Alain Soral proposent nombre de ces titres dans leurs catalogues[14]. Certaines des thèses majeures de cet antimaçonnisme sont aussi reprises par les éditeurs de cette prose bien connue des spécialistes et la consultation du site Égalité et Réconciliation montre que la question maçonnique y est abondamment traitée.

Un élément sans doute encore plus instructif doit être souligné, à savoir le souci de « youtubeurs » de s'adresser aux collégiens et aux lycéens. « Le Débrancheur », proche d'Égalité et Réconciliation et relayé par le Cercle des Volontaires, propose ainsi dans sa série « Restez débranchés ! » de « relever les contradictions du système scolaire et de ce qu'on nous y apprend » à l'aide des QQF, les « questions qui fâchent » et que les élèves sont invités à poser à leur professeur. Avant d'évoquer le cas de la franc-maçonnerie, mentionnons celle qui concerne le second conflit mondial : « Qui a financé Hitler pour pouvoir faire la guerre ? » La réponse peut stupéfier puisqu'il s'agirait de Rothschild et de Rockfeller[15]. Mais pour aberrante qu'elle soit, elle a une origine : les élucubrations de l'Américain Eustace Mullins et du Canadien William Guy Carr[16].

[14] Sur ces deux maisons d'édition, voir la contribution d'Emmanuel Kreis dans ce volume.

[15] WAT ARI, « Restez débranchés ! Épisode 1 – La Seconde Guerre mondiale », 5 minutes 55, 1er octobre 2013.

[16] Voir en particulier le chapitre VII « La connexion hitlérienne » de l'ouvrage d'Eustace Mullins publié en 1952, *Les secrets de la Réserve fédérale* et dédicacé notamment à Ezra Pound. Mais Mullins insiste sur le rôle de la banque Schroder en brodant autour de l'idée suivante : « Le fait auquel on ne peut échapper était que si Hitler ne devenait pas chancelier d'Allemagne, il y avait peu de chances que la Deuxième Guerre mondiale – guerre qui doublerait leurs profits – devînt réalité » (Eustace MULLINS, *Les secrets de la Réserve fédérale*, préface de Michel DRAC, Paris, Éditions Scribedit, 2010, p. 151).

Dans une autre vidéo, le « Débrancheur » se propose de traiter de la Révolution française, à savoir le rôle de la franc-maçonnerie dans cette dernière[17]. Vêtu d'un t-shirt où on peut lire « Le théorème Fabius-Gayssot. 6-3=6 », le youtubeur, très docte, commence par justifier son objet : « Comment peut-on parler de la Révolution française sans évoquer le rôle de la franc-maçonnerie et de ses idéaux ». Et de présenter ainsi cette dernière :

> “Vous savez, cette franc-maçonnerie fonctionnant sur le culte du secret, souvent présente dans les hautes sphères du pouvoir, mais qui prétend ne jamais s'occuper de politique. Remarque, ça expliquerait l'incompétence actuelle de nos représentants […] Un franc-maçon aime les postes influents mais pas par amour de la politique”.

Suit une série d'exemples mettant en scène les francs-maçons avant et pendant la Révolution, ce qui permet au « Débrancheur » de préciser sa définition de la devise « Liberté, égalité, fraternité » pour assimiler liberté à libéralisme et fraternité à franc-maçonnerie.

La dénonciation des Lumières est aussi très présente dans la vidéo, tout comme celle du jansénisme considéré comme le précurseur de la « religion maçonnique […] qui n'est rien d'autre que la laïcité ». Une laïcité jugée détestable en regard d'une Église largement décriée par les révolutionnaires et leurs héritiers et dont le youtubeur souligne que ses prêtres « furent pourchassés, emprisonnés, dépouillés, car ils refusaient d'administrer et s'opposaient à la franc-maçonnerie ». Après avoir insisté sur le rôle social et éducatif de l'Église, il souligne que « l'école a été naturellement récupérée par la franc-maçonnerie, jusqu'à un certain Jules Ferry, franc-maçon, et, détail qui semble avoir échappé à nos manuels scolaires, raciste ». Le « Débrancheur » en arrive à la « QQF » (question qui fâche) à poser à l'enseignant : « Quel est le lien entre la Révolution française et la franc-maçonnerie ? ». La suite de l'enregistrement voit le youtubeur jouant le rôle de l'enseignant balayer la question posée avant que la vidéo ne s'achève sur le déroulé d'une liste de francs-maçons membres du FN (deux noms dont celui de Gilbert Collard), de l'Union pour un Mouvement populaire et du Parti socialiste. La dernière image est la citation bien connue de Disraéli sur les apparences du pouvoir et ses coulisses.

De la grande presse au « Débrancheur » en passant par le Printemps français, force est de constater que l'intérêt pour la franc-maçonnerie reste réel et que nombre d'éléments des présentations de la franc-maçonnerie ou des discours antimaçonniques ont un air de déjà vu. On constate à l'évidence une mutation des vecteurs et des supports de cet antimaçonnisme à travers le développement d'Internet et de youtubeurs auquel pourrait être ajoutée la volonté d'adapter à la dénonciation de la franc-maçonnerie

17 WAT ARI, « Restez débranchés ! Épisode 3 – La Révolution française », 8 minutes 33, 18 décembre 2013.

des procédés qui ont fait leurs preuves chez les lanceurs d'alerte dans des dossiers comme Wikileaks ou les « Panama papers ». On peut gager que telle était l'intention des animateurs du site « Stop mensonges » lorsqu'ils ont lancé en avril 2016 l'affaire des « franc-maçonnerie papers » qui permettait de divulguer 6000 documents secrets émanant de la GLF. Présentée comme « la plus grande fuite de l'histoire », cette opération a trouvé peu de relais dans la grande presse et dans le débat public. La raison majeure en est le caractère jugé souvent « anecdotique » des documents proposés quand ceux-ci n'étaient pas tout simplement déjà connus. Mais une autre affaire est survenue en novembre 2016 et a mis en jeu cette fois-ci le Grand Orient. Sur le fond, elle n'a guère eu davantage d'impact que la précédente du fait de l'intérêt limité des documents proposés aux internautes. Elle n'en pose pas moins la question essentielle du piratage des sites et de l'arme qu'il représente pour mettre à bas les secrets de la franc-maçonnerie.

Usages contemporains de l'antimaçonnisme

Si l'antimaçonnisme actuel présente des éléments de continuité avec ses devanciers, il s'inscrit aussi dans des registres qui pour une part mêlent l'ancien et le nouveau ou, dans d'autres domaines, sont marqués du sceau d'une réelle nouveauté.

La mort de l'humoriste Coluche il y a plus de trente ans et le traitement qui lui est aujourd'hui réservé sont instructifs pour saisir comment la franc-maçonnerie peut se retrouver, comme par le passé (songeons aux « morts suspectes » des années trente d'Albert Stavisky, du conseiller Prince ou de Dimitri Navachine), associée à un prétendu assassinat réputé politique mais aussi comment cette mort est aujourd'hui réinvestie par une génération qui n'était pas née à l'époque de Coluche.

Les faits originels sont connus. Le 19 juin 1986, Coluche meurt au volant de sa moto dans l'arrière-pays cannois. On conclut très vite à un accident de la circulation causé par la vitesse excessive du motard pourtant chevronné : Coluche, roulant trop vite, a ainsi percuté un camion à la sortie d'un virage. Ce scénario a été remis en cause par deux journalistes, Antoine Casubolo[18] et Jean Depussé. Ils ont mené une « contre-enquête » dont ils ont tiré un ouvrage publié en 2006, *L'accident*[19]. Démontant la thèse dite de « l'accident », ils ont souligné que Coluche roulait à soixante kilomètres à l'heure, dans une ligne droite. Quant au camion, selon des témoins amis de Coluche, il arrivait en sens inverse, lentement, et aurait soudainement viré à gauche et percuté la moto de l'humoriste. L'accident n'en serait donc peut-être pas un… Antoine Casubolo et Jean Depussé posent donc crûment la question : Coluche n'aurait-il pas été assassiné ?

[18] Ce dernier avait publié en 1994 chez Olivier Orban un ouvrage intitulé *L'affaire OM/Valenciennes. Histoire d'une corruption présumée* (il s'agissait d'une affaire de match truqué mettant en cause en 1993 l'Olympique de Marseille dirigé alors par l'homme d'affaires Bernard Tapie également ancien ministre de François Mitterrand).

[19] L'ouvrage est paru chez l'éditeur Privé.

L'humoriste aurait été gênant car il préparait, dit-on, un spectacle particulièrement virulent contre les pouvoirs en place à l'heure de la première cohabitation entre le président François Mitterrand et Jacques Chirac, chef des droites parlementaires qui ont remporté les élections de mars 1986. Surtout, Coluche renouerait avec un projet antérieur finalement avorté : après avoir annoncé le 30 novembre 1980 sa candidature à l'élection présidentielle de 1981 et opéré une percée dans les sondages, l'humoriste y avait officiellement mis fin le 16 mars 1981.

Pour les journalistes une question est cruciale : pourquoi les deux témoins de l'accident n'ont-ils pas été entendus par la Justice ? La réponse des auteurs est claire : c'est parce que le juge d'instruction, Jean-Pierre Renard, était franc-maçon. Complice du gouvernement, il aurait sciemment étouffé l'affaire. Si on ajoute que ce même magistrat a été mêlé par la suite (en 2004) à un scandale mettant en jeu la Grande Loge nationale de France dont il était membre tout comme le maire de Cannes d'alors, Michel Mouillot, les choses seraient donc limpides. Dans une lecture antimaçonnique du dossier, la franc-maçonnerie n'aurait pas hésité pour le cas de Coluche, comme pour de nombreuses « morts mystérieuses » des années 1930, à couvrir un assassinat.

La thèse de l'assassinat, disons-le nettement, n'a jamais été prouvée. Elle n'en a pas moins une postérité. Sur Internet, des vidéos la reprennent à leur compte comme celle de Mattheo Maurin en 2014 qui met en cause « le lobby sioniste et NAZI Franc-maçon »[20]. Par ailleurs, de nombreux rappeurs multiplient les références à la mort « suspecte » de Coluche pour souligner qu'il a été « tué », « fumé ». D'autres s'inquiètent, à l'instar de Sofiane : s'il agit pour mobiliser, « ils voudront [l]e caner comme Coluche ». Lequel serait donc décédé, victime d'un complot d'État. C'est sans doute Zirko qui se montre le plus disposé à l'amalgame : « Plus le mensonge est gros, plus les moutons veulent y croire / 11 septembre, Coluche, Merah, je gobe pas une seule de vos histoires ». Mais à regarder de près les paroles de tous ces morceaux, Coluche ne serait pas seul et une autre figure marquante des années 1980, le chanteur Daniel Balavoine, qui avait par ailleurs soutenu Coluche au début de sa campagne présidentielle, lui est souvent associé. La mort de l'interprète de « L'Aziza », survenue au Mali sur le Dakar dans le crash d'un hélicoptère le 14 janvier 1986, serait tout aussi suspecte car l'artiste, engagé notamment dans des causes humanitaires, était réputé être lui aussi dérangeant. Un autre rappeur, Kery James, proclame ainsi dans « Mohammad Alix » : « Comme Coluche ou Balavoine / En hélicoptère ou en bécane / J'irai jusqu'au KO / Je suis prêt à rester sur le carreau »[21].

Si les rappeurs ne mettent pas directement en cause la franc-maçonnerie dans la mort de Coluche ou de Balavoine, l'étude de leur production atteste la présence d'un

[20] Mattheo Maurin, « Coluche Balavoine assassinats du lobby sioniste et NAZI franc-maçon », 7 minutes 36, 12 juillet 2017, sur Dailymotion.

[21] Toutes ces citations sont reprises de Julien Montassier, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, *op. cit.*, p. 39.

fort antimaçonnisme chez une partie d'entre eux. Il ne s'inscrit pas forcément dans un registre bien identifié de l'antimaçonnisme politique et religieux connu, mais on en trouve nombre de traces. En particulier, lorsqu'il s'agit d'insulter la France en l'associant à la Révolution et à la République comme le proclame le rappeur Veust sur le morceau « *Secte Aboulaye* d'Infinit' », tiré de l'album NSMLM (Nique Sa Mère le Maire) : « Si j'veux niquer la France ? Nan zin, sans façon / Elle a ses règles et pisse du sang de franc-maçon »[22]. On citera encore une des figures majeures de la scène rap française comme Kaaris qui a défrayé la chronique des faits divers à Roissy au cours de l'été 2018 dans sa bagarre avec Booba et qui proclame dans son morceau « Mentalité cailleras » : « J'les nique eux et les francs-maçons »[23].

Les références à la franc-maçonnerie dans le rap français sont nombreuses et Julien Montassier a tenté de les quantifier à partir du site web Genius (www.genius.com) qui répertorie les textes de rap. Il a trouvé, entre 1997 et mars 2018, 201 références autour des mots-clés suivants : franc-maçonnerie, franc-maçon, maçonnique, 33e degré et Illuminati. 49 des morceaux contenant une référence à la franc-maçonnerie ou aux Illuminati cumulent plus d'un million de vues rien que sur YouTube en mars 2018 et 12 ont dépassé les 10 millions de vues[24]. Les usages proposés du vocable « franc-maçon » sont variés. Il s'agit d'évoquer l'influence de la franc-maçonnerie à l'heure d'Emmanuel Macron, « le roi des francs-maçons », en ironisant sur le « p'tit barbecue avec Macron » qu'aurait organisé l'auteur du morceau, Leo Roi, qui aurait « invité tous nos amis les francs-maçons »[25]. D'autres textes voient leurs auteurs se défendre de toute appartenance à la franc-maçonnerie ou aux Illuminati quand d'autres au contraire s'en revendiquent.

Évoquer la franc-maçonnerie ou les Illuminati ne signifie donc pas nécessairement dénoncer un complot. La thématique conspirationniste n'en est pas moins présente dans près d'un cinquième des textes considérés. On y retrouve des éléments déjà évoqués, comme la référence à Hitler et aux Rothschild : « Quand on parle de complot, on nous dit qu'on s'fait nos films / Derrière Hitler et la Révolution il y avait les Rothschild / République ou dictature maçonnique ? » proclame Zirko du SKS Crew[26]. Les médias et la télévision sont particulièrement visés, comme le rappe Demi Portion : « Même la TV est faussée de toutes façons / Tout est géré par ces pyramides et ces francs-maçons »[27]. Mais il ne faut pas négliger les accusations que profèrent certains rappeurs contre d'autres qu'ils accusent d'être inféodés à la franc-

[22] Cité dans *Ibid.*, p. 35.
[23] Kaaris, « Mentalité cailleras », 30 mars 2015.
[24] Julien Montassier, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, *op. cit.*, p. 115.
[25] Leo Roi, « Macron Président », sur YouTube, 1er septembre 2017.
[26] Zirko, « 1789 », 2014.
[27] Demi Portion Officiel, « DEMI PORTION – ÇA SERT À QUOI (clip) », 2011, sur Dailymotion.

maçonnerie, à l'instar de Killuminaty SMG[28] qui, sur sa chaîne YouTube créée en 2016, accuse nombre de rappeurs à la mode de s'être vendus au diable pour l'argent que leur fourniraient les francs-maçons et les Illuminati. Killuminaty ne se contente pas d'attaquer ses adversaires rappeurs. Il recycle les théories du « Débrancheur » et s'en prend vivement à Emmanuel Macron qu'il présente comme un instrument aux mains de la franc-maçonnerie dans deux vidéos postées pour la première le 10 mai 2017 (E. MACRON PRÉSIDENT Illuminati Celebration ?) et la seconde le 16 juin suivant (« MACRON POSSÈDE ? »).

Symbole d'une « République talmudique » honnie par Zirko, déjà cité, la franc-maçonnerie a pu être accusée par le rappeur Mysa d'être à l'origine d'une volonté de destruction de l'islam. Dès son second album datant de 2007[29], le rappeur fixe le cadre de son propos dans un morceau intitulé « Le cercle » : « Illuminati, Nouvel Ordre Mondial, franc-maçon ou sioniste / La même merde et pour l'information on s'enlise dans le chaotique ». Deux ans plus tard, dans une brochure de 2009 mettant en cause le rappeur Abd al Malik[30] et son morceau « Le sale boulot », Mysa précise son propos, à savoir que la franc-maçonnerie, secte sataniste, mènerait une guerre contre l'islam, dernier refuge des valeurs traditionnelles. Le propos est instructif et traduit une forme de recyclage de thématiques bien connues de l'antimaçonnisme catholique du XIX[e] siècle (dont le symbole fut Taxil). Il permet sans doute aussi de comprendre pourquoi un auteur antimaçon français emblématique comme Léon de Poncins a pu faire l'objet d'une traduction publiée à New York par A&B Books Publishers, une maison d'édition proche de Nation of Islam[31].

L'antimaçonnisme conspirationniste, présent sur la scène rap, est une réalité mais il n'est pas et de loin le seul élément à devoir être pris en compte. En effet, une place toute particulière doit être réservée aux Illuminati. On sait toute l'importance que l'abbé de Barruel a accordée aux Illuminés de Bavière mais ce n'est sans doute pas lui qui est à l'origine directe de cet intérêt, pour ne pas dire de la fascination actuelle, pour les Illuminati. Le pivot de cette référence est le commodore William Guy Carr (1895-1959), un ancien sous-marinier de la Marine royale canadienne. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Pawns in the game*, rédigé en 1955, publié en 1958 et traduit en français sous le titre *Des pions sur l'échiquier*[32]. Ajoutons-lui d'autres titres : *La Conspiration mondiale dont le but est de détruire tous les gouvernements et religions en place*, écrit en 1958 et traduit en français sous ce titre quarante ans plus tard[33] ou encore *Satan prince*

....

[28] Cette dénomination est instructive et traduit l'influence de la scène rap américaine sur la française puisque Killuminaty est une référence, mal orthographiée, au surnom « Killuminati » du rappeur californien Tupac Shakur (Julien MONTASSIER, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, *op. cit.*, p. 139).

[29] *Les poésies du chaos*.

[30] *La théorie du prétexte, le cas Abd al Malik*. Ce texte de 49 pages est disponible sur le site Genius.

[31] *The Secret Powers Behind Revolution*, New York, A&B Books Publishers, 1994.

[32] Traduction intégrale en français, Cadillac, Éditions Saint-Rémi, 2002.

[33] Châteauneuf, Éditions Delacroix, 1998.

de ce monde, écrit en 1959, publié en anglais en 1966 et édité en français en 2005[34]. Carr a repris à son compte un antimaçonnisme classique ce qui lui vaut d'être publié en français dans des maisons d'éditions catholiques traditionalistes. Mais il a aussi contribué à largement diffuser le terme Illuminati dont le sens s'est progressivement dilaté. Ainsi, les Illuminati sont à le lire, comme le souligne Pierre-André Taguieff, « les chefs secrets de la 'subversion mondiale' visant à instaurer un 'Gouvernement mondial' d'essence 'totalitaire' »[35].

Ce point est essentiel pour comprendre l'usage qu'en font les rappeurs. Les francs-maçons et les Illuminati peuvent être mêlés dans nombre de paroles de groupes de rap et on se contentera de ne proposer qu'un bref florilège : « Nique les Illuminati, nique les francs-maçons », « Fuck les Illuminati aux premières loges »[36]. Les discours contre les Illuminati, marqués par l'influence de Carr et à forte connotation idéologique, sont présents sur la scène rap, en particulier chez l'un de ses vétérans, Rockin'Squat, de son vrai nom Mathias Crochon, fils de l'acteur Jean-Pierre Cassel et frère de Vincent Cassel[37]. Rappeur « conscient », Rockin'Squat propose « un discours conspirationniste mêlant la négation de la complexité du réel, l'établissement de corrélations factices, l'élimination de vérités irréductibles à la théorie, une quête perpétuelle de signes et de symboles et la construction d'une mythologie établissant une structure mythique de l'histoire »[38]. Nourri de fortes influences anglo-saxonnes (il a repris le terme le terme d'Illuminazi à Anthony Hidler), Rockin'Squat se fait le chantre de la dénonciation d'un complot sataniste mondial ourdi par les sociétés secrètes. D'une discographie abondante, on retiendra notamment son album « Confession d'un enfant du siècle, volume 2 », sorti en 2009 et qui contient le morceau « Illuminazi 666 ». Comme d'autres des décennies avant lui (nous songeons aux auteurs d'ouvrages dits d'histoire « secrète »[39]), Rockin'Squat n'est pas dépourvu de connaissances historiques ni littéraires, comme l'indique son réemploi d'un titre bien connu d'Alfred de Musset. Rockin'Squat met en avant une « histoire revisitée » et explique qu'il « ramène les vraies infos »[40]. Mais toutes les données qu'il réunit n'ont qu'un objectif : marteler que la planète serait dirigée par un super-gouvernement mondial composé d'Illuminati et de francs-maçons qui tiendraient en main les gouvernements et les religions mais

34 Cadillac, Éditions Saint-Rémi, 2005.

35 Pierre-André TAGUIEFF, *L'imaginaire du complot mondial. Aspects d'un mythe moderne*, Paris, Mille et une Nuits, 2006, p. 75.

36 Julien MONTASSIER, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, *op. cit.*, annexe 2, p. 173-177. Sur ces cinq pages sont compilées plusieurs centaines d'occurrences.

37 Sur ce dernier, voir Eva SOTERAS, *Le conspirationnisme. Formation et diffusion d'une mythologie postmoderne*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier III, 2017, qui lui consacre une large partie du chapitre 9 de sa thèse, p. 266 et s.

38 *Ibid.*, p. 261.

39 Olivier DARD, « Le complot, moteur de l'histoire dite 'secrète' », dans Aurélie LEDOUX, Frédérique LEICHTER-FLACK et Philippe ZARD, coord., *Raison publique*, n°16 (« Complot et terreur. Imaginaire politique de la peur »), 2012, p. 67-76.

40 Cité dans Eva SOTERAS, *Le conspirationnisme*, *op. cit.*, p. 268.

aussi les services secrets, les institutions internationales et les médias. L'individu serait donc broyé par une machine infernale.

La mission que s'assigne Rockin'Squat est de démasquer le « mensonge » de la « démocratie fasciste », celui de « l'occulte secret de l'oligarchie qui contrôle le monde »[41] : « Trop de gens ne voient rien / Trop de gens ne comprennent rien / Aveuglés par la soumission ». Il propose donc de revisiter l'histoire contemporaine à son aune pour dénoncer les acteurs de cette « oligarchie », « tous impliqués dans ces sociétés secrètes » et leurs méfaits. La franc-maçonnerie est en première ligne : « Toutes les guerres sont voulues, toutes les guerres sont financées / Depuis Napoléon, les sociétés sont impliquées / Renseigne-toi sur le 33e degré, hé ! ». L'assassinat de Kennedy est en bonne place et le rôle de la franc-maçonnerie dénoncé : « Ils ont tué Kennedy, et ont retué Kennedy / Pourtant la famille Kennedy était illuminati / La Warren commission était formée de francs-maçons / Donc Lee Harvey Oswald était coupable de toute façon, hé ! ». Non content de reprendre à son compte des antiennes bien connues, Rockin'Squat traque l'empreinte du complot à travers les symboles ésotériques qu'il croit débusquer et qu'il considère comme étant autant de preuves : « La statue de George Washington a la même posture que le diable. Bienvenue là où il faut lire le message subliminal ».

Les références au complot illuminati ne se retrouvent pas seulement sous la plume de rappeurs comme Zirko ou Rockin'Squat mais irriguent d'autres récits associant les Illuminati aux reptiliens, réputés être arrivés sur la terre il y a quelques milliers d'années, y avoir construit les pyramides et être repartis pour mieux revenir. Ils sont réputés vivre dans des cités souterraines et y assurer depuis ces sites la direction du gouvernement mondial. Aujourd'hui, le lieu le plus mis en avant est l'ancien aéroport de Denver qui, après avoir été inauguré en 1995, n'est plus exploité depuis 2005. La raison de l'abandon d'un site aussi coûteux à construire mais au très fort potentiel serait à trouver, à lire David Icke (référence majeure de Rockin'Squat), dans le fait que le gouvernement mondial y aurait installé son Quartier général. Le propos peut à l'évidence être considéré comme délirant mais on remarquera qu'il recycle les discours sur l'Agartha propres à la synarchie et toute une littérature ufologique qui a marqué les décennies antérieures[42]. Avec Denver, Hollywood est un autre lieu symbolique de la puissance supposée de la manipulation des masses par les reptiliens ou les Illuminati satanistes selon des auteurs qui, dans le sillage de David Icke, réinterprètent à leur aune toute une production cinématographique, de Walt Disney à nos jours, pour traquer l'action des « Illuminati satanistes derrière l'industrie du film »[43]. La dénonciation du gouvernement mondial converge donc avec un antiaméricanisme érigeant les États-Unis et ces deux lieux emblématiques, auxquels on peut ajouter Wall Street

---

41 Les citations qui suivent sont tirées de son morceau « Illuminazi 666 ».

42 Olivier Dard, *La synarchie, Le mythe du complot permanent*, *op. cit.*, et Wiktor Stoczkowski, *Des hommes, des dieux et des extraterrestres. Ethnologie d'une croyance moderne*, Paris, Flammarion, 1999.

43 Eva Soteras, *Le conspirationnisme*, *op. cit.*, p. 246 et s.

et les Twin Towers, en foyer principal d'une subversion à l'œuvre et en agent d'une cancérisation. Une cancérisation présentée comme le produit de la volonté d'une oligarchie mondialiste maîtrisant le pouvoir et l'argent et voulant asservir le reste de l'humanité au nom de sa bien-pensance supposée et de ses intérêts.

Conclusion

De l'enquête commandée par la Fondation Jaurès et Conspiracy Watch aux données réunies dans sa thèse par Eva Soteras, il semblerait que l'on soit en présence, selon sa formule, d'une « conspirationnisation de l'imaginaire collectif »[44] contemporain. À dire vrai, la chose n'a rien de nouveau et une somme d'études ont montré l'ampleur et l'épaisseur d'une culture conspirationniste dont la généalogie est bien connue. Est-ce à dire cependant que rien ne changerait, à savoir qu'aujourd'hui comme hier une partie de la population serait particulièrement disponible pour s'approprier ces discours, discours qui ne seraient eux-mêmes que le produit de recyclages sans grands changements par rapport aux matrices antérieures ? L'examen de l'antimaçonnisme et de ses différentes facettes montre qu'il est difficile de trancher entre les deux options, tant sont présents des processus d'hybridation, y compris lorsque l'antimaçonnisme d'aujourd'hui s'appuie sur des discours anciens qui sont formulés à travers des supports et des vecteurs nouveaux, à commencer par Internet et les usages qui peuvent en être faits.

L'antimaçonnisme, on l'a vu, combine des éléments identifiés de longue date comme la fascination/focalisation sur les secrets de la franc-maçonnerie et l'existence d'un corpus antimaçonnique bien identifié autour de thématiques et d'auteurs qui continuent d'être diffusés dans la France de 2019. Mais l'antimaçonnisme contemporain se nourrit aussi d'éléments de nouveauté qui expliquent pourquoi la franc-maçonnerie est encore très présente dans l'univers conspirationniste actuel. En premier lieu, si le « méga-complot » ou la « Grande conspiration » visant à « contrôler l'humanité »[45] ne se limitent pas à la dénonciation de la franc-maçonnerie, elle reste, si l'on peut dire, une valeur sûre en matière de complot. De fait, le maçon continue à être associé à nombre de figures exécrées, à commencer par le juif. Le vieil antijudéo-maçonnisme n'a pas donc pas disparu mais les francs-maçons se sont vus aussi, par le biais de références à l'islam à dire vrai peu explicitées dans les textes de rappeurs mentionnés, rattachés à d'autres acteurs du supposé « méga-complot » comme les Illuminati.

L'amalgame entre maçons et Illuminati pourrait sembler logique au plan historique mais force est de constater que la notion d'« Illuminés de Bavière » s'est largement dilatée et que Weishaupt et les siens, bien identifiés, ont laissé place à des Illuminati

44 *Ibid.*, p. 292.
45 *Ibid.*, p. 294.

aux contours plus flous mais très sollicités par les internautes dans leurs recherches. Illuminati ou non, par un jeu de combinatoires multiples, les francs-maçons sont souvent aux avant-postes supposés de la Grande Conspiration. Car la franc-maçonnerie fascine aussi par ses rites et ses symboles, dont nombre d'ouvrages de fiction à succès (y compris le célèbre *Da Vinci Code*) ont fait grand cas[46]. Cela étant, à l'heure d'Internet et du triomphe de l'image, ces éléments symboliques ont pris une importance croissante, attisant les commentaires les plus extravagants (que l'on songe aux multiples interprétations complotistes visant à décrypter le sens du discours d'Emmanuel Macron devant la pyramide du Louvre en mai 2017) ou inspirant des mises en scène accompagnant des présentations de pourfendeurs de la franc-maçonnerie sur Internet. Il faut songer aussi aux nombreuses paroles de chansons mises en avant à travers l'exemple des rappeurs, dont certains pratiquent un antimaçonnisme affiché qui, sans être majoritaire dans le rap français, y occupe une place de choix.

Tous ces constats peuvent nourrir des craintes sur la montée en puissance du conspirationnisme, notamment sous sa dimension antimaçonnique. Il faut cependant apporter ici un certain nombre de correctifs au-delà du fait que ce type de discours n'a rien de nouveau. Les constats dressés dans les différentes enquêtes évoquées ou à travers les citations mobilisées montrent la présence d'un conspirationnisme important comme celle d'un antimaçonnisme à la fois vigoureux dans sa dénonciation et vague quant à son contenu, puisque les francs-maçons sont d'abord vilipendés à cause de la Puissance et du Secret qui leur sont associés. À l'évidence, en ces matières comme dans d'autres, Internet peut avoir un effet viral et permettre la diffusion de ces discours à des échelles tout à fait inédites. Le constater à travers le chiffre brut de leur diffusion ne dispense nullement de s'interroger sur leurs réceptions chez les internautes. La vulnérabilité de beaucoup (notamment des plus jeunes) est certaine mais force est de constater qu'une approche plus qualitative d'un échantillon d'internautes confrontés à ce type de discours laisse entrevoir des réactions différenciées.

Pour le seul exemple du rap, Julien Montassier a pu montrer que l'antimaçonnisme n'y était nullement majoritaire et que l'inflation des références sur les Illuminati donnait lieu à des mises au point, comme celle formulée par le rappeur Médine accusé d'une appartenance à la franc-maçonnerie dont il s'est défendu en 2011 : « Aujourd'hui il y a tout un lobby carrément qui est en train de se créer sur le net qui vise justement à faire croire que les Illuminati sont derrière chaque virgule que tu tapes sur MSN, derrière chaque photographie que la télé nous envoie, je crois que c'est du bourrage de crâne […] »[47]. L'examen des échanges entre internautes ou encore les extraits de réponses des destinataires du questionnaire sur « les théories du complot et leur diffusion » que

....

[46] Voir sur ce point Pierre-André Taguieff, *L'imaginaire du complot mondial, Aspects d'un mythe moderne*, *op. cit.*, p. 102 et s.

[47] Médine, 28 janvier 2011. Table d'écoute 2 (« Official video », Dinrecords). Cité dans Julien Montassier, *L'antimaçonnisme dans la culture rap en France à l'heure d'internet*, *op. cit.*, annexe 4, p. 183.

leur a adressé Eva Soteras fait apparaître des réserves nombreuses aux propositions conspirationnistes[48]. Il faut aussi prendre en compte une propension des internautes à utiliser ces théories du complot pour en jouer à travers l'utilisation des « mêmes » ou pour « troller ». Il existe ainsi une page Facebook intitulée « Complots faciles pour briller en société. Le conspirationnisme pour les nuls » qui a débouché sur un ouvrage, *Complots faciles pour briller en société*, publié en octobre 2017, à l'heure où la page était – nous dit l'éditeur – suivie par 300 000 personnes. Assurément, jusqu'alors, le conspirationnisme, et avec lui l'antimaçonnisme, n'avaient jamais été un jeu de société.

48 Eva Soteras, *Le conspirationnisme*, *op. cit.*, p. 314 et s., annexe 3.

La propagande antijudéo-maçonnique dans la France contemporaine (1990-2018)

□ Emmanuel Kreis

L'antijudéo-maçonnisme est un phénomène singulier qui ne se réduit pas à la synthèse de l'antimaçonnisme et de l'antisémitisme[1]. Incriminés, dans un premier temps, plus ou moins séparément, les juifs et les francs-maçons se retrouvent amalgamés – pour la première fois en France par Henri-Roger Gougenot des Mousseaux dans son livre *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, publié en 1869 – dans un discours et un imaginaire structurés, qui acquièrent progressivement leur place au sein de la littérature contre-révolutionnaire et antimoderniste catholique. La formule « judéo-maçonnerie » apparait durant la première moitié des années 1880 et se trouve rapidement popularisée par les antisémites français qui l'intègrent, plus ou moins, à leur propagande antijuive.

Intrinsèquement catholique et empreint d'étranges spéculations et de surnaturel, l'antijudéo-maçonnisme est une forme d'engagement à la lisière entre le spirituel et le politique, qui possède sa propre tradition textuelle, ses organisations, ses grandes figures, ses mythes, etc. Spirituellement, la lutte contre la judéo-maçonnerie peut être perçue comme un moyen de rassembler les fidèles dans un combat offensif et défensif contre un objet précis qui cristallise l'ensemble des maux dont souffre l'Église. Ce discours sur l'ennemi extérieur se double d'une dénonciation d'un ennemi intérieur faisant de l'antijudéo-maçonnisme une arme pour stigmatiser les tendances modernistes dans l'Église. Politiquement, incapables de lutter contre la « modernité » en marche et allant d'insuccès en insuccès, les antijudéo-maçons n'ont jamais eu d'autre choix que de se mettre à la remorque de formations aux motivations

---

1 Emmanuel Kreis, *Quis ut Deus ? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la* IIIe *République*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

religieuses incertaines – antisémites, nationalistes, fascistes, etc. – quitte à quelque peu déchristianiser le discours.

La défaite de mai-juin 1940 et de l'instauration de l'État français vichyste vont pourtant subitement permettre la réaffirmation des tendances catholiques intransigeantes et intégralistes, marginalisées depuis 1926-1927. L'antijudéo-maçonnisme devient un élément important de propagande et plusieurs services sont chargés de la traque des juifs et des francs-maçons. Dans un contexte de violente propagande antijuive importée d'Allemagne, l'antijudéo-maçonnisme devient la marque d'une hostilité antijuive « à la française ». Avec la victoire des Alliés, la propagande antijudéo-maçonnique connait un net recul en France. Elle parvient néanmoins à survivre à l'épuration et à l'exil. Si certains propagandistes, tels que Jean Marquès-Rivière, se détournent de leur engagement passé, nombre d'entre eux tels que Xavier Vallat, Jacques Ploncard d'Assac, Georges Ollivier ou encore Henry Coston, reprennent le combat et le transmettent à de nouvelles générations.

Le système de fiches d'Henry Coston[2], hérité de son passage à la Ligue Franc-catholique en 1928, est ainsi repris par son disciple Emmanuel Ratier, qui fonde, en 1996, la très informée revue *Faits & Documents* dont une part notable est dédiée à dénoncer le « lobby » juif et maçonnique. En outre, le combat contre la judéo-maçonnerie demeure soutenu par l'influence, fort vivace durant l'après-guerre, d'un catholicisme héritier de l'État français. Le militant catholique et monarchiste André Lesage (dit marquis de La Franquerie), les abbés Lefèvre, Roul, Bertoet et le chanoine Lusseau qui fondent, en 1946, *La Pensée catholique* ou encore Jean Madiran avec *Itinéraires*, en 1956, en sont des exemples. Ils ne doivent pourtant pas faire illusion. L'antijudéo-maçonnisme se voit de plus en plus rejeté dans les marges contestataires de l'Église et devient, avec le second concile du Vatican, l'apanage des milieux schismatiques.

2 Henry Coston (Henri Coston, dit) (1910-2001), membre de l'Action française, fait ses premières armes dans des journaux royalistes. À la fin de l'année 1928, il se lance dans le combat antijudéo-maçonnique. Il fréquente alors les *Cahiers de l'Ordre* de l'abbé Duperron, la *Revue internationale des Sociétés secrètes* et relance avec Jacques Ploncard *La Libre Parole*, le journal de Drumont. En 1933, Coston crée les Francistes puis en 1934, le Parti socialiste national de France. Candidat malheureux à Alger en 1936, il rentre à Paris où il dirige plusieurs structures de propagande. Entre 1931 et 1939, Coston publie plus d'une dizaine de livres antisémites et antimaçonniques. En 1940, il rejoint le Parti populaire français et écrit dans de nombreux journaux collaborationnistes. L'année suivante, il occupe le poste de directeur du Centre d'Action et de Documentation, office de propagande antisémite et antimaçonnique. Vice-président de l'Association des Journalistes antijuifs, membre de la Commission d'Étude judéo-maçonnique et du Cercle aryen, Coston est un propagandiste infatigable, comme en témoignent ses multiples ouvrages et brochures. À la fin de la guerre, Henry Coston est condamné à une lourde peine, avant d'être libéré à la faveur d'une grâce médicale, en 1951. Dès sa sortie de prison, il fonde le Club international des Journalistes et des Écrivains d'Union latine ainsi que son bulletin le *Club inter-Presse* et collabore à *L'Écho de la Presse* puis au *Charivari,* en 1957. L'année suivante, Coston ouvre à Paris la Librairie française. Le parcours journalistique de Coston, après-guerre, est surtout marqué par la fondation de ses *Lectures françaises,* en 1957. Après avoir administré durant dix-neuf ans la revue, Coston finit par céder ses droits à Jean Auguy, directeur de la Diffusion de la Pensée française et abandonne ses responsabilités rédactionnelles au début des années 1980. Mis à part ses activités journalistiques, Henry Coston publie, entre les années 1950 et sa mort, une cinquantaine d'ouvrages. Il y dénonce régulièrement les manœuvres occultes des juifs et des francs-maçons, mais également certains cercles de réflexion internationaux, tels que la Commission trilatérale ou le groupe Bilderberg.

À partir des années 1980, et plus encore 1990, l'antijudéo-maçonnisme se trouve confronté à l'effondrement du monde communiste, l'accélération et l'intensification des échanges mondiaux, l'apparition d'Internet, un recul toujours plus marqué du catholicisme, le retour sur la scène politique des droites radicales, etc. La question se pose de l'adaptation de la propagande antijudéo-maçonnique aux évolutions contemporaines. Qu'est-elle devenue à l'ère du numérique ?

Dans un premier temps, nous mettrons en lumière le rôle joué par l'importation des productions anglo-saxonnes et des questionnements français autour de l'antisémitisme, sur l'antijudéo-maçonnisme, durant les années 1990-2000. Alors que l'antijudéo-maçonnisme semble toucher de nouveaux secteurs selon des dynamiques propres, le développement d'Internet favorise le renouveau d'une littérature oubliée et l'expression de nouvelles formes de propagandes notamment par le biais de vidéos. Cette importante mutation occupera la seconde partie du présent article, couvrant les années 2000-2015. Pour finir, nous clôturerons cette tentative de situer les lieux et biais de l'expression contemporaine de l'antijudéo-maçonnisme en France par une présentation de deux de ses principaux canaux de diffusion actuels que sont certains milieux catholiques en rupture avec Rome et certaines spiritualités marginales, expressions du désenchantement du *postNew-Age*.

Importations anglo-saxonnes et antisémitisme

Les années 1990 paraissent marquer un tournant dans la propagande antijudéo-maçonnique française, avec l'arrivée de productions anglo-saxonnes originales et un questionnement croissant sur des manifestations de plus en plus visibles de l'antisémitisme en France.

Les productions européennes connaissent un retentissement dans le monde anglo-saxon dès la première moitié du XXe siècle. Transmise par le biais de passeurs tels qu'Arthur Preuss, Louis Hacault, Nesta Webster, Leslie Fry, etc., elles suscitent des émules. Il convient ainsi de souligner, pour la période de la guerre froide, le rôle important, sur fond d'anticommunisme et de goût pour l'espionnage, des œuvres de William Guy Carr. Officier de la marine britannique puis canadienne et militant catholique, le militaire commence, dans les années 1930, à donner des conférences dénonçant une conspiration mondiale. Mis en retraite au début des années 1950, Carr publie quelques ouvrages et brochures. Nourri des œuvres de ses prédécesseurs, il offre une postérité nouvelle à des écrits du XIXe siècle comme la « Lettre d'Albert Pike » donnée pour la première fois par Léo Taxil dans *Le Diable au XIXe siècle*[3]. Il édite notamment, en 1955, *The Red Fog Over America* et son ouvrage majeur *Pawns*

---

[3] Docteur BATAILLE, *Le Diable au XIXe siècle*, Paris, Delhomme et Briguet, 1892-1895, vol. 2, p. 594-605 ; William Guy CARR, *Pawns in the Game*, Willowdale, National Federation of Christian Laymen, 1958 [1re éd. 1955], p. 20.

in the Game qui aurait dépassé les 500 000 exemplaires au moment de la mort de son auteur quatre ans plus tard[4]. Son dernier manuscrit *Satan, Prince of this World* sort à titre posthume en 1966[5]. Outre-Atlantique, William Guy Carr suscite de nombreux émules à l'instar de Des Griffin qui publie en 1976, *Fourth Reich of the Rich* et *Descent Into Slavery?*[6].

Porté par des discours politiquement marqués, l'antijudéo-maçonnisme, ou du moins certaines de ses thématiques, profitent de l'engouement des contre-cultures des années 1960-1970 pour les théories alternatives pour se diffuser dans des secteurs aux contours politiques bien plus flous : ufologie[7], survivalisme, nouveaux mouvements religieux, *New-Age*, amateurs d'Histoire mystérieuse, etc. Inversement, ces cultures marginales vont « infuser » dans certains milieux antijudéo-maçonniques et/ou antisémites. La publication, par le propagandiste néonazi Ernst Zündel (qui ne s'intéresse que très peu à la franc-maçonnerie, nous le reconnaissons) de *UFO's – nazi secret Weapon ?*[8], en 1974, illustre ces phénomènes de contamination au demeurant marginaux[9].

Dans une France déjà nourrie par l'« ouverture voluptueuse à tout » du réalisme fantastique de *Planète*, les élaborations anglo-saxonnes, importées par diverses sous-cultures, puis par le biais de productions de masse, gagnent progressivement les imaginaires ; la série *The X-files* en est l'emblème. L'arrivée de ces nouvelles thématiques, durant les années 1980-1990, s'accompagne d'une évolution de ton plus globale et notamment d'un intérêt de plus en plus marqué pour le ou les complots. « Faits maudits », événements « fortéens »[10], civilisations et savoirs perdus, personnages énigmatiques, science et médecine alternatives, ufologie, Histoire secrète, ésotérisme, etc. semblent progressivement moins intéresser le public en eux-mêmes que pour le complot qui les cache[11].

Parmi les œuvres pionnières introduisant en France ce genre de littérature, il faut remarquer l'importance des publications canadiennes qui, éditées pour certaines en français, rencontrent plus facilement un écho dans l'hexagone. La maison d'édition Louise Courteau diffuse, par exemple, plusieurs livres et auteurs (francophones ou en

4 William Guy Carr, *The Red Fog Over America*, Willowdale, National Federation of Christian Laymen, 1955.

5 *Ibid.*, *Satan, Prince of this World*, Palmdale, Omni Publications, 1966.

6 Des Griffin, *Fourth Reich of the Rich*, South Pasadena, Emissary Publications, 1976 ; *Ibid.*, *Descent Into Slavery?*, South Pasadena, Emissary Publications, 1976.

7 Champ de recherche alternatif consistant à recueillir, analyser et interpréter les données se rapportant aux Ovnis et aux extraterrestres.

8 Ernst Zündel, *UFO's – Nazi Secret Weapon?*, s. l., Samisdat, 1974.

9 Sur le phénomène, voir entre autres Michael Barkun, *A Culture of Conspiracy: Apocalyptic Visions in Contemporary America*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2003 et David G. Robertson, *UFOs, Conspiracy Theories and the New-Age: Millennial Conspiracism*, Londres, Bloomsbury Academic, 2016. Pour ce qui concerne plus spécialement la France, voir Stéphane François et Emmanuel Kreis, *Le complot cosmique*, Milan, Archè, 2010.

10 Le néologisme « fortéen » a été forgé à partir du nom de Charles H. Fort (1874-1932) dont l'œuvre s'est attachée à recenser et documenter des phénomènes non expliqués.

11 Damien Karbovnik, « De l'alterscience au conspirationnisme : l'exemple de la diffusion et de la réception du 'documentaire' *La Révélation des pyramides* sur l'internet », dans *Quaderni*, n° 94, 2017, p. 63-74.

traduction française) tels que le *Gouvernement secret* de Milton William Cooper[12] ou encore le promoteur des reptiliens David Icke[13]. Si la fortune de cette littérature est fort variable selon les titres, certains rencontrent néanmoins un réel succès, tant en France qu'à l'étranger. C'est le cas par exemple, en 1995, des *Sociétés secrètes et leur pouvoir au XXe siècle* de Jan van Helsing (pseudonyme de Jan Udo Holey)[14]. L'ouvrage se présente comme un enchevêtrement complexe de différents discours entrecroisant le *New-Age*, l'ufologie nazie, le conspirationnisme antijudéo-maçonnique et l'aryosophie (mysticisme ou ésotérisme nazi), multipliant ainsi les cibles potentielles de l'ouvrage.

Les œuvres du québécois Serge Monast, disciple de Willam Guy Carr, rencontrent également une audience en France et inspirent des auteurs *New-Age,* comme Anne Givaudan, tout comme les sédévacantistes des Éditions Delacroix[15]. Ces derniers sont d'ailleurs les premiers à éditer une traduction (partielle) de *Pawns in the Game* en 1999[16]. En 1996, Anne Givaudan[17] publie, pour sa part, *Les Dossiers sur le Gouvernement Mondial. Celui qui vient, tome 2* où elle renvoie, en « bibliographie et sources », au *Gouvernement secret*, ainsi qu'aux livres de Jan van Helsing et de Serge Monast, sans reprendre le caractère antijuif et antimaçonnique de ceux-ci[18]. Le genre fait rapidement des adeptes et plusieurs revues font leur apparition. En 1999, Anne Givaudan lance la revue *Nexus France*, adaptation de la revue originale australienne. Elle est suivie, trois ans plus tard, par la publication du magazine *Top Secret* créé par Roch Saüquere.

Parallèlement à la diffusion de cette étrange littérature, la France s'interroge sur un retour de l'antisémitisme ou plus exactement découvre un antisémitisme qu'elle ne voulait pas voir. De 1978 à 1999, la succession des affaires de négationnisme (Faurisson, Roques, Notin, Garaudy, Plantin) agite une opinion qui, après le fameux épisode du « détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale » de Jean-Marie Le Pen en 1987, découvre stupéfaite, un soir de février 1990, lors d'un talkshow à la télévision, des

---

12 William M. COOPER, *Le gouvernement secret. L'origine, l'identité et le but du MJ 12*, Montréal, Louise Courteau éditrice, 1989.

13 Davide ICKE, *Le plus grand secret*, Montréal, Louise Courteau éditrice, 1999.

14 Jan VAN HELSING, *Les sociétés secrètes et leur pouvoir au XXe siècle*, Gran Canaria, Ewertverlag, 1995. Sa première publication fut indubitablement un succès dans les pays germanophones avec plus de 100 000 exemplaires vendus en Allemagne, Autriche et Suisse.

15 Minorité catholique anti-conciliaire qui affirme que, depuis 1958 (mort de Pie XII) ou 1963 (mort de Jean XXIII), le siège pontifical est vacant et que les papes qui se sont succédé depuis ne sont que des usurpateurs.

16 William Guy CARR, *Des pions sur l'échiquier*, Châteauneuf, Éditions Delacroix, 1999.

17 Anne Givaudan (1951-), conférencière, enseignant les « thérapies esséniennes », est l'auteur de nombreux ouvrages *New-Age*, fruits de ses expériences de décorporation. Elle publie, en collaboration avec son époux Daniel Meurois, plusieurs livres à succès, notamment, en 1980 *Récits d'un voyageur de l'astral* et en 1983 *Terre d'émeraude*. En 1984, les Meurois-Givaudan s'installent à Plazac en Dordogne et y fondent la société d'édition *Arista*. Ils quittent la France pour le Québec dans la première moitié des années 1990. Là, le couple se sépare et Anne Givaudan poursuit sa carrière avec son nouveau mari Antoine Achram. En 2000-2001, elle est éditrice de la version française de la revue internationale bimestrielle d'informations alternatives *Nexus*.

18 Anne GIVAUDAN, *Les Dossiers sur le Gouvernement Mondial*, Plazac, SOIS, 1996.

antisémites assumés en les personnes notamment de Pierre Sidos[19] et de l'écrivain « post-révisionniste » Olivier Mathieu[20]. Les outrances d'un négationnisme battu en brèche choquent. En mai, trente-quatre stèles du cimetière juif de Carpentras sont profanées. L'émotion populaire et politique est grande. La loi Gayssot, qui tend à réprimer tout acte raciste, antisémite ou xénophobe ainsi que les propos négationnistes, est promulguée au début de l'été.

Ces épisodes et cette initiative législative, portés par un climat d'inquiétude face à la montée du Front national (FN), sont signifiants. La chute du monde communiste conduit une partie des mouvances des droites radicales à chercher de nouveaux combats fédérateurs. L'hostilité envers les États-Unis et les juifs emporte les faveurs de nombre de militants qui se lancent dans le combat contre le ZOG (*Zionist Occupation Government*) mettant en avant une violente ligne « antiatlanto-sioniste », caricature de l'« alter-mondialisme de gauche ». En 1993, l'affiche pour les vingt-cinq ans du Groupe Union Défense (GUD), repris en main par Frédéric Chatillon[21] un an plus tôt, portant le slogan « À Paris comme à Gaza intifada », en est une illustration. Selon les membres du mouvement : « Le communisme a disparu, mais sa reconversion dans la spirale de l'antiracisme s'est parfaitement réalisée. On retrouve aujourd'hui côte à côte, les marxistes, les sionistes et les libéraux alliés contre les défenseurs de l'identité nationale »[22].

Ce climat favorise la diffusion de l'antijudéo-maçonnisme comme en témoignent les relations qui se nouent entre un milieu catholique anti-conciliaire et les négationnistes.

---

19 Pierre Sidos (1927-), fils de François Sidos, un haut responsable de la Milice fusillé en 1946, engagé très jeune dans le mouvement franciste de Marcel Bucard, est une figure des droites radicales française. Il fonde, en 1949, Jeune Nation, participe à la création d'Occident avant d'en être évincé et de créer, en 1968, L'Œuvre française. Il en quitte la présidence en 2012, laissant la place à Yvan Benedetti.

20 Sur le négationnisme en France dans les années 1990, voir notamment Valérie Igounet, *L'histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000, p. 397-596.

21 Frédéric Chatillon (1968-), président du GUD durant ses études à Paris dans les années 1990, fonde avec d'anciens camarades du mouvement l'agence de communication Riwal, en 1995. La société devient prestataire de services pour le Front national et plusieurs groupes ou publications d'extrême droite. Frédéric Chatillon est un homme de réseaux qui possède des contacts avec le régime syrien, de solides amitiés au Liban et de nombreuses relations au sein des droites radicales européennes. Il est également un proche de Marine Le Pen et plus ou moins directement un soutien d'Alain Soral et de Dieudonné M'Bala M'Bala.

22 Collectif, *Les Rats maudits*, Paris, Éditions des Monts d'Arrée, p. 136.

Ainsi, Vincent Reynouard[23], qui se fait connaitre en 1990 à Caen, promeut, jusqu'en 2014, un étrange mélange de national-socialisme et de sédévacantisme, alliant négationnisme et antijudéo-maçonnisme[24]. La matérialisation la plus emblématique de ce rapprochement est la messe donnée, le 12 septembre 1998, à la mémoire de Maurice Bardèche récemment décédé[25]. Pierre Guillaume, figure emblématique du négationnisme d'ultragauche, y assiste aux côtés de Pierre Sidos et d'Henry Coston.

Ce n'est pourtant bientôt plus l'antisémitisme au sein des droites extrêmes qui mobilise les attentions, mais l'émergence, au début de l'année 2000, d'études de politologie analysant un « nouvel antisémitisme »[26]. Ce concept, forgé dans les années 1970 aux États-Unis, se laisse difficilement décrire, en dépit de nombreuses études, ne se révélant guère qu'au travers d'affaires médiatiques ou de faits divers qui, en raison de leurs caractères passionnels, ont plus contribué à en brouiller la définition qu'à la clarifier. Pour ses tenants, la question de l'antisémitisme ne serait plus tant liée à l'extrême droite qu'à l'extrême gauche et à l'islam, se propageant, sous couvert d'antisionisme, par un discours empreint de tiers-mondisme, d'anti-impérialisme, d'anticolonialisme, d'antiaméricanisme, etc.

Depuis le tournant des années 2000, des figures militantes inédites, faisant de l'hostilité antijuive radicale leur marque distinctive et le moyen de leur promotion dans l'espace public, semblent incarner ce phénomène. C'est le cas de Mohammed

....

[23] Vincent Reynouard (1969-), militant négationniste, se fait connaitre lors de ses études d'ingénieur chimiste à Caen par la distribution sur le campus de propagande négationniste. Devenu, en 1994, professeur de mathématiques, il est suspendu en 1996 puis révoqué de l'Éducation nationale en avril de l'année suivante. Condamné à plusieurs reprises par la justice française, il se réfugie en Belgique où il collabore à plusieurs structures néonazies et fonde, en 2005, avec Jean-Jacques Stormay, sa propre organisation « catholique national-socialiste et révisionniste », le Mouvement de combat Saint-Michel. Vincent Reynouard est finalement arrêté en 2010 et extradé vers la France où il est incarcéré. Libéré en avril 2011, après neuf mois de détention, il reprend inlassablement sa propagande, ce qui le conduit à de nouvelles condamnations et à s'exiler à Londres. Peu avant le milieu des années 2010, Reynouard, qui proférait un étrange mélange de négationnisme, national-socialisme et sédévacantisme perd subitement la foi, prônant désormais un négationnisme et un national-socialisme « rationaliste ». Il en vient même à dénoncer avec vigueur l'antijudéo-maçonnisme et le conspirationnisme au travers de vidéos, n'hésitant pas à porter la contradiction jusque sur le plateau de Meta TV. Voir notamment : http://sansconcessiontv.org/phdnm/video-complot-juif-les-protocoles-des-sages-de-sion-1/ et https://www.youtube.com/watch?v=blblhSvc7cE (25e minute et suivantes), consultés le 13 mars 2019.

[24] Valérie Igounet, *L'histoire du négationnisme*, *op. cit.*, p. 561-569.

[25] Maurice Bardèche (1907-1998), universitaire, écrivain et polémiste français, est considéré comme l'un des fondateurs du négationnisme en France. Normalien, ami et beau-frère de Robert Brasillach, il est reçu à l'agrégation de lettres en 1932. Docteur, en 1940 il enseigne à la Sorbonne, puis à l'Université de Lille à partir de 1942. Séduit dans les années 1930 par le fascisme, il ne prend pourtant que très peu part à la vie politique de l'Occupation. Ce n'est qu'après-guerre qu'il s'engage réellement. Défenseur de la collaboration et du nazisme, il se fait aussi négateur de l'extermination des juifs d'Europe dans *Nuremberg ou la Terre promise*, publié en 1948. Il participe dans les années 1950 au Mouvement social européen, fonde la maison d'édition Les Sept Couleurs et la revue *Défense de l'Occident*. Parallèlement à cet engagement politique, Maurice Bardèche poursuit ses études littéraires, notamment autour de Stendhal, Marcel Proust et Léon Bloy.

[26] Pierre-André Taguieff, « La nouvelle judéophobie. Antisionisme, antiracisme, anti-impérialisme », dans *Les Temps Modernes*, nº520, novembre 1989, p. 1-80 ; *ibid.*, « Retour sur la nouvelle judéophobie », dans *Cités, Philosophie, politique, histoire*, nº12, octobre 2002, p. 117-134 ; *Ibid.*, *La nouvelle judéophobie*, Paris, Mille et une Nuits, 2002 ; Abraham Foxman, *Never Again?: The Threat of New Anti-Semitism*, New York, Harper Collins, 2003 ; Walter Zeev Laqueur, *The Changing Face of Antisemitism: From Ancient Times to the Present Day*, New York, Oxford University Press, 2006.

Latrèche[27], qui fonde en 1997 un microscopique Parti des Musulmans de France (PMF), d'abord basé à Strasbourg et ayant modestement essaimé dans la région parisienne. Cet agitateur a joui d'une brève notoriété avant de retomber dans l'oubli. Si la posture – jouant des tensions postcoloniales, de la concurrence mémorielle, du conflit au Moyen-Orient, d'un certain message religieux et cherchant à s'implanter en « banlieue » – peut à certains égards paraître nouvelle, elle ne cache que peu ses liens avec les droites radicales. Entre autres faits, les militants du PMF cherchaient des classiques de l'antisémitisme français dans des librairies d'extrême droite[28].

Il en est de même de Kémi Seba (Stellio Gilles Robert Capo Chichi) qui s'est fait connaitre en 2006, lorsque son mouvement la Tribu Ka[29], groupuscule afrocentriste radical fondé en 2004 et professant un occultisme égyptomaniaque, fait une descente rue des Rosiers à Paris, suscitant une émotion considérable. Après diverses provocations, il finit par se faire interpeller, en 2008, et effectue un séjour en prison pendant lequel il se convertit à l'islam par le biais de la lecture de René Guénon. Ce proche de Dieudonné et d'Alain Soral finit, en 2011, par quitter la France pour le Sénégal. Il poursuit actuellement ses activités en Afrique.

Hormis ses allocutions radiophoniques et télévisuelles ainsi que ses nombreuses conférences, Kémi Seba est également l'auteur de trois essais et d'un roman. Le discours de Kémi Seba, tel qu'il apparait au milieu des années 2000, articule dénonciation du péril « sioniste », révisionnisme, anti-impérialisme et afrocentrisme. Cette incarnation d'un « nouvel antisémitisme » puise pourtant largement dans les traditions antijuives européennes. Outre un racialisme outrancier, il reprend les grands thèmes de l'antijudéo-maçonnisme européen, à peine modifiés. La dénonciation du « complot sionisto-maçonnique » ne fait guère illusion, pas plus que les accents anti-impérialistes qui débouchent finalement sur le classique « ni droite, ni gauche » des droites radicales. Le compagnonnage politique du leader afrocentriste ne trompe pas non plus. Là où Mohamed Latrèche entretenait des relations troubles avec les extrêmes droites alsaciennes, Kémi Seba, soutenu par diverses organisations radicales de droite, s'affiche très rapidement aux côtés de militants tels que Thomas Werlet, Boris Le Lay, Jean Lecointe, Charles-Alban Schepens, etc.

27 Sur Mohamed Latrèche et le PMF, voir Michel Wieviorka, *La tentation antisémite, haine des Juifs dans la France d'aujourd'hui*, 2005, Paris, Robert Laffont, p. 311-317 ; Michel Briganti, André Déchot et Jean-Paul Gautier, *La galaxie Dieudonné*, Paris, Éd. Syllepse, 2011, p. 118-121.

28 Michel Wieviorka, *La tentation antisémite, op. cit.*, p. 320.

29 Sur Kémi Seba, voir Stéphane François, Damien Guillaume et Emmanuel Kreis, « La Weltanschauung de la tribu Ka : d'un antisémitisme égyptomaniaque à un islam guénonien », dans *Politica hermetica*, n° 22, 2008, p. 107-125.

Internet, un nouvel outil de propagande

L'antijudéo-maçonnisme semble toucher de nouveaux secteurs selon des dynamiques propres qui sont favorisées par la rapidité de circulation des idées, apportée par le développement d'Internet qui commence à se diffuser en France au milieu des années 1990, pour toucher près de 50 % des Français dix ans plus tard.

Dès 1996, le site négationniste de l'*Aaargh* (Association des anciens Amateurs de Récits de Guerre et d'Holocauste), issu de l'équipe de la librairie négationniste la Vieille Taupe, se lance dans la propagande en ligne. Parmi l'abondante littérature révisionniste et antisémite, un très petit nombre d'ouvrages antijudéo-maçonniques est mis à disposition des internautes[30]. C'est également en 1996 que, militant antisémite et négationniste marocain résidant en Suède, Ahmed Rami ouvre le site de Radio Islam[31] qui diffuse, en diverses langues dont le français, une abondante propagande antisémite, négationniste, nazi, antisioniste, anti-américaine, etc., sans pour autant s'intéresser outre mesure à la question judéo-maçonnique. Rapidement, de nombreux mouvements créent leurs sites et leurs cercles de discussion en ligne, tels que *Le Flambeau* (organe du Parti nationaliste français et européen), Unité radicale, Terre et Peuple, etc. Ils investissent également divers forums non marqués politiquement[32].

Les évolutions technologiques sont mises à profit par les militants. Ainsi, le développement des *peer-to-peer* (Napster 1999, eDonkey 2000, eMule 2002) conduit certains propagandistes à diffuser quelques ouvrages par le biais de ces réseaux de partage de données. Bientôt, la simplification d'utilisation, l'augmentation de la capacité des échanges en volume et en rapidité, la démocratisation d'Internet, etc. permettent la mise en ligne de véritables bibliothèques antijudéo-maçonniques. Cela est notamment dû à l'apparition sur le web de plusieurs sites traditionalistes et surtout sédévacantistes. Généralement peu attrayants, largement consacrés à des débats abscons pour les profanes, ces blogs et forums diffusent pour certains une virulente propagande directement héritée du XIXe siècle. Le site de l'Institut Mater Boni Consilii, *Sodalitium*, fondé en 2006, propose ainsi en téléchargement les anciens numéros de la revue *Sodalitium* (depuis 1995) qui est présentée comme

> « […] une voix de la tradition catholique dans le monde déchristianisé, notamment autour des thèmes suivants : pages de théologie et de spiritualité, le concile Vatican II (1962-1665) et la Réforme liturgique qui

30 vho.org/aaargh/ met en ligne, en 2006, la première édition numérique que nous connaissons de *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*.

31 www.radioislam.org

32 Gilles KARMASYN, Gérard PANCZER et Michel FINGERHUT, « Le négationnisme sur Internet. Genèse, stratégies, antidotes », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n°170, septembre-décembre 2000, p. 7-67.

> l'a suivi : continuité ou rupture ?, l'Église et Israël : la question juive, franc-maçonnerie et mondialisme, … et bien d'autres sujets encore"[33].

Dès 2002, Louis Hubert Remy[34] lance, pour sa part, le site des *Amis du Christ roi de France*[35] qui relaie une hostilité antijuive et antimaçonnique sans fard et propose au téléchargement divers dossiers et ouvrages parmi lesquels des écrits du marquis de la Franquerie, de Léon de Poncins, des « Études sur l'occultisme » publiées par Henri de Guillebert des Essars dans la *Revue internationale des Sociétés secrètes*, *La Guerre occulte* d'Emmanuel Malyński, *L'Initiation maçonnique* de Charles Nicoullaud, etc. Internet donne une nouvelle jeunesse à des textes oubliés. La Bibliothèque saint Libère[36], fondée en 2004, offre ainsi 1256 ouvrages et 294 articles principalement d'auteurs catholiques du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle, dont un certain nombre de classiques de la production catholique antijuive et antimaçonnique de l'époque.

La plus importante bibliothèque antijudéo-maçonnique francophone actuellement disponible en ligne n'est pourtant pas à chercher dans un catholicisme de rupture, mais chez un étrange militant néonazi se faisant appeler Saint-Claude 88. Actif depuis le milieu des années 2000, il collabore un temps, semble-t-il, au site du « théoricien alternatif » François Pierre, alias Nenki[37]. En 2007, il fonde *The Savoisien* qui propose un grand nombre de documents écrits, audios et vidéos[38]. Ce site est complété par plusieurs autres bibliothèques en ligne : Histoir-e-book.com (2011), aryanalibris.com (2011), balderexlibris.com (2011), pdfarchive.info (2012), etc. Plus de 6 000 livres sont ainsi proposés. Les thèmes reflètent les intérêts du webmaster pour le nazisme, l'aryosophie, l'antisémitisme, le négationnisme, l'Histoire mystérieuse, l'occultisme, les mythes européens, etc. La plupart des classiques de l'antijudéo-maçonnisme y sont disponibles[39]. Si l'impact de la mise en ligne de telles bibliothèques est difficilement mesurable, Saint-Claude 88 semble tenir son action en haute estime[40]. Outre le travail indéniable des propagandistes, la création de ce type de librairie gratuite en ligne est facilitée par les campagnes de numérisation massives qui débutent durant les années 2000 avec le programme de numérisation de Google ou de The European Library.

---

33 sodalitium.eu/sodalitium/

34 Louis-Hubert Remy (1943-), issu d'une famille poitevine très pieuse, s'engage après des études chez les frères de Saint-Gabriel dans une carrière de professeur de mathématiques. Il est le fondateur et président de l'association les Amis du Christ Roi de France. Louis-Hubert Remy a joué un rôle notable dans l'acquisition, en février 2016, par Philippe de Villiers, d'un anneau présenté comme ayant appartenu à Jeanne d'Arc. Le bijou, à l'authenticité plus que controversée, est présenté au parc de loisir du Puy du Fou.

35 a-c-r-f.com

36 Liberius.net

37 Conspiration.cc

38 The-savoisien.com

39 Saint-Claude 88 propose également un grand nombre de livres antisémites, dont, depuis 2018, une traduction originale et à notre connaissance inédite de *La victoire du judaïsme sur le germanisme* de Wilhelm Marr.

40 https://www.youtube.com/watch?v=4pyKeXSg1vc&bpctr=1535316944

Au-delà d'Internet, les progrès offerts par le numérique bouleversent le monde de l'édition militante. En 1997, Bruno Saglio, après quatre années passées dans un séminaire « traditionnel », fonde avec son frère ingénieur les Éditions Saint-Remi[41]. Ils commencent par scanner artisanalement des ouvrages « contre-révolutionnaires », difficiles à trouver, de la bibliothèque familiale puis de celles d'amis. Les Éditions Saint-Remi proposent à la vente plus de 1200 titres catholiques dont une très grande collection de classiques de l'antijudéo-maçonnisme, de Mgr Jouin au chanoine Chabauty en passant par Léo Taxil, Mgr Delassus, William Guy Carr ou encore Nesta Webster, ainsi que des ouvrages originaux d'auteurs contemporains. Grâce au progrès de l'impression numérique, les livres sont fabriqués à la commande. Les Éditions Saint-Remi éditent également une revue inspirée de l'œuvre de Mgr Jouin, *La Voix des Francs-catholiques*, organe d'une Ligue Franc-catholique à l'activité pour le moins discrète.

Les progrès techniques permettent à une nouvelle génération militante de donner une visibilité inédite à un antijudéo-maçonnisme quelque peu poussiéreux, mais ils vont également modifier les comportements avec l'apparition des blogs et la généralisation de la vidéo. La simplification de la prise de vidéos et le développement de leur partage en ligne, avec notamment la création de YouTube en 2005, bouleversent les représentations politiques et permettent l'émergence de propagandistes et d'organisations dans un monde où la réalité des mouvements parait moins compter que le nombre de vues sur YouTube.

La figure la plus médiatique d'une expression antijuive sur Internet est sans nul doute Alain Bonnet, dit Alain Soral[42]. « Intellectuel médiatique » de second rang, issu du monde des boîtes de nuit, de la télévision et de la mode, auteur de plusieurs essais, il se fait réellement connaitre avec les publications d'*Abécédaire de la bêtise ambiante* (2002) et de *Socrate à Saint-Tropez* (2003). Durant l'hiver 2003-2004, Alain Soral se rapproche de l'humoriste et figure de la « gauche morale » antiraciste Dieudonné M'Bala M'Bala, dans la tourmente, accusé d'antisémitisme suite à un sketch télévisé dans une émission de grande écoute. Le « comique populaire » et l'« intellectuel médiatique » vont multiplier, selon leur registre propre, les provocations. Ils se rapprochent de Jean-Marie Le Pen et du FN. Alain Soral, qui s'est créé un personnage d'ancien militant du Parti communiste français, de sociologue, d'artiste, de journaliste d'investigation, etc., séduit le parti frontiste qui voit en lui et en son discours l'opportunité d'aller chercher des électeurs au-delà de son camp pour les élections présidentielles de 2007.

Par sa prose, en appelant aux musulmans patriotes, à l'anti-impérialisme, au machisme, à un antisionisme qui cache mal l'antisémitisme, etc., son positionnement prétendument marxiste et son amitié avec Dieudonné, Soral est identifié par plusieurs observateurs – et pas seulement à la droite de la droite – au « *nouvel antisémitisme* » qui correspondrait aux attentes d'un public « fils d'immigré ». C'est ainsi qu'Alain Soral

41 Saint-remi.fr

42 Voir entre autres Robin D'Angelo et Mathieu Molard, *Le système Soral*, Paris, Calmann-Lévy, 2015.

reçoit un soutien assez large allant de Bruno Gollnisch à Alain de Benoist en passant par Christian Bouchet, Emmanuel Ratier, Serge Ayoube, Marc Gorge ou encore les réseaux de Frédéric Chatillon hérités du GUD des années 1990. Le résultat du FN aux élections présidentielles est loin d'être bon, avec 10,44 % des voix. Rapidement, des oppositions se font jour. Le personnage est encombrant pour la nouvelle ligne voulue par Marine Le Pen, dont le mot d'ordre est : « dédiabolisation ». *À* l'hiver 2009, Alain Soral finit par démissionner du FN et lance en compagnie de Dieudonné M'Bala M'Bala et Yahia Gouasmi la Liste antisioniste pour les élections européennes de 2009. Malgré un soutien officieux de l'Iran de 300 000 euros, les résultats ne sont pas à la hauteur avec 1,30 % des voix en Île-de-France.

Entretemps, Alain Soral a déposé en préfecture, le 5 mai 2007, les statuts de sa propre structure Égalité et Réconciliation (E&R) avec comme cofondateurs deux anciens du GUD, Philippe Péninque et Gildas Mahé. Le mouvement est officiellement lancé en septembre. Entièrement consacré à la promotion d'Alain Soral et de ses idées, E&R, vitrine du soralisme sur Internet, offre également une source non négligeable de revenus, par le biais de la vente en ligne de livres, de *goodies*, de matériel et stages de survie, de produits alimentaires, etc., la diffusion de vidéos payantes et l'organisation de conférences – ces dernières représentent la principale action militante du mouvement hors Internet ; les sections de province étant régulièrement chargées d'organiser des interventions de divers auteurs et analystes d'E&R.

L'association s'attire rapidement des collaborateurs assurés par le biais de sa visibilité, de ses éditions et de ses séances de promotion d'une réussite médiatique alternative qui n'est pas sans bénéfice, notamment symbolique. Parmi ces différents auteurs lancés par E&R figurent Marion Sigaut, Johan Livernette, Youssef Hindi, Lucien Cerise, Laurent Guyénot, etc. Il faut reconnaitre qu'avec plus de 5 000 adhérents, dans les années 2013-2015, le mouvement soralien peut séduire. D'autant qu'Alain Soral se pose rapidement comme le rassembleur d'un ensemble plus vaste. Avec la mort d'Alexandre Soljenitsyne en 2008, Alain Soral, fortement marqué par sa participation, l'année précédente, aux *Jornadas de la Disidencia* à Madrid en compagnie de Christian Bouchet, se pose en chef de la « dissidence ». Ce concept vise à englober l'ensemble des groupes et des propagandistes qui partageraient des vues similaires aux siennes – notamment en ce qui concerne les juifs – tels que Dieudonné, Laurent Louis, Pierre Hillard, Hervé Ryssen, Salim Laïbi, Kemi Seba, Farida Belghoul, Patrick D'Hondt, Morgan Piest, Yvan Benedetti, etc. Malgré un climat favorable comme pouvaient le laisser penser les expressions d'hostilité antijuive lors de la manifestation « Jour de colère » de janvier 2014[43], ce milieu va rapidement se disloquer au gré des polémiques, des querelles personnelles, des scandales divers, des problèmes d'égo, etc. À l'heure actuelle, Alain Soral et E&R rencontrent une réelle perte d'audience, subissant les attaques d'anciens compagnons de route tels que Marc George ou Salim Laïbi, mais également d'une

....

43 Sur « Jour ce colère », voir Pierre BIRNBAUM, *Sur un nouveau moment antisémite*, Paris, Fayard, 2015.

nouvelle génération militante issue de la dissidence, à l'image de Daniel Conversano ou Raptor dissident (Ismaïl Ouslimani).

En dépit du recul que connait Alain Soral, il n'en demeure pas moins un acteur marquant du web des années 2000 et 2010[44]. Devenu, en compagnie de Dieudonné, une figure sulfureuse des plateaux de télévision dont il est rapidement écarté, il trouve avec Internet un espace d'expression de substitution qui prolonge le champ médiatique classique, permettant d'interagir avec celui-ci. La publication en 2013, avec le chroniqueur Éric Naulleau, du livre *Dialogues désaccordés*, en témoigne[45]. Les outrances antisémites attirent inévitablement la réprobation et le scandale. Leurs condamnations politico-médiatiques ne font que perpétuer l'existence publique de l'agitateur. Surtout que ce dernier est capable de parler de ses contempteurs d'une manière qui semble « informée ». Soral se plait dans les révélations scabreuses, les divulgations grossières et les déclarations ordurières.

Hormis l'antisémitisme, le fond idéologique de son discours, même s'il se situe par de nombreux aspects à la droite de la droite, est en grande partie inconsistant, contradictoire et destiné à attirer le plus grand nombre. Alain Soral semble incarner un antisémitisme très classique. Même si les parallélismes historiques sont à bien des égards critiquables, la comparaison avec Édouard Drumont est frappante. Tous deux vivent par le scandale, se font les calomniateurs des travers d'un monde médiatique dont ils sont issus, offrent un discours saturé par l'hostilité antijuive, visant à transcender les clivages, laissent entrevoir aux droites radicales de vains espoirs de conquérir le petit peuple, etc. Comme les antisémites du XIXe siècle, Soral récolte et assemble un ensemble hétéroclite de discours, dans le but de propager et corporiser l'hostilité antijuive par une propagande de masse, afin d'en retirer des profits éditoriaux et/ou politiques.

Bien qu'Alain Soral s'en défende encore en 2006, l'antijudéo-maçonnisme occupe une place dans son discours même si, comme Drumont en son temps, il parait relativement mal maîtriser l'objet qui ne le passionne visiblement pas[46]. Cela lui permet néanmoins de remplir à peu de frais des vidéos sur Internet ou des pages de *Comprendre l'Empire*, tout en donnant l'impression de posséder des savoirs secrets[47]. C'est également un outil permettant de créer des ponts avec divers mouvements et propagandistes, notamment catholiques. Même si la question des rapports entre les juifs et la franc-maçonnerie n'occupe généralement pas une place centrale dans la propagande d'E&R, l'officine antisémite, du fait d'une visibilité médiatique, est néanmoins un puissant vecteur d'antijudéo-maçonnisme, qui touche ainsi un public étendu et, pour une part, étranger au genre.

....

44 Stéphanie Chauveau, « Au-delà du cas Soral », dans *Agone*, n° 54, 2014, p. 95-122.

45 Alain Soral et Éric Naulleau, *Dialogues désaccordés*, Paris, Blanche, 2013.

46 https://www.youtube.com/watch?v=o4O6y6YXRBQ (34e minute).

47 Alain Soral, *Comprendre l'Empire*, Paris, Blanche, 2011.

Il convient de noter que les éditions d'E&R, Kontre Kulture, rééditent *La Conjuration antichrétienne* de Mgr Delassus ainsi que *Les Juifs et le concile Vatican II* de Léon de Poncins, en 2014, et *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens* de Roger Gougenot des Mousseaux, en 2015[48]. E&R possède même ses quelques « spécialistes » du domaine, comme Laurent Guyénot, Yousef Hindi, Sébastien Jean, par certains aspects Marion Sigaut ou encore le compositeur Stéphane Blet, collectionneur d'initiations et auteur de deux traités d'occultisme, qui s'est lancé depuis peu dans une dénonciation de la franc-maçonnerie, reprenant les classiques de l'antijudéo-maçonnisme des XIXe et XXe siècles[49]. Au-delà de ses auteurs, E&R relaie ou relayait plusieurs antijudéo-maçons tels que Pierre Hillard ou Salim Laïbi, leur offrant une caisse de résonnance au-delà de leurs audiences traditionnelles, des groupes catholiques schismatiques et certains secteurs des droites radicales pour le premier, des amateurs d'Histoire alternative et de complots pour le second.

Si les antisémites relaient un discours antijudéo-maçonnique, celui-ci demeure généralement secondaire lorsqu'il n'est pas purement absent, comme en témoignent, au-delà du cas d'E&R et d'Alain Soral, des propagandistes tels que Boris Le Lay[50] ou Hervé Ryssen[51] (Hervé Lalin). Pour remonter à sa source, il faut se tourner vers les productions catholiques antimodernistes ou les spéculations débridées d'héritiers du *New-Age* et de divers courants spirituels ou ésotériques.

---

48 kontrekulture.com

49 Stéphane Blet, *Sous le voile de l'occultisme*, Nantes, Éd. Amalthée, 2006 ; Ibid., *Traité herméneutique : Trésors occultes de la franc-maçonnerie*, Perpignan, Cap Béar Éditions, 2010 ; Ibid., *La franc-maçonnerie l'effroyable vérité*, Saint-Denis, Kontre-Kulture, 2017.

50 Boris Le Lay, (1981-), cuisinier, blogueur et youtubeur antisémite, vit actuellement à Tokyo en compagnie de son épouse japonaise. Originaire de Quimper, en Bretagne, il rejoint, au milieu des années 2000, le mouvement d'extrême droite breton Adsav. Puis il fonde, en 2006, une association d'amitié entre la Bretagne et Israël appelée « Breizh-Israël ». Fin 2008, il crée le « blog de Boris Le Lay » qui se démarque par son antisémitisme virulent et ses éloges de l'Allemagne nazie. En 2008, il est le chargé des relations Europe du MDI de Kémi Seba. Poursuivi par la justice française, Boris Le Lay multiplie les blogs sous divers pseudonymes pour contourner la censure. Le dernier en date, *Démocratie participative*, propose, outre des articles outranciers faisant l'apologie du racisme et du nazisme (Le Lay semble y écrire sous la signature de Captain Harlock), une émission hebdomadaire de plus de deux heures animée par Boris Le Lay lui-même sous le pseudonyme de Gandalf le blanc. Avec, en juillet 2018, plus de 122 000 mentions « J'aime » sur Facebook, 12 000 abonnés sur Twitter et 27 000 sur YouTube, Boris Le Lay jouit d'une audience surprenante au regard de la virulence de ses positions et de son discours.

51 Hervé Lalin (1967-), alias Hervé Ryssen, est un propagandiste antisémite français. Il aurait milité à l'Organisation communiste libertaire jusqu'en 1992 avant de découvrir l'antisémitisme et s'engage aux côtés de diverses formations de droites radicales durant ses études d'histoire-géographie à la Sorbonne. Il fut professeur d'histoire pendant cinq ans, avant de se faire révoquer de l'Éducation nationale suite à une plainte de parents d'élèves. Il publie son premier livre en 2005, *Les espérances planétariennes*. D'autres suivront : *Psychanalyse du judaïsme* (2006), *Le fanatisme juif* (2007), *La mafia juive* (2008), *Le miroir du judaïsme* (2009), etc. En 2012, il ouvre sa chaîne YouTube et se rapproche de l'Œuvre française. Ryssen est actuellement proche d'E&R qui le relaie sur son site.

L'antijudéo-maçonnisme contemporain : de la tradition aux extraterrestres

Traditionalisme et sédévacantisme, expression contemporaine de l'antijudéo-maçonnisme

L'antijudéo-maçonnisme n'est plus guère présent dans l'Église et la majorité de ses tenants, qu'ils soient traditionnalistes ou sédévacantistes, se trouve dans un catholicisme de marge, hors de l'Institution.

L'organisation la plus importante est la Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X (FSSPX) fondée par Mgr Lefebvre, dont le nombre difficilement estimable de fidèles en France serait de 50 000 à 100 000. La lutte antimaçonnique tient une place importante dans le combat spirituel de la Fraternité qui n'hésite pas à faire vivre, plus ou moins discrètement, un antijudéo-maçonnisme hérité du séminaire de Rome du temps du P. Henri Le Floch. Ainsi la Fraternité possédait une œuvre spécialement dédiée à la lutte antimaçonnique, l'Association réparatrice anti-maçonnique, confondue semble-t-il avec la *Militia Immaculatæ*, qui revendique l'héritage de Mgr Jouin[52]. Outre ces divers périodiques, *Fideliter*, le *Courrier de Rome* – éditeur de la somme d'Epiphanius *Maçonnerie et sectes secrètes : le côté caché de l'histoire* – et divers bulletins locaux, la FSSPX propose également sur son site de nombreux textes, dont un arsenal pour lutter contre la maçonnerie[53]. Parmi les écrits proposés, nous noterons la présence de *La Franc-maçonnerie synagogue de Satan*, de Mgr Léon Meurin, *La Conjuration antichrétienne* par Mgr Henri Delassus, divers articles, ainsi qu'une invitation à acheter des ouvrages de Léon de Poncins édités par les éditions Clovis[54].

En marge de la FSSPX, plusieurs organisations plus politiques telles que le Renouveau français (RF) ou Civitas expriment bien plus ouvertement leur antijudéo-maçonnisme. Le RF est fondé en 2005 par le militant national-catholique Thibault de Chassey[55]. Proche de l'abbé Beauvais[56], le mouvement, familier des actions coups de poing, a été

---

52 URL : http://laportelatine.org/publications/presse/2017/171014_journee_centenaire_milicie_immaculee_paris/171014_journee_centenaire_mi_paris.php, consulté le 10 avril 2019.

53 URL : http://laportelatine.org/bibliotheque/histoire/francmaconnerie/francmaconnerie.php, consulté le 10 avril 2019.

54 URL : http://laportelatine.org/bibliotheque/histoire/francmaconnerie/franc_maconnerie_luciferienne_abad_gallardo_1709.php et http://laportelatine.org/bibliotheque/spirit/2004/09a/09a.php, consultés le 10 avril 2019.

55 Thibaut de Chassey (1979-), militant national-catholique, s'engage très jeune en politique. Durant ses études à Paris 2, il fréquente le GUD et le FNJ parisien dont il devient le secrétaire général. Au début des années 2000, il participe à fédérer la frange des jeunes nationalistes catholiques du FN qui s'organise de façon autonome sous l'appellation informelle de « Garde franque ». En 2005, Chassey quitte le FN, pour fonder le Renouveau français, groupuscule nationaliste et catholique. Proche de la FSSPX, le mouvement s'illustre dans diverses mobilisations contre des œuvres d'art jugées christianophobes et durant les mobilisations contre la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe. Le mouvement, qui aurait compté une centaine de membres à la fin des années 2000, a été mis en sommeil en 2017. En 2013, Thibaut de Chassey crée la Librairie française dans le XVe arrondissement de Paris. Depuis 2016, il dirige le Libre journal de la France profonde sur Radio Courtoisie.

56 Xavier Beauvais (abbé), prêtre ordonné par Mgr Lefebvre, est curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet de 2003 à 2014. Hostile au rapprochement de la FSSPX avec Rome, il a été muté à Marseille. L'abbé Xavier Beauvais est le conseiller doctrinal de Civitas.

quelque peu médiatisé en 2010, du fait de ses protestations plus ou moins musclées contre des événements culturels jugés christianophobes. Si le groupe disparait en 2017, l'un de ses sites Internet, contre-info.com créé en 2009, ainsi que sa revue *L'Héritage*, fondée en 2004, lui survivent[57]. En 2017, Thibault de Chassey organise un colloque « Le Vrai visage de la franc-maçonnerie » avec comme intervenants Serge Abad Gallardo, Jean-Claude Lozac'hmeur, Alain Pascal, Karl Van der Eyken.

L'Institut Civitas, fondé en 1999 par l'amiral François de Penfentenyo[58], héritier de l'œuvre de Jean Ousset, est dirigé depuis 2012 par le militant national-catholique belge Alain Escada[59]. Sous l'impulsion de ce dernier, Civitas sort de l'anonymat par le biais de démonstrations publiques contre des œuvres d'art jugées antichrétiennes et ses violentes prises de position lors du mouvement d'opposition à la loi ouvrant le mariage aux couples homosexuels. Le mouvement prend alors un tour plus politique – sa participation au « Jour de colère » en 2014 en témoigne – conduisant à une prise de distance d'une partie de la FSSPX et un rapprochement avec diverses organisations d'extrême droite, dont certaines peu chrétiennes. Alain Escada prêche, à qui veut bien l'écouter, un discours catholique antimoderne et nationaliste assez peu rassembleur où l'antijudéo-maçonnisme tient une place importante[60].

Un an avant les législatives de 2016, Civitas finit par se muer en parti politique avec l'appui de plusieurs figures d'E&R, ainsi que d'Alexandre Gabriac[61], venu de la mouvance autour de Pierre Sidos. Cette dernière parait d'ailleurs relativement perméable aux diverses formes de catholicisme anticonciliaire, comme en témoigne

57 Voir plus particulièrement : Hiram, « Petite étude de la Franc-maçonnerie (feuilleton) », dans *L'Héritage*, n° 3, hiver 2006, p. 13.

58 François de Penfentenyo de Kervéréguin (1941-), officier de Marine et militant catholique, est le fondateur de l'Institut Civitas en 1999 et son directeur jusqu'à sa démission en 2012.

59 Alain Escada (1970-), militant d'extrême droite belge et bouquiniste de profession, s'engage en politique au sein de la mouvance nationale-catholique. En 1989, il fonde son propre groupe, *Unie*. Conférencier occasionnel pour le Club du Beffroi, Escada lance, en 1995, *Polémique-Info*, hebdomadaire fédérant les différents courants des droites radicales belges, et adhère brièvement au Front nouveau de Belgique. En 1999, Alain Escada se présente, sans succès, aux élections régionales bruxelloises. Au milieu des années 2000, il s'investit dans l'association nationale-catholique *Belgique et Chrétienté* dont il devient le président. Partageant ses activités militantes entre la Belgique et la France, il rejoint l'Institut Civitas, dont il devient secrétaire général en 2009 puis président en 2012. Sous son influence, la structure prend un tour plus politique et se détache de la FSSPX à partir du milieu des années 2010. Sur les militants de Civitas, voir Kevin Geay, « 'Messire Dieu, premier servi'. Étude sur les conditions de la prise de parole chez les militants traditionnalistes de Civitas », dans *Politix*, n° 106, 2014, p. 59-83.

60 Sur l'expression de l'antijudéo-maçonnique du mouvement, voir notamment le site d'information lié à Civitas : medias-presse.info.

61 Alexandre Gabriac (1990-), étudiant en droit, est élu au conseil régional de Rhône-Alpes sur la liste FN, en 2010. Suspendu du FN en 2011, suite à la diffusion d'une photo sur laquelle il effectuait un salut nazi devant un drapeau à croix gammée, Alexandre Gabriac fonde alors les Jeunesses nationalistes avec le soutien de L'Œuvre française. La dissolution par le gouvernement des Jeunesses nationalistes et L'Œuvre française, en 2013, conduit Alexandre Gabriac à réactiver en compagnie d'Yvan Benedetti le mouvement de Pierre Sidos, Jeune Nation. Condamné, en 2016, à deux mois de prison ferme pour avoir organisé, en 2012 à Paris, une manifestation contre le racisme anti-blanc en dépit d'une interdiction émise par la préfecture, Alexandre Gabriac va rejoindre Civitas, sous l'étiquette duquel il se porte candidat aux élections législatives de 2017 dans la deuxième circonscription de l'Isère où il obtient 200 voix, soit 0,57 % des suffrages exprimés.

un autre militant de l'Œuvre française, le webmaster, Florian Rouanet[62]. Ses vidéos sur Internet, mêlant sédévacantisme, nationalisme, antisémitisme et antimaçonnisme, se situent dans la lignée de son premier mentor, Philippe Ploncard d'Assac, exception faite du sédévacantisme. Fils et – par ses travaux – continuateur de Jacques Ploncard d'Assac, Philippe Ploncard d'Assac, dirigeant des Cercles nationalistes français, diffuse, par le biais de sa lettre d'information mensuelle, *La Politique*, sa maison d'édition, « La société de philosophie politique », son blog et ses conférences retransmises en ligne, un antijudéo-maçonnisme aux accents maurassiens, mâtiné d'anti-occultisme, directement inspiré des années 1930-1940[63].

Au-delà de la FSSPX et de ces surgeons politiques, le combat contre les juifs et la franc-maçonnerie est porté par une galaxie de groupes défenseurs d'un catholicisme pré-Vatican II. Qu'ils se réclament traditionnalistes ou surtout sédéprivationnistes et sédévacantistes, les juifs et les francs-maçons sont dénoncés dans leurs productions comme les maîtres de la contre-Église œuvrant à détruire le monde chrétien dans le but d'instaurer l'« empire mondial satanique ». Ces cercles possèdent leurs propres centres de propagande, leurs revues et leurs maisons d'édition, leurs conférenciers phares, etc.

Parmi les organes les plus importants, peuvent être mentionnés : les Éditions de Chiré fondées par Jean Auguy qui publient la revue *Lecture et Tradition*, les Éditions Saint-Remi de Bruno Saglio qui diffusent la revue *La Voix des Francs catholiques*, les Éditions Delacroix de Jacques Delacroix qui publient les *Lettres d'informations économiques stratégiques internationales*, les Éditions Barruel de François-Xavier Obrador, les Éditions pamphiliennes, l'Institut Mater Boni Consilii et sa revue *Sodalitium*, la bibliothèque en ligne Saint-Libère, la revue *Chiesaviva* fondée par Don Luigi Villa, le blog des Amis du Christ Roi de France de Louis-Hubert Remy, le blog « *Sédévacantiste » pour rester catholique* de Clément Lecuyer, la Contre-réforme catholique fondée par l'abbé George de Nantes, etc. Ces publications fournissent une matière abondante pour divers polémistes qui, bien qu'ils ne se réclament pas spécialement du catholicisme, y trouvent matière pour alimenter leurs propres théories.

Outre cette influence indirecte, plusieurs propagandistes contribuent à diffuser directement la « bonne parole ». Les anciennes figures du combat antijudéo-maçonnique telles que Jean-Claude Lozac'hmeur ou Alain Pascal, peuvent compter sur la relève d'une nouvelle génération. Le plus médiatique en est, incontestablement, l'essayiste et auteur d'une thèse en Sciences politiques sur *Les Ambiguïtés de la*

....

[62] Florian Rouanet (1990-), peintre en bâtiment de formation, s'engage dans les Cercles nationalistes français, en 2012. Il quitte rapidement Ploncard d'Assac pour rejoindre l'*Œuvre française* où il assure le rôle de coordonnateur pour la section de Paris, en 2013. Il devient par la suite secrétaire des Amis de Pierre Sidos. Actuellement, proche du groupuscule national-catholique Deus Vult et de Civitas, Florian Rouanet fréquente les messes *non una cum* de l'Institut Mater Boni Consilii. Il contribue régulièrement aux revues *Militant* et *Rivarol* et diffuse ses idées sur Internet par la réalisation d'entretiens-vidéos réguliers, la mise en ligne de ses conférences et l'animation de divers sites web. Voir : florianrouanet.wordpress.com

[63] nationalisme-francais.com

politique allemande dans la construction européenne, Pierre Hillard[64]. De ce travail, qui a pour objet d'expliquer les ambitions politiques de l'Allemagne à l'égard de l'Europe visant à insérer le vieux continent dans le Nouvel Ordre Mondial, le politiste est parvenu à une dénonciation plus générale de la gouvernance mondiale satanique judéo-maçonnique[65] ; la franc-maçonnerie étant selon lui le « véritable Golem de la synagogue »[66]. Arrivant à dépasser les inimitiés et les clivages, le géopoliticien entretient des relations aussi bien avec E&R, que Tepa, divers groupes sédévacantistes ou encore Civitas. Si Pierre Hillard jouit d'un prestige sans égal, d'autres auteurs et conférenciers moins médiatiques rencontrent néanmoins une audience ; Johan Livernette et Laurent Glauzy entre autres.

Johan Livernette, journaliste sportif, fut l'animateur de la section toulonnaise d'Égalité et Réconciliation avant de se rapprocher des milieux sédévacantistes – il anime depuis 2013 un blog[67] en grande proximité avec Bruno Saglio et Louis-Hubert Remy – et plus particulièrement de l'abbé Jean-Luc Lafitte, prêtre de la chapelle du Christ-Roi et de Notre-Dame des Dons à Nantes, puis de la Maison Saint-Ignace à Sainte-Croix-du-Mont, dont il a été chassé suite à une affaire de mœurs en 2017[68]. Ce prêtre, ordonné par Mgr Lefebvre en 1979 et en rupture de ban avec la FSSPX, fut relecteur et conseiller du journaliste pour son ouvrage phare *Le complot contre Dieu*[69]. Le livre dévoile « la conspiration talmudo-maçonnique contre l'Église catholique, les monarchies, les nations et les peuples ». Traitant à la fois d'Histoire, de politique et de religion, Johan Livernette entend démasquer « le mondialisme, son plan d'action, sa mystique, ses principaux acteurs, les sociétés secrètes, pour finalement y opposer, comme solution, le règne social de Jésus-Christ ». Pour ce faire, il remet au goût du jour les propagandistes des XIXe et XXe siècles de Mgr Gaume à Mgr Jouin, en passant par Mgr Delassus et même Léo Taxil.

L'œuvre de Laurent Glauzy est plus originale. Sédévacantiste sans affinité avec les groupes français, il fréquente la FSSPX pour s'en détacher du fait de la politique de rapprochement avec Rome, entreprise par Mgr Fellay et l'abbé Bouchacourt. Il se réclame proche de l'abbé Rioult, exclu de la FSSPX en 2013 « en raison de sa fidélité à refuser tout compromis » avec l'Église conciliaire. Collaborateur du « Libre Journal de la France courtoise » sur Radio Courtoisie et auteur de plusieurs articles dans les colonnes de *Valeurs actuelles* et de *Rivarol*, Laurent Glauzy, disciple de l'historien et philologue catholique traditionaliste et autodidacte, Fernand Crombette, se fait

64 Pierre HILLARD, *Les ambiguïtés de l'Allemagne dans la construction européenne*, thèse de doctorat, Paris-5, 2005.

65 Voir à titre d'exemples : http://www.egaliteetreconciliation.fr/Pierre-Hillard-sur-les-artisans-de-l-instauration-de-la-gouvernance-mondiale-34156.html ; http://www.agoravox.tv/tribune-libre/article/entretien-avec-pierre-hillard-l-52558 ; www.egaliteetreconciliation.fr/Nouvel-ordre-mondial-ordre-ou-chaos-Conference-de-Pierre-Hillard-et-Alain-Soral-a-Lyon-33968.html, consultés le 10 avril 2019.

66 Pierre HILLARD, *Chronique du mondialisme*, Paris, Le Retour aux sources, 2014, p. 19.

67 lacontrerevolution.wordpress.com

68 URL : http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-abbe-lafitte-pour-l-amour-de-la-verite-75808442.html, consulté le 10 avril 2019.

69 Johan LIVERNETTE, *Le complot contre Dieu*, Cadillac, Éditions Saint-Remi, 2014.

connaitre, depuis quelques années, par le biais de divers ouvrages se situant à la limite entre l'occultisme, le *New-Age* et le sédévacantisme[70]. Pour servir ses démonstrations, il mobilise un ensemble hétéroclite de sources allant de classiques de la littérature antijuive et antimaçonnique catholique – tels que Paul Drach, le chanoine Auguste Rohling, Jacques Ploncard d'Assac, Jean-Claude Lozac'hmeur, etc. – aux œuvres de Serge Hutin ou Robert Charroux sur l'Archéologie mystérieuse.

Ce succinct tableau ne peut se clore sans une mention du journal *Rivarol*. La publication qui, dès sa fondation en 1951, professe une hostilité antijuive et antimaçonnique sans fard, est, depuis 2010, dirigée par le sédévacantiste Jérôme Bourbon qui lui donne un ton plus catholique et « folklorique ».

Très marqué religieusement et politiquement, le discours de ces propagandistes catholiques, qui peine à trouver une réelle audience, entre néanmoins en résonance avec un monde qui n'a rien de catholique, celui des « néo-mystiques », des « chercheurs de vérité », des amateurs de faits alternatifs, d'Histoire mystérieuse, de complots, etc. Un site sédévacantiste, En Direct du Chaos, fait penser, de par sa graphie, ses titres et ses rubriques – « gouvernement mondial », « franc-maçonnerie », « mind control », « pédocriminalité », etc. –, à un site d'un *postNew-Ager* qui aurait oublié les rubriques « médecine alternative », « ovnis », « spiritualité », etc.

Désillusion du *New-Age* et antijudéo-maçonnisme

Aussi surprenant que cela puisse paraitre de prime abord, Luca Tateo, dans son analyse des réseaux de l'extrême droite italienne sur Internet, regroupe dans une catégorie commune les sites « catholiques traditionalistes » et « *New-Age* ou néo-mystiques » du fait de « leur antisémitisme et de leur référence à la transcendance ». Bien que cet assemblage ne parait pas révéler une grande cohérence, il est néanmoins notable que l'antijudéo-maçonnisme promu par les milieux catholiques anticonciliaires ou du moins certains de ses aspects se retrouve dans les productions d'auteurs, sites Internet et revues mélangeant « ésotérisme » ou spiritualité *postNew-Age* et conspirationnisme. C'est le cas de grands portails d'« information alternative » comme Wikistrike[71] de Ghisham Hammer (alias Ghiham Doyle) ou de Stop mensonges[72] de Laurent Gouyneau (alias Laurent Freeman) – qui publie également des vidéos en ligne –, créés respectivement en 2011 et 2012.

....

[70] Laurent Glauzy, *Extraterrestres les messagers du New-Age*, s. l., La Maison du Salat, 2009 ; *Ibid.*, *Chine, l'empire de la barbarie, superstitions funéraires, pédophilie, cannibalisme*, Paris, Éditions des Cimes, 2011 ; *Ibid.*, *Illuminati, de l'industrie rock à Walt Disney : les arcanes du satanisme*, s. l., La Maison du Salat, 2011 ; *Ibid.*, *Pédo-satanisme et franc-maçonnerie*, s. l., La Maison du Salat, 2015 ; *Ibid.*, *Les Géants et l'Atlantide, révélations de l'archéologie interdite*, s. l., La Maison du Salat, 2014 ; Laurent Glauzy et Robin de Ruiter, *Témoins de Jéhovah, les missionnaires de Satan*, s. l., La Maison du Salat, 2013.

[71] wikistrike.com

[72] stopmensonges.com

Ce type de sites attire un public bigarré, comme en témoigne le site Meta TV, lancé en 2012 par l'ancien rappeur et militant de l'UPR Tepa (Patrick D'Hondt). Outre des articles, le site produit et relaie un grand nombre de vidéos, dont une « libre antenne » animée par Tepa. Durant quatre ans, l'animateur a reçu un nombre impressionnant d'invités, donnant la parole à des propagandistes radicaux de droite de diverses obédiences, des antisémites ; des négationnistes, des théoriciens alternatifs dans les domaines des sciences, de l'Histoire, de la Géopolitique, des ufologues, des guides spirituels, des suprématistes noirs, des sédévacantistes, etc. Il offre ainsi un espace d'expression où l'antijudéo-maçonnisme le plus catholique côtoie ses expressions les plus contemporaines. Un conflit en 2018 avec ses associés conduit Tepa à quitter Meta TV et à fonder Patriote info et sa web TV, Tepatriote. Au-delà de ces sites particulièrement visibles, de nombreux blogueurs et youtubers tentent de faire vivre leurs entreprises au succès souvent relatif. Exoportail – fondé par d'anciens collaborateurs de Stop mensonges –, Révolution vibratoire, Les Moutons enragés, Spread the Light – animé par Rusty James –, ou encore Chimical Spray[73] en sont des exemples parmi de nombreux autres.

Si la majorité de ces initiatives sont purement virtuelles, certains acteurs de cette scène ne limitent pas leur activité à Internet. C'est le cas par exemple de Salim Laïbi, alias Le Libre penseur, chirurgien-dentiste marseillais, qui bien que musulman et amateur de Guénon et d'Evola est influencé par toute une littérature catholique anticonciliaire et a fait des conférences communes avec Laurent Glauzy et Johan Livernette[74]. Depuis 2006, Laïbi dénonce les « dérives » de la santé (médicaments et vaccins), les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, la pédophilie, les scandales politiques, la corruption des élites, les causes de la crise économique et financière, etc. Cet engagement l'a conduit à se présenter, en 2012, aux élections législatives dans la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône, lors desquelles il recueille 0,8 % des voix[75]. Outre son site Internet et ses nombreuses conférences, Salim Laïbi diffuse ses idées par le biais de livres publiés par sa propre maison d'édition : Fiat Lux. Son principal ouvrage *La faillite du monde moderne, aux premières loges d'un chaos planifié*, publié en 2012, fait passer le lecteur par diverses considérations sur le 11 septembre, la crise financière mondiale, la puissance des médias et des laboratoires pharmaceutiques, pour arriver à une dénonciation des juifs, de la franc-maçonnerie et de l'ésotérisme, s'appuyant sur de nombreux auteurs : l'abbé de Barruel, Léo Taxil, Jules Doinel, Domenico Margiotta, Mgr Delassus, Paul Copin-Albancelli, Emmanuel Malynski, Léon de Poncins, Nesta Webster, William G. Carr, Douglas Reed, John W. Todd, Jean Lombard ou encore René Guénon.

73 Sur ce youtubeur, voir Emmanuel Kreis, « De la mobilisation contre les 'théories du complot' après les attentats de Paris des 7 et 9 janvier 2015 », dans *Diogène*, n°249-250, janvier 2015, p. 55-58.

74 Voir notamment les conférences communes tenues par ces trois propagandistes en 2015, johanlivernette.wordpress.com, consulté le 10 avril 2019.

75 Patrick D'Hondt s'est pour sa part présenté en 2017 aux élections législatives en Seine-Saint-Denis avec un score de 0,23 %.

Il en ressort que « la maçonnerie repose sur un ésotérisme dévoyé, satano-Talmudique dont l'origine remonte à Babylone ». « Cette science maléfique a[urait] sculpté le Talmud, qui n'est qu'un ramassis de monstruosités anti-naturelles, et qui a perduré jusqu'à nos jours ». Le monde serait ainsi dirigé par des « forces anti-traditionnelles » qui « travaillent quotidiennement à l'instauration de leur culte comme religion mondiale en se donnant des moyens illimités »[76].

Dans un genre bien différent et plus confidentiel, le cas de Paul Ponssot peut également être cité même si, dans ses dissertations, l'expression de l'antijudéo-maçonnisme se trouve diluée dans une vision fantastique du monde dans laquelle l'humanité prisonnière de la « matrice » est manipulée par les « entités sans âme ». Blogueur et youtuber, Paul Ponssot est le fondateur et gérant, depuis 2007, d'une librairie ésotérique à Paris : La Librairie du Bonheur. Parallèlement à cette activité commerciale, Paul Ponssot organise régulièrement des journées de formation et des conférences[77]. Parmi ses thèmes de prédilection se trouvent les Illuminati, le contrôle mental, les réseaux et les rituels sataniques, les manipulations des entités sans âme, le transhumanisme, les chemtrails[78], les cartels pharmaceutiques et les OGM, les égrégores[79], les pièges du *New-Age*, les enlèvements extraterrestres, le *channeling*[80], l'internationale nazie, le symbolisme maçonnique, le vampirisme psychique, la corruption des élites, le pédo-satanisme, les Rothschild, etc. Paul Ponssot est l'auteur de deux livres auto-édités, vendus à la Librairie du Bonheur et sur Internet : *La Terre ou le Grand cirque dimensionnel*, en 2018, et *Le Plan secret du diable. La présence reptilienne, le projet bluebeam, les nouvelles vibrations et la mise en place du Nouvel Ordre Mondial*, en 2013[81].

Pour conclure ce rapide tour d'horizon, il convient de mentionner l'œuvre originale des Brigandes. Ce groupe féminin de musique se fait connaitre en 2015 avec la chanson antimaçonnique *La Loge des Jacobins*[82]. Semblant, pour l'observateur extérieur, venir du catholicisme anticonciliaire, les jeunes femmes multiplient les titres provocateurs, attaquant les musulmans, les juifs, les homosexuels, les antifascistes ou encore les jésuites. Ce dernier point attire l'attention de Jérôme Bourbon qui, alors que Les Brigandes commencent à rencontrer une audience au sein des droites radicales et à

76 Salim Laïbi, *La faillite du monde moderne, aux premières loges d'un chaos planifié*, Marseille, Fiat Lux, 2012, p. 270-279.

77 paulponssot.blogspot.fr

78 Théorie selon laquelle les traînées blanches créées par le passage des avions seraient composées de produits chimiques délibérément répandus par diverses agences gouvernementales sur les populations.

79 Terme occultiste désignant entre autre la « personnification » d'un esprit de groupe influencé par les désirs communs de plusieurs individus.

80 Terme *New-Age* qui désigne un procédé de communication avec des entités appartenant à d'autres dimensions.

81 Paul Ponssot, *Le plan secret du diable. La présence reptilienne, le projet bluebeam, les nouvelles vibrations et la mise en place du Nouvel Ordre Mondial*, [chez l'auteur], 2013 ; *Ibid.*, *La Terre ou le Grand cirque dimensionnel*, [chez l'auteur], 2018.

82 URL : https://lesbrigandes.com/#/lightbox&slide=67, consulté le 10 avril 2019.

animer musicalement plusieurs rassemblements, révèle dans *Rivarol*[83] que la formation n'est pas composée de jeunes catholiques mais est une création de Joël Labruyère, connu comme dirigeant de groupes spirituels dont les enseignements ne témoignent pas d'une fidélité particulière envers l'Église.

L'homme se fait connaitre en 1996 comme défenseur des nouveaux mouvements religieux, attaqués à l'époque par une virulente campagne « anti-sectes », et fonde dans ce cadre l'Omnium des Libertés. En 2002, sort le premier numéro d'*Undercover*, revue que Labruyère édite jusqu'en 2007. Plusieurs titres lui succèdent : *V.I.T.R.I.O.L.*, *Abraxas*, le *Courrier du Royaume elfique*. Outre ces périodiques et quelques ouvrages, Labruyère diffuse plus ou moins directement ses enseignements sur une multitude de sites : Bouddhanar, Les Chroniques de Rorschach, C.R.O.M. — Centre de Recherches sur l'Ordre mondial —, Rusty James, 2012 un nouveau paradigme, Zorgonaute, *Elishean*, etc. Ses divers écrits sont pétris d'un discours *postNew-Age* fortement conspirationniste et très marqué politiquement à droite où se côtoient ufologie, « ésotérisme nazi », théosophie, occultisme, antimaçonnisme, antisémitisme, anti-jésuitisme, etc. L'antijudéo-maçonnisme y est très présent mais hybridé avec des théories étranges, témoignant de ses plus surprenants développements contemporains.

Labruyère forme en 2004, s'inspirant de la fédération de Damanhur en Italie, une « base » dans le Perche, point de départ de la Nation libre également nommée Royaume elfique. Le groupe d'une trentaine d'individus déménage régulièrement et finit par s'installer en 2014 à La Salvetat-sur-Agout – où sa présence suscite des tensions et divise les habitants de ce village de l'Hérault. Cette même année, Joël Labruyère fonde une loge d'inspiration maçonnique, le *Cain ordo draconis* et Les Brigandes. Si les révélations de Rivarol ont coupé le groupe de son public catholique, il rencontre toujours un succès dans des mouvances de droites radicales telles que Synthèse nationale, E&R, Terre et peuple, etc.

Conclusion

En dépit de ses surprenantes évolutions, l'antijudéo-maçonnisme subsiste toujours en France. Ses tenants ont même, grâce à Internet, un espace d'expression inédit depuis 1945. Nonobstant un contexte qui peut paraitre favorable – nouvelle expression de l'antisémitisme, intérêt pour le conspirationnisme, montée en puissance des droites radicales en Europe, chute du communisme, conflit israélo-palestinien, mobilisations catholiques de 2012-2014, etc. –, l'antijudéo-maçonnisme peine à se diffuser hors de cercles assez limités. Son expression dans une étrange littérature alternative qui se répand sur le *web* présente une nouveauté, mais il convient de rappeler que le combat

83 Jérôme Bourbon, « Les Brigandes : quand une secte antichrétienne et occultiste tente de subvertir la droite nationale ! », dans *Rivarol*, n° 3233, 28 avril 2016, p. 12-13.

antijudéo-maçonnique a, depuis ses débuts, frayé avec les marges de l'occultisme. Le Hiéron de Paray-le-Monial ou, plus près de nous et dans un registre très différent, la Grande Loge du Vril de Jean-Claude Monet en sont des manifestations. Le principal changement réside sans doute dans l'arrivée de plus en plus massive d'œuvres nord-américaines et dans leur impact sur les propagandistes français. Celles-ci sont d'ailleurs les seules productions non européennes à avoir un écho en France. Nos recherches sur une répercussion éventuelle d'expressions de l'antijudéo-maçonnisme en langue arabe en France ne se sont guère révélées concluantes. La propagande jihadiste, qui inquiète tant, ne parait faire que très peu usage d'antijudéo-maçonnisme. Des auteurs comme Abd al-Rahman Sāmī 'Ismat, Ahmad Ghalwash, Muhammad Ahmad Diyāb, Husayn 'Umar Hamāda, Mālik Mansūr, etc. n'y ont pas d'audience, ne sont d'ailleurs pas traduits en français et ne sont relayés par aucun polémiste francophone. L'avenir de la lutte contre la « judéo-maçonnerie » en France semble davantage venir de la rencontre entre le catholicisme antimoderniste et certains courants *postNew-Age* que du « monde musulman ».

Les rhétoriques de l'antimaçonnisme sur Internet

□ Cécile VANDERPELEN-DIAGRE et Emmanuelle DANBLON

Aujourd'hui, Internet est un lieu majeur d'expression de l'antimaçonnisme. Sur la toile, les dénonciations des méfaits, voire des délits, des sociétés réputées secrètes et surtout des individus qui les animent, abondent. Ces discours se mêlent et s'entrelacent. Les contenus sont recyclés en boucle par les éditeurs et ils s'intègrent à la logique qui caractérise en grande partie le système médiatique, aboutissant à la situation que Pierre Bourdieu appelait la « circulation circulaire de l'information »[1]. La difficulté de démêler l'écheveau et d'identifier les auteurs et les tendances idéologiques s'accroit du fait que la presse généraliste des magazines participe volontiers à la production d'un discours suspicieux en misant sur l'intérêt inaltérable du public pour des « dossiers spéciaux » qui promettent de dévoiler les « secrets des loges ». Plongés dans tant de méandres, le chercheur ou la chercheuse peinent à trouver leur chemin. Les sites comme les auteurs sont souvent anonymes et les discours qu'ils diffusent, dans la plupart des cas, se prétendent indépendants de toute influence ou appartenance politique, philosophique ou religieuse. La crainte et la haine qu'inspirent la franc-maçonnerie et/ou les francs-maçons (ce n'est pas forcément identique) se manifestent par ailleurs toujours à travers les mêmes topoi, qui consistent à énumérer les preuves de leur influence occulte et déterminante, à l'échelle nationale et internationale,

[1] Pierre BOURDIEU, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996, p. 22 et s. Pour une analyse spécifique d'Internet, voir notamment Emmanuel MARTY, Franck REBILLARD, Stéphanie POUCHOT *et al.*, « Diversité et concentration de l'information sur le web. Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », dans *Réseaux*, n° 176, 2012/6, p. 27-72. URL : https://www.cairn.info/revue-reseaux-2012-6-page-27.htm, consulté le 13 mars 2019.

sur les milieux politiques et financiers, ainsi que sur la presse. Abrités par le secret maçonnique, « ils tirent les ficelles » du pouvoir et de l'argent[2].

La sélection du corpus étudié ici s'est faite sur une base de récurrence sur les blogs, médias en lignes et sites natifs d'Internet. Nous avons ainsi examiné les premiers sites proposés par le moteur de recherche « Google » suite à nos requêtes par mots-clés (par exemple : « maçon », « occulte », « loge », « frère trois points »). Sans prétendre proposer dans cette contribution une grille de lecture exhaustive de la masse discursive ainsi rassemblée, nous voudrions proposer une typologie que des recherches ultérieures pourront affiner. Il nous a semblé en effet que quatre principaux groupes idéologico-politiques se partageaient l'initiative du discours antimaçonnique tel que nous l'avons vu se déployer sur la toile, en français à tout le moins. Les liens entre ces groupes sont évidemment constants, les frontières qui les séparent étant particulièrement peu étanches, que l'on parle des auteurs, des arguments ou des convictions. De nombreux individus les franchissent allègrement, arguant de leur ethos de franc-tireur. Cependant, tous ces discours ne se confondent pas forcément.

Les catholiques traditionalistes, conservateurs, intégraux, réactionnaires

Derrière ces adjectifs, on trouve une multitude de groupes dont le credo commun est la défense de l'autorité souveraine du Saint-Siège sur les autorités civiles[3]. Ces groupes peuvent se montrer toutefois plus ou moins attirés par les partis d'extrême droite. Cependant que certains y adhèrent, d'autres s'en méfient, ne les trouvant pas suffisamment assujettis à l'autorité romaine ou ne se reconnaissant pas dans les accents plébéiens que peuvent prendre certaines déclarations et les comportements de ces militants et mandataires politiques. Les traditionnalistes issus de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie se trouvent en effet en décalage avec un mouvement qu'ils trouvent vulgaire, surtout dans sa version ouvriériste ou populiste[4]. Néanmoins, ils ont en partage une détestation assumée pour la franc-maçonnerie. À celle-ci, ils adressent deux reproches principaux, un politique et un religieux.

2 Sur les constantes du discours antimaçonnique, voir Alain Dierkens (éd.), *Problèmes d'histoire des religions* (« Les courants antimaçonniques hier et aujourd'hui »), n° 4, 1993 ; Jacques Lemaire, *L'antimaçonnisme. Aspects généraux (1738-1998)*, Paris, Éditions maçonniques de France (EDIMAF), 1998 ; Jérôme Rousse-Lacordaire, *Antimaçonnisme*, Puiseaux, Pardès, 1998 et Céline Bryon-Portet, « Le réseau maçonnique et les médias, entre amour et désamour », dans *Le Temps des médias*, n° 31, 2018/2, p. 27-47. URL : https://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2018-2-page-27.htm, consulté le 13 mars 2019. Sur les théories rhétoriques, voir Philippe Breton, *L'incompétence démocratique. La crise de la parole aux sources du malaise dans la politique,* Paris, La Découverte, 2006. Sur les théories du complot, voir Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

3 Sur les reconfigurations sociologiques et les nominations des catholiques les plus à droite de l'échiquier politique, qu'on appelle aussi les catholiques d'identité, voir Bruno Dumons et Frédéric Gugelot (dir.), *Catholicisme et identité. Regards croisés sur le catholicisme français contemporain (1980-2017)*, Paris, Karthala, 2017.

4 Voir notamment Pierre-André Taguieff, *Le nouveau national-populisme*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

Le premier, politique, est d'agir depuis des décennies contre le clergé et ses intérêts dans les affaires de l'État. On retrouve ici l'antienne des deux France : la catholique et la laïque-républicaine. En France, le parti politique Civitas (sous-titre : « Pour une France catholique »), fondé en 2016, fait de l'interdiction des loges maçonniques par l'État un point central de son programme : « Votez Civitas seul parti réclamant l'interdiction de la Franc-Maçonnerie et des Sociétés Secrètes »[5]. Tous les catholiques traditionalistes n'expriment pas une telle radicalité mais ils ont tous en partage une vision dichotomique du monde. L'idée est clairement exprimée sur le site de *Famille chrétienne*, revue hebdomadaire créée en 1978 et destinée aux catholiques que Yann Raizon du Cleuziou appelle « observants », « c'est-à-dire ceux dont la relation à Dieu passe surtout par la messe et les sacrements et qui, dans la mise en œuvre de la foi, mettent l'accent sur les dévotions : prières, pèlerinage, retraites »[6].

> “Le pouvoir des maçons a changé. Mais il est toujours présent. […] Aujourd'hui, l'influence de la maçonnerie perdure dans les lieux de pouvoir. Elle a fleuri sous Mitterrand. Et refleuri avec François Hollande. Notamment au sein de la Justice, avec son lot de dérives affairistes inhérentes à tout système fermé […]. Mais aussi dans les médias, où son influence s'est fait sentir au moment de l'attentat contre Charlie Hebdo. Au cœur de la mobilisation figurait le Grand Orient de France (GODF). Malgré tout, le secret des maçons demeure, et avec lui une dose certaine d'anticléricalisme, récemment réveillé en réaction aux militants de La Manif pour tous. Mais aussi l'ambition prométhéenne de changer la société, qui se fixe sur de nouvelles frontières : aujourd'hui l'euthanasie, demain la GPA”[7].

On le lit dans cet extrait, ce qui est condamné dans la maçonnerie tient aussi aux valeurs morales qu'elle est supposée porter et qui sont en contradiction avec le message prétendu de l'Église. Le nœud du contentieux git dans l'origine de ces valeurs : humaines pour les maçons, spirituelles et d'ordre divin pour les catholiques. La question spirituelle est le deuxième reproche récurrent concernant la maçonnerie : elle concurrence la religion dans le marché des biens symbolico-religieux. Toujours dans *Famille chrétienne*, on peut lire :

> “Au-delà de ces aspects politiques, la franc-maçonnerie représente aussi un réel danger spirituel. Notre enquête tente de comprendre les ressorts de l'engagement dans la franc-maçonnerie et en montre l'impasse : l'illusion

5 URL : http://www.civitas-institut.com/2017/06/07/votez-civitas-seul-parti-reclamant-linterdiction-de-franc-maconnerie-societes-secretes/, consulté le 1er juin 2018.

6 Yann Raison du Cleuziou, « Le cadrage de l'actualité politique dans Famille chrétienne. Une comparaison des mobilisations catholiques », dans Bruno Dumons et Frédéric Gugelot (dir.), *Catholicisme et identité*, *op. cit.*, p. 172.

7 Samuel Pruvot, « Les pièges de la franc-maçonnerie », dans *Famille chrétienne*, 11 mai 2015. URL : https://www.famillechretienne.fr/politique-societe/societe/les-pieges-de-la-franc-maconnerie-166995, consulté le 1er juin 2018.

d'une croissance spirituelle masque en réalité un grand vide, derrière une succession de rideaux de fumée. Premier danger : l'orgueil, qui éloigne d'une relation personnelle au Dieu vivant. Le second danger touche au besoin d'une plus grande fraternité dans une société individualiste. Aussi la condamnation par l'Église demeure-t-elle clairement : elle vise à ne perdre aucun de ses enfants bien-aimés, qu'ils se reconnaissent tels ou pas"[8].

Cette concurrence dans le registre des valeurs et de la spiritualité rend le cas des prêtres et des catholiques engagés ou se rapprochant des loges maçonniques particulièrement obsédante. On la trouve au centre de nombreux argumentaires. La fraternité sacerdotale saint Pie X, dissidence suisse de l'Église catholique romaine fondée par Marcel Lefevre, utilise des termes beaucoup plus durs que *Famille chrétienne* :

> "La franc-maçonnerie a donc toujours eu pour but de détruire le catholicisme, de « décatholiciser le monde » ; comme méthode préférée, elle utilise l'entrisme (autrement dit la pénétration clandestine dans un corps constitué) ; elle a très logiquement pratiqué cet entrisme dans divers corps et institutions catholiques.
>
> On peut distinguer deux types de pénétration maçonnique dans l'Église : pénétration des idées, d'une part ; affiliation d'hommes d'Église à la franc-maçonnerie, d'autre part. Y a-t-il eu dans le passé un nombre significatif d'ecclésiastiques francs-maçons ? Très certainement oui ; et cela de façon continue, du XVIIIe siècle à nos jours"[9].

Le récit des trajectoires des prêtres et catholiques fourvoyés et dupés constitue un vivier dans lequel sont tirés des exemples abondamment commentés, qui servent à appuyer sur des faits « vérifiables » la dangerosité des loges. Ces hommes sont d'autant plus importants que, transfuges, apostats et fils prodigues, ils n'en détiennent pas moins le pouvoir exclusif de fournir un récit qui tient lieu de preuve. « 'Des lois comme l'avortement, l'euthanasie ou le mariage homosexuel ont été étudiées et mûries dans les loges avant d'être votées par les députés' confirme Serge Abad-Gallardo, ancien franc-maçon »[10] titre par exemple *Aleteia*, quotidien lancé par des laïcs catholiques avec le soutien du Saint-Siège.

Les arguments avancés pour démontrer la dangerosité des maçons sont identiques sur le site *Le Salon beige*, « Blog quotidien d'actualité par des laïcs catholiques » fondé en

8 *Ibid.*

9 « La franc-maçonnerie, ennemie déclarée du Christ et de l'Église », Fraternité sacerdotale saint-Pie X, site officiel du district de France. URL : http://laportelatine.org/bibliotheque/histoire/francmaconnerie/francmaconnerie.php#, consulté le 1er juin 2018.

10 Carmelo López-Arias, « Les révélations fracassantes d'un ancien grand maître franc-maçon », dans *Aleteia*, 5 mai 2015. URL : https://fr.aleteia.org/2015/05/05/les-revelations-fracassantes-dun-ancien-grand-maitre-franc-macon/, consulté le 1er juin 2018.

2004 et qui recevait en 2016 70 000 visites uniques par jour – arrivant à la seizième place dans le classement des sites politiques français les plus courus réalisé cette année-là[11]. La tribune se distingue toutefois par une optique beaucoup plus politique et dénonciatrice que les sites à vocation essentiellement religieuse que nous venons d'évoquer. L'orientation politique est clairement située à l'extrême droite et le ton est proche de l'invective. Le site dresse consciencieusement la liste de tous les hommes et de toutes les femmes exerçant une activité publique, proches ou appartenant à la maçonnerie. L'objectif est de montrer que derrière tous les grands fléaux du temps – le « grand remplacement », le mariage pour tous, la GPA, la « théorie du genre » – se cachent les « sectateurs de ténèbres »[12].

Sur le plan rhétorique, on voit clairement que ces discours visent à la disqualification de la culture maçonnique (ses rites, ses symboles, ses valeurs et ses œuvres littéraires et artistiques) en tant qu'elle est directement concurrente de la culture catholique. On trouve ainsi des couples de notions concurrentes dont les deux principales sont le *progrès* et l'*espoir*, la *fraternité* et la *paternité*. L'entreprise de disqualification s'attaque donc directement à des valeurs qui s'opposent en termes de tradition et modernité. La modernité est ici entièrement assumée par les valeurs maçonniques issues des Lumières.

Les islamistes

Bien que la notion d'islamisme soit elle aussi sujette à débat en raison de la multitude de groupes qu'elle peut désigner dans le langage courant comme scientifique, nous l'utilisons ici dans le sens qu'en donne Olivier Roy pour qualifier les « penseurs et mouvements qui voient dans l'islam une idéologie politique » et qui « considèrent que l'islamisation de la société passe par l'instauration d'un État islamique, avec son cortège d'institutions et de politiques spécifiques (économie, culture, etc.), et pas seulement par la mise en œuvre de la sharia »[13].

Force est de constater que les raisons invoquées pour justifier la résistance, la crainte ou la détestation qu'inspirent aux islamistes la maçonnerie et les maçons sont, d'un point de vue structurel, analogues à celles avancées par les catholiques traditionalistes. La franc-maçonnerie représente une concurrence spirituelle pour l'islam et y adhérer est incompatible avec la foi religieuse. Que ce soit dans la sphère spirituelle ou dans la sphère politique, on ne peut servir deux maîtres à la fois. L'antimaçonnisme islamiste

11 Antoine Bevort, « Les trente sites politiques français ayant le plus d'audience sur le Web », dans *Mediapart*, 21 octobre 2016. Cité par Pascale Tournier, *Le vieux monde est de retour. Enquête sur les nouveaux conservateurs*, Paris, Stock, 2018, p. 150-151.

12 Michel Java, « La maçonnerie, cette 'franche-niaiserie universelle' », dans *Le Salon beige*, 18 septembre 2017. URL : http://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/culture_de_mort_francmaonnerie/, consulté le 19 juillet 2018.

13 Olivier Roy, « Islamisme », dans Régine Azria et Danière Hervieu-Léger (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, p. 579.

se distingue toutefois de son homologue catholique en assimilant les loges à une importation coloniale et occidentale ; il a donc une dimension géopolitique plus marquée. Il bénéficie en outre d'une légitimité en quelque sorte légale dans l'histoire récente. En 1978, une *fatwa* dénonçant les collusions entre la maçonnerie et le sionisme considère tout musulman qui y adhère comme un mécréant. Le texte, promulgué par une assemblée de jurisprudence islamique à La Mecque, lors d'une réunion de l'Organisation de la Conférence islamique présidée par le fils du fondateur de la dynastie saoudienne, le roi Fayçal, a valeur de loi[14].

Sur de nombreux sites islamistes, ce sont des raisons doctrinales et théologiques qui sont développées afin d'inciter les lecteurs musulmans à se tenir éloignés des maçons. Sur *Mizane info*, « site d'information, d'éclairage, d'analyse et de décryptage consacré à l'islam et au monde musulman », basé à Ozoir-la-Ferrière (département de Seine et Marne, en France) mais qui s'intéresse à tous les pays musulmans du monde, l'imam sénégalais Ahmadou Makhtar Kanté explique longuement :

> “ La compétition entre la franc-maçonnerie, les organisations similaires et l'islam est d'autant plus farouche que l'islam se veut un mode de croire et de vie complet (shumûliyyah) qui tire sa légitimité et sa vérité de la révélation divine infaillible (Rabbâniyah) dont les sources fondamentales sont le Coran et la sunna du sceau des prophètes Muhammad (saws). Dans ce cadre, le franc-maçon qui cherche à recruter un musulman essaiera forcément de le convaincre à épouser la philosophie maçonnique ainsi que ses pratiques, ses outils, son mode d'organisation, ses réseaux et ses positions sur la question de Dieu, de la révélation, du phénomène prophétique, du statut de la raison, sur des problématiques sociétales, éthiques, économiques, politiques, citoyennes, d'identité sexuelle, de relation de genre, de fin de vie, de l'âme, de la résurrection, de modèle familial, de procréation assistée, d'avortement, de laïcité, de droits humains, d'environnement et de changement climatique, de développement, etc. Ce faisant, ce franc-maçon recruteur oblige le musulman sincère et cohérent avec sa foi à déterminer sa position sur toutes ces questions”[15].

Dans la suite de son argumentation, l'auteur invoque le danger que représente l'arrivée au pouvoir d'un franc-maçon dans un pays musulman :

> “ [C'est en] toute logique que des adeptes de la franc-maçonnerie et des organisations similaires puissent occuper des postes de haute

....

[14] Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013.

[15] Notons que l'article fait suite à l'annulation à Dakar d'un rassemblement de francs-maçons consécutive à un collectif musulman qui y était opposé. « Ahmadou Kanté : la franc-maçonnerie est-elle soluble dans l'islam ? », dans *Mizane.info*, 31 janvier 2018. URL : http://www.mizane.info/ahmadou-kante-la-franc-maconnerie-est-elle-soluble-dans-lislam/, consulté le 18 juillet 2018.

responsabilité dans des pays musulmans pose inévitablement problème [sic]. En effet, installés dans de telles positions, leur appartenance sincère et militante à ces organisations devraient les conduire à faire passer leurs idéaux d'une manière ou d'une autre à travers les lois (la constitution et réglementations), les institutions (fond et forme) et les politiques publiques. On peut en dire autant quand ces mêmes personnes occupent des positions importantes dans des organisations internationales influentes dans la marche du monde"[16].

Dans un style beaucoup plus combatif et avec une bien plus grande régularité, le site *Islam & Info*, « L'info par le Musulman, pour le Musulman », identifie toute « attaque » de la laïcité à l'encontre de l'islam comme l'œuvre des maçons. Le site salafiste promeut un islam « intégral » et est en guerre contre l'« islamophobie ». Les articles ne sont la plupart du temps pas signés et le style est celui du pamphlet et de la dénonciation. Immanquablement, les maçons sont perçus comme l'aboutissement de « l'intégrisme laïcard ». Toute personnalité publique ou politique qui se prononce contre les signes religieux dans l'espace public est suspectée d'être affiliée à une loge[17]. Par exemple, s'insurgeant contre les « laïcards » qui veulent interdire le voile aux filles dans les clubs sportifs, le blogueur Anis Al Fayda propose que ces dernières jouent « en étant coiffées d'un bonnet phrygien » et en chantant, avant chaque rencontre sportive, la carmagnole en version adaptée :

> "Laïcité avait promis, laïcité avait promis,
> De nous empêcher de jouer ainsi, de nous empêcher de jouer ainsi,
> Mais son coup a manqué, grâce à notre volonté,
> Dansons la carmagnole, vive le son, vive le son,
> Dansons la carmagnole, vive le son des maçons"[18] !

On passe dans le registre de l'invective avec le site *Le Libre penseur* du dentiste-chirurgien Salim Laïbi, lequel a déjà été l'objet de nombreuses plaintes judiciaires pour propos diffamatoires[19]. Sans être explicitement destinée aux musulmans, la tribune – qui compterait plus d'un million de vues par mois[20] – dénonce inlassablement la propagande « américano-sioniste » « anti-islam ». Les auteurs se répandent en attaques contre les homosexuels, la gauche, la démocratie, les juifs, les musulmans, trop peu

16 *Ibid*.

17 « Evreux – Des 'Libres Penseurs' s'opposent à la création de carrés musulmans dans le cimetière », dans *Islam & Info*, 24 septembre 2013. URL : https://www.islametinfo.fr/2013/09/24/video-evreux-des-libres-penseurs-sopposent-a-la-creation-de-carres-musulmans-dans-le-cimetiere/, consulté le 18 juillet 2018.

18 Anis Al Fayda, « Guerre laïque totale contre l'Islam et les musulmans », dans *Islam & Info*, 11 novembre 2013. URL : https://www.islametinfo.fr/2013/11/11/guerre-laique-totale-contre-lislam-et-les-musulmans-anis-al-fayda/, consulté le 18 juillet 2018.

19 Aziz Zemouri, « Qui protège Salim Laïbi, le 'libre-penseur' d'extrême droite ? », dans *Le Point.fr*, 8 juin 2018. URL : http://www.lepoint.fr/justice/qui-protege-salim-laibi-le-libre-penseur-d-extreme-droite-08-06-2018-2225368_2386.php, consulté le 19 juillet 2018.

20 *Ibid*.

pratiquants et croyants, et les francs-maçons. Ces derniers sont particulièrement vilipendés et c'est sur eux que se concentre la page de présentation du site :

> "La situation est grave et sérieuse. Les élites corrompues et immorales (Affaires Bettencourt, Karachi, DSK, écoutes DCRI…) ne semblent pas se préoccuper et encore moins s'occuper des affaires du pays mais vont jusqu'à travailler pour l'ennemi dans un but précis. Il est aussi très important de faire savoir au public qu'il ne réussira jamais à comprendre ce qui se passe dans l'actualité sans prendre en compte la réalité des affaires. Il est question, vous l'aurez compris, de la maçonnerie. Et que l'on ne me sorte pas le couplet risible « Ce sont des hommes libres en recherche de spiritualité et en quête de sens ! Qui ont pour seul objectif le bien de l'Humanité… » ! On n'en est plus là. Ces choses sont sérieuses et les preuves pullulent à ne plus savoir quoi en faire. Ces gens sont extrêmement dangereux et possèdent un pouvoir insoupçonnable, dont vous n'avez même pas idée"[21].

Avec *Le Libre penseur* on touche aux limites des catégorisations. Le site est obsédé par les complots, notamment pharmaceutiques et médicaux (il est en guerre contre les vaccins). Salim Laïbi puise son information dans d'autres sites d'extrême droite, avec lesquels il dialogue, ou polémique (souvent sur le mode de l'insulte). L'un de ses adversaires privilégiés est Alain Soral et son site *Égalité et réconciliation*.

Ces sites consacrés à l'islam partagent donc un point avec les options rhétoriques des sites catholiques : ils voient dans la franc-maçonnerie une concurrence sérieuse à leur culture religieuse et cherchent ainsi à la disqualifier ou à effrayer ceux qui dans leur lectorat seraient tentés par une démarche vers la maçonnerie. Mais singulièrement, les moyens de persuasion relèvent moins d'une tradition héritée des Lumières puis du XIXe siècle que de genres plus récents. L'ironie et la satire sont présents, le caractère pamphlétaire, s'il vise à disqualifier l'adversaire, ne comporte néanmoins plus le style intellectuel de la tradition pamphlétaire du XIXe siècle. L'attaque se fait autant *ad hominem* que *ad rem*, ce qui peut expliquer un lien présenté comme « naturel » entre la franc-maçonnerie et le judaïsme : il y aurait comme une *essence* à combattre chez ces deux « communautés » qui formeraient une *alliance objective.*

Les extrêmes droites

Outre le fait d'être situés à l'extrême droite de l'hémicycle parlementaire, les mouvements, organisations et individus que nous plaçons dans cette catégorie partagent les convictions suivantes : l'antiparlementarisme, le nationalisme et

[21] L'équipe *Le Libre penseur*, « Présentation du site », dans *Le Libre penseur*, 4 mai 2015. URL : http://www.lelibrepenseur.org/presentation-du-site/, consulté le 19 juillet 2018.

l'antilibéralisme. Certes, ces convictions sont également en grande partie celles des religieux intégristes vus ci-dessus, mais les sites d'extrême droite dont il est ici question s'en distinguent nettement en n'aspirant à aucun régime théocratique et en ne valorisant aucune dimension spirituelle. Au mieux, comme dans le cas du mouvement de l'Action française et des groupes qui s'en rapprochent, la religion est-elle une institution à sauver comme garante de l'ordre et de la tradition. Dans la plupart des autres cas, toutes les religions sont placées sur un pied d'égalité avec les loges maçonniques et sont accusées de compter parmi les organisations internationales qui travaillent à la consolidation du Nouvel Ordre Mondial (le NOM). La formule renvoie à une idée chère à l'extrême droite et qui consiste à être persuadé que le monde est dirigé par un gouvernement mis sur pied en 1945 par les « vainqueurs ». Cet « empire » serait piloté par les États-Unis et Israël et contrôlerait toutes les sphères du pouvoir financier, culturel et politique. Selon cette configuration, les loges maçonniques sont, dans leur mission sociale comme dans leurs objectifs, identiques à d'autres « sectes » occultes également nuisibles, l'Opus dei ou la Compagnie de Jésus par exemple[22].

Le Réseau Voltaire international de Thierry Meyssan, spécialisé dans la dénonciation des complots, est à cet égard exemplaire. Dans un article à vocation encyclopédique consacré aux « Églises et sociétés secrètes », on trouve le texte suivant :

> “Les Églises sont des acteurs incontournables des relations internationales, au même titre que les États et les compagnies multinationales. La reconnaissance d'une autorité religieuse commune est souvent un lien beaucoup plus fort que l'appartenance nationale, disposant spontanément des alliances politiques et militaires. La foi religieuse, comme toutes les autres convictions personnelles, détermine également le sens du sacrifice, et donc la valeur des combattants. Au plan intérieur, les Églises minoritaires et les confréries secrètes peuvent se montrer particulièrement ambitieuses dans la conquête du pouvoir”[23].

Le site fondé en 2007 par Alain Soral, *Égalité et Réconciliation* (en exergue : « Gauche du travail, droite des valeurs. Pour une réconciliation des valeurs »), mêle à cette opinion une perspective plus historique en reprenant l'antienne des contre-révolutionnaires selon laquelle la décadence de la France est née des idéaux protestants et de la philosophie des Lumières. Ces principes se seraient cristallisés lors de la Révolution française, enfant des loges maçonniques. Le site reprend des extraits d'un texte du journaliste Maurice Talmeyr (de son vrai nom Marie-Justin Maurice Coste, 1850-1931), *La France et la franc maçonnerie*, ouvrage de 1904 réédité en 2012 par les

22 Pierre-André Taguieff, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 198, 2013/1, p. 23-97 ; Nicolas Lebourg, « Les dimensions internationales du Front national », dans *Pouvoirs*, n° 157, 2016/2, p. 105-113.

23 « Églises et sociétés secrètes », dans *Réseau Voltaire*, sans date. URL : http://www.voltairenet.org/mot52.html?lang=fr, consulté le 19 juillet 2018.

éditions fondées en 2001 par Alain Soral, Kontre Kulture. Pour Tameyr, la Révolution française est la mise en place d'une violente « conspiration » qui a transformé le pays en une « immense et véritable loge » visant « la destruction de la nationalité elle-même »[24] ! Il est important de noter que cette perspective historique est cruciale dans la justification de cet antimaçonnisme qui s'autoqualifie de « laïque ». En 2008, un très long article anonyme d'*Égalité et Réconciliation* en fait l'apologie en s'appuyant sur la tradition d'une certaine gauche radicale de la deuxième moitié du XIXe siècle relayée par quelques syndicalistes et marxistes au XXe siècle. Pour eux, la maçonnerie est une organisation de classe au service de la bourgeoisie et du capitalisme. L'auteur précise que l'« antimaçonnisme laïque est le plus souvent du simple bon sens ». Puisque la franc-maçonnerie est, selon l'auteur, soit déiste, soit fonctionne comme une religion (rites, symboles, décors, catéchisme, temples), elle va « à l'encontre du matérialisme athée » et « détourne les gens du combat rationaliste ». Et de préciser :

> “ La fraternité maçonnique recouvre, en réalité, une association d'intérêts ; on entre dans les Loges pour avoir de l'avancement, pour faire mieux préparer et aboutir ses ambitions personnelles. Il y a des « purs » certes, mais aussi des « habiles » qui savent se servir d'eux.
> La Franc-Maçonnerie est une puissance occulte.
> La Franc-Maçonnerie est une organisation bourgeoise, conservatrice et contraire au véritable socialisme. La Franc-Maçonnerie est un poids mort qui retarde l'évolution, qui retarde la « révolution sociale »”[25].

La plupart des articles qui concernent la maçonnerie ne sont toutefois pas théoriques et consistent surtout à dérouler les carrières et les fonctions sociales des « élites » en y inscrivant l'adhésion à une loge comme charge supplémentaire de leur pouvoir d'influence et donc, de nuisance.

Cette dernière catégorie est particulièrement représentative de courants de pensée d'après la Seconde Guerre mondiale. Elle se caractérise au plan rhétorique par un conspirationnisme obsessionnel. La topique d'un monde désenchanté en est la matrice et la frayeur liée à la dénonciation de grands complots mondiaux tient lieu de nouveau socle des valeurs. Les auteurs, pour la plupart, ne prennent pas la peine d'argumenter mais décrivent avec une « lucidité » morbide ce qu'ils semblent être les seuls à pouvoir observer. Singulièrement, ils ne forment pas entre eux de système cohérent au plan idéologique. De ce point de vue, ils s'opposent aux traditions religieuses du catholicisme et de l'islam qui, tout en critiquant l'athéisme de la franc-maçonnerie comme dangereuse, s'inscrivent encore pourtant dans une tradition héritée de la modernité. Le conspirationnisme de cette nouvelle catégorie peut être qualifié de

....

[24] Maurice TALMEYR, « La France et la franc maçonnerie », dans Égalité et Réconciliation, sans date. URL : https://www.egaliteetreconciliation.fr/La-Franc-Maconnerie-et-la-Revolution-francaise-30991.html, consulté le 19 juillet 2018.

[25] « L'antimaçonnisme laïque », dans Égalité et Réconciliation, 8 mars 2008. URL : https://www.egaliteetreconciliation.fr/L-Anti-Maconnisme-laique-2168.html, consulté le 19 juillet 2018.

post-moderne en opposition aux traditions religieuses qui combattent toujours sur le terrain de la modernité.

Les antisystèmes ésotériques

Les trois groupes que nous venons de présenter peuvent, à de nombreux égards, être qualifiés d'antisystèmes puisqu'ils ont la volonté constante de critiquer les institutions politiques et sociales dominantes, qu'ils accusent de les opprimer[26]. Cependant ils se différencient, en partie, de mouvements qui poussent la critique des systèmes à son paroxysme pour refuser tout répertoire qui renvoie à une cartographie politique et idéologique clairement identifiée et indentifiable. Il existe en effet une multitude de sites et de blogs où les cartes sont complètement brouillées. Leurs textes sont le plus souvent anonymes et la suspicion est la seule démarche revendiquée. Toute leur énergie converge pour nourrir un seul objectif : dénoncer les complots planétaires et omniprésents[27]. Les registres de discours sont mêlés : humour, satire, dérision, parodie, dessins inspirés de la science-fiction, argumentaire « scientifique » basé sur des faits. Le tout forme une espèce de collages de textes, d'images et de films. Vérifier ses sources signifie citer leur provenance, pas d'interroger la véracité des faits mentionnés. Dans une logique fondée sur la conviction que toutes les instances qui diffusent l'information sont vérolées par la « pensée unique », l'origine d'une information n'a pas réellement d'intérêt épistémologique. Ce qui compte, c'est de capter des faits qui prouvent que tout discours dissimule et abuse. La vision du monde qui se laisse lire est celle d'une mise à plat systématique de toutes les opinions. Un très bel exemple nous est offert par la page de présentation du *Nouvel Ordre Mondial* (en exergue : « La fin du monde. Tous les jours »). Le blogueur principal (Emmanuel) s'y définit en répondant à des questions :

> “ – Vous ne croyez plus à la théorie du Nouvel Ordre Mondial ?
> […]
> – Il y a un tas de preuves qui vont dans le sens du complot mondial et d'autres qui montrent que c'est exagéré, mais je reste vigilant. Étant donné que je ne sais pas totalement tout ce qu'il se passe, je reste sur mes gardes. On va dire que j'attends de voir”[28].

---

[26] Nicolas Lebourg, « *Le Front national et la galaxie des extrêmes droites radicales* », dans Sylvain Crépon, Alexandre Dézé et Nonna Mayer (dir.), *Les faux-semblants du Front national : sociologie d'un parti politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 121-140 et Pierre-André Taguieff, *La revanche du nationalisme. Néopopulistes et xénophobes à l'assaut de l'Europe*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

[27] Notamment : Pierre-André Taguieff, *La foire aux illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et une Nuits, 2005.

[28] « À propos », dans *Le Nouvel Ordre Mondial*, dernière mise à jour le 8 mai 2018. URL : https://www.nouvelordremondial.cc/2013/12/27/a-propos/, consulté le 19 juillet 2018.

Sur ce site, la certitude de l'existence de complots dépasse souvent les dimensions terrestre et humaine ; la magie et le paranormal participent à l'agencement des événements qui gouvernent le monde. La récente coupe du monde de football a ainsi vu fleurir des lectures symboliques montrant que les dés étaient jetés bien avant que les joueurs se disputent la balle. Un article du *Nouvel Ordre Mondial* explique que le « football moderne est une invention créée en 1863 par un groupe de francs-maçons anglais qui, après quelques réunions dans un pub londonien bien connu, a établi les règles et la structure du jeu, ce qui a donné naissance au football conventionnel ». Le succès planétaire s'explique de la sorte. En outre,

> “ces francs-maçons ont appliqué toute leur connaissance de la haute magie et de l'alchimie à ce sport et c'est pourquoi il est si populaire dans notre société et dans le monde entier. Si nous nous [sic] un instant et observons chaque détail, les clés de base qui nous rappellent à tous « l'ancienne symbologie » sont présentes”[29].

Cette fascination mêlée de peur pour la puissance occulte de la franc-maçonnerie trouve son aboutissement dans le mythe des Illuminati. Ce dernier est basé sur des théories conspirationnistes selon lesquelles la « société de pensée » allemande des Illuminés de Bavière, historiquement dissoute en 1785, aurait perduré dans la clandestinité et poursuivrait un plan secret de domination du monde. La première mention du mythe se trouve dans l'ouvrage de l'Écossais John Robison, *Proof of a Conspiracy* (1797). Depuis, des centaines d'essais, romans et films produisent des récits qui se développent autour d'un schéma actanciel identique : les Illuminati réalisent leur plan en infiltrant les différents gouvernements et sphères de pouvoir et sont à l'origine des grands bouleversements, révolutions (à commencer par l'américaine et la française) et catastrophes (le 11 septembre) qui ont marqué l'histoire du monde. La puissance de ces « maîtres du monde » leur vient de leurs pouvoirs occultes et magiques. En français, le principal site Illuminati est *syti.net*. Aucun article n'y est signé et le site est une sorte de matrice qui renvoie à toute une arborescence d'hyperliens qui démontre la fertilité de tout un monde nourri d'une culture musicale, romanesque, intellectuelle et cinématographique qui puise dans les univers de la spiritualité New-Age, de la musique techno, de la cybernétique, de la cosmologique ou encore de la géostratégie[30].

Au plan rhétorique, cette tendance peut être décrite comme une synthèse des traits culturels d'une postmodernité généralisée : brouillage des pistes, des genres, des styles. Anonymat et pseudos, ésotérisme à bon marché tenant lieu d'alternative *cheap*

---

[29] « Les Francs-Maçons ont appliqué toute leur connaissance dans le football et c'est pour cela que ce sport a autant de succès dans notre société #Fifa18 », sans date. URL : https://www.nouvelordremondial.cc/2018/06/16/les-francs-macons-ont-applique-toute-leur-connaissance-dans-le-football-et-cest-pour-cela-que-ce-sport-a-autant-de-succes-dans-notre-societe-fifa18/, consulté le 20 juillet 2018. L'article est une traduction extraite du site *UFO-spain*, consacré aux OVNI, et à *Disclose.tv*, qui divulgue des informations sur des phénomènes paranormaux.

[30] « Liens » : https://www.syti.net/Links.html, consulté le 20 juillet 2018.

aux religions et idéologies traditionnelles ou héritées de la modernité. La théorie du complot tient lieu d'esprit critique. Contrairement aux courants d'extrême droite plus traditionnels, ces sites se présentent comme plus critiques et prêts à débattre avec ceux qui viendraient leur porter la contradiction. Sans doute les plus difficiles à décrire et à identifier de par leur caractère protéiforme, ils inaugurent une nouvelle façon d'argumenter à l'ère d'une défiance généralisée et d'une décomposition des critères de la modernité. La vérité n'y est plus revendiquée. Elle apparaît elle-même comme une notion disqualifiée. Ce courant s'inscrit donc dans la très nouvelle ère de la post-vérité :

> "But what is new and significant is that today, rumors and lies are read just as widely as copper-bottomed facts – and often more widely, because they are wilder than reality and more exciting to share. The cynicism of this approach was expressed most nakedly by Neetzan Zimmerman, formerly employed by Gawker as a specialist in high-traffic viral stories. « Nowadays it's not important if a story's real », he said in 2014. « The only thing that really matters is whether people click on it ». Facts, he suggested, are over; they are a relic from the age of the printing press, when readers had no choice. He continued: « If a person is not sharing a news story, it is, at its core, not news »"[31].

Conclusion

Une lecture attentive des topiques et des argumentaires à l'œuvre dans ces différents sites antimaçonniques nous conduit à affirmer que la visée générale de ces différents courants, quelle que soit leur tradition religieuse et idéologique, est d'occuper le terrain de l'explication du monde et d'un guide pour l'action. La franc-maçonnerie y joue toujours le rôle de repoussoir, voire de bouc émissaire. Les valeurs qu'elle défend sont décrites comme dangereuses ou délétères et la réputation de secret est présentée comme l'argument ultime pour produire de la peur. La révélation du complot est à la fois inquiétante et rassurante, en ce qu'elle ré-enchante le monde dans une ambiance de crise généralisée. Ce point commun, au-delà de différences radicales dans les traditions révèlent un besoin très humain de se rassembler sous une bannière commune à valeur explicative. L'avenir nous dira si la dernière catégorie analysée, la plus troublante, la plus difficile à cerner par son hétérogénéité, est en train de signer la fin de l'ère moderne que nous pensions immortelle.

[31] Katharine Viner, « How technology disrupted the truth », dans *The Guardian*, 12 juillet 2016.

La persistance de l'antimaçonnisme chez les adolescents et les jeunes adultes contemporains

□ Stéphane FRANÇOIS [1]

L'antimaçonnisme reste très présent chez les adolescents et les jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans, deux catégories que nous serons ici amenés à rejoindre ou à différencier selon les cas. Cette attitude s'exprime par des propos relativement flous, dans la mesure où les références intellectuelles manquent dans la grande majorité des cas. Ce discours est également hasardeux, par le recours à des écrits sensationnalistes issus d'Internet. Il s'agit enfin d'une pensée fantasmée, du fait de l'absence d'informations précises et sûres. La franc-maçonnerie continue ainsi de nourrir les fantasmes d'une population que nous pourrions penser étrangère au monde de la franc-maçonnerie : en effet, il suffit de discuter avec des jeunes pour se rendre compte de la césure culturelle existant avec leurs aînés. Peu d'entre eux possèdent des références culturelles dépassant leur génération. Pourtant, l'antimaçonnisme reste présent, avec des argumentaires assez similaires à ceux de leurs aînés. Pourquoi ? C'est ce que nous allons tenter d'expliquer dans cet article. Nous verrons que l'antimaçonnisme de cette génération se nourrit d'éléments provenant d'une certaine culture marginale, et s'alimente à des sources plus anciennes. Nous sommes conscients du fait que les nombreux témoignages recueillis ne l'ont pas été dans le cadre de questionnaires ou d'une méthode sociologique

1 L'auteur voudrait remercier Jean-Pierre Bacot pour sa relecture et son aide pour la révision de ce texte. Un grand merci à lui.

quantitative, mais ils l'ont été selon la méthode des entretiens qualitatifs[2], nous permettant de gagner dans la sincérité de propos sans une réflexivité aux effets qui peuvent s'avérer déformants.

Notre propos se construira en trois parties. La première s'intéressera à différentes formes de cultures marginales : « culture jeune », « pop culture », et « contre-culture », dont nous définirons les éléments ainsi que leurs différences dans notre première partie. Une fois ce travail de définition effectué, ce qui nous semble nécessaire pour cadrer l'imaginaire des jeunes dont nous parlons, nous nous pencherons sur les manifestations de l'antimaçonnisme et sur ses contenus dans la culture populaire et la contre-culture et nous tenterons d'en établir un état des lieux. L'établissement de ce constat nous amènera enfin à une réflexion plus large sur la nature de cet antimaçonnisme : s'agit-il d'un phénomène nouveau ou sommes-nous confrontés à la persistance des vieilles antiennes de l'antimaçonnisme « classique », sous de nouveaux apparats ?

En effet, l'antimaçonnisme de cette population se nourrit souvent d'éléments politiques, picorés sur Internet et composés principalement de vidéos de militants radicaux, tant politiques que religieux. Nous verrons que le manque de culture politique et historique de certains des récepteurs facilite le recyclage inconscient – à prendre évidemment dans son sens premier : sans en avoir conscience – de ces thèses. Pour ce faire, notre propos s'appuiera sur un corpus composé de matériaux de deux ordres : premièrement, les contenus antimaçonniques exprimés dans les contre-cultures et leur utilisation dans la culture populaire ; ensuite les discussions entre différentes promotions d'étudiants et nous-même dans le cadre de nos enseignements universitaires, complétés par des entretiens.

« Culture jeune », « pop culture » et « contre-culture » : essai de définitions

Il est nécessaire, pour la compréhension de notre propos, d'établir une distinction entre « culture jeune », « pop culture » et contre-cultures ». La première renvoie à un univers qui serait propre à une catégorie sociale, celle des adolescents, voire de certains

---

[2] Nous avons enseigné douze ans à l'Université catholique de l'Ouest, deux ans à l'Université catholique de Lille et cinq ans à l'Université de Valenciennes. Il ne s'est pas déroulé une année sans que nous soyons questionné sur la franc-maçonnerie par certains étudiants. Sociologiquement, les étudiants venaient de milieux différents : plutôt catholiques et de niveau social supérieur pour les étudiants des universités catholiques ; plutôt de couche sociale populaire et issus de l'immigration pour les étudiants de l'Université de Valenciennes. Cette différence de milieux sociaux et culturels permet d'avoir une vision d'ensemble de leur préoccupation, qui nous permet d'établir un large tableau de l'antimaçonnisme, même s'il ne prétend pas à l'exhaustivité. Nous avons profité de leurs questionnements pour mettre en place une étude, basée sur des entretiens qualitatifs. Enfin, du fait de cette diversité, cette analyse peut être faire l'objet d'une prudente généralisation à certaines populations européennes.

jeunes adultes. Cette « culture » – les guillemets s'imposent car il ne s'agit pas d'une culture en soi –, est composée d'éléments encore enfantins et d'autres qui proviennent à la fois de la « pop culture » et des contre-cultures. Il s'agit donc d'une « culture » intermédiaire, souvent superficielle, établissant un lien entre les thèmes de l'enfance et du jeune adulte. Plus intéressantes pour notre propos sont les deux autres.

Quant à la « pop culture », elle est une expression consacrée qui renvoie à l'idée d'une culture à la fois populaire, dans le sens du maintien des traditions, et de divertissement, dans le sens où elle est appréciée par le plus grand nombre. Elle est alors synonyme de culture de masse, et c'est ce dernier sens qui nous intéresse ici et que nous utiliserons. Cette « pop culture » s'oppose à la culture savante, jugée trop élitiste. De ce fait, elle est parfois méprisée par les tenants de la seconde (pensons par exemple à Theodor Adorno et à sa découverte de l'*entertainment*[3]), qui la voient comme une sorte de « culture facile », voire comme une forme de décadence culturelle[4], relevant d'une forme d'industrie[5], tels les « *blockbusters* », ces films de divertissement à gros budget.

Leurs scénaristes, pour construire leurs histoires, font parfois de la franc-maçonnerie une société occulte aux pouvoirs démesurés, souvent sous la forme d'un complot illuminati[6]. Ils associent en effet la franc-maçonnerie à ces Illuminati[7], montrant implicitement une ignorance de la nature de celle-ci, comme de la réalité historique du courant initié par Adam Weishaupt. Cet aspect de la culture populaire nous semble des plus intéressants pour notre propos, dans la mesure où certains discours antimaçonniques[8] sont diffusés par cette culture par le biais du cinéma, des bandes dessinées et autres supports culturels[9]. L'apparition de cette « pop culture » correspond au moment de la diffusion massive de la culture américaine de divertissement sur le sol européen, à compter des années 1950. Cette forme de culture renvoie aussi, par extension de sens, à la culture contestataire des années 1960, notre troisième catégorie. De fait, il existe un lien, parfois fort, avec les pop culture et contre-culture, les deux ayant des porosités.

3 Theodor Adorno, « Les industries culturelles », dans *Communications*, n° 4, 1963, p. 13 et s.

4 Richard Hoggard l'a très bien analysé dans *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

5 Theodor Adorno, *La dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 2008.

6 Voir par exemple, *Lara Croft: Tomb Raider* de Simon West (2001).

7 Sur cette question, voir Stéphane François, « Un mythe contemporain : les Illuminati », dans *Critica Masonica*, n° 8, 2016, p. 13-24. Sur les Illuminés de Bavière, à l'origine de ce mythe, voir Reihard Markner et Josef Wäges, *L'école secrète de sagesse. Rituels et doctrines authentiques des Illuminés*, Paris, Dervy, 2017.

8 Par mesure de clarté, nous devons dire que l'utilisation des thèmes antimaçonniques dans la culture populaire n'est pas récente. Il est présent dès la fin du XIXe siècle dans la littérature populaire. Certains connaissent des succès de librairies, comme Florent Bouhours, *Le franc-maçon de la Vierge* (1888), ou, plus récemment, Clément Vautel, *Candide Paturot à la recherche d'un idéal* (1942). Vautel était l'auteur à succès de la série des « Mon curé ». Nous le retrouvons aussi chez Jean Drault, le pseudonyme d'Alfred Gendrot (1866-1951), dans *Le Secret du juif errant (1786-1815)*, paru en feuilleton en 1912-1913 dans *L'Ouvrier*, un journal populaire catholique, et publié en volume en 1913. Ce journal était coutumier des feuilletons antimaçons, antisémites et antirépublicains.

9 Ainsi, l'ORTF diffusa en 1973 une mini série à succès de Pierre Nivollet, *Joseph Balsamo*, tiré du roman éponyme d'Alexandre Dumas, dans laquelle était développée l'idée d'une franc-maçonnerie, et plus largement de sociétés secrètes, complotant pour renverser Louis XV. Suite au décès prématuré de celui-ci, ce projet aurait été reporté d'une quinzaine d'années pour aboutir à la Révolution française.

L'idée d'une contre-culture, c'est-à-dire d'une attitude alternative à la culture dominante, naît à la fin des années 1950, et surtout dans les années 1960, dans les campus américains[10]. Le terme « contre-culture » a été inventé par l'historien Theodor Roszak pour définir l'agitation sociale et politique dont il était le témoin[11]. D'abord cantonnée aux campus américains, elle s'est ensuite diffusée dans le monde occidental. Elle a disparu vers 1975[12]. Aujourd'hui, il est d'usage de parler de « contre-cultures » pour circonscrire des aires d'expérimentations culturelles radicales et marginales[13]. L'expression est donc régulièrement utilisée pour désigner différentes pratiques contestataires, sens qui est la sienne aujourd'hui. Elle est distincte des avant-gardes culturelles et artistiques, bien qu'elle s'en inspire et qu'elle ait des points communs. Comme l'écrit Frédéric Rondeau :

> “ Alors que ce second type de mouvement présente un programme et publie souvent un manifeste, la contre-culture est un phénomène culturel moins organisé, plus diffus. De même, si l'avant-garde témoigne d'une « volonté d'être en avance sur son temps » (Compagnon[14]), la contre-culture entretient un rapport étroit au présent et cherche à offrir une alternative globale afin de répondre aux problèmes de son époque”[15].

Par la suite, en se complexifiant, la contre-culture est devenue multiple, polymorphe, mais toujours subversive, d'où l'usage du pluriel[16]. Les contre-cultures relèvent donc d'univers multiples : elles mêlent littératures, arts, ésotérisme[17], sexualité (surtout dans ses aspects marginaux), projets politiques[18] ou sociétaux, etc. Les milieux qu'elles influencent sont par nature ouverts, aimant à s'enrichir des apports extérieurs. Ces allers retours intellectuels et/ou culturels existent avec les idéologies d'extrême droite :

---

10 Christiane Saint-Jean-Paulin, *La contre-culture. États-Unis, années 60 : naissances de nouvelles utopies*, Paris, Autrement, 2008 ; Frédéric Robert, *Révoltes et utopies : la contre-culture américaine dans les années 1960*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011 ; Ibid., *De la contestation en Amérique : approche sociopolitique et contre-culturelle des Sixties*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

11 Theodore Roszak, *The Making of a Counter Culture*, New York, Anchor Books, 1969.

12 Frédéric Rondeau, « Contre-culture », dans Anthony Glinoer et Denis Saint-Amand (dir.), *Le lexique socius*, URL : http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/60-contre-culture, consulté le 2 novembre 2017.

13 Nous en profitons pour préciser que les contre-cultures ne sont pas forcément situées à gauche du champ politique. Voir Stéphane François, « Entretien. Les nationalistes-révolutionnaires ont toujours été à l'avant-garde du militantisme et du contre-culturel », dans *Le Comptoir*, URL : https://comptoir.org/2017/04/03/stephane-francois-les-nationalistes-revolutionnaires-ont-toujours-ete-a-lavant-garde-du-militantisme-et-du-contre-culturel/, consulté le 13 mars 2019.

14 L'auteur fait référence à Antoine Compagnon, « Avant-gardes et récits orthodoxes », dans *Les Cinq paradoxes de la modernité*, Paris, Seuil, 1990, p. 48.

15 Frédéric Rondeau, « Contre-culture », *op. cit.*

16 Nous renvoyons le lecteur vers l'excellent site de Laurent Courau, *La Spirale* : www.laspirale.org.

17 L'intérêt des avant-gardes artistiques pour les spiritualités minoritaires (religions « orientales », ésotérisme, mysticisme chrétien, etc.) date de la fin du XIXe siècle, c'est-à-dire quasiment dès l'apparition de ces avant-gardes, les premières se nourrissant des secondes. Cette osmose existe toujours.

18 Elles se nourrissent par exemple des socialistes utopiques du XIXe siècle et de leurs projets communautaires (voir Jean-Christian Petitfils, *Les communautés utopistes au XIXe siècle*, Paris, Pluriel, 2001).

c'est le cas du supposé rôle occulte de sociétés secrètes, dont la franc-maçonnerie[19]. Nous retrouvons ces thématiques avec la série des *Benjamin Gates* (jouée par Nicholas Cage), *blockbusters* à succès de la culture populaire récente. Dans le premier opus (*Benjamin Gates et le secret des Templiers*, 2004), le héros part à la recherche du trésor des Templiers caché aux États-Unis par les francs-maçons.

De fait, il existe dans ces différents milieux de la culture populaire et des contre-cultures nombre de fantasmes autour de la franc-maçonnerie qui, par sa discrétion et ses rites, est fantasmée, imaginée, à la fois par le public et par certains auteurs. Cela est parfois le fait d'écrivains eux-mêmes francs-maçons, car ces visions fantasmées offrent la possibilité d'excellents scénarios. L'un des meilleurs exemples dans le domaine francophone reste la série de bandes dessinées intitulée *Le Triangle secret*, publiée en sept volumes entre 2000 et 2003[20]. Son scénariste est Didier Convard, entouré de plusieurs dessinateurs. L'auteur ne cache pas son appartenance à la franc-maçonnerie, et se nourrit pour cette série de bandes dessinées (ainsi que ses dérivés[21]) de spéculations développées de longue date au sein de la franc-maçonnerie ésotérisante[22], mais également de spéculations venant des milieux antimaçons, comme la création de sociétés secrètes catholiques combattant la franc-maçonnerie, dont certaines ont réellement existé par ailleurs[23].

Ces exemples montrent que les contre-cultures peuvent tendre à intégrer la culture dominante. C'est le cas avec la « pop culture » qui se nourrit de thématiques, de représentations culturelles, d'esthétismes contre-culturels. Pensons, par exemple, à l'épisode à teneur complotiste du dessin animé satirique des Simpsons créé par Matt Groening[24], qui tourne en dérision la franc-maçonnerie américaine[25], ou celui dans lequel nous apprenons que la franc-maçonnerie a été fondée comme société secrète dans le but de trouver un trésor caché en Amérique par un ordre de nonnes[26].

19 Dans les années 1960, la revue *Planète* a fait beaucoup pour diffuser dans la culture l'idée de complots. Cette thématique a été banalisée par la littérature d'« histoire secrète » qui en est née. Voir Olivier Dard, « Le complot, moteur de l'histoire dite 'secrète' », dans *Raison Publique*, n° 16, 2012, p. 67-76.

20 Le scénario développe l'idée que la franc-maçonnerie aurait été créée par Jésus, après son installation en Champagne. Il serait le « Frère n°1 », qui, étant également alchimiste, aurait découvert le secret de l'immortalité. Marié à Marie-Madeleine, il aurait aussi donné naissance à une lignée de nobles champenois, dont l'un, Hugues de Payns, est l'un des fondateurs de l'ordre du Temple, et son premier Maître, dépositaire du secret de Jésus. Ces Templiers se battent contre une société secrète catholique, les Gardiens du Sang, chargée de défendre la doxa chrétienne.

21 *I.N.R.I.* depuis 2004 ; *Les Gardiens du sang* depuis 2006 et *Herz* depuis 2009.

22 Nous pensons au livre de Robert Ambelain, *Jésus ou le mortel secret des Templiers*, Paris, Robert Laffont, 1970.

23 Pensons aux Chevaliers de la Foi du comte Ferdinand de Bertier de Sauvigny, dont l'organisation est calquée sur le fonctionnement maçonnique, avec des grades, des initiations et des rituels.

24 Les Simpsons ont été créés en 1989 par Matt Groening, un ancien musicien du groupe *underground* californien « The Residents ».

25 « Homer le grand », Saison 6, épisode 12, 1994-1995.

26 « Maggie s'éclipse », Saison 20, épisode 13, 2008-2009.

Regardons également les scénarios d'Alan Moore[27], en particulier la bande dessinée *From Hell*, dans laquelle il reprend l'idée que Jack l'Éventreur est un membre de la famille royale protégé par un complot maçonnique[28], avant qu'un tribunal maçonnique ne le juge et l'emprisonne[29]. Il reprend l'idée de société secrète dans les scénarios faits pour *Batman*, dans la série « Swamp Thing » non traduite en français[30].

L'antimaçonnisme chez les jeunes adultes

Une fois cette mise au point faite, qui nous a semblé nécessaire à définir les cadres imaginaires de réception, il nous apparait nécessaire de nous plonger dans l'antimaçonnisme des jeunes adultes. Quels sont ses facteurs de diffusion ? Pourquoi persiste-t-il ? Ces questions sont importantes pour la compréhension de la problématique. Nous proposons ici d'établir trois types de vecteurs de diffusion : la musique ; l'attrait pour la religion ; le rôle des vidéos mises en lignes sur Internet.

Des échanges que nous avons eus avec des étudiants, ainsi qu'avec des musiciens et des journalistes, montrent le rôle important, dans la diffusion des thèses antimaçonniques, du rap. Cet aspect est corroboré par ce qui est repérable, et s'est développé à compter des années 2000/2010, dans ce registre musical né aux États-Unis à la fin des années 1970. Le rap véhicule en effet un discours diffus et fréquent empreint d'antimaçonnisme que les jeunes reprennent volontiers. Nous pouvons donner plusieurs exemples de cet aspect, à notre connaissance peu relevé par ailleurs. Le plus connu dans le domaine francophone est celui du rappeur français Rockin'Squat (Mathias Cassel, le frère de Vincent Cassel et le fils de Jean-Pierre Cassel), ancien membre du groupe Assassin. Positionné politiquement à gauche au départ, il a glissé vers un conspirationnisme de plus en plus affirmé et est devenu un soutien de l'activiste afrocentriste et antisémite Kemi Seba[31]. Son propos est devenu explicite avec le titre « Illuminazi 666 » (2007). Son texte explique que les populations sont soumises à une politique de désinformation

---

[27] Alan Moore (né en 1953) est un scénariste, écrivain et musicien britannique, connu pour ses positions anarchiste (il est le scénariste de *V pour Vendetta*) et écologiste. Il est connu aussi pour son intérêt pour l'ésotérisme et l'occultisme (il se présente comme un magicien).

[28] Dix volumes sont parus entre 1991 et 1996. Les scénarios sont d'Alan Moore et les dessins d'Eddie Campbell.

[29] Une adaptation cinématographique a été réalisée en 2001 par Albert et Allen Hughes, avec Johnny Depp dans le rôle principal.

[30] Alan Moore a écrit le scénario d'un volume de la série « Swamp Thing », dans lequel il décrit les origines de la fondation de Gotham City, la ville de Batman. Le justicier masqué n'apparaît pas, il s'agit plutôt de ce que les Américains appellent un « prequel », un épisode qui revient sur une période précédant l'arrivée du héros. Par contre, dans le volume *La cour des hiboux*, scénarisé par Scott Snyder, Batman découvre qu'une société secrète contrôle la ville depuis sa fondation.

[31] Mathias Cassel a préfacé l'un de ses ouvrages, *Obscure époque* (New African Culture, 2016). Sur cette préface, voir l'article du journaliste Robin D'Angelo, « Rockin'Squat signe la préface du dernier livre de Kemi Seba », dans *Street Press*, 1er avril 2016. URL : https://www.streetpress.com/sujet/1459438373-kemi-seba-rockin-squat-livre-obscure-epoque, consulté le 13 mars 2019. Sur Kemi Seba, voir Damien Guillaume, Stéphane François et Emmanuel Kreis, « La Weltanschauung de la Tribu Ka : d'un antisémitisme égypto-maniaque à un islam guénonien », dans *Politica Hermetica*, n°22, 2008, p. 107-125.

orchestrée par la mythique société secrète des Illuminati[32]. Le rappeur incite évidemment son auditoire à ouvrir les yeux.

Un autre rappeur français, possédant lui aussi une certaine notoriété, La Fouine (Laouni Mouhid), utilise cette thématique dans ses chansons. Dans « Nos erreurs » (2011), il reprend le refrain « et je vis ma vie anti-illuminati, anti-franc-maçon ». Nous citerons deux autres exemples : le rappeur Nekfeu (Ken Samaras), qui, dans « Le regard des gens » (2016), chante « Je suis bref quand je parle, mais mon silence en dit long / J'avance avec la discrétion d'un franc-maçon » (Il faut entendre ici, « je m'avance masqué ») ; dans « Politiquement incorrect » (2012), El Matador (Mohamed Bendjebar) en fait autant, avec des contenus flirtant avec l'antisémitisme. Sa vidéo a fait (au 27 février 2018) plus de huit millions de vues. Ce complotisme se retrouve aussi chez des artistes plutôt engagés à gauche, comme Keny Arkana, lorsqu'elle chante « Imagine » : « Imagine le poids des secrets qu'ils ne veulent pas dévoiler / Imagine leur connaissance tellement utile pour nous manipuler / Imagine si l'occulte est bel et bien lié au gouvernement/ Imagine alors l'influence qu'ils exercent sur le monde ». Nous pourrions multiplier les exemples. Tous insistent sur l'aspect secret de la franc-maçonnerie et avancent des sous-entendus sur sa supposée puissance mondiale. Ce point est important, nous y reviendrons plus bas.

L'essor de la thématique complotiste chez les rappeurs francophones est lié à un mouvement plus profond, venant des États-Unis. Ainsi, le groupe Army of Pharaoh aura-t-il été l'un des premiers à développer cette thématique autour des années 2005-2010. Son essor est lié aussi à l'argent généré. En ce sens, ce détour par la culture rap n'est pas superficiel, loin de là : ce registre musical est devenu une industrie prospère vendant des millions de disques et générant des millions de dollars et d'euros. Surtout, elle est aujourd'hui située au sommet de la culture populaire dominante chez les adolescents et les jeunes adultes occidentaux[33].

Le deuxième vecteur de diffusion de cet antimaçonnisme, du moins dans des milieux musulmans ou intéressés par l'islam, est à chercher dans les vidéos en ligne de prêches religieux, d'imams ou de personnes se présentant comme des imams. En effet, il existe un antimaçonnisme musulman qui se développe aujourd'hui sur Internet[34]. Certains prêcheurs saoudiens, développant un argumentaire similaire aux catholiques de la fin du XIXe et de la première moitié du XXe siècle, mettent en avant l'aspect « satanique » de la franc-maçonnerie[35] et l'incompatibilité de celle-ci avec l'islam[36]. Ainsi, il y a quelques années, lors d'un examen oral d'une étudiante de troisième année de

---

32 Stéphane FRANÇOIS, « Un mythe contemporain : les Illuminati », *op. cit*.

33 Sur le rap, voir Olivier CACHIN, *L'offensive rap*, Paris, Gallimard, 1996 et Jean-Marie SECA (dir.), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications & EME, 2007.

34 Hervé HASQUIN, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013.

35 Voir le livre d'Emmanuel KREIS, *Quis ut Deus ? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la IIIe* République, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

36 Voir l'ouvrage de Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas. De la fascination à la détestation*, Paris, Dervy, 2015.

licence, musulmane voilée, nous avons pu l'entendre dire qu'« il existe trois sociétés secrètes : les francs-maçons, les Illuminati et les chiites »… un propos caractéristique de certaines vidéos salafistes, proches, par leur contenu et leur argumentaire, de l'antimaçonnisme catholique, en particulier traditionaliste.

Avec la politique anti-radicalisation et le développement de la lutte contre les propos haineux, ces vidéos tendent à disparaître d'Internet, contrairement à d'autres qui restent présentes sur la toile. Avec les vidéos d'Égalité et Réconciliation et celles de Dieudonné, Meta TV[37], présenté par l'ancien rappeur TEPA (Patrick Dhondt ou D'Hondt[38]) est l'une des chaînes en lignes les plus consultées. Cette chaîne est connue pour inviter les principaux acteurs de la « dissidence », à rejoindre une extrême droite antisémite, avec des émissions au contenu ouvertement complotiste, où sont invitées des personnes comme Alain Soral[39], Dieudonné M'bala M'bala, Daniel Conversano[40], etc.

L'antimaçonnisme de ces jeunes est en effet lié à une conception conspirationniste du monde. Ce biais est amplifié par Internet : ces adolescents et ces jeunes adultes, nés à l'heure du *web* – c'est-à-dire aux alentours des années 2000 –, ont l'habitude de rechercher des informations principalement sur Internet. Cet aspect est épistémologiquement important et permet de comprendre la diffusion de cet antimaçonnisme : il est en effet devenu le principal lieu de recherche des informations. Il a permis l'accès à une masse, jusqu'alors inconnue, d'informations, mais cela a aussi autorisé la grande diffusion de certaines théories radicales, restées marginales durant longtemps, comme l'antimaçonnisme. En dématérialisant les supports, il est devenu le lieu de diffusion et de propagation des discours complotistes.

L'immédiateté et la saturation de l'information font que l'individu recherche les explications les plus rapides, qui sont souvent aussi les plus simplistes et les moins objectives. Les algorithmes des moteurs de recherche jouent un rôle non négligeable dans la propagation des idées conspirationnistes contemporaines : les sites « sérieux », solides, scientifiques, n'apparaissent que tardivement dans les listes proposées par ces moteurs, ou ne sont visibles qu'en utilisant des portails spécialisés. En outre, Internet, par la multitude des sites, a permis le développement de la relativité des opinions et des jugements. L'utilisateur d'Internet n'est plus confronté à un savoir livresque (même si des livres sont aussi parfois très mauvais, il faut bien le reconnaître), et il se retrouve seul, face à des « quantités d'informations » pour reprendre l'expression de

---

37 https://meta.tv.

38 Patrick d'Hondt est un ancien militant de l'Union populaire républicaine de François Asselineau.

39 Sur l'idéologie d'Alain Soral, voir « Collectif des 4 », *Le Cas Alain Soral. Radiographie d'un discours d'extrême droite*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2018.

40 Daniel Conversano est le pseudonyme du Français Daniel Didier. Il s'agit d'un éditeur, réalisateur et écrivain français qui se revendique du suprémacisme blanc, de l'occidentalisme et du « nationalisme blanc ».

Jean-François Lyotard[41], sans personne pour l'aider. Cela est particulièrement frappant chez les jeunes adultes.

De fait, il existe aujourd'hui une forte extériorisation du savoir par rapport aux « sachants »[42] : les universitaires, les chercheurs, les enseignants ne sont plus au centre de l'acquisition des connaissances. Aujourd'hui l'expert est l'animateur d'un blog, un publiciste antisémite comme Alain Soral, ou un rappeur. L'apprentissage, lent et complexe est, petit à petit, remplacé par un bricolage individuel, au sens proposé par Claude Lévi-Strauss[43] : l'individu grappille des bribes d'informations sur Internet, lui permettant de se concevoir une ontologie à la carte, en fonction de ses a priori et de ses certitudes. Il est fréquent d'entendre chez ces jeunes adultes qu'ils ont « fait des recherches », c'est-à-dire qu'ils ont passé quelques heures à sélectionner des informations grâce à un moteur de recherche, dont on sait que les résultats sont biaisés par les algorithmes utilisés.

Quoi qu'il en soit, ces jeunes adultes possèdent une vision erronée de la franc-maçonnerie. Lors de longues discussions menées en marge de nos cours, avec des étudiants de troisième année de licence (âgés de 20 à 22 ans), il ressortit à chaque fois l'idée que la franc-maçonnerie était une société secrète nocive, mais sans que je puisse obtenir de détails plus précis. Généralement, les étudiants reprenaient les schèmes classiques : il s'agirait au choix, ou en même temps, d'une société secrète à contenu magique – souvent satanique – ; d'une société secrète composée de personnes à la moralité douteuse, attirées par l'appât du gain ; d'un groupe politique secret dirigeant le monde, etc. La critique reste donc au niveau d'une généralité presque métaphysique. D'ailleurs, dans leur imaginaire, ces différents points se confondent avec les Illuminati, un mythe agglutinant postmoderne, comme nous l'avons montré[44]. Cet imaginaire s'est construit à partir des textes de rap dont nous avons parlé précédemment, de vidéos en ligne, d'éléments tirés de la culture populaire et parfois des couvertures-marronniers d'une presse sensationnaliste. Il existe une méconnaissance manifeste de ce qu'est la franc-maçonnerie. Cependant, pour relativiser un peu ce propos, nous devons reconnaître que cette méconnaissance et cette vision erronée étaient quasiment les mêmes au XIXe siècle[45].

41 Jean-François LYOTARD, *La condition post-moderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, 1979.

42 *Ibid.*

43 « Le propre de la pensée mythique, comme du bricolage sur le plan pratique, est d'élaborer des ensembles structurés non pas directement avec d'autres ensembles structurés, mais en utilisant des résidus et des débris d'événements : "*odds and ends*", dirait l'Anglais, ou en français, des bribes et des morceaux, témoins fossiles d'un individu ou d'une société » : Claude LÉVI-STRAUSS, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 32.

44 Stéphane FRANÇOIS, « Un mythe contemporain : les Illuminati », *op. cit.*

45 Voir le livre d'Emmanuel KREIS, *Quis ut Deus ?*, *op. cit.*

Une nouvelle forme d'antimaçonnisme ou la persistance des vieilles antiennes antimaçonniques ?

Les accusations portées à la franc-maçonnerie par cette population jeune relèvent de deux types. Premièrement, il existe une confusion, une assimilation, de la franc-maçonnerie au complot illuminati : il s'agit d'une sorte de mythe de ce que l'on pourrait tenter d'appeler la modernité finissante[46]. Personne ne sait exactement (et honnêtement) ce que recouvre cette suite de mots : juifs, francs-maçons, extraterrestres, reptiliens[47]. De fait, il s'agit d'un mythe assemblant différents éléments relevant du complotisme, faisant état d'une sorte de « méga-complot », de nature quasiment métaphysique. Le recours aux Illuminati comme grille d'interprétation et d'analyse du monde est un bon exemple de l'acculturation politique, religieuse et historique de cette population. Il permet de donner du sens à un monde devenu incompréhensible et de dénoncer les éléments modernes des sociétés, occidentales ou non (la démocratie libérale, la franc-maçonnerie, le capitalisme, les contre-cultures, etc.).

Ces Illuminati auraient une action négative sur les sociétés, provoquant des crises financières, des attentats terroristes, promouvant l'usage des drogues, l'appauvrissement de pans entiers de la population, la désinformation et le maintien des populations dans l'ignorance, etc. Leur objectif serait de semer le chaos, pour mieux contrôler et asservir les peuples. L'intérêt pour le mythe illuminati, au fur et à mesure de sa diffusion dans les différents secteurs de la société, s'est démocratisé et dépolitisé. Il s'est éloigné de l'antimaçonnisme originel – celui de l'abbé Augustin de Barruel[48] par exemple –, pour se transformer en une sorte de « méga-société » secrète, aux contours relativement flous. Malgré tout, nous devons reconnaître que ce mythe possède beaucoup de points communs avec *Les Protocoles des Sages de Sion*, célèbre faux antisémite[49], dont l'idée d'un groupe secret manipulant les populations pour les asservir : d'un côté, dans le mythe Illuminati, nous avons des reptiliens qui agissent dans l'ombre ; de l'autre, dans *Les Protocoles des Sages de Sion*, nous avons les juifs. Dans certains textes sur les Illuminati, les deux fusionnent ; ailleurs, comme dans le *Livre Jaune n°5*, la référence aux « reptiliens » n'est qu'un mot-valise évitant l'utilisation du terme « juif »[50].

46 Stéphane François, « Un mythe contemporain : les Illuminati », *op. cit*.

47 Les reptiliens sont des êtres parfois terrestres, parfois extraterrestres, hauts de deux mètres qui gouverneraient la Terre en prenant l'apparence humaine. Pour certains (l'écrivain britannique David Icke par exemple), Elizabeth II d'Angleterre, George Bush senior et junior en seraient.

48 Augustin de Barruel, *Mémoires pour servir l'histoire du jacobinisme*, 5 tomes, Hambourg, 1797-1799.

49 Ce faux antisémite a été fabriqué en 1901 par Mathieu Golovinski, un informateur de l'Okhrana, la police secrète tsariste. Voir Binjamin W. Segel, *A Lie and a Libel: The History of the Protocols of the Elders of Zion*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1996.

50 Voir Stéphane François et Emmanuel Kreis, *Le complot cosmique. Théorie du complot, ovnis, théosophie et extrémistes politiques*, Milan, Archè, 2010.

Le thème du complot illuminati est populaire chez les adolescents, des enseignants de collège nous ayant affirmé que, dans le cadre d'une formation sur le complotisme pour le Ministère de l'Éducation nationale, ils l'entendaient formulé par des élèves de sixième (de onze ou douze ans). Nous ne pouvons que constater une précocité de plus en plus grande de la première formulation d'un discours complotiste. Cependant, contrairement à ce que peuvent écrire des spécialistes autoproclamés de ce complotisme, nous ne pouvons pas en déduire une influence d'auteurs antisémites. Cela arrive en effet plus tard, sans être pour autant systématique[51]. Il est plus logique que la référence provienne du rap et de cette culture intermédiaire dont nous avons parlé en première partie, faisant le lien entre l'enfance et l'adolescence. Ne négligeons pas non plus une autre forme de culture ésotérique, le polar ésotérique, d'un Ravenne ou d'un Giacometti qui ne négligent pas le recours aux Illuminati, même s'ils sont eux-mêmes maçons.

Chez les jeunes adultes, les références changent. Ainsi, leurs « recherches » effectuées sur Internet se concrétisent par une consultation de sites extrémistes, la « vérité » étant cachée par la « science officielle ». Le premier site consulté était, jusqu'à son passage en accès payant, Égalité et Réconciliation d'Alain Soral[52]. Ce dernier doit d'ailleurs être vu comme l'un des principaux représentants du « nouvel » antimaçonnisme en France et en Belgique. Ce publiciste fait régulièrement la promotion de l'antimaçonnisme dans ses vidéos, bien que ses « démonstrations » soient confuses. Surtout, son antimaçonnisme se nourrit de la production antimaçonnique de la fin du XIXe siècle et du début du suivant. Ainsi, il a réédité en 2012 la brochure du publiciste Maurice Talmeyr[53], *La Franc-maçonnerie et la Révolution française*[54], parue initialement en 1904. Il s'inspire également des ouvrages d'Henri Coston[55] et de son héritier intellectuel Emmanuel Ratier, récemment décédé, qui participait à des débats à Égalité et Réconciliation, l'association de Soral.

L'antimaçonnisme actuel peut également prendre l'aspect de discours hallucinés typiques de certains milieux chrétiens de la fin du XIXe siècle (au moment de l'« affaire Taxil »[56]), tels les ouvrages, articles ou conférences de Laurent Glauzy[57]. D'ailleurs

---

[51] Il existe des formes de complotisme qui n'ont pas un caractère antisémite. Voir Emmanuel CHERRIER et Stéphane FRANÇOIS, « Irrationalisme, conspirationnisme, antisémitisme » dans Stéphane FRANÇOIS (dir.), *Un XXIe siècle irrationnel ? Analyses pluridisciplinaires de pensées « alternatives »*, Paris, CNRS Éditions, 2018, p. 159-182.

[52] Nous devons préciser que, depuis l'écriture de cet article, le site YouTube de Soral a été fermé par la société américaine qui l'hébergeait le 6 juin 2018.

[53] Né en 1850 et mort en 1931, Maurice Talmeyr est un auteur antimaçon, ayant publié par exemple *La conspiration maçonnique contre les mœurs* (Ligue antimaçonnique, s.d.) ; *La franc-maçonnerie et la Révolution française* (Paris, Perrin, 1904).

[54] Maurice TALMEYR, *La franc-maçonnerie et la Révolution française*, Saint-Denis, Kontre-Kulture, 2012.

[55] Sur Henri Coston, voir Michaël LENOIRE, « Henry Coston (Henri Coston, dit) et Jacques Ploncard d'Assac (Jacques Ploncard, dit) », dans Pierre-André TAGUIEFF (dir.), *L'antisémitisme de plume. 1940-1944. Études et documents*, Paris, Berg International, 1999, p. 370-384.

[56] Voir Emmanuel KREIS, *Quis ut Deus ?*, *op. cit.*

[57] Voir par exemple Laurent GLAUZY, *Pédo-satanisme et franc-maçonnerie. L'autel des élites*, s.l., La Maison du Salat, 2015.

les livres de cet auteur sont vendus par le site Internet Kontre Kulture[58], la maison d'édition d'Alain Soral. Ce nouvel antimaçonnisme s'exprime également dans les milieux catholiques réactionnaires. Le meilleur exemple reste le groupe de « protest songs » raciste et extrémiste de droite Les Brigandes, qui relève du registre de la contre-culture, mais d'extrême droite[59].

Sommes-nous en face d'une nouvelle forme d'antimaçonnisme ? Nous pensons, au vu des matériaux et des thèmes mobilisés par ces populations de jeunes adultes, que nous sommes en présence du même antimaçonnisme qu'aux XIXe et XXe siècles. De nouvelles thématiques ne sont pas apparues, à l'exception de la référence aux Illuminati, forgée à partir de vieux matériaux complotistes (la franc-maçonnerie comme société secrète satanique, comme société clientéliste et élitiste, comme groupe antireligieux, voire pédophile, etc.). L'explication la plus probable quant à cette persistance reste la méconnaissance de la franc-maçonnerie dont la volonté de discrétion provoque à la fois de la crainte, du fantasme et de la curiosité, le tout mêlé.

La franc-maçonnerie sert aussi, reprenant ainsi des éléments de l'« antimaçonnisme classique », de bouc émissaire dans notre monde changeant trop vite et saturé par l'information. Ainsi, les évolutions du monde et des mœurs sont-elles interprétées par l'existence non plus seulement d'un méga, mais d'un méta-complot, en l'occurrence maçonnique. C'est l'un des éléments de la théorie de Michael Barkun évoquant le « super-conspirationnisme » (*superconspiracy theory*), selon lequel toutes les conspirations réelles ou supposées, dans le monde et à travers l'Histoire, procèdent d'un vaste plan global ourdi à très long terme par une puissance ayant les attributs de Dieu (omniscience, éternité, toute-puissance)[60]. D'ailleurs, cette attribution à la franc-maçonnerie est des plus intéressantes pour nous : elle devient, dans les discours de ces personnes, une sorte de contre-religion hostile aux religions monothéistes, sans prendre en compte le fait que les croyants peuvent devenir des francs-maçons.

Pour le chercheur en sciences humaines, cette persistance de l'antimaçonnisme est passionnante : recueillie à foison, dans des conditions que nous avons définies d'entrée, elle montre comment un discours se pérennise et s'adapte aux évolutions de la société. En effet, la société occidentale a totalement changé entre la fin du XIXe siècle et le début du XXIe siècle : elle a connu deux guerres mondiales, l'extermination des populations juives d'Europe, le fichage et l'arrestation des francs-maçons. Pourtant, l'antimaçonnisme persiste, sans grands scandales politico-maçonniques, sans campagne virulente. Dans nos discussions, nous avons posé aux étudiants une série de questions historiques, afin de comprendre d'où venait cet antimaçonnisme : qui,

58 http://www.kontrekulture.com.

59 Par exemple le titre « La loge des Jacobins » (2015). Cependant, leur position s'est assouplie lors de la conférence intitulée « La franc-maçonnerie blanche ou rouge ». URL : https://www.youtube.com/watch?v=Fup9_uqviQ8, consulté le 13 mars 2019.

60 Michael Barkun, *A Culture of Conspiracy: Apocalyptic visions in Contemporary America*, Berkeley, University of California Press, 2003.

parmi ces populations jeunes, connaissait l'histoire de la loge italienne Propaganda Due (P2)[61] ? L'affaire des fiches du « Petit père Combe » ? Des polémiques sur la pilule ou l'abolition de la peine de mort ? Peu d'entre eux les connaissaient… Le point, à chaque fois mis en avant, reste celui de la société secrète aux pouvoirs étendus manipulant les États. Lorsque nous leur disions que la franc-maçonnerie n'était pas une société secrète, mais une société discrète, ils étaient assez surpris. Ils étaient en effet très intrigués par les rites maçonniques, l'usage des tabliers et autres vêtements, et demandeurs d'informations sur le déroulement des tenues. L'ignorance des usages, la discrétion des pratiques maçonniques, font que ces jeunes personnes inventent un pouvoir que la franc-maçonnerie n'a jamais eu.

Concernant les étudiants musulmans, l'incompatibilité avec la foi était toujours mise en avant. En ce sens, ils développent des argumentaires proches de ceux qui ont poussé l'Église catholique à rejeter la franc-maçonnerie[62]. D'ailleurs, ces personnes reprennent l'argumentaire catholique : le relativisme de la foi, le rejet des dogmes, et évidemment la sempiternelle idée de secret et les supposés aspects occultistes[63]… Lorsque nous leur expliquions qu'il existe des francs-maçons musulmans[64] et qu'un portrait de l'émir Abdelkader se trouve dans les locaux du Grand Orient de France, les réactions allaient de l'incrédulité à l'hostilité : nous bousculions des certitudes. Nous étions donc confrontés à de vieilles antiennes exprimées sous de nouvelles formes populaires. Les groupes de rap et les blogs avaient remplacé les chansonniers, les journaux ou les pamphlets, mais les thématiques restaient identiques.

Néanmoins, nous pouvons *in fine* nous demander si cet antimaçonnisme contemporain ne s'est pas « dilué » dans une sorte de vague rejet sans réelle connaissance de la question, comme une version appauvrie d'une des « idées reçues » de Gustave Flaubert : « Franc-maçonnerie. Encore une des causes de la Révolution ! – Les

…………………………………………

61 Sur l'histoire de la loge P2 et l'antimaçonnisme italien actuel : Stéphane François et Guillaume Origoni, « Francs-maçons dehors ! Quand le nouveau gouvernement italien se débarrasse des loges », dans *The Conversation*, 25 avril 2018, URL : https://theconversation.com/francs-macons-dehors-quand-le-nouveau-gouvernement-italien-se-debarrasse-des-loges-97104, consulté le 13 mars 2019.

62 Voir, par exemple, Jean-Pierre Laurant et Émile Poulat, *L'antimaçonnisme catholique*, Paris, Berg International, 1994 ; Jérôme Rousse-Lacordaire, *Rome et les francs-maçons. Histoire d'un conflit*, Paris, Berg International, 1996.

63 Ce dernier point fait également fantasmer les jeunes adultes qui, là-encore, sont demandeurs d'informations. Il m'est souvent arrivé d'expliquer ce que sont les concepts d'« ésotérisme » et d'« occultisme », très souvent associés dans leur imaginaire aux sectes. Comme l'écrit Émile Poulat : « L'ésotérisme n'est pas une doctrine d'initiés, mais un mode de pensée accessible à tous dans sa singularité, qui s'explique par l'histoire de la pensée occidentale. L'étrangeté de cette pensée dans notre culture contemporaine est le produit de notre ignorance et de notre indifférence *moderne* à ce qui s'est joué dans le conflit entre la foi et la science, ou, pour être plus exact, entre la pensée théologique et la pensée scientifique. L'ésotérisme, c'est ce que l'une ou l'autre considèrent comme un résidu négligeable au terme du choc culturel qui les constitue toutes deux dans leur modernité antagoniste » : Émile Poulat, « Avant-propos », dans Jean-Pierre Brach et Jérôme Rousse-Lacordaire (dir.), *Études d'histoire de l'ésotérisme. Mélange offert à Jean-Pierre Laurant pour son soixante-dixième anniversaire*, Paris, Cerf, 2007, p. 12.

64 Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*

épreuves d'initiation sont terribles : quelques-uns en sont morts ! – Cause de dispute dans les ménages. – Mal vue des ecclésiastiques. – Quel peut bien être son secret ? »[65].

[65] Gustave FLAUBERT, *Dictionnaire des idées reçues suivi du Catalogue des idées chic*, Paris, Le Livre de Poche, 1997.

Théories conspirationnistes et mythe Illuminati
Enquête auprès de jeunes de quartiers précarisés à Bruxelles

□ Jacinthe MAZZOCCHETTI

Je ne suis pas spécialiste des discours relatifs à la franc-maçonnerie et aux Illuminati. Ce sont les rencontres de terrain qui m'ont amenée à m'intéresser à ces sujets dans des contextes en apparence très différents et dans des circonstances fortuites. Je n'ai en effet jamais enquêté de façon directe et préméditée sur ces questions. La première fois que j'y ai été confrontée, c'est au Burkina Faso, où l'accumulation de richesses par quelques « puissants », comme nommés sur place, dans un contexte d'inégalités criantes et de corruption, invitait les schèmes d'appréhension sorcellaires comme clefs de lecture de la réalité[1]. La deuxième, c'est lors de l'enquête menée auprès de jeunes dans les quartiers précarisés de Bruxelles avec Pascale Jamoulle[2] où, dans certaines classes, l'obsession première, celle qui se déploie si on laisse libre cours aux discussions, était celle des « puissants » – le mot utilisé est identique –, associée à cette question lancinante, devenue aujourd'hui objet de nombreux ouvrages et débats : « Qui gouverne le monde ? »[3]. Si ces terrains n'ont a priori pas grand-chose en commun, je relèverai, d'une part, que les principales questions sous-jacentes sont identiques : celle des puissants ainsi que celle de la nécessité de comprendre un monde qui échappe au sein duquel les personnes rencontrées sont situées du côté des perdants. Notons, d'autre part, que ces situations ethnographiques convoquent des imaginaires similaires, notamment le mythe Illuminati, prenant parfois appui sur les mêmes vidéos virales qui circulent sur Internet. Si la suite de mon propos a pour principal

1 Jacinthe Mazzocchetti, *Être étudiant à Ouagadougou. Itinérances, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala, 2009.

2 Pascale Jamoulle et Jacinthe Mazzocchetti, *Adolescences en exil*, Louvain-La-Neuve, Academia, 2011.

3 Dans le cadre de cette recherche, durant près de trois années, j'ai enquêté dans des quartiers et des écoles du nord et du centre de Bruxelles auprès de jeunes migrants et de fils/filles de migrants en provenance d'Afrique (Maroc ainsi qu'une dizaine de pays d'Afrique subsaharienne) âgés de 12 à 20 ans qui évoluent dans des environnements marqués par la précarité.

objet d'analyser les vécus des jeunes rencontrés dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles, ce bref détour par le Burkina Faso me permet d'emblée de mettre en évidence le caractère transnational des dynamiques ici étudiées.

Lors de l'enquête menée auprès de jeunes dans les quartiers précarisés de Bruxelles, outre la mise en évidence de l'impact des politiques publiques (migration et asile, scolarisation, politique du logement et des quartiers, aide et protection de la jeunesse) et des violences institutionnelles sur les logiques de réussite et de reconnaissance des jeunes rencontrés, j'ai analysé les interprétations formulées par les jeunes quant aux obstacles rencontrés. D'un point de vue méthodologique, j'ai combiné observation participante (participation à la vie des quartiers, de certaines associations et écoles, visites en famille), entretiens avec des professionnels concernés (enseignants, assistants sociaux, éducateurs, cliniciens) et récits de vie de jeunes et de familles. Je me suis en particulier investie dans quatre établissements scolaires où j'ai mené des travaux de recherche avec des groupes-classes à raison d'un entretien collectif par mois, échelonné sur une année. Les récits récoltés avaient pour objectif de comprendre comment ces adolescents construisent et interprètent les situations sociales auxquelles ils sont confrontés, d'analyser comment ces interprétations sont construites à partir de leurs expériences et, enfin, d'observer comment ces interprétations influencent leurs attitudes et leurs comportements ainsi que leurs constructions de soi et leurs rapports au monde, et donc aux autres[4].

Dans le cadre de cet article, à partir de ces terrains dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles, l'enjeu est de participer à mieux saisir les processus d'adhésion à des théories complotistes pour comprendre et ordonnancer le monde, théories qui mobilisent des discours assez génériques sur la franc-maçonnerie, réduite et confondue dans de nombreux cas au mythe Illuminati. Après avoir mis en exergue le cadre de vie des quartiers bruxellois de relégation tel que vécu et raconté par les jeunes, mais aussi observé et analysé par les chercheurs, j'interrogerai les sentiments d'impuissance et d'injustice des jeunes rencontrés face aux politiques néo-libérales et d'austérité ainsi qu'aux discriminations vécues. Je porterai également mon attention sur les sentiments de défiance qui émergent des expériences de relégation et, pour certains jeunes, la manière dont certaines théories de la conspiration viennent répondre à leur besoin de sens. Si adhérer à ce type de théories est loin d'être le propre des jeunesses précarisées[5], elles viennent ici à la rencontre de l'expérimentation sensible des inégalités sociales et ethno-raciales.

---

[4] Lucille GUILLEBERT, « Ethnologie collaborative : Élaboration et analyse d'espaces de médiation en contexte de migration », dans *Recherches Qualitatives*, n° 4, 2007, p. 17.

[5] Voir notamment Jérôme JAMIN, *L'imaginaire du complot. Discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009 et Edgar SZOC, *Inspirez, conspirez. Le complotisme au XXIe siècle*, Bruxelles, La Muette, 2016.

Grandir dans les quartiers bruxellois de relégation

Avant de m'intéresser aux ressorts de la pensée conspirationniste en soi et à la place occupée par la franc-maçonnerie en son sein sur mes terrains, je donnerai quelques éléments de contexte qui permettent de situer les jeunes avec lesquels j'ai eu la chance de discuter. Il importe de préciser, d'une part, que ces éléments signifiants résultent de l'analyse des différents matériaux recueillis, observations, entretiens et récits. D'autre part, qu'il n'y a dans mon approche aucune logique déterministe. Il m'importe en effet de ne pas enfermer les jeunes avec qui j'ai travaillé dans une identité de « jeunes de quartier » ou encore de « jeunes d'origine » qui serait déterminante de ce qu'ils sont et de leurs trajectoires, mais de comprendre pourquoi et comment les théories de la conspiration ont une telle résonance aujourd'hui, dans les différentes sphères de notre société, et pour une partie de ces jeunes en particulier. Si beaucoup de travaux portent aujourd'hui sur les théories de la conspiration, il est indispensable de saisir empiriquement en quoi et comment elles viennent faire sens pour des populations, d'après les études récentes, de plus en plus nombreuses[6]. Pour certains d'entre eux, les jeunes rencontrés tenaient déjà il y a près de dix ans des discours aujourd'hui largement répandus. En avance sur leur temps ou, peut-être, davantage en confrontation directe avec les effets pervers du néo-libéralisme, mais aussi avec les violences des discours et des pratiques discriminantes (peurs et stigmatisations des « autres » – racisme, islamophobie – et des précaires), en première ligne, en quête de réponses, mais aussi d'échappatoires.

Fragmentation des espaces de vie et logiques d'enfermement

Capitale de l'Europe, Bruxelles est l'une des villes ayant accueilli le plus d'immigrants ces dernières années. Au 1er janvier 2015, un tiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale ne possédait pas la nationalité belge, dont une proportion importante de ressortissants de l'Union européenne. De plus, au 1er janvier 2015, pour plus de la moitié de la population bruxelloise, la première nationalité n'était pas belge[7]. Cette forte diversité n'est cependant pas synonyme d'inclusion et d'interculturalité. Au contraire, Bruxelles est une ville fortement ségrégée. En effet, depuis près d'une trentaine d'années déjà, l'atlas des quartiers bruxellois montre une homogénéisation progressive des zones urbaines sur les plans du statut socio-économique et de l'origine des habitants[8]. Les anciens quartiers ouvriers qui composent et entourent le centre-ville forment sur sa façade ouest un « croissant de pauvreté »[9], lieu de notre enquête.

---

6 Dominique Vidal, « À propos d'une mode, le 'complotisme' », dans Bertrand Badié et Dominique Vidal (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde 2017*, Paris, La Découverte, 2016, p. 27-35.

7 Jean-Pierre Hermia et Christian Vandermotten, « Le monde dans Bruxelles, Bruxelles dans le monde », dans *Brussels Studies, Brussels Studies fact sheet*, n° 94, 2015.

8 Didier Willaerts et Patrick de Boosere, *Atlas des quartiers de la population de Bruxelles-Capitale au début du XXIe siècle*, Bruxelles, Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Iris Éditions, 2005.

9 Pascale Mistiaen, Henk Meert et Christian Kesteloot, « Polarisation socio-spatiale et stratégies de survie dans deux quartiers bruxellois », dans *Espace-Populations-Sociétés*, n° 3, 1995, p. 277-290.

Résultat d'un processus d'agrégation et de ségrégation combinant politiques de la ville et du logement et « effet classique de l'immigration en chaîne »[10], le croissant pauvre est essentiellement habité par des personnes migrantes ou issues de migrations plus anciennes.

Dans les quartiers du croissant pauvre cohabitent des personnes d'origines nationales diverses, pour beaucoup en situation de précarité. Comme développé ci-après, les jeunes qui vivent dans ces quartiers sont particulièrement touchés par la déscolarisation et le chômage. Ils nous ont raconté grandir sans être confrontés à une diversité, notamment sociale, autre que celle présente dans leur quartier, que ce soit dans leurs lieux de vie et de loisirs ou au sein des écoles qu'ils fréquentent. Leur espace de vie se limite parfois à quelques rues. Leurs imaginaires de la ville et de ses habitants sont profondément affectés par les multiples dimensions du confinement dans lequel ils sont socialisés. Par ailleurs, la gentrification des quartiers alentour, voire la gentrification progressive de pans entiers de leurs quartiers, nourrit également les rancœurs quand, dans l'espace de vie, se marquent encore davantage les diffractions et les asymétries.

Effets délétères des discours politiques et des politiques publiques en matière de migration et d'asile

Si depuis 1974, l'État belge a durci ses politiques migratoires à l'égard des non-ressortissants de l'Union européenne (et, par ailleurs, les durcit de plus en plus), les situations de guerres, les catastrophes dues aux changements climatiques, l'accaparement des terres, les spéculations sur les denrées de première nécessité, et plus largement l'augmentation des inégalités, mais également les désirs de mobilité sociale, continuent de pousser des populations à l'exil (ou pour le moins en mobilité). Cependant, le contexte officiel de fermeture des frontières place les migrants qui ne rentrent pas dans les critères restrictifs de mobilité en position de grande vulnérabilité. Une part croissante des migrants et des demandeurs d'asile sont confrontés aux violences des procédures afin de tenter de légaliser leur séjour, voire condamnés à la clandestinité. De nombreux jeunes parmi nos interlocuteurs ont dès lors grandi dans des conditions de vie déplorables. Ils voient leurs droits et ceux de leurs parents bafoués et se construisent dans l'insécurité et l'adversité, mais aussi dans la rancœur.

Par ailleurs, les discours de fermeture des frontières, de non-intégration voire de chocs des civilisations, la parole raciste, notamment islamophobe, libérée, mais aussi la montée des votes populistes, ou encore le peu d'alternatives laissées aux migrants hors UE, triés sur la base de la supposée légitimité de leur présence, au pire « tricheurs », « profiteurs », « menteurs » voire « criminels », au mieux victimes ; ces différents éléments de contexte ont une influence sur les expériences de vie des primo-migrants,

---

[10] Patrick DEBOOSERE, Thierry EGGERICKX, Etienne VAN HECKE et Benjamin WAYENS, « États généraux de Bruxelles. La population bruxelloise : un éclairage démographique », dans *Brussels Studies*, *Note de synthèse BSI*, n° 3, 12 janvier 2009 (corr. 17 mars 2009).

mais aussi des personnes belges identifiées malgré tout comme étrangères et, dès lors, considérées comme de présence moins légitime. Le contexte de non-accueil actuel durcit aussi le ton à l'égard des diasporas installées, jugées selon des critères d'assimilation stigmatisants et délétères. Les représentations et les discours négatifs à leur égard ont une incidence, outre sur les vécus inégalitaires, sur les perceptions de soi.

Discriminations et relégations scolaires

Comme cela a été bien établi dans la littérature sociologique, la Belgique, et Bruxelles en particulier, se caractérise par des formes de ségrégations scolaires particulièrement fortes où la dualisation de l'offre scolaire entre « écoles d'élite » et « écoles ghettos » semble fonctionner au détriment des jeunes issus de l'immigration non européenne[11], d'autant plus de ceux qui vivent dans le croissant pauvre de la ville. Nombre de ces jeunes « n'accèdent pas à l'enseignement supérieur »[12]. « Outre les processus de relégation dans l'enseignement secondaire », les recherches mettent en exergue « le coût des études et le capital social et culturel des familles »[13].

Par ailleurs, « la géographie du taux de chômage » des jeunes bruxellois montre « une forte opposition centre-périphérie », « avec des proportions très élevées de jeunes inscrits au chômage dans les espaces défavorisés du croissant pauvre ». Parmi les causes, on retrouve « un phénomène d'inégalité d'accès à l'emploi entre jeunes Bruxellois », tout autant que de « discrimination à l'embauche »[14]. Les jeunes des quartiers du croissant pauvre avec qui j'ai travaillé étaient conscients que les écoles de moindre qualité qu'ils ont fréquentées, en plus de leur nom, de leur phénotype, de leur quartier de provenance jouent contre eux dans l'accès à une certaine ascension sociale. Si, comme précisé plus haut, il ne s'agit pas d'adopter une approche déterministe, et encore moins d'évincer les singularités, pour autant, il importe de ne pas se voiler la face quant aux incidences des contextes sur les parcours de vie. Les éléments mis ici en exergue participent à construire ces jeunes comme des « en dehors », des « moins que », des « pas tout à fait légitimes » et viennent faire « obstacles structurels » sur leur route.

Dénis de mémoires et contentieux historiques

Parmi les nombreux ingrédients qui nourrissent les colères et les sentiments d'injustice, la place des dénis de mémoires et des contentieux historiques dans les constructions de soi et dans les luttes collectives est un enjeu clef qui suscite aujourd'hui beaucoup de débats. Les silences qui entourent l'histoire des migrations et les violences historiques, telles celles des impérialismes et de la colonisation – ces contentieux que l'on traîne

[11] Marie Verhoeven, Bernard Delvaux, Marco Martiniello et Andrea Rea, *Analyse des parcours scolaires des jeunes d'origine ou de nationalité étrangère en Communauté française*, Bruxelles, Ministère de l'Enseignement obligatoire et de la Promotion sociale de la Communauté française de Belgique, 2007.

[12] Muriel Sacco, Wendy Smits, Dimo Kavadias, Bram Spruyt et Caroline d'Andrimont, « Jeunesses bruxelloises : entre diversité et précarité », dans *Brussels Studies*, *Note de synthèse BSI*, n°98, 2016.

[13] *Ibid.*

[14] *Ibid.*

comme de vieilles casseroles –, l'absence de transmission d'une histoire de la Belgique inclusive, alimentent les sentiments et les vécus d'exclusion de ces adolescents.

Beaucoup des jeunes rencontrés étaient en attente de reconnaissance de ce que leurs pères – dans le sens restreint ou élargi d'ancêtres – ont « donné » à la Belgique, que ce soit dans le cadre de la colonisation ou des accords bilatéraux relatifs aux migrations de travail. Ces mêmes revendications sont aujourd'hui portées sur le devant de la scène publique, notamment par de nombreuses associations afro-descendantes (Bamko asbl, Mémoires coloniales et Luttes contre les discriminations, Change asbl…) dont les actions et les analyses systématisent les enjeux de dettes et de restitutions. Sans entrer ici dans ce débat complexe, trop éloigné du propos de ce chapitre, toutes considérations morales, juridiques, économiques et géostratégiques mises à part, le fait que les jeunes rencontrés revendiquent la légitimité de leur présence via le prisme du passé est en soi révélateur de leurs vécus d'exclusion et du malaise actuel de l'Europe quant à son rapport à l'histoire et à la diversité. Cela révèle également leur difficulté à vivre et à se sentir reconnus comme citoyens légitimes dans une Europe qui continue à se penser blanche, où, de plus, les discours identitaires et nationalistes rejaillissent de toute part.

Dans les représentations de nombreux jeunes, les humiliations contemporaines se surajoutent à celles du passé, pour, dans certains cas, ne former qu'un seul et même schème de pensée. Le passé, alors, permet de comprendre les inégalités du présent, résultant donc d'une histoire largement discriminatoire qui, non assumée, répète ses méfaits au fil des générations. S'observent des dynamiques où les sujets se construisent au travers de supports identitaires qui défient les frontières de l'espace et du temps, transnationales d'une part, nostalgiques, de l'autre. Des subjectivités singulières se construisent par cette médiation de l'histoire avec des effets qui peuvent être tant d'ouverture que de repli. Si la prudence est de mise, afin de ne pas participer à l'ethnicisation des questions sociales, il est néanmoins important de comprendre ce qui se joue au travers de ces luttes relatives aux mémoires et à l'histoire impériale et coloniale. Ces contentieux historiques participent également de la construction des représentations et des regards, et de la perpétuation des stéréotypes négatifs.

Expérimentations sensibles des violences institutionnelles

Les jeunes rencontrés, en plus des discriminations et des atteintes racistes quotidiennes, avaient, pour beaucoup, été confrontés à des événements critiques, où le rejet tacite devient explicite, où le soupçon d'un fait exprès se transforme en confrontation directe[15]. J'en nommerai deux. D'une part, les confrontations répétées de certains de ces jeunes avec les forces de l'ordre et les contrôles abusifs, mais aussi les discriminations sur le plan pénal sont des éléments particulièrement saillants où

[15] Jacinthe Mazzocchetti, « Feelings of injustice and conspiracy theory. Representations of adolescents from an African migrant background (Morocco and sub-Saharan Africa) in disadvantaged neighbourhoods of Brussels », dans *Brussels Studies*, n°63, 2012 – Le texte est également disponible en français et en néerlandais (http://www.brusselsstudies.be).

l'implicite des ressentis discriminatoires trouve à se matérialiser. Ces contrôles abusifs, les peines plus lourdes encourues plus vite, l'emprisonnement des pairs donnent chair aux ressentis de xénophobie.

D'autre part, les jeunes expriment beaucoup de colère par rapport aux faits et aux langages utilisés pour parler d'eux ou de leur quartier dans les médias. Les jeunes sont particulièrement choqués des images de l'Afrique et du Moyen-Orient véhiculées (guerres, famines, violences ethniques…) ainsi que des images associées aux migrations et à l'islam en Europe (migrations illégales, bandes urbaines, terrorisme…). Pour ces jeunes, les médias, dans le choix et la manière de mettre en lumière les événements ont clairement un parti pris, voire, comme développé ci-après, deviennent des instruments du « complot ». Ceci prenant place par ailleurs dans un contexte qui est aussi celui de la société du spectacle, des images et de la surinformation. Comme l'énonce Gérald Bronner à propos des croyances et des imaginaires contemporains : « Cette masse extraordinaire d'informations qui est disponible pour qui veut, qui s'offre même à celui que ne fait aucun effort, s'abîme dans une concurrence cognitive effrénée et confuse […] »[16].

Sentiment de *no future*, conscience des injustices et défiance

À ceci, s'ajoute un sentiment global d'impuissance face à des politiques néo-libérales et des politiques d'austérité qui n'ont fait qu'augmenter les inégalités et réduire les perspectives d'avenir des jeunesses, d'autant plus celles qui combinent les stigmates. Sentiment que l'on retrouve dans beaucoup de sphères de la société et qui, ici, ont une influence particulièrement saillante. Parlant des jeunes de quartier en France, l'anthropologue Alain Bertho énonce : « Le vrai monde » est « celui des invisibles, des désespérés, de ceux qui vivent déjà le chaos qui nous attend »[17]. Dans une réflexion qui ne se veut pas fataliste, il souligne d'une part, qu'il s'agit bien de penser un tout, une société malade davantage que de mettre le focus sur des jeunes dits manquants et/ou violents ; d'autre part, l'urgence de mettre en place d'autres possibles.

Ainsi, le contexte est bien celui de la montée des incertitudes d'existence (davantage encore marquées pour celles et ceux qui combinent stigmates et discriminations) et de la défiance vis-à-vis des institutions et de leurs agents ; celui aussi de la perte de confiance dans les responsables politiques. De fait, les jeunes rencontrés tentent de naviguer dans un monde chaotique de *double bind* permanent tant sur le plan économique – entre discours de la réussite et possibilités réelles dans une société de consommation qui s'essouffle –, que sur le plan des droits et de la citoyenneté, jamais tout à fait dedans, sur le bord des frontières et des diffractions intérieures, en recherche d'une place acceptable. Leurs colères, qu'elles se fassent violences et/ou désespérances, viennent surtout interroger les conditions réelles de réalisation de soi et dénoncer les apories du système économico-politique actuel.

---

16 Gérald Bronner, *Croyances et imaginaires contemporains*, Paris, Éditions Manucius, 2013, p. 49.

17 Alain Bertho, *Les enfants du chaos. Essai sur le temps des martyrs*, Paris, La Découverte, 2016, p. 49.

Conscients des inégalités et de leur reproduction, du lien entre ressources économiques, culturelles, sociales (mais aussi de genres et ethnico-raciales) – des héritages – et accès à la réussite et à la reconnaissance : ils ne se laissent plus guère abuser par le discours du seul mérite. Avec parfois pour revers une désaffiliation choisie qui ne permet pas de changer sa condition et celles des autres précaires, laissés pour compte, par un non-accès aux connaissances, par une mise en silence des ressources et créativités de chacun pourtant indispensables à un changement dirigé vers plus de justice sociale. Cette conscience des rapports de force à l'œuvre est aussi parfois une porte ouverte à la pensée conspirationniste, là où les dissonances cognitives du projet néo-libéral prennent la forme du Grand Mensonge.

Colère, anxiété et pensée conspirationniste

Quêtes de rationalité et références explicites au registre de la conspiration

Ainsi, ces jeunes nourrissent progressivement le sentiment de ne pas avoir de place à Bruxelles, en Belgique, voire en Europe. Ces vécus de relégation dans leurs principaux lieux de vie, quartiers et écoles, outre leurs impacts en termes de possibilités matérielles de réussite (diplôme, maîtrise des codes, stigmates associés à certains quartiers et écoles), ont des effets sur les constructions de soi et sur les dynamiques du vivre ensemble. À force de se sentir désignés et diminués, en peine de possibilités d'identification positive que ce soit en référence au passé (colonisation, migrations de main d'œuvre) ou au présent, certains de ces jeunes développent une vision du monde où tout est lu en termes d'humiliations et de discriminations. L'insupportable position d'infériorité dans laquelle les jeunes rencontrés se sentent enfermés les oppresse.

Au creux de leurs quêtes de rationalité intenses, les théories de la conspiration trouvent des oreilles réceptives. Les théories de la conspiration, en particulier celles relatives au « méga-complot », offrent en effet la possibilité de relier toute une série d'expériences et de sentiments disparates qui trouvent sens dans cette idée du « fait exprès », d'une « volonté de nuire » explicite en lien avec des intérêts cachés ou inavouables publiquement. Comme l'énonce Eva Soteras, « le conspirationnisme […] se présente comme un palliatif à la crise de sens que connait notre société contemporaine »[18].

> “ La théorie méga-complotiste, qui consiste à offrir une interprétation de la marche de l'Histoire dominée par la croyance qu'une petite poignée d'individus contrôle le monde, apparaît dans un contexte de crise morale, institutionnelle, sociale, politique, économique, soit au final une crise de

[18] Eva Soteras, *Le conspirationnisme : formation et diffusion d'une mythologie postmoderne*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2017, p. 290.

sens entraînant une méfiance envers les autorités et les versions officielles des évènements"[19].

Les questions, les quêtes de sens et les intuitions d'un méga-complot des jeunes rencontrés sont également alimentées des très nombreuses rumeurs et théories qui circulent sur Internet. En effet, les contenus qui nourrissent les visions conspirationnistes des jeunes rencontrés font aujourd'hui partie des formes de « culture populaire globale », mais également de « culture jeune trans-nationalisée », auxquelles ils ont un accès privilégié via Internet et leurs groupes de pairs[20]. Edgar Szoc met par ailleurs en évidence dans son ouvrage qu'il existe une corrélation entre exposition et adhésion aux théories complotistes[21]. Je développerai ci-après deux exemples d'accointance entre expériences sensibles et théories du complot parmi les plus récurrentes sur mes terrains ainsi que le rôle supposé des médias *mainstream* dans ces dynamiques. La démarche de recherche, inductive et ethnographique, ne permet pas d'évaluer de façon quantitative les phénomènes étudiés. Elle permet par contre de mettre au jour des imaginaires partagés et de repérer les questions fortes et récurrentes soulevées par les jeunes rencontrés.

Le tournant des attentats de New York du 11 septembre 2001 : qui dirige réellement le monde ?

Les jeunes rencontrés, tout particulièrement de confession musulmane, se disent profondément marqués par les événements du 11 septembre 2001. L'extrait d'entretien collectif présenté ci-après est assez représentatif des discussions que j'ai eues dans plusieurs classes :

> "Najat : Qui décide le monde ? On veut savoir s'il y a des gens derrière, si on nous ment. Les médias tout ça, les pressions qu'il y a derrière.
>
> Issa : Les manigances de nos consciences autour du 11 septembre et tout ça. Les gens qui dirigent. Comment tout ça a commencé ?"
>
> Yassine : Quand on voit quelqu'un qui est musulman ou bien quelqu'un qui porte le voile, dès qu'ils te voient, ils te prennent pour un terroriste. Déjà de un, il faut savoir la vraie vérité pour les trucs du 11 septembre et tout ça. C'est ce jour-là, c'est depuis ce jour-là que ça a commencé… À partir du 11 septembre 2001, c'est fini. Et déjà, qui a fait cet attentat-là ? Moi je peux vous mettre ma main au feu que ce ne sont pas des musulmans. Tout ça, c'est des détournements avec Bush. Ils se sont associés entre eux. C'est prouvé".

……………………………………….

19 *Ibid.*, p. 291.

20 Andreas Stæhr, « The appropriation of transcultural flows among Copenhagen youth. The case of Illuminati », dans *Digital language practices in Superdiversity, Discourse, Context & Media*, n° 4-5, 2014, p. 101-115.

21 Edgar Szoc, *Inspirez, conspirez*, *op. cit.*, p. 31.

Deux idées importantes sont à retenir de cet extrait. Tout d'abord, le 11 septembre 2001 est présenté comme un élément de rupture. Cet événement a participé à reconfigurer les représentations à l'égard des personnes supposées de confession musulmane et à alimenter les confusions entre religion islamique et terrorisme. Et à ce propos, il y a eu, depuis, le tournant post-Charlie et post-13 novembre 2015 (doubles attentats perpétrés à Paris), mais aussi post-22 mars 2016 (attentats perpétrés à Bruxelles). Suite à ces événements, la survisibilité de la communauté musulmane sur la scène médiatique et les stigmatisations opérées n'ont fait que renforcer les clivages, les atteintes discriminatoires et les vécus d'injustice.

Ensuite, dans cet extrait, sont lisibles les appels de sens via l'interpellation « qui dirige ». Se devinent par ailleurs les doutes nourris à l'égard des politiciens et des médias ainsi que la mobilisation du référentiel conspirationniste. Cette question des « grands », des « puissants » était très importante pour les jeunes rencontrés. Pour beaucoup, entre stigmatisations, amalgames, influences d'Internet et des réseaux de pairs, se dessinait le soupçon d'une « magouille globale », dont ils seraient de façon privilégiée les boucs émissaires et, par ce biais, les principales victimes. Pour eux, via l'alimentation des clivages religieux et des peurs ethno-raciales, les populations voient leur attention détournée des enjeux de société réels et des véritables décideurs, pensés comme les « marionnettistes » du monde. La notion de « marionnettiste » est ici utilisée à dessein, car beaucoup de dirigeants, notamment Barack Obama à l'époque de mes enquêtes, sont soupçonnés d'être soit membres de ces sectes de puissants, soit d'en être le jeu à leur insu. Pour Issa, un de mes interlocuteurs, par exemple : « Obama, Madame, il va être assassiné ou alors c'est une marionnette ».

Ce besoin de comprendre, mais aussi de se désolidariser des actes terroristes, s'inscrit dans un contexte de plus en plus islamophobe qui amalgame monde arabe, migrations, religion musulmane et violence. Un contexte où se déploient des discours qui opposent intégration et « musulmanité », néologisme qui me permet d'insister sur la réduction d'une personne à une part de son identité, lui déniant pluralité et complexité. Ces discours viennent en outre récuser la pleine citoyenneté, pour le moins symbolique, des jeunes issus d'une histoire migratoire hors Union européenne et de confession musulmane ; tandis que la question de la possible déchéance de nationalité pour les binationaux, la déplace vers les sphères politiques et juridiques. Il s'agit aussi d'un contexte où les attentats situés sur le sol occidental et leur gestion politique et médiatique participent à nourrir des représentations négatives à l'égard d'une partie des citoyens, sommés de se positionner ouvertement, voire publiquement parfois, comme ce fut le cas dans certaines écoles, en vis-à-vis des actes perpétrés, ce qui laisse subtilement entendre que l'évidence serait celle de la solidarité terroriste.

Cette nécessité de trouver des réponses prend également place dans un moment sociétal de défiance à l'égard des institutions et des mondes politiques. Institutions qui semblent peu crédibles, impuissantes à « gouverner le monde », soit à la solde des « puissants » véritables, soit dans l'incapacité d'agir contre d'autres institutions, d'autres groupes qui ont pris le plein pouvoir. Le glissement complotiste, je vais y

revenir, n'est alors jamais loin. Il consiste d'une part, à donner bien plus de cohérence que dans la réalité aux dynamiques en cours en gommant la multiplicité des rapports de force ainsi que le nombre et la diversité des acteurs impliqués. D'autre part, notamment via la pensée du méga-complot, ce glissement invite à prêter aux « puissants » les pleins pouvoirs, voire des pouvoirs surnaturels. En effet :

> “ […] la théorie du méga-complot va mettre en corrélation les différents évènements qui font l'Histoire. Ainsi, les attentats, les guerres, les épidémies, les crises financières, écologiques ou sanitaires voire même certaines catastrophes naturelles, vont tous être attribués aux mêmes comploteurs, aux mêmes forces mauvaises, maléfiques, démoniaques manœuvrant dans l'ombre dans un seul et même objectif : contrôler l'humanité”[22].

Notons par ailleurs que les théories conspirationnistes ne sont pas forcément fantasques dans ce qu'elles analysent, notamment le ressort des inégalités mondiales, et dans les critiques qu'elles formulent, les rapports de force et les jeux de lobbying dans les modes de gouvernement contemporains. Saisir la complexité du monde globalisé est en effet une entreprise difficile et périlleuse, mais l'interprétation conspirationniste, mobilisant la rhétorique magico-religieuse, que Stengers et Pignarre[23] nomment très justement la « sorcellerie capitaliste », évince les hommes derrière chacune des décisions et des actions entreprises, ainsi que les « petites mains » qui, d'une part, font tourner la machine, et, d'autre part, offrent d'autres possibles que la violence et la désespérance. Comme l'énonce Raphaël Josset, en référence aux croyances conspirationnistes de plus en plus massives et à la centralité de l'« argent » et du monde des finances, en leur sein :

> “ Le désir fétichiste et la fascination perverse qu'engendre globalement dans sa perfection close tout ce système d'échange de signes et de virtualisation propre à « l'économie spectaculaire-marchande » se payent aussi aujourd'hui, on l'a vu, de la régénération de contre-discours magico-religieux au style paranoïaque, fustigeant les menées occultes de l'esprit trompeur, père de l'illusion, de l'erreur et du mensonge, « l'énorme Dragon, l'Antique Serpent, le Diable ou le Satan comme on l'appelle, le séducteur du monde entier » (Apocalypse, 12 : 9). Toutes choses témoignant peut-être du sentiment de précarité existentielle et de vulnérabilité d'un être dont la présence dans un monde fantomatique, fluctuant, toujours plus inauthentique et factice, ne peut être assurée et garantie”[24].

22 Eva Soteras, *Le conspirationnisme*, *op. cit.*, p. 292.

23 Isabelle Stengers et Philippe Pignarre, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2007.

24 Raphaël Josset, « Auri Sacra Fames. Un regard sur l'argent, la finance et le conspirationnisme », dans *Diogène*, n° 249-250, 2015, p. 227.

Illuminati et manipulation des consciences

Trouvant ses origines dans la théorie du complot judéo-maçonnique, la théorie du méga-complot, comme le relate Taguieff[25], s'énonce aujourd'hui au travers de la rhétorique du « Nouvel Ordre Mondial » et des « Illuminati ».

> " Dido : Il y a quelques personnes qui tirent les ficelles sur le monde entier. Je parle des « Illuminâtes », ce sont des sectes de gens de pouvoir. C'est une très grande machination. Ils sont aux States, c'est du mystique, de l'occultisme. Ils embrouillent le monde entier".

La notion d'« Illuminâtes » ou d'« Illuminati » est un classique des théories conspirationnistes. Sans forcément faire référence à l'origine historique de ce groupe, pour une majorité des jeunes rencontrés, il s'agirait, aujourd'hui, d'une société secrète dont l'objectif est la domination du monde[26]. À ce propos, se mêlent dans leurs discours, références à la religion juive, à la franc-maçonnerie, mais aussi, de manière plus ou moins directe, aux pontes du monde capitaliste, états-unien en priorité. De nombreuses vidéos circulent sur Internet et se partagent entre pairs, où sont décryptées les traces, notamment dans les espaces publics, les monuments, certains objets – l'œil au sommet de la pyramide représentée sur le billet d'un dollar en est un grand classique[27] –, voire certains visages, de l'emprise de ces groupes sur le monde. Aux questions « qui décide », « qui gouverne le monde » posées dans les extraits précédents, « qui se cache derrière les puissants », nous avons ici une des réponses possibles : « les Illuminati ». Il s'agit en effet d'une des théories conspirationnistes les plus en vue, qui circule de façon massive sur les réseaux sociaux, relayée par ailleurs par certains artistes qui parfois en jouent notamment dans la scénographie de leurs clips vidéo.

En se gardant de toute forme de généralisation, cette interprétation de la marche du monde s'élabore aussi parfois au croisement des représentations partagées entre pairs, des nourritures médiatiques et des référents religieux, tels certains discours protestants charismatiques[28]. Eugène, par exemple, via sa conversion au pentecôtisme a trouvé les réponses aux énigmes que constituent le fonctionnement du monde et la place des populations racisées en son sein. Pour lui, les Illuminati sont en réalité des agents du diable, infiltrés dans toutes les strates de pouvoir :

---

[25] Pierre-André Taguieff, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 198, 2013/1, p. 23-97.

[26] Voir notamment Yves Pagès, « Le pseudo-complot Illuminati. L'étrange destin d'une conspiration imaginaire (1797-2015) », dans *Revue du Crieur*, n° 1-1, 2015, p. 128-143.

[27] Voir, à titre d'exemple, cette vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=4tpbDNJRAWc

[28] Yannick Fer, « La théologie du 'combat spirituel' : Globalisation, autochtonie et politique en milieu pentecôtiste/charismatique », dans Patrick Michel et Jesus Garcia-Ruiz (dir.), *Néo-pentecôtismes*, Paris, Labex Tepsis, 2016, p. 52-64.

> “Eugène : On nous manipule. Il y a des enjeux de pouvoir et de contrôle. La finalité, c’est l’argent. Les Illuminati, ils ont des alliances avec le diable. Ils manipulent ceux qui sont bien placés : les présidents, les ministres africains, eux tous sont manipulés. Il y a des influences de ces personnes occultes sur les autorités, les États. On ne t’oblige pas, tu as toujours le choix, mais ils permettent aux autorités d’avoir la maîtrise de tout le monde. Ils corrompent les présidents, les chefs d’État, les personnes reconnues.
>
> Jacinthe : Qu’est-ce qu’ils cherchent ?
>
> Eugène : Ils cherchent le pouvoir, à contrôler. Et ça prend de l’influence. Si on prenait des décisions humaines à la place, ça changerait tout. Ça vient d’abord de l’invisible et puis, ça va vers le visible. C’est une manipulation mondiale. Il y a les hommes qui sont là, mais pas seulement. Il n’y a pas que le visible, il y a aussi les invisibles et on ne peut pas passer à côté de ça. Il y a des influences du mal, de l’occulte dans tout ça. Il faut être à l’écoute de Dieu. La religion m’a apporté beaucoup de lumière sur ma vie, sur ma vision du monde. Je me suis mis à lire la Bible et à me rapprocher d’une Église Évangélique Pentecôtiste Charismatique, là où les gens parlent de ça. Je voulais être à l’écoute des autres croyants”.

Dans les discours des jeunes rencontrés, s’expriment de façon transversale quêtes de sens, confusion entre divers référents et traditions (complot judéo-maçonnique, Illuminati, puissants, diablerie), mais aussi fascination pour des rituels mystérieux. Ce qui est central, c’est l’enjeu de la puissance, du contrôle des peuples et de l’accumulation financière. Si, comme le récit d’Eugène le laisse entendre, les ancrages religieux et culturels peuvent avoir une incidence, ils ne font pas entrave quant à leur interprétation commune du monde. Pour certains, comme lui, de confession protestante, c’est la question du Malin qui se dégage de celle du méga-complot. Pour d’autres, de confession musulmane, le complot judéo-maçonnique fait sens ancré dans la question israélo-palestinienne en miroir des discriminations et des stigmatisations subies.

Ceci dit, il est particulièrement intéressant d’observer qu’au-delà de ces divergences d’ancrages, dans une même classe, des jeunes de confessions religieuses et d’origines différentes sont en accord sur le principe de la conspiration. Aux prises avec les mêmes difficultés et les mêmes quêtes, derrière notamment le mythe Illuminati, ils trouvent à se rassembler et à ordonnancer le monde de façon cohérente. Comme le note très justement Eva Soteras :

> “[…] tous vont identifier, à un moment ou à un autre, une figure inévitable de la Grande Conspiration : les Illuminati. Représentant les boucs émissaires « fourre-tout » identifiés par certains comme des satanistes et par d’autres comme l’élite de l’élite de confession juive à la tête de la finance internationale, de l’industrie pharmaceutique et agro-alimentaire, les Illuminati, par leur identification polymorphe, révèlent d’une manière holistique les peurs, les angoisses et les idéologies ancrées au plus profond de

nos sociétés contemporaines. De fait, les Illuminati apparaissent de manière récurrente dans les discours conspirationnistes comme l'entité dominante du Nouvel Ordre Mondial"[29].

Participation des médias *mainstream* au « grand complot »

Enfin, un autre élément est important. Les jeunes rencontrés interprétaient la participation des médias à leur enfermement dans une altérité irréductible, de surcroit, connotée négativement, sous la forme d'un complot.

> " Dido : Dans les médias, ils font exprès de parler de nous comme ça. On joue avec la peur et, donc, quand on voit un Noir, on a peur. C'est pour créer une division, pour qu'on pousse à faire confiance à certaines personnes et pas à d'autres. Ils le font exprès pour que les populations soutiennent le gouvernement dans sa politique sécuritaire et de fermeture des frontières. On chauffe et après, on sort une loi et les gens soutiennent ça plus facilement. Aux infos, on met l'accent sur les petites bandes, sur les jeunes, sans parler des grandes bandes".

Dans cet extrait se donne à voir comment, pour certains de ces jeunes, les médias sont perçus comme des outils de la machination des États ou des « puissants », qui sont parfois en opposition, parfois confondus, à leur encontre. Comme l'énonce Louis : « Il y a aussi les influences de l'État et des médias, les stigmatisations qui alimentent la peur. Il faut bien regarder d'où vient le mal. Les médias, c'est un créneau intéressant, mais c'est mal utilisé, on joue avec la peur ». En effet, pour lui, et pour Dido, les politiciens et les médias font partie de la machination ou sont à la solde des « puissants » qui manipulent l'opinion publique, ce qui a, au final, les mêmes conséquences. Ainsi pour certains jeunes, les médias, relais des puissants, concourent sciemment, et ceci est essentiel, à accentuer les craintes qu'inspirent les personnes d'origine étrangère. L'intention supposée est celle de renforcer leur extériorité, le fait qu'ils soient perçus comme « autres », « étrangers » ainsi que la corrélation, déjà présente dans les représentations d'une partie de la population, entre jeunes issus des migrations et dangerosité. Les objectifs seraient de participer à maintenir un climat raciste propice au soutien des politiques de fermeture des frontières, ainsi que de focaliser l'attention de la population autour de la petite délinquance, des jeunes qui font peur. La criminalisation des petits permettrait ainsi d'assurer la liberté des « puissants », des « mafias mondiales », pour reprendre les mots du terrain, qui agissent sans être inquiétés.

Ainsi, les discours et les représentations à la fois réels et perçus à l'égard des jeunes de quartier, des populations d'origine immigrée et de confession musulmane dans les médias, alimentent la colère, voire la pensée conspirationniste. Ceci s'inscrit

---

[29] Eva SOTERAS, *Le conspirationnisme*, *op. cit.*, p. 295.

par ailleurs dans un contexte plus général de disqualification et de précarisation du travail journalistique, mais aussi de circulation à grande échelle via Internet des *fake news*. Le contexte de défiance à l'égard des médias se généralise, tout comme à l'égard des politiciens. De plus, ces acteurs se renvoient souvent la balle, se décrédibilisant davantage les uns les autres. Pour les jeunes, les médias *mainstream*, tout comme les gouvernants, apparaissent alors soit comme des « pantins », soit comme des acteurs de la machination faisant usage de ruses pour tromper les populations. La combinaison des atteintes violentes et des vécus d'injustice, des sentiments de défiance et de la surabondance concurrentielle d'informations alimente le doute : « On nous ment ». Doute, comme décrit ci-dessous, qui est davantage source d'instabilité, de liquidité cognitive que de pensée critique et créative. Pour reprendre les mots de Christophe Bourseiller : « À la différence des simples rumeurs, les théories de la conspiration se présentent comme des systèmes de pensée clos »[30]. Internet, poursuit-il, « a rendu possible l'essor d'une sous-culture conspirationniste de masse »[31].

Des réponses sans faille

Bien entendu, nombres d'analyses empiriquement fondées, notamment du côté des travaux en sciences sociales, permettent de saisir le vécu de ces jeunes ainsi que les déconvenues et discriminations subies sur le plan scolaire, de l'emploi, mais aussi de la pleine citoyenneté sans verser dans le registre conspirationniste : la reproduction des inégalités chez Bourdieu, le « souverain moderne » de Tonda, le « global-politique » d'Abélès ou encore le « système-monde capitaliste / patriarcal / moderne / colonial » de Grosfoguel. Il est à noter que ces théories sont cependant bien moins accessibles au plus grand nombre que les textes et les vidéos qui circulent sur Internet, d'une part, et que, d'autre part, de nombreux intellectuels sont soupçonnés eux aussi de faire partie de la grande machination. Si les discriminations sont bien réelles, les clefs de compréhension et d'action semblent souvent obscures, tant les décisions en matière de politique et d'économie semblent échapper aux citoyens lambda. Par ailleurs, comme je l'ai esquissé dans les points précédents, les théories conspirationnistes jouent sur un autre registre. Elles fascinent, car elles apparaissent sans failles. Elles viennent donner réponse, de manière absolue et définitive, à des quêtes de rationalité obsédantes. Réponses apaisantes, car fermées et autosuffisantes face à la complexité du monde, mais aussi face à l'incomplétude et à l'insécurité de la modernité pour reprendre les mots de Pierre-Joseph Laurent[32].

Si le point de départ de ce type de pensée repose souvent sur une/des question(s) intéressantes, sur des prises de conscience, des recherches de sens et de réponses face aux sentiments de flottement, d'injustice, de précarité, de perte, d'incertitude (à la fois

[30] Christophe Bourseiller, *C'est un complot ! Voyage dans la tête des conspirationnistes*, Paris, JC Lattès, 2016, p. 19.

[31] *Ibid.*, p. 256.

[32] Pierre-Joseph Laurent, « La modernité insécurisée ou la mondialisation perçue d'un village mossi du Burkina Faso », dans Charlotte Bréda, Marie Deridder et Pierre-Joseph Laurent (dir.), *La modernité insécurisée. Anthropologie des conséquences de la mondialisation*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2012, p. 19-50.

pour soi, mais aussi de manière plus large face au monde), la pensée conspirationniste, ceci dit, se différencie de la pensée critique à plusieurs niveaux. Les pièges qui sous-tendent ce type de pensées reposent sur un principe de naturalisation des causes sociales. Ce type de pensée spécifique institue progressivement, une croyance parmi d'autres, une explication parmi d'autres, en une Vérité absolue. Face au magma du « bain informationnel » contemporain pour reprendre les mots de Raphaël Liogier[33] et des angoisses d'existence, le monde retrouve une lisibilité, mais cette dernière, même si elle peut comporter une part d'euphorie, de jouissance (être celui qui a compris, qui ne se laisse plus berner), est mortifère et angoissante.

La pensée conspirationniste est une pensée essentialiste. Les analyses proposées reposent sur la désignation d'un ennemi terrifiant, que ce soit par la puissance du nombre et de ses traits culturels supposés ou que ce soit par sa puissance intrinsèque : qui sont les puissants, qui gouverne le monde, s'inquiétaient de comprendre les jeunes rencontrés… C'est une pensée totalisante qui enferme dans une réalité parallèle. Elle donne des repères. Elle fournit des cases et des catégories qui permettent d'organiser le chaos du monde. Elle semble rendre les choses intelligibles et donner des réponses, mais ces dernières sont d'une part, du côté du repli et du rejet de ceux catégorisés « ennemis », et d'autre part, n'offrent aucune prise concrète. Une fois passée la jubilation ressentie du fait d'avoir démasqué la conspiration à l'œuvre, cette pulsion d'agir du fait d'avoir ouvert les yeux sur le monde réel, revient l'impuissance face à des forces qui nous dépassent. En effet, les causes/explications données, produites par la pensée conspirationniste ne permettent pas de penser et d'agir en dehors de cadres fatalistes ou violents.

Des visions du monde aux effets contrastés

En interprétant leur mise au ban (quartiers, écoles, emplois…) ainsi que les violences symboliques, morales et physiques vécues dans le registre du complot, les jeunes rencontrés donnent du sens au passé tout autant qu'aux discriminations contemporaines, en particulier au sein des institutions (administrations, écoles mais aussi polices et médias). Ces visions du monde ont cependant des effets contrastés. Créatrices d'attitudes paranoïdes, s'ajoutant aux faits discriminatoires et xénophobes, ces représentations participent des spirales de l'échec dans lesquelles certains de ces jeunes sont pris. Elles affaiblissent les capacités à se faire et à faire confiance. Elles proposent une appréhension du monde en vase clos où des violences et des injustices identiques se répèteraient au travers des siècles et des décennies. Fatalité qui provoque à la fois colère et désespérance. Lors d'un débat à ce sujet, une maman me témoignait du « ghetto mental » dans lequel son fils était enfermé, expression que j'ai trouvée très juste.

33 Raphaël Liogier, *Ce populisme qui vient*, Paris, Textuel, 2013.

Ces visions du monde alimentent également les processus de défiance et de stratification rigides (eux/nous). Tout comme ces jeunes, via certaines théories du complot, mettent en sens l'insupportable de leur vie quotidienne ainsi que les stéréotypes et les amalgames desquels ils doivent perpétuellement se défendre (pour les jeunes rencontrés, les principaux étaient la dangerosité et la violence supposées des jeunes dits Blacks et le fanatisme voire la propension au terrorisme pour les jeunes identifiés comme « musulmans »), ces théories jouent/reposent sur l'amalgame. C'est même, d'après Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas, spécialistes de la rhétorique de la conspiration, ce qui permet de les qualifier comme telles[34]. En effet, dans ces théories, les coupables de la machination ne le sont pas en tant qu'individus singuliers, mais en tant que membres d'un groupe identifié comme persécuteur, que ce soient les chrétiens, les juifs, les francs-maçons ou encore les Américains, voire les Occidentaux. Nous avons donc affaire, du côté de ces jeunes en particulier, à un processus que je qualifierais de « cercle vicieux d'essentialisation en miroir ».

Ceci dit, même si cela peut sembler paradoxal, cette appréhension du monde en termes de théorie du complot peut également être une manière de prendre prise sur les événements en les rendant cohérents et acceptables de par leur cohérence. En mettant des mots sur leur vécu d'exil, ce « hors-lieu »[35] résultat d'un quotidien de confinement dans les quartiers et des relégations scolaires, mais aussi des discours des médias et des attitudes policières à leur égard, les jeunes rencontrés essaient de saisir, de comprendre l'expérience du confinement et de la relégation, et, de la mettre en sens. Et, tenter de mettre en sens, c'est être du côté de la capacité d'agir. C'est essayer, via ce registre de pensée du complot, de comprendre et d'avoir prise sur le monde, pour le pire ou pour le meilleur. Provoquer une discussion en classe à partir des questions « qui sont les puissants, qui gouverne le monde ? », comme certains jeunes l'ont fait quand je menais mes enquêtes, peut aussi être une porte qui s'ouvre vers autre chose que le complot, à partir du moment où ils ne sont pas laissés là avec leurs questions. La privation de parole est mortifère et elle trouve par ailleurs d'autres voies et moyens d'expression dans des entre-soi de plus en plus virtualisés.

Conclusion

Dans les analyses et la pensée déployées par les jeunes rencontrés, se retrouvent les cinq éléments mis en exergue par Vidal comme clefs de compréhension de la résurgence contemporaine des théories complotistes[36].

Premièrement, d'un point de vue historique, il y a bel et bien des complots avérés. Avoir des doutes sur les discours dominants, souvent présentés comme unique vérité,

---

34 Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

35 Fethi Benslama, « Qu'est-ce qu'une clinique de l'exil ? », dans *L'évolution psychiatrique*, n° 69, 2004, p. 26-27.

36 Dominique Vidal, « À propos d'une mode, le 'complotisme' », *op. cit.*

n'est donc pas problématique en soi. C'est d'ailleurs le propre des sciences sociales de développer un esprit critique qui ne se suffit pas des discours, mais interroge leur degré de plausibilité.

Deuxièmement, le monde contemporain, le monde d'après-guerre froide, est résolument complexe. La pluralité des acteurs et des rapports de force en rend l'appréhension difficile. Le fonctionnement du monde semble totalement échapper aux citoyens lambda, voire d'après certaines théories complotistes, aux humains. Le besoin de comprendre, s'il est criant, en devient pourtant tâche perçue comme impossible, face à la surabondance d'informations et à l'éparpillement des discours, mais aussi, paradoxalement, aux poids des silences quant aux logiques clientélistes et corruptives bien réelles.

Troisièmement, le contexte de défiance à l'égard des mondes politiques et médiatiques, développés ci-devant, en est un constituant important, tout particulièrement pour ces jeunes délaissés par les pouvoirs publics.

Quatrièmement, Vidal note le déclin des grandes idéologies auxquelles s'identifier. Sur quelles bases rassembler, centraliser les luttes, sur qui, sur quoi, prendre appui ? Par ailleurs, la complexité du monde et de ses rapports de force, les logiques bien réelles de lobbying et de rapports de classe, rendent difficile l'identification des adversaires et des possibilités de changement social. Les contenus conspirationnistes répondent particulièrement bien aux questions des jeunes rencontrés, perdus face à cette « sorcellerie capitaliste » qui leur échappe et les place en bas de l'échelle sociale, tout en exploitant ou en ayant exploité le travail de leurs parents ; face également aux inégalités qui se perpétuent ; face à la complexité du monde et aux logiques de reproduction des classes sociales, elles-mêmes souvent déniées via les discours de la méritocratie.

Enfin, cinquièmement, il est indispensable d'insister sur la généralisation d'Internet et des réseaux sociaux en termes de diffusion instantanée et à large échelle de contre-discours, dont certains sont de type complotiste. Pour en revenir au mythe Illuminati, il s'agit de contenus qui circulent en priorité, à disposition dès lors, mais qui sont également scénographiés de façon telle qu'ils semblent donner réponse à des interrogations aux fondements cohérents et empiriquement ancrés. C'est une explication des injustices et des violences globales qui est ici proposée. Face au narratif dominant du *There Is No Alternative* (TINA), pensée du statu quo, face aux politiques d'austérité, de fermeture des frontières, de culpabilisation voire de criminalisation des migrants et des précaires ; ces jeunes sont en recherche d'un autre narratif. Le narratif complotiste Illuminati déplace, voire replace, la responsabilité de l'ordre du monde du côté des « puissants », des personnes en charge de gouverner, des personnes détentrices des ressources économiques et symboliques. Alors que s'ouvre potentiellement un débat intéressant sur les lieux du politique en contexte globalisé[37]

[37] Marc Abélès, *Penser au-delà de l'État*, Paris, Belin, 2014.

et sur le renouveau des luttes translocalisées ; les théories complotistes, par le type de réponses proposées, empêchent que cette critique sociale soit féconde et installent – ironie –, elles aussi, une pensée fermée, une pensée du statu quo, de l'impossibilité de changer les systèmes économiques et politiques en place, puisqu'aux ressorts magiques, dans les mains d'acteurs hors d'atteintes.

Le complot des juifs et des francs-maçons : une réappropriation islamique de l'imaginaire chrétien du XIXe siècle

□ Jean-Philippe SCHREIBER

Qui male agit odit lucem
(« Celui qui agit mal fuit la lumière », Évangile de Jean, III-2)

En juillet 1978, à La Mecque, à l'occasion d'une réunion de l'Organisation de la Conférence islamique présidée par le roi Fayçal, une assemblée de jurisprudence islamique (*fiqh*) a décrété une *fatwa* relative à la franc-maçonnerie et aux francs-maçons. Le collectif de savants qui a élaboré ce texte – *Majlis Hay'at Kibâr al-'Ulamâ* – était conduit par le sheikh Abdullah bin Muhammad ibn Humayd, imam de la Mosquée de la Mecque, qui dirigeait le Conseil de la Haute Magistrature du Royaume d'Arabie saoudite ; Muhammad 'Alî Al-Harkan, secrétaire général de la Ligue islamique mondiale ; et Abdul-'Azîz ibn 'Abdillâh ibn Bâz, président de l'Administration des Recherches islamiques et de l'Iftâ du Royaume d'Arabie saoudite[1].

Il est singulier de constater que cette *fatwa*, largement citée depuis et sur laquelle se sont appuyés beaucoup de propagandistes islamistes, reproduit très exactement nombre de stéréotypes relatifs à la conspiration des juifs et des francs-maçons présents dans la littérature antijudéo-maçonnique telle qu'elle a émergé en Europe au XIXe siècle. Chose qu'Hervé Hasquin, auteur d'un ouvrage de synthèse sur les rapports entre culture musulmane et franc-maçonnerie, pressentait en évoquant le rôle de chrétiens d'Orient dans le transfert de conceptions européennes vers les pays d'islam, revitalisées ensuite par un islam en voie de radicalisation dans la seconde partie du

1 *Islamic Research Magazine*, n° 25, p. 337-340. Cette *fatwa* est consultable en langue anglaise, ici : http://www.fatwaislam.com/fis/index.cfm?scn=fd&ID=304, consulté le 10 avril 2019.

xxe siècle – le Hamas, parmi d'autres organisations et courants de pensée issus des Frères musulmans, s'est ainsi illustré par une charge antimaçonnique et antisémite majeure dans sa charte fondatrice (1987)[2].

Hervé Hasquin revient pour ce faire à Rachid Rida et à la première *fatwa* antimaçonnique, datant de 1911. Les deux textes, celui de 1911 et celui de 1978, forts de leur prestige de textes à valeur juridique et de l'autorité respectée de leurs auteurs – Rida en 1911 et les savants de la Râbita wahhabite en 1978 – constituent ainsi des ressources essentielles en pays d'islam, pour y former la compréhension de ce qu'est la franc-maçonnerie.

Les rédacteurs de la *fatwa* mecquoise de 1978 proclament dans celle-ci avoir « examiné attentivement tout ce qui a été écrit de récent ou d'ancien sur cette organisation » – à savoir la franc-maçonnerie. Il est difficile de déterminer quelles ont été leurs sources, mais il est manifeste que de manière directe ou indirecte, ils ont puisé à l'antijudéo-maçonnisme chrétien et à la théorie du complot élaborés au xixe siècle et développés depuis. Et ce sans trop modifier l'essentiel des procédés argumentatifs et rhétoriques de ces sources ; en particulier, les *Protocoles des Sages de Sion*, qui constituent une version popularisée et largement diffusée de la théorie du complot judéo-maçonnique – jusqu'à être aujourd'hui, on le sait, un *best-seller* dans nombre de pays de culture musulmane, où diverses versions ont repris leur circulation, en particulier à partir de la fin des années 1960[3].

L'idée du complot est un mythe politique, d'une puissance redoutable parce qu'il mobilise les ressorts de la pensée mythique – le mythe ayant pour fonction de tout expliquer. Elle relève aussi du mythe parce qu'elle suggère un dédoublement du monde, la réalité apparente n'étant que le voile derrière lequel opèrerait, en coulisses, un autre monde, insaisissable, qui en fixerait les règles et les lois, et serait le lieu véritable du pouvoir. Pierre-André Taguieff a montré que le principal véhicule textuel de ce mythe a précisément été les *Protocoles des Sages de Sion* – diffusés en langue arabe, par le truchement de chrétiens d'Orient, dès les années 1920[4] –, dont il a décortiqué les formes du discours et les avatars[5].

…………………………………………

2 Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013, p. 38 et s. ; p. 62 ; Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas. Islam et franc-maçonnerie, de la fascination à la détestation*, Paris, Dervy, 2015.

3 Alain Goldschläger et Jacques-Charles Lemaire, *Le complot judéo-maçonnique*, Bruxelles, Labor-Espace de Liberté, 2005, p. 51 et s. On notera le Pakistanais Misbahul Islam Faruqi, auteur notamment de *Jewish Conspiracy and Muslim World* (Karachi, 1967) et *Freemasonry, a critical Study* (Karachi, 1968), s'appuyant sur les *Protocoles* ; le *Freemasonry* (La Mecque, 1980) des Saoudiens Muhammad Safwat-al-Saqqa Amini et Sa'di Abu Habib ; ainsi que *Global Freemasonry. The Masonic Philosophy Unveiled and Refuted* (Istanbul, 2002) du Turc Adnan Oktar, alias Harun Yahya (Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie, op. cit.*, p. 53 et s. ; Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 251 et s.).

4 Bernard Lewis, *Le retour de l'islam*, Paris, Gallimard, 1985, p. 242.

5 Pierre-André Taguieff, *Les Protocoles des Sages de Sion*, vol. 1 (*Introduction à l'étude des Protocoles. Un faux et ses usages dans le siècle*), Paris, Berg International, 1992.

Les délires conspirationnistes qui, depuis l'offensive contre-révolutionnaire de l'abbé Augustin de Barruel à la fin du XVIII[e] siècle, ont entretenu l'imaginaire du soupçon à l'œuvre dans nos sociétés peuvent n'être vus que comme l'expression d'une vision magique du politique – que ce soit dans l'Europe autrefois chrétienne ou dans le monde musulman aujourd'hui. Mais ce serait un peu court. Les théories du complot permanent puisent le plus souvent aux mêmes sources, se nourrissent de la même historiosophie, répondent à des mêmes schèmes rhétoriques et offrent une *explication* générale des maux du monde qui structure maints discours contemporains sur le réel.

L'Église catholique, mise à mal, depuis la Révolution française, par la modernité politique, philosophique et scientifique, a joué un rôle capital de ce point de vue, lequel s'est propagé dans le monde musulman aussi. D'une part, elle a, à la fin du XIX[e] siècle, popularisé et condensé un discours qui reposait jusque-là sur la complexité et la confrontation documentaire avec ses adversaires. D'autre part, elle a préparé le terrain à la sécularisation de motifs qui s'énonçaient pour l'essentiel sur un registre théologique. Car ce sont les usages politiques de conceptions théologiques ou apologétiques (l'hérésie, Satan, le secret, la prophétie…) qui ont permis d'offrir au discours complotiste une profondeur causale et déterministe légitimée par la doctrine de l'Église et par l'Institution ecclésiale.

Nous verrons ici combien la *fatwa* de 1978 s'inscrit, point par point, dans la même veine et les mêmes registres argumentatifs et a depuis sa publication contribué à nourrir nombre de fantasmes et de mythes qui circulent dans le monde musulman. Ceux-ci reposent généralement sur l'idée d'une conspiration de nature absolutiste dont l'islam et les musulmans seraient les victimes privilégiées ; cette conspiration aurait comme acteurs principaux les juifs et trouverait ses fondements dans la tradition cabalistique juive et sa magie ; elle serait le fait d'une société largement antérieure à la naissance de l'islam, puisant dans les anciens mystères ; elle serait de nature diabolique et le secret serait au cœur de cette entreprise maléfique ; l'on trouverait sa marque dans nombre de mouvements subversifs, de guerres, de révolutions et de sectes religieuses hérétiques ; ses grades supérieurs abuseraient de la crédulité d'« idiots utiles » affiliés aux seuls grades inférieurs ; enfin, elle se caractériserait notamment par sa capacité à infiltrer jusqu'à certains pans du monde musulman et alimenter ses marges déviantes et innovatrices[6].

---

6 Voir par exemple la synthèse de ces accusations dans « The Permanent Committee, the Fiqh Council and the Major Scholars on Masonic Secretive Organizations and Their Globalist Agendas », sur https://iqraislamqa.wordpress.com/2013/06/09/the-permanent-committee-the-fiqh-council-and-the-major-scholars-on-masonic-secretive-organizations-and-their-globalist-agendas-part-1/, consulté le 10 avril 2019.

La nature de la franc-maçonnerie : le secret

« La franc-maçonnerie est une organisation secrète qui tantôt se cache et tantôt se dévoile suivant les circonstances de temps et de lieu ». Ce constat opéré par les rédacteurs de la *fatwa* de 1978 est à rapprocher de celui de la première condamnation catholique de la franc-maçonnerie, la Constitution apostolique *In Eminenti Apostolatus Specula* de Clément XII (1738). L'on retrouve en effet dans *In Eminenti* les éléments qui seront au cœur du discours antimaçonnique catholique durant le siècle suivant, et jusqu'au code de droit canonique de 1917 :

> “Des hommes de toute religion et toute secte se donnent une apparence d'honnêteté naturelle, se lient l'un à l'autre par un pacte aussi étroit qu'impénétrable selon les lois et des statuts qu'ils ont créés eux-mêmes et s'obligent par un serment prêté sur la Bible et sous de graves peines à cacher dans un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret”[7].

Dès l'origine, l'antimaçonnisme fait ainsi du secret le principe même d'existence de l'Institution maçonnique et n'y voit rien d'autre que de prétendues visées conspiratrices et une trahison de l'ordre social et politique traditionnel. La révélation et l'administration de prétendues preuves visent à montrer ce caractère secret, hérétique, voire satanique de la franc-maçonnerie – vue comme synthèse de toutes les hérésies. Ce sont des textes diffusés par l'Église catholique qui vont faire le procès de la maçonnerie, d'*In Eminenti* au code de 1917[8] ; mais ce sont surtout des écrivains et publicistes, propagandistes des thèses catholiques, qui vont en faire le succès et contribuer à ancrer ces thèmes dans l'imaginaire des sociétés chrétiennes.

L'abbé Lefranc, un contemporain de Barruel, avait dans *Le voile levé pour les curieux* fait déjà de la franc-maçonnerie la quintessence de toutes les hérésies et de Socin l'un des fondateurs de l'Ordre. L'origine socinienne de la maçonnerie a été revigorée un siècle plus tard par Amand-Joseph Fava, l'évêque de Grenoble[9]. Avant lui, l'écrivain catholique Alexandre de Saint-Albin a évoqué plusieurs théories, semblant opter pour la filiation gnostique[10], tandis que le jésuite italien Antonio Bresciani, l'un des maîtres d'œuvre de la revue *La Civiltà Cattolica,* faisait descendre les francs-maçons des manichéens – et que d'autres voyaient les cultes à mystères voués à une divinité secrète tout au long des âges[11].

7 Pierre Boutin, *La franc-maçonnerie, l'Église et la modernité : les enjeux institutionnels du conflit*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 125.

8 José-Antonio Ferrer-Benimeli, *Les archives secrètes du Vatican et de la franc-maçonnerie. Histoire d'une condamnation pontificale*, Paris, Dervy, 1989.

9 Mgr. Amand-Joseph Fava, *Le secret de la franc-maçonnerie, apologétique*, Lille, Desclée de Brouwer, 1885 (1ère éd. : 1881) ; *Ibid.*, *Discours sur le secret de la franc-maçonnerie*, Paris-Poitiers, Oudin, 1882.

10 Alexandre de Saint-Albin, *Les francs-maçons*, Paris, Dentu et Bray, 1862, p. 189 et s.

11 Antonio Bresciani, *L'ebreo di Verona ; racconto storico dall'anno 1846 al 1849*, Milan, Mugiani, 1872.

Chez Mgr. Fava les sources des mystères de la maçonnerie se trouveraient dans le gnosticisme et le manichéisme, idées infiltrées en Occident par les hérésies cathares et albigeoises, et, comme Auguste Schlegel l'a avancé, par le canal des Templiers[12]. Francs-maçons et albigeois partageraient la même propension à ne communiquer leurs secrets qu'à ceux dont on ne se serait assuré qu'après de longues épreuves de leur fidélité – chez les premiers comme chez les seconds, les vrais chefs seraient inconnus de la foule[13].

Visant la supposée rhétorique du secret de l'Ordre maçonnique, l'antimaçonnisme théologique va s'en prendre à un corpus restreint à un cercle d'initiés, qu'il oppose à une connaissance cachée dans des textes accessibles, tel l'enseignement ésotérique de la gnose. Il s'agit de dévoiler le vrai pouvoir caché derrière le pouvoir apparent : la franc-maçonnerie serait la coalisation des forces du Mal, le point central d'où tout procède et où tout se rejoint, où tout aboutit, synthèse du caractère polymorphe de l'ennemi. Thomas de Quincey, figure majeure du romantisme anglais, dont les ouvrages eurent notamment une influence déterminante sur Poe et Baudelaire, a consacré son essai *Les sociétés secrètes* à ce thème d'un savoir caché, inaccessible, un mystère évident et pourtant invisible transmis à travers les siècles, de génération en génération, depuis les Esséniens[14].

Cette thématique, influencée par Barruel, Lefranc et Robison, aura de nombreux avatars, dans une littérature colportant des figures diverses et des généalogies quelquefois surprenantes – comme de laisser entendre que la Kabbale ou le Talmud seraient des textes fondateurs de la maçonnerie[15]. La *fatwa* de 1978 énoncera à ce sujet que « les principes de base sur lesquels elle [la franc-maçonnerie] s'est fondée sont un mystère […] que nul ne peut connaître mêmes ses membres, sauf les plus initiés d'entre eux »[16]. Le secret des francs-maçons est ainsi scandaleux aux musulmans comme aux catholiques : nombre d'oulémas affirment en effet qu'au regard de l'islam le secret est intolérable, car il ne peut que dissimuler des agissements contraires aux lois et à la morale[17].

La solidarité maçonnique

« Cette organisation a établi une relation entre ses membres dans tous les coins du monde, sur un principe qui sert de paravent pour tromper les ignorants. Ce principe

12 Mgr. Amand-Joseph Fava, *La franc-maçonnerie, doctrine, histoire, gouvernement*, Paris, 1880, p. 12 et s.

13 *Ibid*., p. 16.

14 Thomas de Quincey, *Les sociétés secrètes*, trad. de l'anglais par Liliane Abensour et Ann Grieve, avec une présentation des traductrices, Paris, Gallimard, 1994 (1ère éd. : 1847).

15 Henri Gougenot des Mousseaux, *Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens,* Paris, Plon, 1869.

16 URL : http://www.fatwaislam.com/fis/index.cfm?scn=fd&ID=304, consulté le 10 avril 2019.

17 Thierry Zarcone, *Secret et sociétés secrètes en islam. Turquie, Iran et Asie centrale, xixe-xxe siècles : franc-maçonnerie, carboneria et confréries soufies*, Paris, Archè, 2002, p. 48-50.

est une prétendue fraternité entre tous les adhérents de cette organisation sans distinction de religion, croyance ou doctrine » est-il dit dans la *fatwa* de 1978.

Dans la somme antimaçonnique du père Nicolas Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la société*, complétée et publiée après sa mort par l'essayiste et économiste Claudio Jannet, se retrouve également l'idée que la fraternité qui unit les maçons est funeste – et qu'elle est au demeurant à mettre en rapport avec la solidarité qui relie les juifs entre eux[18]. Elle ouvre la voie au mensonge, à la dissimulation et à la tromperie, parce qu'elle considère les liens à l'intérieur du groupe supérieurs à ceux dus au reste de la société.

Comme le dit la Constitution apostolique *In Eminenti* citée plus haut : « Des hommes de toute religion et toute secte se [...] lient l'un à l'autre... »[19]. La morale naturelle de la franc-maçonnerie et l'objectif qu'elle se donne de réunir des hommes de confession différente paraissent en effet, en 1738 déjà, éminemment subversifs à l'Église. Il y a ainsi, pour les détracteurs catholiques de la franc-maçonnerie, un complot de nature profondément théologique qui se trame contre la foi. L'initiation, en outre, en libérant le franc-maçon de toute autorité spirituelle et temporelle, et en l'obligeant à des serments d'obéissance, l'affranchiraient de ceux faits à la patrie et aux lois[20].

Le secret, facteur de cohésion du groupe, fait en outre paraître celui-ci solidaire, uni, discipliné et homogène : bref, redoutable. Dès lors, exposer l'ennemi maçonnique en pleine lumière, le dévoiler, l'identifier, c'est pouvoir désormais l'affronter et le défier : il y a une fonction sociale à *l'explication*, d'autant plus opératoire que l'on ramène tout le cours de l'histoire à une même et unique causalité, celle d'une logique conspirationniste implacable[21].

Outre la condamnation de son relativisme religieux et de son égalitarisme religieux, c'est aussi le rejet d'une société fraternelle, fondée sur le principe philadelphique du temple de l'humanité. L'idée que des hommes puissent se retrouver en nivelant leurs différences religieuses constituait un affront insupportable à une Église qui se voulait catholique, c'est-à-dire universelle. La *fatwa* de 1978 – publiée quelques mois après l'intervention de la police secrète saoudienne contre une loge européenne travaillant de manière discrète sur le territoire du Royaume des Saoud[22] – repose sur la même défiance à l'égard de la fraternité maçonnique.

Le président égyptien Nasser a déclaré la maçonnerie illégale en 1964, comme le président syrien Amine al-Hafez en 1965, le président tunisien Bourguiba en 1974, le

---

18 Nicolas DESCHAMPS, *Les sociétés secrètes et la société ou Philosophie de l'histoire contemporaine*, 3e éd. refondue par Claudio JANNET, Avignon-Paris, Séguin-Oudin, 1880-1883, vol. III.

19 Pierre BOUTIN, *La franc-maçonnerie, l'Église et la modernité, op. cit.*, p. 125.

20 Mgr. Amand-Joseph FAVA, *La franc-maçonnerie, doctrine, histoire..., op. cit.*

21 Jean-Philippe SCHREIBER, « La question du secret dans le discours antimaçonnique au XIXe siècle », dans *Le pavé Mosaïque. Revue d'études maçonniques,* n° 1, 2003, p. 117-144.

22 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 282-283.

président pakistanais Ali Bhutto en 1972 ; en Irak, la promotion du sionisme et de la franc-maçonnerie fut à partir de 1975 passible de la peine de mort[23]. En même temps que l'ont fait les nationalistes arabes et turcs et ceux du sous-continent indien, les antimaçons musulmans s'en sont pris au cosmopolitisme et à l'internationalisme de l'Ordre maçonnique, lequel conduirait à leurs yeux à un affaiblissement de l'islam et de son lien avec la Nation.

La Turquie hyper-nationaliste est ainsi le pays où la propagande antimaçonnique est la plus répandue du monde musulman. Elle prolonge là une histoire vieille de près de trois siècles du sentiment antimaçonnique dans l'Empire ottoman, renouvelée par l'islamisation du champ politique turc depuis les années soixante-dix[24]. Maçonnerie et judaïsme y sont, dans la littérature contemporaine, les expressions par excellence de la subversion, voire les responsables de la chute de l'Empire et du Califat[25].

La franc-maçonnerie a été associée, par ses détracteurs dans le monde musulman, à la *Nahda*, le mouvement réformiste dit de la « renaissance », et son intimité avec les Lumières européennes. Car il y eut une véritable séduction opérée par la maçonnerie, en même temps que des idées européennes, sur les élites musulmanes, et ce depuis le milieu du XIXe siècle – dans l'ensemble du monde musulman, des confins de l'Asie jusqu'au Maroc[26]. La maçonnerie, aux yeux des antimaçons, est ainsi assimilée aux idées européennes démocratiques, égalitaires ou positivistes, mais aussi, souvent, aux religions européennes : elle serait de leur point de vue le vecteur de la tentative de christianiser l'islam[27].

L'obéissance aveugle du maçon

L'initiation maçonnique vise à ce que le nouveau membre voue une « obéissance totale à cette organisation, qu'il ne désobéisse pas aux ordres des supérieurs » (*fatwa*, 1978).

Selon le pape aussi, la franc-maçonnerie est une association criminelle, parce qu'elle exige de ses membres un serment dont la désobéissance entraîne la sentence de mort : « Ceux qui sont affiliés doivent promettre d'obéir aveuglément […] aux injonctions des chefs, de se tenir toujours prêts […] à exécuter les ordres donnés, se vouant d'avance,

23 *Ibid.*, p. 254.

24 *Ibid.*, p. 218 ; Mehmet FUAT AKEV, « Histoire de l'antimaçonnisme en Turquie », dans *Problèmes d'histoire des Religions*, n° 4, 1993, p. 87-93.

25 Jacob M. LANDAU, « Muslim Opposition to Freemasonry », dans *Die Welt des Islams*, n° 36-2, juillet 1996, p. 194-197.

26 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.* ; Jacob M. LANDAU, « Muslim Opposition to Freemasonry », *op. cit.*, p. 186-203.

27 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 230.

en cas contraire, aux traitements les plus rigoureux et même à la mort », énonce-t-il dans l'encyclique *Humanum Genus* de 1884[28].

La littérature antimaçonnique colportera ainsi le récit fantasmé que fit Alban Stolz, un théologien allemand connu pour avoir interprété les événements révolutionnaires de 1848 comme une conspiration maçonnique, du sort réservé après sa révélation à Samuel Pritchard, auteur de *Masonry Dissected* en 1730 – si bien documenté en ce qui concerne les rituels des trois premiers grades qu'il servit de manuel pour la fondation de nouvelles loges :

> “ Ce malheureux fut saisi de force, et conduit de nuit dans la grande loge de Londres où se trouvaient un grand nombre de frères ; on lui arracha la langue jusqu'à la racine, puis le cœur ; après quoi on le laissa pendu à un clou pendant tout le temps que dura la tenue de la loge : ensuite on brûla le cadavre et on en répandit les cendres au vent”[29].

Les francs-maçons sont « des hommes réduits à l'état d'esclaves » est-il encore dit dans *Humanum Genus* : le croyant est libre, le franc-maçon est un esclave. Le pape oppose ici un monde – catholique – de la liberté, à un monde de souffrance et d'aliénation. Les canonistes romains considèrent que l'engagement que contracte le franc-maçon et qui le lie à l'institution maçonnique le fait passer à l'état d'otage, mobilisable pour réaliser l'objectif pernicieux de celle-ci. En récusant la religion et en se soustrayant à l'obéissance qui vient de Dieu, l'homme tombe sous une nouvelle servitude, terrible, qui l'assujettit – la *fatwa* de 1978 ne dit pas autre chose.

L'engagement maçonnique ne peut avoir de légitimité juridique, puisque la franc-maçonnerie abolit le lien qui unit l'homme à son Créateur, et conçoit l'individu comme librement déterminé – l'Église se complaît alors à dénoncer le panthéisme spinoziste comme source philosophique de la franc-maçonnerie. Un panthéisme, assène Mgr. Fava, dont Weishaupt, l'artisan de l'illuminisme, serait un disciple, et qui serait puisé dans les écoles rabbiniques[30]. Alban Stolz fait la distinction entre les maçons inoffensifs – ceux qui sont dupés et ont pourtant juré obéissance – et les dangereux : « Le commun des francs-maçons connaît extrêmement peu de choses des mystères de la franc-maçonnerie : ce sont des perroquets exercés à répéter machinalement certaines formules »[31]. La franc-maçonnerie fait surtout des dupes, des instruments aveugles et des victimes, appelés à garder un secret qu'on ne leur confiera jamais.

....

28 URL : http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_18840420_humanum-genus_fr.html, consulté le 10 avril 2019.

29 Alban Stolz, *Ciment pour la franc-maçonnerie*, Bruxelles, H. Goemaere, 1863, p. 37.

30 Mgr. Amand-Joseph Fava, *La franc-maçonnerie, doctrine, histoire…, op. cit.*

31 Alban Stolz, *Ciment pour la franc-maçonnerie*, *op. cit.*, p. 2.

En cascade, le mensonge et le secret se jouent de la vérité, le voile du visible masque la conspiration, le maçon abusé et la société tout entière sont aveuglés :

> “Cependant les Loges que la franc-maçonnerie affirme [montre] cachent à tous les regards les arrière-Loges, les grades cachent les arrière-grades, la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse, les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes, la société publique cache la société secrète”[32].

Le caractère antireligieux de la franc-maçonnerie

« Son objectif réel et secret est d'être contre toutes les religions, et elle agit pour les détruire toutes d'une manière générale et pour détruire l'islam dans l'esprit des musulmans en particulier » (*fatwa*, 1978).

La *fatwa* perpétue ici l'un des poncifs les plus marquants de la propagande antimaçonnique, à savoir que la maçonnerie serait l'hérésie par excellence, un complot contre la religion dans son essence, un projet relativiste qu'aucune religion ne pourrait souffrir. Car s'il y a un complot politique, subversif, il y a aussi, pour les détracteurs de la franc-maçonnerie un complot théologique, un complot contre l'ordre naturel et contre la Vérité. On veut substituer une autre religion, la religion de l'humanité, à la religion vraie. C'est là la négation de la Révélation, l'élimination de l'idée de Dieu en tant qu'il s'agit d'un Dieu justicier et rémunérateur, d'un Dieu personnel, afin de faire adorer à sa place l'humanité. « Les francs-maçons peuvent refuser de croire à l'intervention de la Providence dans les affaires de ce monde. Ils sont, comme les Juifs, la preuve vivante de la vérité qu'ils nient », écrit ainsi Alexandre de Saint-Albin[33].

L'objectif d'Alexandre de Saint-Albin est de conduire le lecteur jusqu'au seuil du « temple infâme ou s'accomplissent les odieux mystères », de le faire pénétrer « dans les profondeurs de Satan »[34]. Il s'inscrit dans la littérature apocalyptique du temps et l'idée d'un *complot diabolique*. S'y ajoutent les interprétations sataniques de la symbolique maçonnique, dont certains éléments, considérés comme détournant les signes et symboles divins, sont considérés comme blasphématoires : il en est ainsi de la négation de la Rédemption et de la divinité du Christ[35].

Le secret maçonnique est aux yeux des antimaçons un savoir dissimulé, non communiqué. Cette concurrence est insupportable, notamment à l'Église. Le danger,

---

32 Alexandre DE SAINT-ALBIN, *Les francs-maçons*, *op. cit.*, p. 50.
33 *Ibid*.
34 Alexandre DE SAINT-ALBIN, *Du culte de Satan*, Paris, H. Anière, 1867, p. VII.
35 Voir Nicolas DESCHAMPS, *Les sociétés secrètes et la société*, *op. cit.*, vol. III, p. 159 et s.

pour cette dernière, est en effet que le secret sépare l'initié du monde profane : il intègrerait dans la maçonnerie une structure sociale alternative qui se proposerait de l'amener progressivement à des vérités qu'il ne pourrait atteindre ailleurs. Cela paraît donc être une remise en cause radicale de la suprématie de l'Église, par une sorte de dédoublement du monde, porteur d'une autre vérité, ou d'autres vérités, ce qui lui est insupportable.

Jacques Lemaire et Alain Goldschläger ont justement insisté, parlant du mythe du complot judéo-maçonnique, sur le fait que la pensée conspiratrice participe intimement d'un type de pensée religieuse[36]. Cette idéologie est en effet d'essence religieuse, justifiée théologiquement. À l'apogée de sa croisade antijudéo-maçonnique, l'Église se considère comme une citadelle assiégée en permanence par les forces du Mal. Elle identifie la franc-maçonnerie comme le lieu par excellence qui symbolise ce Mal, à savoir le changement du monde moderne. Et c'est au nom de sa conception de la société parfaite qu'elle va condamner la franc-maçonnerie avec une violence qu'elle n'a appliquée, canoniquement, à aucune autre institution.

En réalité, la *fatwa* de 1978 va reprendre à son compte la conception exposée par la littérature antijudéo-maçonnique jusque-là : celle-ci développait l'idée que la maçonnerie était une secte cherchant à dissoudre l'ordre moral chrétien, à saper les bases de la religion chrétienne et en expurger la société. La *fatwa* en fait de même pour l'islam, reprenant à son compte la construction idéologique qui auparavant visait le christianisme – elle considère en effet que c'est l'islam qui est la cible privilégiée du complot, un complot ourdi par une organisation dont le lien avec la religion n'est qu'instrumental, masquant en réalité la vocation d'un athéisme destructeur : « Les membres ordinaires sont laissés libres de leur culte, et l'organisation profite d'eux dans les domaines qui servent leurs intérêts, et ceux-là restent au bas de l'échelle. Pour ce qui est de athées parmi eux et ceux qui ont opté pour renier toute croyance, ils sont destinés aux plus hautes fonctions… »[37].

Parallèlement, écrit Pierre-André Taguieff,

> “[…] de nombreux prêches du vendredi, dans le monde musulman, dénoncent le « complot judéo-maçonnique » fomenté par l'Occident « impérialiste » contre les pays musulmans. Ce complot prend parfois la forme d'un satanique « complot judéo-croisé » ou « sionisto-croisé », postulant l'existence d'une superpuissance occulte appelée le « sionisme mondial », dont l'objectif serait de combattre l'islam et les musulmans par tous les moyens”[38].

---

[36] Alain Goldschläger et Jacques-Charles Lemaire, *Le complot judéo-maçonnique*, *op. cit.*, p. 11.

[37] URL : http://www.fatwaislam.com/fis/index.cfm?scn=fd&ID=304, consulté le 10 avril 2019.

[38] Pierre-André Taguieff, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 198, 2013/1, p. 91.

Dès le début du XXe siècle, par le truchement de l'auteur antijudéo-maçonnique Rachid Rida, pourtant disciple à ses dires de Muhammad Abduh – une figure éminente du renouveau de la *Islaḥ,* et lui même maçon –, le monde musulman a réceptionné puis diffusé l'idée d'une connivence entre juifs et maçons, que l'Europe cultivait alors depuis plusieurs décennies déjà[39].

Alors que Rida publie sa *fatwa*, l'une des premières dénonciations structurées de l'Ordre maçonnique dans le monde arabe est due à un jésuite, Louis (Luwîs) Shaykhû, et est publiée à Beyrouth en 1910[40]. Les *Mystères de la franc-maçonnerie* de Léo Taxil sont quant à eux traduits en turc en 1911. Car l'antimaçonnisme dans les pays à majorité musulmane, est autant catholique et orthodoxe qu'islamique : Thierry Zarcone a montré que les Églises catholique, arménienne et grecque orthodoxe d'Orient se sont fait le relais de la menace papale d'excommunication, et ce dès le milieu du XVIIIe siècle. Dès que des loges se constituent dans les communautés grecques, arméniennes, maronites ou coptes, au Proche-Orient, leurs membres sont l'objet d'accusations de sorcellerie et de satanisme, thèmes qui traverseront les deux siècles suivants, en se propageant dans l'ensemble du monde musulman[41].

La nature révolutionnaire de la maçonnerie

« L'organisation a des objectifs politiques, et elle est impliquée de façon visible ou invisible dans la plupart des bouleversements politiques » (*fatwa*, 1978).

La *fatwa*, ici, et ailleurs dans le même texte, accrédite l'idée qu'une force conspirative secrète, une main invisible – « la main du diable », a souvent vitupéré la propagande antimaçonnique –, domine l'histoire, depuis ses coulisses, qu'elle se trouve être la source dont procèdent toutes les subversions, tous les maux dont les sociétés ont souffert depuis la nuit des temps, et que ce complot permanent est la clé de lecture de l'histoire – ce qui est synthétisé, au demeurant, dans les *Protocoles des Sages de Sion*.

Depuis les abbés Lefranc et Barruel surtout, le secret maçonnique résiderait dans le complot – une thèse qui fera florès tout au long du XIXe siècle, dont l'argumentaire demeurera celui développé déjà par Barruel, mais qui sera renouvelée notamment par Alexandre de Saint-Albin (1862), François-Xavier Gautrelet (1872) et l'abbé Nicolas Deschamps (1874-76). Le complot, disent-ils en substance, est une conspiration contre la religion et l'ordre politique et vise à établir le règne de l'Homme à la place du règne de Dieu. « Dans cette Révolution Française, tout, jusqu'à ses forfaits les plus épouvantables, tout a été prévu, médité, combiné, résolu, statué ; tout a été […] amené par des hommes qui avaient seuls le fil des conspirations longtemps ourdies dans les

39 Hervé HASQUIN, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, *op. cit.*, p. 41 et s.

40 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 98.

41 *Ibid.*, p. 218-220.

sociétés secrètes, et qui ont su choisir et hâter les moments propices au complot ». Ainsi s'exprimait, dans un texte célèbre, l'abbé Augustin de Barruel[42]. Barruel ne fut certes pas le premier à attribuer la Révolution française à la conspiration des francs-maçons, mais l'idée d'un complot permanent, qu'il élabora au lendemain de la Révolution, marquera pour des générations la pensée réactionnaire et antimoderniste. De sorte que nombre de théories autour du complot n'ont été que des avatars des écrits barruéliens, et que l'antimaçonnisme des XIXe et XXe siècles n'est en fin de compte qu'une longue resucée de la pensée de Barruel.

Les épigones de Barruel n'ont en réalité qu'à transposer l'accusation portée à l'encontre de la Révolution française à d'autres événements politiques : les révolutions de 1830 et 1848, la Commune de Paris, les mouvements nationaux de libération, plus tard la Révolution bolchevique. Ainsi, pour Mgr. Fava, figure majeure de l'antijudéo-maçonnisme français de la fin du XIXe siècle, la franc-maçonnerie aurait pour inspirateur principal Adam Weishaupt, qu'il présente comme un rejeton de Satan[43] – Fava à la fois germanise la maçonnerie et lui fait puiser sa source dans l'illuminisme. Elle condamnerait les peuples chez qui elle domine à des guerres continuelles, tant intérieures qu'extérieures ; dans une époque troublée, surtout depuis 1848, Fava lui attribue toutes les révolutions, les guerres civiles et les conflits internationaux[44].

L'encyclique *Humanum Genus* traduit bien, aussi, l'appréhension du temps face à des changements sociaux de plus en plus accélérés qui désemparent les tenants de l'ordre traditionnel. Ceux-ci ne peuvent l'imputer qu'à des causes extérieures, incapables qu'ils sont d'en rationaliser les causes, leur conception de l'histoire et de la société étant manichéenne et providentielle. Cette conception suppose que le citoyen n'est jamais susceptible d'agir sur le cours des événements : ainsi, la Révolution, qui se serait accomplie sans aucune action de la société, mais ne pourrait être que le produit d'une conspiration. Cette lecture corrobore d'une certaine façon les principes très simples qui, selon Pierre-André Taguieff, structurent les croyances conspirationnistes : rien n'arrive par accident, parce que tout ce qui arrive est le résultat d'intentions cachées ; rien n'est tel qu'il paraît être et les apparences sont donc toujours trompeuses ; tout est lié, mais de façon occulte[45].

La Révolution est donc l'essence de la conspiration, sa forme perpétuée. La franc-maçonnerie est dès lors subversive par essence – par nature révolutionnaire, pourrait-on dire. Le terme de *Révolution* prend ici un sens quasi métaphysique. La thèse de plusieurs auteurs antimaçons, contemporains d'*Humanum Genus,* est en effet que la Révolution n'est pas seulement un événement, mais un travail lent et continu qui

....

42 Augustin DE BARRUEL, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*, 1798-1799 – ici rééd. 1973, Chiré-en-Montreuil, Diffusion de la Pensée française, t. I, p. 42.

43 Pierre-André TAGUIEFF, *La foire aux illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et une Nuits, 2005, p. 14.

44 Mgr. Amand-Joseph FAVA, *La franc-maçonnerie, doctrine, histoire, gouvernement*, *op. cit.*

45 Pierre-André TAGUIEFF, *La foire aux illuminés*, *op. cit.* ; *Ibid.*, *Les Protocoles des Sages de Sion*, *op. cit.*

dissout la religion, la morale, le droit, la famille, la propriété, la hiérarchie sur lesquels la société a reposé de tout temps. Ainsi, la Révolution française, attribuée aux francs-maçons, a été le théâtre d'un événement que les catholiques français intransigeants assimilent symboliquement au déicide : le régicide de 1793, le péché de la France[46]. Dans une partie de la littérature antijudéo-maçonnique, le régicide a visé à substituer au souverain légitime un souverain imposé par la conspiration, régnant par le pouvoir de l'argent : *Rothschild Ier*[47].

La violence théologique des juifs contre le Christ devient au XIXe siècle une violence politique ; cette fois, l'ennemi historique conquiert le pouvoir par le biais de la finance et des sociétés secrètes. Par la Révolution, la franc-maçonnerie aurait ouvert la voie à l'envahissement des sociétés chrétiennes par les juifs. Se juxtapose à cette théorie la généalogie du *Juif-Roi,* de Toussenel à Barrès : certes, Toussenel n'est pas un auteur antimaçon, mais nombre d'antimaçons puisent chez lui, comme chez ses épigones Auguste Chirac et Edouard Drumont l'idée d'une monarchie d'usurpation, fondée sur le pouvoir de l'argent, qui aurait confisqué le pouvoir réel au profit de maîtres étrangers[48].

Sous la forme d'une parabole, un pamphlet violemment antisémite synthétise ainsi la conquête judéo-maçonnique de la France, scellée historiquement – la Révolution fut le fruit d'une conspiration, ainsi que le régicide ; s'en suivirent la conquête du pouvoir politique et financier, les crimes maçonniques, les krachs financiers, les lois libérales... Le conte se termine par la restauration du roi, l'expulsion des juifs, la confiscation de leurs biens et la dissolution de la franc-maçonnerie[49].

Les Supérieurs inconnus

« Les principes de bases sur lesquels elle [la franc-maçonnerie] s'est fondée sont un mystère sur tous les plans, que nul ne peut connaître même ses membres, sauf peut-être les plus initiés d'entre eux, qui sont assignés au plus haut rang dans cette organisation » (*fatwa*, 1978).

Dans les *Protocoles des Sages de Sion* se trouve cette thèse qu'il y a, comme l'écrit Pierre-André Taguieff, une manipulation juive de la maçonnerie « visible » : celle-ci serait le paravent servant à couvrir les noirs desseins de la véritable franc-maçonnerie,

....

46 Jacques Marx, *Le péché de la France. Surnaturel et politique au XIXe siècle,* Bruxelles, Espace de Liberté, 2005.

47 Jean-Philippe Schreiber, « Les Juifs, rois de l'époque d'Alphonse Toussenel, et ses avatars : la spéculation vue comme anti-travail au XIXe siècle », dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, n° 79, 2001, p. 533-546.

48 Alphonse Toussenel, *Les Juifs, rois de l'époque. Histoire de la féodalité financière*, Paris, Librairie de l'École sociétaire, 1845 ; Auguste Chirac, *Les Rois de la République. Histoire des juiveries*, Paris, Arnould, 1883. Henri Gougenot des Mousseaux, *Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, *op. cit.*, p. 89 et s.

49 Ernest Renauld, *L'expulsion des Juifs, ou le testament de Roschiler*, Paris, Pierret, 1897.

et partant, du complot juif – les « Sages de Sion » constituant cette « force invisible »[50]. Un complot rapidement « sionisé » – le sionisme étant fictivement conçu comme un projet secret de domination du monde, rappelle Taguieff[51] –, ce qui se retrouvera également dans le texte de la *fatwa* de 1978[52]. Rachid Rida lui aussi insiste sur cette idée que de nombreux musulmans ont été dupes de l'organisation maçonnique, à commencer par son maître proclamé Muhammad Abduh, et propage l'idée d'un secret inconnu des maçons des degrés inférieurs[53].

Il faut remonter pour ce faire au début du XIXe siècle. Le pape Pie VII, dans la Constitution *Ecclesiam a Iesu Christo* (1821), a établi une nouveauté par rapport à ses prédécesseurs à la tête du siège apostolique romain, et qui avaient avant lui déjà condamné la franc-maçonnerie : le secret maçonnique ne servirait désormais pas seulement à couvrir l'action subversive mais aussi, à l'intérieur même de la franc-maçonnerie, à faire ignorer aux grades inférieurs les desseins des grades supérieurs[54]. C'est la franc-maçonnerie victime d'elle-même : la plupart des maçons sont abusés et obéissent à des chefs réels qu'ils ignorent[55]. Ce sont des *polichinelles*, des naïfs qui se laissent mystifier, « des agents inconscients qui ont porté partout nos mots d'ordre », allégueront au début du XXe siècle les *Protocoles des Sages de Sion*[56]. Cette thèse puisée chez Barruel connaîtra nombre de développements plus tard, avec Gougenot des Mousseaux et l'abbé Deschamps notamment – qui en useront à une époque où les *supérieurs inconnus* seront judaïsés, ce qu'ils n'étaient ni au XVIIIe siècle ni dans la Constitution *Ecclesiam a Iesu Christo* de Pie VII.

Avec la publication de l'ouvrage de Henri Gougenot des Mousseaux (*Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, 1869), qui a pour objectif de démontrer les liens organiques entre franc-maçonnerie et judaïsme, le judaïsme devient le *deus ex machina* qui manipulerait la maçonnerie à sa guise[57]. Gougenot des Mousseaux fait ainsi de la restauration temporelle de Sion le but final, le secret bien gardé d'une franc-maçonnerie asservie au judaïsme en vue de la *judaïsation* du monde : elle ne serait en réalité qu'une association juive qui, sous couvert chrétien, tenterait de pénétrer la société en vue de travailler à l'instauration d'une République juive universelle.

50 Pierre-André TAGUIEFF, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », *op. cit.*, p. 69.

51 *Ibid.*

52 Cf *infra*. Richard LANDES et Steven T. KATZ (dir.), *The Paranoid Apocalypse: A Hundred-Year Retrospective on The Protocols of the Elders of Zion*, New York & Londres, New York University Press, 2012.

53 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 239-240.

54 Jerôme ROUSSE-LACORDAIRE, *BaBa. Antimaçonnisme*, Puiseaux, Pardès, 1998, p. 40.

55 Jean-Philippe SCHREIBER, « La diabolisation du judaïsme dans l'antimaçonnisme belge », dans Licia REGGIANI, éd., *Massoneria et cultura. Il contributo della Massoneria alla formazione della cultura nel Belgio francofono (1830-1914)*, Bologne, CLUEB, 2000, p. 69-115.

56 Norman COHN, *Histoire d'un mythe. La « conspiration » juive et les protocoles des sages de Sion*, Paris, Gallimard, 1967.

57 Henri GOUGENOT DES MOUSSEAUX, *Les Juifs, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens, op. cit.*

Cette théorie du plan de domination mondiale des juifs a été définitivement synthétisée par l'abbé Chabauty (sous le pseudonyme de Saint-André) dans *Les Juifs, nos maîtres*[58]. Selon lui, la stratégie de conquête des juifs serait à l'œuvre depuis le Moyen Âge et ils détiendraient la clef du déclenchement des événements eschatologiques. Dans le même temps s'élabore dans le cadre du discours théologique antijudéo-maçonnique, notamment chez Mgr. de Ségur, une conception de la franc-maçonnerie comme principe diabolique[59]. Le prédécesseur de Léon XIII, Pie IX, légitimera cette conception en attribuant la franc-maçonnerie à Satan dans une épître de 1873, *Scite Perfecto*[60]. Comme l'écrit Pierre-André Taguieff, la « vision satanisante des Juifs comme secte internationale conspirative n'aurait pu se constituer […] sans la diabolisation par l'Église de la franc-maçonnerie, ni sans l'assimilation, sous différentes formes, des francs-maçons aux Juifs, pour faire surgir le spectre de la 'judéo-maçonnerie' »[61]. La *fatwa* de 1978 va ainsi puiser dans la diabolisation catholique de la maçonnerie, et construire comme elle le lien avec le complot juif.

La franc-maçonnerie, une organisation juive

> “Cette organisation dans son origine, sa structure, et sa direction générale mondiale est contrôlée par les juifs et a des activités sionistes » ; « Il apparaît clairement à l'Assemblée qu'il existe une relation entre la franc-maçonnerie et le sionisme. En outre, cette organisation a réussi à contrôler les décisions d'un grand nombre de chefs d'État des pays arabes au sujet de l'affaire de la Palestine. Elle les empêche d'assumer leurs devoirs vis-à-vis de cette grande cause islamique, dans l'intérêt des juifs et du sionisme international (fatwa, 1978)”.

La présence de juifs en maçonnerie dans l'Empire ottoman, aux côtés de chrétiens et de musulmans – même si le modèle de loge pluriethnique ne survivra que très peu à la fin de l'Empire –, a conduit à entretenir l'assimilation entre maçonnerie et judaïsme, puis avec le sionisme. La thèse du complot judéo-maçonnique se répand en effet dans les pays d'islam dès le début du XXe siècle, alimentée par des milieux chrétiens antisémites réceptifs aux idées européennes et par le rôle attribué au *Dönmeh* dans la Révolution jeune-turque[62]. Des traductions de Léo Taxil ou des *Protocoles des Sages*

[58] Son *Les Juifs, nos maîtres* sera publié en 1882 ; Emmanuel CHABAUTY, *Lettres sur les prophéties modernes*…, Poitiers, Oudin, 1871.

[59] Ségur sera l'un des premiers auteurs à faire le lien direct entre la franc-maçonnerie et Satan dans *Les francs-maçons. Ce qu'ils sont, ce qu'ils font, ce qu'ils veulent* (1867), même si c'est à Gougenot des Mousseaux que l'on peut attribuer la première synthèse d'une franc-maçonnerie satanique.

[60] Eugen WEBER, *Satan franc-maçon. La mystification de Léo Taxil*, Paris, Julliard, 1964, p. 200-201.

[61] Pierre-André TAGUIEFF, « L'invention du 'complot judéo-maçonnique'. Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », *op. cit.*, p. 30.

[62] Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 235 et s. ; Jacob M. LANDAU, « Muslim Opposition to Freemasonry », *op. cit.*, p. 192 et s.

de Sion circulent ainsi très tôt en langue arabe et turque, comme est également très tôt exploitée par leurs détracteurs la parenté symbolique apparente entre judaïsme et franc-maçonnerie[63].

L'Égyptien Rachid Rida fera la première synthèse de l'idée du complot judéo-maçonnique, en la reformulant dans une *fatwa* à destination de croyants musulmans, dans sa revue *Al-Manâr*. Sa thèse sera ainsi diffusée dans l'ensemble du monde musulman, fixant dans les esprits cette conception de la maçonnerie, comme du complot des maçons et des juifs coalisés, et faisant – précocement – de la maçonnerie l'instrument du projet sioniste[64]. Des *fatwas* du grand mufti de Jordanie, ʿAbd Allâh al-Qalqîlî, éditées en 1969, perpétueront cette idée que la maçonnerie serait une création des juifs[65]. Le régime khomeyniste, en Iran, fera quant à lui des maçons des agents anglo-américains ou sionistes, et conduira des persécutions violentes à leur encontre[66]. L'accusation de sionisme sera également convoquée pour interdire la franc-maçonnerie dans la plupart des pays arabes devenus indépendants ; seuls le Maroc et le Liban, quoiqu'avec des soubresauts, n'y procèderont pas[67].

Le texte de la *fatwa* de 1978 montre ici une sensibilité particulière à la cause palestinienne et à l'équation qui fait de la maçonnerie le suppôt des juifs et du sionisme. En outre, elle s'inscrit dans la lignée d'une rhétorique d'inspiration apocalyptique qui a réinsufflé la question du diable dans la culture moderne et va voir dans les juifs et les maçons réunis des ennemis absolus du genre humain. Les supposés périls de l'ère moderne (la ploutocratie financière, le bolchévisme… et bien sûr la franc-maçonnerie) seront ainsi différentes figures d'une menace ontologique qui les a engendrés, à savoir le complot des juifs.

Avec les années 1860, en Allemagne puis surtout en France, le discours antimaçonnique va en effet s'emparer de la thématique juive pour fustiger la *conspiration antichrétienne* qui serait à l'œuvre dans la modernité européenne. En faisant de la coalition des maçons et des juifs une instance intrinsèquement complotrice, ce discours a redoutablement gagné en performance, peu de mythes ayant eu dans l'histoire une efficacité symbolique aussi forte. Édouard Drumont, le plus lu, conditionnera définitivement le public en parlant systématiquement de *franc-maçonnerie juive*. Les deux cultures, antimaçonnique et antisémite, qui n'avaient jusqu'aux années soixante pratiquement rien de commun, vont désormais se nourrir l'une l'autre, tout en s'appauvrissant – le mythe sera fait de resucées, de synthèses, puis presque uniquement de slogans. C'est sur l'édifice théorique de Gougenot et de Chabauty que les auteurs

63 Jacob M. LANDAU, « Muslim Opposition to Freemasonry », *op. cit.*, p. 196, 199.

64 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 236-237, 240.

65 *Ibid.*, p. 255.

66 *Ibid.*, p. 115 ; Firouzeh NAHAVANDI, « Les mouvements antimaçonniques en Iran », dans *Problèmes d'Histoire des Religions*, n° 4, 1993, p. 126.

67 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 116 et s., 250 et s.

des années quatre-vingts et suivantes fonderont leur propos antijudéo-maçonnique et généraliseront le slogan, usant et abusant des mêmes références[68].

Le juif, le dissident religieux par excellence, l'adversaire de la *vraie religion*, aurait ainsi pu grâce au relativisme religieux de l'ordre maçonnique investir la société chrétienne. Une partie de la rhétorique anti-complotiste va dès lors assigner aux juifs un rôle central dans l'esprit du complot ; les juifs seront ainsi regardés comme hérétiques par excellence, car déjouant le plan divin ; et misoxéniques, car visant à la ruine du genre humain. Ils sont considérés dans le discours antimaçonnique comme ayant été des vecteurs agissants de la perversion de la société chrétienne, au cours des âges, par l'influence de la Kabale et du naturalisme, et par la dépravation des mœurs et la corruption morale – les juifs convertis ayant été en particulier des agents de cette progressive inoculation au sein de la société chrétienne.

Parmi les buts cachés de la franc-maçonnerie, il y aurait principalement le rétablissement de la Nation juive – ce qu'expliquerait la symbolique autour du Temple du Jérusalem dans ses rites et décors. Ce serait là le « secret bien gardé », le « but final » de la franc-maçonnerie. Or, la plupart des membres des loges seraient ignorants de ce but secret : ils seraient obligés, sous peine de mort, de promettre une obéissance aveugle à des chefs inconnus.

La thèse néo-ismaïlite

Sous le nom de Louis Dasté, l'auteur antisémite André Baron a en 1912 fait paraître un ouvrage, *Les sociétés secrètes et les juifs*, qui synthétise la thèse selon laquelle la judéo-maçonnerie aurait sous couvert d'assimilation à la société musulmane mené une guerre intérieure contre celle-ci[69]. Ainsi, selon lui, le Mahdi Obaïdallah, fondateur de la puissante dynastie des khalifes dits fatimides aurait été le grand-maître d'une véritable judéo-maçonnerie qui aurait mené une guerre juive contre l'islam. La société secrète des Ismaïliyah ou néo-Ismaïlites aurait été pour Dasté composée de juifs ou d'agents secrets des juifs, qui auraient clandestinement enseigné les sciences occultes et la magie en apparaissant en public comme des chiites pieux et zélés. Nous avons là, écrit-il, « un être double qui porte le masque d'une religion pratiquée par lui au dehors, mais par lui maudite au dedans, un être semblable à celui qu'on appellera plus tard le Juif Marrane »[70]. En outre, Abdallah, fils de Maïmoun, ordonnait selon Dasté à ses initiés des hauts grades de tuer sans pitié tout Alide – partisan des petits-fils d'Ali – qui leur tomberait sous la main.

68 Jacob KATZ, *Jews and Freemasons in Europe, 1723-1939*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970, p. 162.

69 Louis DASTÉ, *Les sociétés secrètes et les juifs*, Paris, La Renaissance française, 1912.

70 *Ibid.*, p. 31.

Plus loin, il écrit qu'en Orient, les *Haschichim* (Assassins) étaient des kabbalistes judaïsants grimés en musulmans qui auraient combattu l'islam, comme en Occident les Albigeois – kabbalistes judaïsants grimés en chrétiens et bientôt cachés sous le manteau des Templiers – ont combattu le christianisme. Ici, comme là, les vrais chrétiens et les vrais musulmans auraient eu pour adversaires occultes des sociétés secrètes d'origine juive, issues de crypto-juifs. Et cette théorie court jusqu'au cas des *Dönmeh*, juifs islamisés qui ont fait, écrit Dasté, la révolution jeune-turque de 1908[71]. La thèse de Dasté, qu'il puise chez Taxil ou chez Cadet de Gassicourt, se trouve en réalité déjà défendue plusieurs décennies avant lui dans l'Empire ottoman, chez le premier auteur à y dénoncer la maçonnerie, Pertev Pasa[72].

Un essaimage de « loges » manichéennes – et donc juives – d'Orient en Occident, aurait contribué à consacrer l'influence juive dans l'Europe chrétienne dès le Moyen Âge. Et ce par un réseau serré de sociétés secrètes, dont les Templiers, agents inconscients pour la plupart du pouvoir occulte juif – renforcée par la constatation, inspirée de Claudio Jannet, que fait Dasté de la parenté entre les rites et doctrines des Templiers et les enseignements des hauts-grades de la franc-maçonnerie[73]. Pour Dasté, qui a lancé, avec Paul Copin-Albancelli – un maçon retourné[74] –, le journal antimaçonnique *À bas les Tyrans !* rebaptisé *La Bastille* (1902-1915), les sociétés secrètes, dont certaines sont antérieures au christianisme et ont « infiltré » le judaïsme biblique, mènent une guerre souterraine contre la civilisation chrétienne : c'est le juif qui, par la suite, a été le vecteur de cette œuvre démoniaque, dont le véhicule a été la doctrine kabbalistique[75].

On le voit avec Dasté et d'autres, le juif est ainsi au cœur de ce combat du monde visible contre le monde invisible : dans le lexique antimaçonnique, la *synagogue*, métaphore du lieu du *secret* des maçons et du lieu du *pouvoir* des juifs, incarnera ce terrain de l'obscur, du souterrain, du démoniaque… La rhétorique antimaçonnique du dévoilement aura pour objectif de sonder ces ténèbres, usant de mots – synagogue, crypte, chambre noire… – qui servent une vision crépusculaire du monde. Des mots qui inspirent la peur, désignent le lieu du secret, là où se trament les complots : comme le *Kahal*, l'état-major supposé de la solidarité juive que décrit Kalikst de Wolski dans *La Russie juive*[76].

Il en est ainsi également de l'expression *Synagogue de Satan*, qui emprunte à Apocalypse 2-8 et est appliquée à la franc-maçonnerie avec l'encyclique *Etsi Multa* de Pie IX. Mgr. Meurin en fera en 1893 le titre d'un de ses ouvrages, qui connut une grande

---

71 *Ibid.*, p. 42-53.

72 Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas, op. cit.*, p. 264-265.

73 *Ibid.*, p. 38 et s. Nicolas Deschamps, *Les sociétés secrètes et la société, op. cit.*

74 *Comment je suis entré dans la franc-maçonnerie et comment j'en suis sorti*, Paris, Perrin, 1895.

75 Louis Dasté, *Les sociétés secrètes et les juifs, op. cit.*

76 Kalikst de Wolski, *La Russie juive*, Paris, Savine, 1887.

diffusion et popularisera l'expression en la fixant dans l'imaginaire catholique[77]. Par un phénomène de substitution, rendu possible par l'amalgame entre franc-maçonnerie et judaïsme, on attribue aussi à la franc-maçonnerie des crimes imputés aux juifs depuis des siècles : profanations d'hosties et meurtres rituels notamment. La démonologie chrétienne médiévale est ainsi ranimée et modernisée aux XIXe et XXe siècles, comme l'a montré Norman Cohn dans *Les fanatiques de l'Apocalypse*[78]. C'est l'idée que le judaïsme est une organisation conspiratrice, mise au service du Mal, cherchant à déjouer le plan divin.

Les peurs médiévales à l'égard des juifs sont réactivées : qu'il s'agisse de l'assimilation à la sorcellerie et au diable, des peurs biologiques, de l'interprétation faussée des rites, d'un lexique dévoyé – le sabbat ou la synagogue comme réunion de sorcières... Ces peurs sont mobilisées, par analogie, à l'endroit de la franc-maçonnerie. Ce qui n'aura que plus d'efficacité si l'on brouille les représentations des juifs et des maçons en les assimilant les uns aux autres. À l'image du Diable, la franc-maçonnerie et les juifs sont partout, sont polymorphes, apparaissent sous différents masques.

On perçoit ainsi, chez ceux qui dessinent une maçonnerie instrumentée par le judaïsme, la volonté d'exonérer d'une partie des crimes terribles qui leur sont imputés ceux qui forment le gros des troupes, à savoir des chrétiens *abusés* par des juifs – la *fatwa* de 1978 ne fait pas autre chose, concernant les musulmans, quand elle distingue grades inférieurs et supérieurs dans la maçonnerie qu'elle stigmatise. L'encyclique *Humanum Genus*, déjà, laissait une porte ouverte aux honnêtes gens dupés par la franc-maçonnerie. Ce ne pourrait être la volonté de chrétiens, même déchristianisés, d'œuvrer de la sorte contre la civilisation chrétienne et son ordre social : cela ne peut être que le fruit d'une puissance extérieure, en l'occurrence le judaïsme.

Au moment où l'Église devait lutter contre les progrès constants du modernisme et de la contestation des dogmes en son propre sein, il pouvait paraître fondamental d'extérioriser le rationalisme, le libéralisme et la modernité d'où ils venaient, c'est-à-dire de la société chrétienne elle-même, et d'exonérer celle-ci de cette responsabilité. Elle ne pouvait le faire qu'en visant une société de pensée, la franc-maçonnerie, qu'elle faisait paraître étrangère au christianisme – alors qu'elle est née en son sein –, et une conjuration antichrétienne *diabolique*, menée à l'instigation de ceux que le christianisme stigmatisait pour cela depuis des siècles, à savoir les juifs.

....

77 Mgr. Léon MEURIN, *La franc-maçonnerie, synagogue de Satan*, Paris, Rétaux et Fils, 1893 ; Alain GOLDSCHLÄGER et Jacques-Charles LEMAIRE, *Le complot judéo-maçonnique*, *op. cit.*, p. 25 ; Jean-Philippe SCHREIBER, « L'image des juifs et du judaïsme dans le discours antimaçonnique au XIXe siècle », dans Marie-Anne MATARD-BONUCCI (dir.), *Antisémythes. L'image des juifs entre culture et politique (1848-1939*), Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, p. 131-147.

78 Norman COHN, *Les fanatiques de l'apocalypse. Courants millénaristes révolutionnaires du XIe au XVIe siècle*, Bruxelles, Aden, 2011 (édition originale : 1957).

Conclusion : une hérésie

La *fatwa* de 1978 se termine ainsi :

> « Sur la base de tout ce qui a été dit et sur d'autres faits concernant les activités de la franc-maçonnerie, son grand danger et ses objectifs vicieux, l'Assemblée de jurisprudence a déterminé que la franc-maçonnerie fait partie des organisations les plus dangereuses et les plus destructrices pour l'islam et les musulmans. D'autre part, celui qui adhère à cette organisation tout en connaissant sa réalité et ses objectifs, est considéré comme mécréant, et non pas comme musulman".

La littérature antimaçonnique musulmane, et la *fatwa* de 1978 s'inscrit pleinement dans cette généalogie, a ainsi assimilé la maçonnerie à une hérésie, en visant notamment le baha'isme, le babisme ou le batinisme et son approche ésotérique de l'islam – en Iran, baha'isme, sionisme et maçonnerie sont dans la propagande du régime considérés comme des périls associés[79]. En Inde, dès le XIXe siècle, les supposés secrets de la franc-maçonnerie ont été apparentés à ceux du soufisme[80]. Cette assimilation, abusive, de la franc-maçonnerie aux confréries soufies – et particulièrement le bektachisme –, s'est faite jusque dans l'appellation de *tarîqât* en langue arabe, pour désigner la maçonnerie de manière métonymique. Là où les confréries ont été bannies, l'opposition à la franc-maçonnerie s'est révélée d'autant plus vigoureuse aussi[81].

Paradoxalement, les efforts consentis çà ou là pour permettre de concilier l'appartenance maçonnique et la foi musulmane, conforteront les préventions antimaçonniques : en particulier, la présence du Coran en loge sera considérée comme un risque de profanation[82]. Tout cela concourt à gonfler le fantasme d'une maçonnerie vue comme l'incarnation du Mal et l'hérésie antimusulmane par excellence. Ainsi que l'écrit Thierry Zarcone : « L'Ordre est devenu le repoussoir par excellence de tous les maux qui accablent le monde musulman. Aucune autre association de pensée n'incarne une telle détestation »[83].

Il y a dans la *fatwa* de 1978 un rapprochement à faire avec les processus de dévoilement, de dénonciation, d'accusation et de condamnation que l'on retrouve dans le discours catholique à l'égard de la maçonnerie, en particulier avec l'excommunication qui vise les francs-maçons catholiques depuis *In Eminenti*. La franc-maçonnerie fut, aux yeux de l'Église aussi, une religion à anathémiser – le péché d'hérésie étant le péché le plus grave dans le catholicisme. Le code canonique de 1917 entérinera en droit cette

79 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 21, 256, 278-279.

80 *Ibid.*, p. 144.

81 Jacob M. LANDAU, « Muslim Opposition to Freemasonry », *op. cit.*, p. 192-193.

82 Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 180-181, 183.

83 *Ibid.*, p. 22.

assimilation de la franc-maçonnerie à l'hérésie[84]. Contre l'hérésie maçonnique ou judéo-maçonnique, l'Église a joué de deux registres en apparence paradoxaux, mais en réalité dialogiques. Le premier registre est celui du secret maçonnique vu comme principe unificateur : la franc-maçonnerie est une société homogène, armée d'un projet conspirateur. Le second registre visait le secret comme principe séparateur : cette société est hiérarchisée ; les grades inférieurs n'ont pas accès aux mystères ; les grades supérieurs manigancent des plans occultes que les premiers ignorent – ce qui avait pour fonction d'accroître davantage encore le caractère anxiogène du discours papal.

J'ai montré ailleurs combien l'encyclique *Humanum Genus* de 1884 a synthétisé pratiquement tout ce qui sera dit et écrit par la suite en matière d'antijudéo-maçonnisme, et a durant plusieurs décennies mis cet argumentaire au cœur du discours officiel de l'Église[85]. La théorie de la conspiration, dans ses ressorts rhétoriques comme dans l'argumentaire théologique déployé, y est en effet tout entière. Les conceptions qui seront développées ultérieurement, nourrissant le mythe politique du complot mondial, relèveront ainsi souvent d'une sécularisation de conceptions théologiques – jusque dans la *fatwa* mecquoise de 1978.

L'injonction de l'encyclique, largement diffusée par les mandements épiscopaux, était d'enlever le masque de la franc-maçonnerie, révéler ses doctrines et ses agissements : c'est ce que firent par exemple en Italie la *Civiltà Cattolica* ou, en France, la revue *La franc-maçonnerie démasquée* de l'évêque de Grenoble, Mgr. Fava. Le dévoilement devait servir à offrir de l'intelligibilité et à nourrir le besoin de se défendre contre la menace que l'on créait : une double mobilisation politique, qui va se décliner à travers un processus de dévoilement, de dénonciation, d'accusation et de condamnation. L'on passe donc, vers 1885, d'un antimaçonnisme de type documentaire, dont la fonction était relativement secondaire dans la stratégie politique et théologique de l'Église catholique, à un antijudéo-maçonnisme de type populaire, dont la mission devient centrale dans le discours ecclésial et déploie le fantasme d'une conspiration pour ainsi dire ontologique. Le mot d'ordre *La franc-maçonnerie, voilà l'ennemi*, répond à la formule de Gambetta, *le cléricalisme, voilà l'ennemi*.

Dans la forme, le discours catholique sur la conspiration se révèle ainsi pleinement religieux, pétri d'images apocalyptiques et d'avertissements prophétiques et ce dans un contexte de rhétorique religieuse apocalyptique et d'espérance eschatologique. Cette lecture mobilise une logique de décadence et y oppose une attente rédemptrice, la réalisation du salut opérant par le combat contre les juifs et les maçons. À cet égard, le texte papal de 1884 se veut prophétique : la prédiction rejoint ici le discours apocalyptique de la théologie – rappelons que les tendances apocalyptiques travaillent

84 Canon 1240, Livre II, titre XII. Michel Jarrige, *L'Église et la franc-maçonnerie dans la tourmente, la croisade de la revue « La franc-maçonnerie démasquée » (1884-1899)*, Paris, Éditions Arguments, 1999, p. 63.

85 Jean-Philippe Schreiber, « Satan, l'esprit du complot. Du théologique au politique dans l'encyclique *Humanum Genus* (1884) », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 171-193.

alors en profondeur les milieux intransigeantistes[86]. La littérature pamphlétaire antimaçonnique a été influencée, il est vrai, outre Barruel, par la théologie visionnaire des révolutions inaugurée par Joseph de Maistre dans ses *Considérations sur la France* (1796). Joseph de Maistre qui s'écriait : « Depuis trois siècles, l'histoire entière semble n'être qu'une grande conjuration contre la vérité »[87]. Les écrits des abbés Chabauty et Rougeyron, notamment, qui s'inscrivent dans ce registre prophétique et apocalyptique, vont marquer la personnalité de Léon XIII et alimenter l'écriture anxiogène du discours papal d'*Humanum Genus*[88].

Pierre-André Taguieff a fait une analyse très fine de l'idéologie qui sous-tendait la production et la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion*, et qui peut également s'appliquer à ses matrices idéologiques précitées[89]. La théorie du gouvernement secret implique qu'une vision providentielle de l'histoire soit remplacée par celle d'un plan réalisé par une minorité secrète. Au pouvoir de l'Église se substitue progressivement celui d'une force sociale active, insaisissable, qui agit rationnellement sur le cours de l'histoire. L'idée du complot, et même du complot juif, s'ancre dans la pensée contre-révolutionnaire, qui emprunte tant à l'intransigeantisme catholique qu'à une certaine gauche réactionnaire. L'Église catholique a fortement contribué à créer et entretenir ce mythe politique d'une prétendue superpuissance cachée. Pierre-André Taguieff a montré que le principal véhicule textuel de ce mythe a été les *Protocoles des Sages de Sion*, dont il a décortiqué les formes du discours et les avatars[90]. Toutefois, dans le monde latin, le discours officiel de l'Église y a concouru, avant même la diffusion des *Protocoles*, freinée par l'affaire Taxil qui l'obligea à une courbe rentrante imprévue dans sa compulsive croisade antimaçonnique.

Venons-en au monde musulman, qui y a puisé son antimaçonnisme. Thierry Zarcone – dont l'étude, toutefois, met surtout l'accent sur les sources en langue turque –, décline ce qui a fait la spécificité de l'antimaçonnisme en islam : d'abord que le mythe fondateur de la maçonnerie y est associé au temple du roi Salomon, et que celui-ci apparaisse dans la culture musulmane comme lié aux démons et à la magie ; ensuite, que le franc-maçon y soit perçu comme chargé de la mission de délivrer Jérusalem et de dominer l'islam – en d'autres mots, comme un Croisé moderne ; enfin, qu'il est l'héritier du complot antichrétien des Illuminati, transmué en complot sioniste antimusulman[91]. De sorte que la conception salafiste et wahhabite de la franc-maçonnerie, répandue aujourd'hui, l'assimile à une organisation puissante et secrète aux ordres du sionisme.

....

86 Jacques Marx, *Le péché de la France. Surnaturel et politique au* XIX*e siècle, op. cit.*

87 *Du Pape*, livre II, 9e éd., Lyon : Pélagaud, 1853, p. 257.

88 Emmanuel Chabauty, *Les Juifs, nos maîtres, op. cit. ;* Guillaume Rougeyron, *De l'Antéchrist*, Paris, V. Sarlit, 1868 (1ère édition : 1861) ; *Ibid.*, *Les derniers temps*, Paris, V. Sarlit, 1866.

89 Pierre-André Taguieff, *Les Protocoles des Sages de Sion, op. cit.*

90 *Ibid*.

91 Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas*, *op. cit.*, p. 295.

Le texte des *Protocoles des Sages de Sion* a très certainement nourri l'antimaçonnisme qui a surgi dans le monde musulman au XX[e] siècle ; mais il ne peut expliquer à lui seul cette jonction avec la pensée complotiste européenne. D'autres filiations, d'autres transferts sont à mettre en évidence, qui expliqueraient le fait qu'un écrit comme la *fatwa* de 1978 – dont nous avons montré ici, dans le texte, les parentés avec la littérature antijudéo-maçonnique européenne –, tout comme d'autres écrits de propagande du même acabit, s'abreuvent à l'antimaçonnisme du XIX[e] et du premier tiers du XX[e] siècle et à sa rhétorique de la dénonciation : ils doivent à ce jour encore être identifiés.

De l'antisémitisme à l'antijudéo-maçonnisme : les métamorphoses du complotisme en Algérie coloniale

□ Valérie ASSAN

Au début de l'année 1961, le service départemental des Renseignements généraux d'Alger saisit un exemplaire ronéotypé des *Protocoles des Sages de Sion* qui circule *« en diffusion très restreinte en milieux européens de droite de Boufarik »*, près de la capitale coloniale[1]. Le texte, qui est une fidèle reproduction de la version publiée en 1938 par *La France enchaînée*, l'organe de presse du Rassemblement anti-juif de France, est préfacé par le fondateur de ce mouvement d'extrême droite, Louis Darquier de Pellepoix, ex-membre de l'Action française et futur Commissaire général aux Questions juives au sein du gouvernement de Vichy[2]. L'utilisation des *Protocoles* en pleine guerre d'indépendance algérienne invite à s'interroger sur les dynamiques sur le temps long des discours conspirationnistes en Algérie française.

Rappelons au préalable que pendant toute la période coloniale (1830-1962), les juifs constituent en Algérie un groupe minoritaire : classés par la France colonisatrice dans la catégorie des « indigènes » aux côtés des musulmans, ils représentent 1 % à 2 % de la population totale de la colonie[3]. L'intrusion du colonisateur français modifie les relations entre juifs et musulmans telles qu'elles étaient définies depuis plusieurs siècles

....

1 France, Archives nationales d'Outre-Mer (désormais : ANOM), Algérie, préfecture d'Alger, 3 F 98.

2 « Les Protocoles des Sages de Sion », *La France enchaînée,* organe du Rassemblement anti-juif de France, s. l., s. d., 3 p. (voir Pierre-André TAGUIEFF (dir.), *Les « Protocoles des Sages de Sion »*, Paris, Berg International, 1992, vol. 2, p. 645-648) ; Norman COHN, *Histoire d'un mythe. La « conspiration juive » et les Protocoles des Sages de Sion,* traduit de l'anglais par Léon POLIAKOV, Paris, Gallimard, 1967, p. 240-242 ; Laurent JOLY, *Darquier de Pellepoix et l'antisémitisme français,* Paris, Berg International, 2002 ; Michèle et Jean-Claude COINTET (dir.), *Dictionnaire de la France sous l'Occupation,* Paris, Tallandier, 2000.

3 L'Algérie compte en effet quelque 26 000 juifs en 1830 (pour environ trois millions de musulmans), près de 75 000 à la veille de la Grande Guerre et environ 130 000 à la veille de l'indépendance algérienne (pour quelque 800 000 Français et environ 11 millions d'Algériens musulmans).

par le cadre de la *dhimma*[4]. Le décret Crémieux (24 octobre 1870), par lequel les juifs algériens sont faits citoyens français, marque une étape importante dans l'éloignement de ces deux groupes de populations « indigènes » ; une distance qui se traduira ensuite par l'identification croissante des juifs au modèle culturel français, puis par le départ forcé de la très grande majorité des quelque 130 000 juifs du pays lorsque l'Algérie accèdera à l'indépendance[5]. En parallèle, le décret Crémieux cristallise l'hostilité aux juifs des Européens de la colonie, poussée à son paroxysme pendant la « crise anti-juive » (1898-1902), puis sous le régime de Vichy : une loi du 7 octobre 1940 exclut les juifs de la citoyenneté et les ravale au rang d'« israélites indigènes » sujets français[6].

Les spécificités de l'antisémitisme colonial, issu de la combinaison de dynamiques locales et d'interactions avec celui qui s'exprime à la même période en France métropolitaine, ont été identifiées par l'historiographie[7]. En effet, s'il est un trait constant de l'Algérie coloniale, une « composante inamovible du paysage politique[8] », c'est bien l'expression d'un antisémitisme extrêmement virulent, d'origine essentiellement électorale à partir du moment où les juifs deviennent citoyens. Ainsi le « moment antisémite » algérien de la fin des années 1890 n'est pas seulement une

---

4 Le statut de *dhimmi*, dont bénéficient juifs et chrétiens, en tant que peuples du Livre, leur garantit protection, liberté de culte et autonomie administrative, en même temps qu'il les soumet à un statut juridique inférieur et à un impôt spécifique, et les expose à des mesures discriminatoires (voir par ex. Mark COHEN, « L'attitude de l'islam envers les juifs, du Prophète Muhammad au Pacte de 'Umar », dans Abdelwahab MEDDEB et Benjamin STORA (dir.), *Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 58-71).

5 Sur le décret Crémieux, voir notamment Denis CHARBIT, « L'historiographie du décret Crémieux », dans Joëlle ALLOUCHE et Geneviève DERMENJIAN (dir.), *Les Juifs d'Algérie : une histoire de ruptures,* Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2015, p. 43-59. Sur l'évolution des communautés juives d'Algérie, voir Valérie ASSAN, *Les Consistoires israélites d'Algérie au XIXe siècle. « L'alliance de la civilisation et de la religion* », Paris, Armand Colin, 2012 ; Yann SCIOLDO-ZÜRCHER, *Devenir métropolitain. Parcours et politique d'intégration de rapatriés d'Algérie à la métropole, de 1954 au début du XXIe siècle*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2010. Sur les quelques juifs restés en Algérie après 1962, voir Pierre-Jean LE FOLL LUCIANI, *Les Juifs algériens dans la lutte anticoloniale. Trajectoires dissidentes (1934-1965),* Rennes, PUR, 2015 ; Valérie ASSAN, « Les Juifs en Algérie. Avancées récentes de la recherche », dans *Jews of Morocco and the Maghreb: History and Historiography*, dossier dirigé par Aomar BOUM et Jessica MARGLIN, *Hespéris-Tamuda,* vol. LI, n° 2-3 (numéro spécial), 2016, p. 265-282.

6 Les « indigènes » musulmans et juifs sont sujets français depuis 1865 (sénatus-consulte impérial du 14 juillet 1865), ce qui signifie qu'ils ont la nationalité française, mais une nationalité sans citoyenneté.

7 Dans l'abondante bibliographie sur la question, voir notamment Michel ABITBOL, « L'affaire Dreyfus et la montée de l'antisémitisme colonial », dans *Archives juives. Revue d'histoire des Juifs de France,* n° 31-2, 1998, p. 75-87 ; *IBID., Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Riveneuve Éditions, 2008 [1ère éd. : Maisonneuve et Larose, 1983] ; Michel ANSKY, *Les Juifs d'Algérie. Du décret Crémieux à la Libération,* Paris, Éditions du Centre (Centre de Documentation juive contemporaine), 1950 ; Yves-Claude AOUATE, *Les Juifs d'Algérie pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)*, thèse de 3e cycle, Université de Nice, 1984 ; Richard AYOUN, « Max Régis, un antijuif au tournant du XXe siècle », dans *Revue d'Histoire de la Shoah,* n° 173, 2001, p. 137-169 ; Emmanuel DEBONO, « L'antisémitisme en France pendant la drôle de guerre », dans *Revue d'Histoire de la Shoah,* n° 198, mars 2013, p. 141-158 ; Geneviève DERMENJIAN, *La crise anti-juive oranaise (1895-1905). L'antisémitisme dans l'Algérie coloniale*, Paris, L'Harmattan, 1986 ; *IBID.,* « Le Juif est-il français ? – Antisémitisme et idée républicaine en Algérie (1830-1939) », dans Shmuel TRIGANO (dir.), *L'identité des Juifs d'Algérie*, Paris, Éditions du Nadir, 2003, p. 47-69 ; Carol IANCU, « Du nouveau sur les troubles antijuifs en Algérie à la fin du XIXe siècle », dans Jean-Louis MIÈGE (dir.), *Les relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord, XIXe – XXe siècles. Actes du colloque international de l'Institut d'histoire des pays d'outre-mer, abbaye de Sénanque 1978*, Paris, CNRS Éditions, 1980, p. 173-188 ; Sophie B. ROBERTS, *Citizenship and Antisemitism in French Colonial Algeria 1870-1962*, Cambridge, Cambridge University Press, 2018 ; Zosa SZAJKOWSKI, « Socialists and Radicals in the Development of Antisemitism in Algeria », dans *Jewish Social Studies*, n° 10, 1948, p. 257-280.

8 Michel ABITBOL, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, *op. cit.*, p. 21-59, ici p. 21.

émanation de l'affaire Dreyfus (1894-1906), laquelle ne fait qu'amplifier le déferlement de haine antijuive qui croît depuis 1870 dans la colonie.

Cependant, si l'on dispose d'un certain nombre de travaux sur la franc-maçonnerie en Algérie coloniale, l'antimaçonnisme constitue un champ presque totalement inexploré jusqu'ici[9]. Les interactions entre antimaçonnisme et antisémitisme dans la colonie sont a fortiori ignorées par les historiens de l'Algérie coloniale.

Or les liens, récemment identifiés par l'historiographie, entre l'antisémitisme et l'antimaçonnisme ainsi que d'autres formes de discours complotistes à l'échelle nationale et internationale[10], nous invitent à revisiter la judéophobie qui s'exprima ouvertement et violemment en Algérie française. On propose dans cet article d'interroger les dynamiques de l'antijudéo-maçonnisme en Algérie coloniale en accordant une attention particulière aux circulations des hommes et des discours dans une perspective impériale. En effet, l'historiographie récente des sociétés coloniales et, en parallèle, les efforts pour repenser l'histoire nationale dans une optique impériale, invitent à étudier les interactions entre l'Algérie et la France en dépassant le schéma classique des relations entre une métropole et ses colonies, et à s'intéresser aux influences réciproques de ces territoires[11]. Précisons enfin que cette étude s'appuie sur divers fonds d'archives, encore totalement inexplorés pour une partie d'entre eux, notamment les fonds coloniaux sur la persécution antimaçonnique par le régime de Vichy, conservés aux Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence).

---

9 Sur la franc-maçonnerie en Algérie, voir Xavier Yacono, *Un siècle de franc-maçonnerie algérienne,* Paris, Maisonneuve et Larose, 1969 ; Lucien Sabah, *La franc-maçonnerie à Oran de 1832 à 1914*, Paris, Aux amateurs de livres, 1989 ; Éric Anduze, *La franc-maçonnerie au Moyen-Orient et au Maghreb fin XIXe – début XXe siècle,* Paris, L'Harmattan, 2005 ; *Ibid.,* « La franc-maçonnerie et l'antisémitisme », dans *Revue des Études juives*, vol. CLV, janvier-juin 1996, p. 107-145 ; Marc-Olivier Gavois, « Le tournant de 1899-1902 dans la maçonnerie en Algérie à travers la loge *Le Soleil levant* », dans *Cahiers de la Méditerranée,* 2006 (URL : http://cdlm.revues.org/document1176.html, consulté le 15 août 2018) ; André Combes, « Les loges de France et d'Algérie, l'antisémitisme et l'affaire Dreyfus », dans *Archives juives*, n° 43-2, 2e sem. 2010, p. 70-89 ; Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2013 ; Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas. Islam et franc-maçonnerie, de la fascination à la détestation,* Paris, Dervy, 2015.

10 Voir notamment Jean-Philippe Schreiber, « L'image des Juifs et du judaïsme dans le discours antimaçonnique au XIXe siècle », dans Marie-Anne Matard-Bonucci (dir.), *Antisémythes. L'image des Juifs entre culture et politique (1848-1939)*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, p. 131-147 ; Pierre-André Taguieff (dir.), *Les « Protocoles des Sages de Sion », op. cit.* ; *Ibid., La foire aux illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et une Nuits, 2005 ; *Ibid., L'imaginaire du complot mondial : aspects d'un mythe moderne*, Paris, Mille et une Nuits, 2006 ; *Ibid., Court traité de complotologie*, Paris, Mille et une Nuits – Fayard, 2013 ; Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010 ; Olivier Dard, *La synarchie : le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 2012 (1ère éd. : 1998) ; Emmanuel Kreis, *Les puissances de l'ombre : la théorie du complot dans les textes*, Paris, CNRS Éditions, 2012 (1ère éd. : 2008) ; *Ibid., Quis ut Deus ? Antijudéo-maçonnisme et occultisme en France sous la IIIe République*, Paris, Les Belles Lettres, 2017.

11 Parmi les ouvrages théoriques, voir notamment Frederick Cooper et Ann Stoler, *Tensions of Empire: Colonial Cultures in a Bourgeois World,* Berkeley, California University Press, 2007 ; Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales : récits d'une rencontre Orient-Occident, XVIe – XVIIe siècle,* Paris, Seuil, 2011 ; sur l'historiographie de l'Algérie coloniale, voir notamment Hélène Blais, Claire Fredj et Sylvie Thénault, « Désenclaver l'histoire de l'Algérie à la période coloniale », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 63-2, avril-juin 2016, p. 7-13.

On a fait le choix méthodologique d'interroger le discours antijudéo-maçonnique et ses métamorphoses en s'arrêtant sur trois périodes qui correspondent à des moments de crise politique en Algérie coloniale : tout d'abord la « crise antijuive » algérienne de la fin du XIXe siècle, puis l'entre-deux-guerres, prélude à la période de Vichy et, enfin, la guerre d'indépendance algérienne.

Un antisémitisme colonial nourri par l'irruption de Drumont sur la scène politique à la fin du XIXe siècle

L'antisémitisme, une constante de la société coloniale

On trouve dès les premières années de la conquête, sous la plume des fonctionnaires civils et militaires et de nombreux publicistes, les stéréotypes du juif traître et du juif cupide – certes nuancés quelque peu par l'image de l'intermédiaire juif utile aux intérêts français[12]. En outre, le thème de la race déicide est ancré dans l'imaginaire de la population européenne de la colonie, notamment parmi les nombreux Espagnols installés à Oran et dans tout l'Ouest algérien, les Maltais et les Italiens[13]. De plus, le décret du 24 octobre 1870, dit décret Crémieux, qui accorde aux juifs « indigènes » d'Algérie l'émancipation politique, devient le point de fixation des passions antisémites, d'autant que cette mesure bouscule et menace un ordre colonial fondé sur le clivage entre colonisateurs européens et « indigènes » (musulmans et juifs) colonisés[14]. Dès le lendemain de sa promulgation et jusqu'à l'abrogation dudit décret par le gouvernement de Vichy, les « antijuifs » de la colonie n'ont de cesse de réclamer que les juifs soient déchus de leurs droits. À partir des années 1870, en effet, se multiplient en Algérie les ligues antijuives et les journaux antisémites.

Cette hostilité redoublée a une origine électorale avant tout. En effet, si la minorité juive représente alors à peine plus d'un pour cent de la population totale de la colonie, soit 10 % environ du corps électoral (la très grande majorité des trois millions de musulmans en étant exclus), les « israélites indigènes » devenus citoyens constituent à l'échelle locale une proportion beaucoup plus importante de l'électorat. De là, la tendance de tous les partis politiques de la IIIe République naissante, à gauche comme à droite, à expliquer leurs défaites électorales par un supposé vote des « électeurs cachirs »[15].

---

12 Benjamin Stora et Geneviève Dermenjian, « Les juifs d'Algérie dans le regard des militaires et des juifs de France à l'époque de la conquête (1830-1855) », dans *Revue historique*, n° 576, oct.-déc. 1990, p. 334-339 ; Valérie Assan, *Les Consistoires israélites…*, *op. cit.*, p. 46-50.

13 Sur l'antisémitisme catholique, voir notamment Nina Valbousquet, « Tradition catholique et matrice de l'antisémitisme à l'époque contemporaine », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 62-2/3, nov. 2015, p. 63-87 ; Elsa Marmursztejn, *Le baptême forcé des enfants juifs. Question scolastique, enjeu politique, échos contemporains*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

14 Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, *op. cit.*, p. 21-22.

15 Cette expression est utilisée fréquemment dans la presse coloniale de cette époque pour se moquer de la prononciation particulière du français par les juifs algériens.

La vague d'antisémitisme qui gagne la colonie des années 1870 à la fin du siècle émane dans un premier temps de la gauche radicale, qui affirme combattre « le cléricalisme juif », et des socialistes, lesquels assimilent la lutte contre les « juifs ploutocrates » au combat contre le capitalisme : les juifs sont accusés de pratiquer l'usure pour exproprier les musulmans et les petits colons, de se livrer à une concurrence déloyale et d'organiser des faillites frauduleuses[16]. À partir de 1870, le stéréotype du juif qui contrôle la vie politique algérienne par sa puissance financière s'impose comme une évidence : les présidents des consistoires, appelés à manier d'importantes sommes d'argent destinées à la charité publique et au culte, sont accusés de truquer les scrutins en donnant des consignes de vote à leurs administrés[17]. C'est ainsi que l'avocat Émile Morinaud (1865-1952), candidat du parti radical qui entre en politique pour les municipales en 1888, au seuil d'une carrière d'une exceptionnelle longévité, impute sa défaite à la corruption « de la masse juive » par plusieurs personnalités du consistoire et du bureau de bienfaisance israélite. Dans ses mémoires, en effet, il narre un « manège odieux », par lequel « des troupeaux d'électeurs » furent conduits aux bureaux du journal *L'Indépendant de Constantine,* « où ils recevaient la manne miraculeuse et en ressortaient sous la conduite des courtiers, pour aller déposer dans l'urne le bulletin qui leur avait été remis »[18]. Pour Morinaud, l'explication de la victoire de son adversaire Gaston Thomson (gauche modérée, dite « opportuniste ») n'est pas politique – le dénigrement systématique du prétendu « cléricalisme juif » par les radicaux de la colonie a sans doute pourtant pesé – mais liée à une supposée solidarité juive, Thomson ayant épousé la petite-fille d'Adolphe Crémieux[19]. La dénonciation du « vote juif » n'allait pas empêcher Morinaud de se rapprocher, quelques années plus tard, d'un président du consistoire dans l'espoir d'obtenir les fameuses « voix juives »[20].

Morinaud ne reniera jamais son antijudaïsme : dans ses mémoires, publiés en 1941, il reprend, tout en cultivant un ton bonhomme, la terminologie utilisée par les antisémites les plus virulents de la colonie pendant la « crise antijuive » de 1898-1902 pour évoquer cette même période : tous les candidats qui ne sont pas « antijuifs » y sont qualifiés de « judaïsants », autrement dit supposément à la solde des juifs. De même, le mémorialiste se sent tenu d'exprimer sa satisfaction de voir le décret Crémieux abrogé par le régime du maréchal Pétain et revendique son rôle de précurseur dans la mise

---

16 Voir par ex. la ligue radicale socialiste antijuive fondée en 1892 par le socialiste anarchisant Fernand Grégoire, un ouvrier-typographe, devenu journaliste.

17 Valérie ASSAN, *Les Consistoires israélites..., op. cit.,* p. 117-133.

18 Émile MORINAUD, *Mes mémoires. Première campagne contre le décret Crémieux,* Alger, Éditions Baconnier Frères, 1941, p. 92.

19 « Ce vote s'expliquait par le fait que Gaston Thomson était devenu depuis son mariage avec Mademoiselle [Henriette] Peigné-Crémieux une sorte de demi-dieu dans le quartier israélite. Les dirigeants juifs n'avaient pas eu grand' peine, dans ces conditions, à faire marcher tout le quartier contre nous » : Émile MORINAUD, *Mes mémoires*, *op. cit.*, p. 92-93.

20 Sur l'évolution politique de Morinaud et sa conquête d'une partie de l'électorat israélite, voir Gilbert MEYNIER, notice « Morinaud », dans *Recherches biographiques. Algérie 1830-1962,* Paris, Association de recherche pour un dictionnaire biographique de l'Algérie (1830-1962), t. 1, mars 1984, n. p. ; Jacques BINOCHE, « Les parlementaires d'Algérie sous la Troisième République 1871-1940 », dans *Parcours, L'Algérie, les hommes et l'histoire*, n° 9, 2e semestre 1988, p. 105-106.

en place de la politique antijuive en Algérie coloniale. Il se targue également d'avoir autrefois obtenu, avant les municipales de 1896, la radiation, annulée ensuite par la Cour de Cassation, de tous les électeurs juifs, « motif pris de ce qu'ils n'avaient pas fait la preuve de leur indigénat en 1871 » [21].

Nullement isolé, le cas de Morinaud illustre l'extraordinaire banalisation du discours antisémite en Algérie coloniale à cette période, y compris au sein de la gauche républicaine et de la franc-maçonnerie, à laquelle il adhéra jusqu'en 1899[22]. En effet, si plusieurs loges comptent des juifs en leur sein, de nombreux maçons se disent « antijuifs » et certaines loges expriment même ouvertement leur judéophobie. L'envoi en Algérie, en 1896, du conseiller de l'Ordre Charles Fontainas pour y effectuer une tournée ne suffit pas à décourager le vote d'un vœu d'abrogation du décret Crémieux par le troisième congrès des loges d'Afrique du Nord, qui se tient à Constantine les 24 et 25 mai de la même année[23]. C'est même l'une des particularités de l'antisémitisme colonial, que de n'être pas associé à l'antimaçonnisme, du moins jusqu'au milieu de l'année 1898, alors que le complotisme judéo-maçonnique est en plein essor en France métropolitaine à cette période[24]. Revendiqué par la très grande majorité des élus de la colonie, longtemps analysé comme une conséquence de la crise économique et agricole, l'antisémitisme « algérien » peut être interprété comme une composante (en même temps que l'expression la plus violente et spectaculaire) de la crise politique plus large qui touche l'Algérie dans les années 1890, déclenchée par une série de sanctions disciplinaires à la suite de scandales de corruption – comme celui des phosphates de Tébessa –, lesquels conduisirent les élus locaux à des revendications séparatistes[25].

....

21 Émile MORINAUD, *Mes mémoires*, *op. cit*., p. 192-193. Un décret du 7 octobre 1871 (dit décret Lambrecht) définit pour la première fois la catégorie de l'« indigène » dans le droit français et précisa que chaque israélite devenu français par le décret Crémieux devait produire un certificat d'indigénat délivré par le juge de paix, sans quoi il serait radié des listes électorales. Voir par ex. Valérie ASSAN, « Une minorité indigène entre citoyenneté et exclusion : les Juifs en Algérie coloniale », dans Anne-Claire DE GAYFFIER-BONNEVILLE, Samia EL MECHAT et Éric GOJOSSO (dir.), *Les minorités ethniques, linguistiques et/ou culturelles en situation coloniale et postcoloniale (XVIIIe-XXIe siècles), Actes du colloque organisé à l'Université de Poitiers par le RICODE, l'IHTP et le CREMOM (27-28 mars 2014)*, Poitiers, Faculté Droit & Sciences sociales, Université de Poitiers, Paris, LGDJ, 2015, p. 33-42. Sur les radiations abusives d'électeurs juifs en Algérie, voir Laure BLÉVIS, « Une citoyenneté française contestée. Réflexion à partir d'un incident antisémite en 1938 », dans *La justice en Algérie 1830-1962*, Association française pour l'histoire de la justice, Paris, La Documentation Française, 2005.

22 Initié le 7 fév. 1890, Morinaud appartient à la loge constantinoise Union et Progrès, qui relève du Grand Orient (André COMBES, « Les loges de France et d'Algérie », *op. cit*.).

23 De même, à la veille du premier congrès régional qui se tient à Oran en 1894, plusieurs loges sont favorables à l'abrogation du décret Crémieux (André COMBES, « Les loges de France et d'Algérie », *op. cit.).*

24 *L'Antijuif algérien*, organe de Max Régis (voir *infra*), ne développe pas de propagande antimaçonnique (sondages effectués dans les numéros de 1898 et 1899 de *L'Antijuif algérien* et du *Supplément illustré* du journal).

25 Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome 2. De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954),* Paris, PUF, 1979, p. 60-68 ; Didier GUIGNARD, « Les crises en trompe l'œil de l'Algérie française des années 1890 », dans Abderrahmane BOUCHÈNE, Jean-Pierre PEYROULOU, Ouanassa SIARI TENGOUR et Sylvie THÉNAULT (dir.)., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris et Alger, La Découverte et Barzakh, 2012, p. 218-223. Sur la franc-maçonnerie et les juifs en Algérie, voir aussi Lucien SABAH, *La franc-maçonnerie à Oran de 1832 à 1914*, *op. cit.,* p. 490-518. Jules Cambon aurait créé à Alger la loge Soleil Levant pour y répandre une propagande antijuive en vue d'obtenir la victoire des radicaux aux élections municipales de 1896 et évoque l'antisémitisme de plusieurs loges (Éric ANDUZE, « La franc-maçonnerie et l'antisémitisme », *op. cit.* ; voir aussi Marc-Olivier GAVOIS, « Le tournant de 1899-1902 dans la Maçonnerie en Algérie à travers la loge *Le Soleil levant* », *op. cit*.).

Le complot judéo-maçonnique, un discours qui peine à s'imposer

Or, cet antisémitisme spécifiquement colonial est à la fois concurrencé et nourri, à partir de 1898, par l'irruption d'Édouard Drumont sur la scène politique algérienne. En effet, l'antisémitisme devenu programme politique culmine avec la crise antijuive de 1898, qui commence en janvier par des manifestations estudiantines dans la capitale coloniale, se poursuit en mai par l'élection des « quatre mousquetaires gris », Édouard Drumont, Émile Morinaud, Firmin Faure et Charles François Marchal, de sensibilités politiques différentes mais tous élus sur un programme « antijuif », puis, en novembre, par l'élection à la tête de la municipalité d'Alger de Max Régis, un jeune leader qui enflamme les foules. Dès le milieu des années 1890, l'antisémitisme se traduit par une presse « antijuive » insultante et des brochures haineuses, des manifestations violentes et des agressions physiques qui font plusieurs morts, l'appel au boycott des magasins juifs et, après les élections de novembre 1898, par le licenciement d'employés municipaux juifs et d'ouvriers juifs.

Que ce soit dans *La France juive* (1886), son pamphlet antisémite, rapidement devenu un best-seller, ou dans son journal *La Libre Parole,* qu'il dirige depuis 1892, Drumont a diffusé très largement son idéologie antisémite, en développant notamment la thématique de la mainmise de la finance juive cosmopolite sur la France. De plus, si ses attaques sont dirigées avant tout contre les juifs, elles visent également la franc-maçonnerie, présentée à la fois comme alliée et inféodée aux juifs[26]. En Algérie, ses thèses et son livre sont connus et généralement appréciés, dans la droite nationaliste et cléricale comme à gauche : même les publicistes et hommes politiques républicains approuvent sa judéophobie, tout en rejetant son cléricalisme et les aspects réactionnaires de sa pensée. En outre, dans un contexte de grand schématisme voire d'indigence idéologique, où un slogan tient lieu de conception politique, l'ouvrage de Drumont apporte un cadre doctrinal à l'antisémitisme colonial et exerce une certaine influence sur les journaux antisémites de tous bords[27].

Quant à Drumont lui-même, il a vite compris qu'il pouvait faire de l'Algérie une terre d'élection. Trop jeune pour se présenter aux législatives de 1898, l'antijuif Max Régis se rend à Paris pour se faire adouber par le « pape de l'antisémitisme » et lui suggère de poser sa candidature. Après plusieurs échecs à Paris, l'auteur de la *France juive* sera donc élu député de la première circonscription d'Alger[28].

Or, à partir du moment où il devient officiellement candidat aux législatives en Algérie, Drumont met temporairement en sourdine le discours sur la soumission supposée des loges maçonniques aux juifs et articule sa propagande autour de la « domination juive

---

[26] Jacob Katz, *Juifs et francs-maçons en Europe (1723-1939)*, Paris, Cerf, 2011 (*Jews and Freemasons in Europe. 1723-1939*, Cambridge, Harvard University Press, 1970), p. 263-265.

[27] Voir les analyses très précises de Geneviève Dermenjian, *La crise anti-juive oranaise (1895-1905),* Paris, L'Harmattan, 1986, p. 140-143.

[28] Grégoire Kauffmann, *Édouard Drumont*, Paris, Perrin, 2008, p. 362-369.

en Algérie ». Cette inflexion peut s'expliquer, selon nous, par une alliance tactique de Drumont avec plusieurs élus coloniaux du parti radical, entre autres Morinaud et Marchal (Firmin Faure se réclame pour sa part de la droite nationaliste). Le rapprochement, a priori contre-nature, du publiciste catholique de droite, nationaliste et antidreyfusard, avec des élus de la gauche radicale et anticléricale, est rendu possible par une détestation commune des juifs. Quoi qu'il en soit, tandis que Drumont reprend le thème, porté par les radicaux de la colonie, de la dénonciation des scandales de corruption dans lesquels sont impliqués plusieurs élus de la gauche « opportuniste » (modérée), les radicaux font un accueil triomphal au candidat « antijuif » à son arrivée à Alger[29]. Pour apaiser les inquiétudes des francs-maçons, le publiciste exprime dans *La Libre Parole* l'idée que « les catholiques n'ont pas droit à l'égalité de traitement », car les juifs seraient systématiquement favorisés par l'État. Cette situation rend factice, selon lui, l'opposition entre cléricaux et anticléricaux, qui doivent s'unir contre leur adversaire commun, les juifs, y compris en Algérie : « Est-ce que les Antijuifs algériens, dont beaucoup sont Francs-Maçons, tous libre-penseurs [sic], révoltés contre l'avilissante et ruineuse oppression du Sémite, sont des cléricaux[30] ? »

Toutefois, après sa victoire électorale de mai 1898, Drumont renoue avec le discours antimaçonnique. Ainsi, quand le nouveau gouverneur général de l'Algérie, Edouard Lafferrière (ancien franc-maçon), promulgue une série de décrets créant, d'une part, un budget spécifique pour l'Algérie (les Délégations financières) pour conjurer le risque séparatiste et, d'autre part, modifiant l'organisation des consistoires israélites pour limiter leur influence supposée, Drumont reprend son thème habituel de la soumission de la franc-maçonnerie aux juifs :

> « En réalité, ce sont les Consistoires et les Loges, dans lesquelles les Juifs avaient fini par devenir les maîtres absolus et dont ils avaient fait les succursales des synagogues, qui ont gouverné l'Algérie pendant vingt ans"[31].

Cependant, les attaques antimaçonniques de Drumont sont beaucoup moins virulentes et systématiques que celles qu'il profère contre les juifs et, plus ponctuellement, contre les anarchistes venus le combattre[32].

C'est pourquoi la présence du publiciste antisémite sur la scène politique coloniale sème temporairement le trouble au sein de la maçonnerie algérienne. En effet, à la différence de Morinaud et de la loge *Union et Progrès*, l'une des plus antisémites de la colonie, plusieurs loges voient dans le discours antijudéo-maçonnique une offensive

---

29 *La Libre Parole* évoque le ralliement de Rouyer, ancien président du Conseil général de Constantine et directeur du *Réveil bônois* (26 mars 1898) ; de Morinaud, conseiller général de Constantine, Basset, directeur du *Radical algérien*, et Saint-Léon (6 avril 1898).

30 Édouard Drumont, « Guerre de religion », dans *La Libre Parole,* 6 avril 1898.

31 Édouard Drumont, « Le départ de Lafferrière », dans *La Libre Parole,* 27 août 1898.

32 Édouard Drumont, « Lettre à M. Blanc, préfet de police », dans *La Libre Parole,* 19 octobre 1898.

du cléricalisme catholique contre la République ; mais elles n'abandonnent pas leur judéophobie pour autant. Ainsi, la loge oranaise *L'Union africaine*, tout en condamnant le discours de Drumont, considère que son antisémitisme virulent pourrait servir le projet juif de domination du monde[33].

La motion en faveur d'une révision du procès du capitaine Dreyfus, votée à l'unanimité par le convent du Grand Orient de France le 19 septembre 1898, contribue à détacher un certain nombre de loges d'Algérie de l'idéologie de Drumont[34]. De plus, la radicalisation du combat entre la droite cléricale, nationaliste et dont une partie est antirépublicaine, et les républicains anticléricaux dans le contexte de l'affaire Dreyfus, mais aussi la politique de poursuite et de condamnation des actions illégales des antisémites coloniaux, menée par les représentants de l'État, dont certains, comme le préfet Charles Lutaud ou le gouverneur général Laferrière, favorisent la prise de distance des milieux maçonniques avec le drumontisme[35]. Lorsqu'en 1901 Lutaud est muté à Marseille, la loge d'Alger Bélisaire rend ainsi hommage au frère maçon :

> “Elle tient à déclarer hautement que depuis deux ans le préfet Lutaud est le seul fonctionnaire de la République qui ait su apporter au parti républicain quelque réconfort et quelque encouragement. Aussi la l[oge] Bélisaire, fidèle aux traditions de la France républicaine, adresse ses plus chaleureuses félicitations au F[rère] Ch. Lutaud qui, repoussant toute compromission avec le parti antijuif, dédaignant les clameurs de la rue et se mettant au-dessus des intrigues des partisans de la Réaction, a su montrer au parti républicain où était le Devoir, tout le Devoir”[36].

Lorsqu'il quitte l'Algérie pour la France métropolitaine après sa défaite aux élections législatives de 1902, Drumont a instillé dans les milieux cléricaux de la colonie le poison du complotisme judéo-maçonnique. C'est désormais essentiellement au sein de la droite que les théories conspirationnistes vont prospérer.

33 L'Union africaine réprouve « cet appel à la violence avec d'autant plus de force qu'il fait le jeu de la réaction cléricale qui, elle, poursuit son but invariable : l'asservissement du pays et du monde entier à sa domination exécrable et exécrée » (cité par André COMBES, « Les loges de France et d'Algérie », *op. cit.*).

34 Vanessa RAGACHE, *Le Grand Orient de France et l'affaire Dreyfus (1894-1906)*, Paris, Éditions maçonniques de France, 1998, p. 110.

35 Charles Lutaud (1855-1921) fut préfet d'Alger du 12 décembre 1898 au 27 janvier 1899, puis gouverneur de l'Algérie de 1911 à 1918 (sur Lutaud, voir la notice biographique rédigée par Gilbert MEYNIER, dans *Recherches biographiques. Algérie 1830-1962*, Paris, Association de recherche pour un dictionnaire biographique de l'Algérie (1830-1962), Bull. n° d'essai 00, juin 1983, n. p.

36 Archives du Grand Orient de France, Alger Bélisaire 1901.

L'antijudéo-maçonnisme dans l'entre-deux-guerres et sous le régime de Vichy

La circulation des thèmes complotistes dans les milieux européens et musulmans

L'antijudéo-maçonnisme prend véritablement son essor dans l'entre-deux-guerres, sous l'impulsion d'un petit nombre d'hommes politiques et de publicistes issus de l'extrême droite, lesquels, comme on va le voir, jouent un rôle déterminant dans la circulation, entre la France métropolitaine et la colonie, de la rhétorique du complot judéo-maçonnique.

Ainsi, après deux défaites électorales aux législatives en 1919 et 1924, accusant les juifs de ne pas l'avoir soutenu, le docteur Jules Molle fonde les Unions latines, un mouvement qui entend « secouer le joug de l'oppression juive » et rassembler électeurs « latins » – un terme qui renvoie à l'origine espagnole, italienne ou maltaise de nombreux citoyens de la colonie, devenus français par la loi du 26 juin 1889[37]. C'est donc sur un programme « antijuif » qu'il est élu en 1925 à la tête de la municipalité d'Oran. Maire d'une commune d'Ardèche avant de s'installer en Algérie, Jules Molle apparaît, jusqu'à sa mort en 1930, comme un relais important entre la droite antisémite en France métropolitaine et dans la colonie à cette période. En effet, il est présent au premier congrès de la *Revue internationale des Sociétés secrètes* et de la Ligue antijudéo-maçonnique qui se tient à Paris les 26 et 27 novembre 1928[38]. Il fonde en outre en 1930 le Parti national populaire, auquel adhèrent notamment Jean Drault, qui avait été l'un des plus proches collaborateurs de Drumont à la *Libre Parole*, mais aussi le polémiste antijuif et antimaçonnique Henry Coston (1910-2001), qui fait reparaître la feuille de Drumont à partir de 1928, et son compère Jacques Ploncard d'Assac (1910-2005)[39]. Coston et Ploncard collaborent en 1930 au journal de Jules Molle, *Le Petit Oranais,* lequel affiche ouvertement ses sympathies pour le national-socialisme[40]. L'abbé Lambert, un prêtre suspendu par l'Église, prend ensuite la relève du docteur Molle à Oran en créant les Amitiés Lambert ou Amitiés latines[41]. Désignant le Front

---

37 Michel Ansky, *Les Juifs d'Algérie*, *op. cit.*, p. 66 ; Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome 2. De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, PUF, 1979, p. 367.

38 Fondée en 1912 par le chanoine Ernest Jouin, puis reconstituée après avoir disparu pendant la Première Guerre mondiale, la *RISS,* ainsi que sa formation politique, la Ligue Franc-catholique, entendent mener un combat antimaçonnique, antijuif et anti-occultiste. La revue est notamment l'un des premiers périodiques à avoir publié en France *Les Protocoles des Sages de Sion*. Constituant dans les années 1920 et 1930 un centre de sociabilité militante pour la droite catholique, elle compte dans ses rangs un certain nombre de personnalités qui participeront activement à la propagande et à la persécution antimaçonnique sous l'Occupation (voir Emmanuel Kreis, « Les réseaux antijuifs et antimaçonniques autour de la *Revue internationale des sociétés secrètes (RISS)* de l'entre-deux-guerres à la période de l'Occupation », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 198, mars 2013, p. 117-139).

39 *Ibid.*

40 Michel Ansky, *Les Juifs d'Algérie*, *op. cit.,* p. 66-67 ; Michaël Lenoire, « Henry Coston (Henri Coston, dit) et Jacques Ploncard d'Assac (Jacques Ploncard, dit) », dans Pierre-André Taguieff, Grégoire Kauffmann et Michaël Lenoire (dir.), *L'antisémitisme de plume : 1940-1944*, Paris, Berg international, 1999, p. 371-384.

41 Sur les errements idéologiques de l'abbé Lambert, voir Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord...*, *op. cit.*, p. 35.

populaire comme « une manifestation d'impérialisme juif », il déclare en 1937 : « Les Juifs ne poursuivent qu'un but : se rendre maîtres du monde. Ils ont crucifié le Christ et attendent le Messie pour nous tenir sous leur domination[42]. »

À la même période, les feuilles antisémites à la rhétorique particulièrement sommaire et ordurière et les groupements antisémites fleurissent dans toute l'Algérie[43]. Or, la diffusion du mythe du complot juif prend une nouvelle dimension, les dynamiques locales de l'antisémitisme colonial étant renforcées et renouvelées par une propagande importée de l'Hexagone.

Ainsi, le *Tam-Tam de Constantine*, un hebdomadaire antisémite qui se dit « politique, satirique, éclectique et humoristique », publie en 1934 « Le droit de la race supérieure »[44]. Imputé à un imaginaire Isaac Blümchen, ce texte est en fait l'œuvre de l'antisémite Urbain Gohier[45]. Publié pour la première fois en 1914, ce faux, réédité de nombreuses fois, expose les prétendus plans juifs de domination du monde. Sa principale originalité tient sans doute au fait que les Français non-juifs y sont désignés à maintes reprises par le terme d'« indigènes ». Par un retournement typique des théories du complot et selon une thématique susceptible, en l'occurrence, de toucher les Français de la colonie, les juifs sont présentés comme les agents d'un impérialisme occulte, et les Français comme des colonisés :

> “J'ai déjà expliqué que nous ne voulions pas « faire sortir de France les Français », comme l'ont dit témérairement quelques-uns des nôtres, exaltés par la victoire. Nous ne supprimons que les Français rebelles à notre domination, c'est-à-dire une poignée d'énergumènes. La masse docile et laborieuse des indigènes nous est nécessaire, ainsi que les Ilotes étaient nécessaires aux Spartiates en Laconie et que les Hindous sont nécessaires aux Anglais en Hindoustan. [...]
>
> Nous régnons sur la France en vertu du même droit qu'ont invoqué les Européens pour anéantir les Peaux-Rouges et pour asservir les Cafres ou les Congolais : le droit de la race supérieure sur une race inférieure. C'est une loi de la nature”[46].

42 Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, *op. cit.*, p. 370.

43 Michel ANSKY, *Les Juifs d'Algérie*, *op. cit.*, p. 73-74.

44 Journal fondé en 1927 par Marc Assain et dirigé par Laurent Barre et Oscar Latine (sans doute un pseudonyme). Les exemplaires du *Tam-Tam* conservés à la Bibliothèque nationale de France concernent la période qui va du 1er septembre 1934 au 20 janvier 1938 (avec de nombreuses lacunes).

45 Voir Grégoire KAUFFMANN, « Urbain Gohier », dans Pierre-André TAGUIEFF, Grégoire KAUFFMANN et Michaël LENOIRE (dir.), *L'antisémitisme de plume : 1940-1944*, *op. cit.*, p. 412-418.

46 *Tam-Tam de Constantine,* 22 septembre 1934.

L'article est en outre un prélude à la publication en feuilleton, à partir du 29 septembre 1934, du texte des *Protocoles des Sages de Sion*[47]. Sous le Front populaire, le journal exprimera toute son hostilité au « Juif Blum » et à son gouvernement.

Or, il convient de noter que ces textes sont publiés au lendemain du pogrom de Constantine (3-5 août 1934)[48]. Si les auteurs des émeutes sont des « indigènes » musulmans, la responsabilité des autorités françaises locales est rapidement pointée du doigt. En effet, le secrétaire général de la préfecture de Constantine est soupçonné d'avoir donné à la troupe l'ordre de laisser faire les émeutiers. De plus, nul ne peut ignorer le vieux penchant pour l'antisémitisme du député-maire de Constantine, l'inamovible Émile Morinaud. Une commission d'enquête est diligentée. Dans ce contexte, la publication par le *Tam-Tam* de plusieurs pamphlets vise vraisemblablement à renverser les accusations en invoquant un supposé complot juif, qui fournit une explication toute prête, voire une justification idéologique aux émeutes antijuives.

Les antisémites tentent également de rallier la population musulmane à leur cause. Ainsi, la Sûreté départementale saisit peu après le pogrom de Constantine un article de *L'Éclaireur de Nice* en circulation chez les notables musulmans du Constantinois, visant à justifier les émeutes au nom du poids excessif des juifs dans la vie locale dont « ils sont les maîtres depuis quelque dix ans ». Les notables « indigènes », selon le rapport de police, « approuvent cette prose sans réserve et se la passent de main en main »[49].

Par la suite, après la mort, en avril 1936, d'un anonyme participant à une manifestation contre l'antisémite Henry Coston, candidat à Alger pour les législatives[50], le PCF dénoncera « les fascistes, Croix de Feu et autres réactionnaires [qui], quelques jours avant le tragique 5 août, lançaient dans leur presse leurs excitations criminelles 'Sus aux juifs' 'Tuez le juif responsable de votre misère et de la crise'»[51]. De même, le directeur de l'Alliance israélite universelle en Algérie, Albert Confino, considère que le sentiment d'insécurité qui domine dans la population juive provient de la « presse immonde », de l'activité des Croix de Feu, des Volontaires nationaux et autres groupes du même type et de la complaisance des pouvoirs publics. Selon lui, la « légende de l'Arabe antisémite » est une invention du colonisateur :

....

47 Il ne s'agit pas de la même version que celle, évoquée en introduction, en circulation dans l'Algérois en 1961, mais de la traduction d'A. Barrault (Pierre-André TAGUIEFF (dir.), *Les Protocoles...*, *op. cit.*, vol. 2, p. 754).

48 Les émeutes font vingt-cinq morts parmi les juifs selon Charles-Robert AGERON, « Une émeute anti-juive à Constantine (août 1934) », dans *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* n° 13-14, 1973, p. 23-40. Voir aussi Joshua COLE, « Antisémitisme et situation coloniale pendant l'entre-deux-guerres en Algérie : les émeutes antijuives de Constantine (août 1934) », dans *Vingtième Siècle*, n° 108, 2010, p. 3-23.

49 Emmanuel DEBONO, « Antisémites européens et musulmans en Algérie après le pogrom de Constantine (1934-1939) », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 187, juillet-décembre 2007, p. 305-328.

50 Voir *infra.*

51 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 1K 623, affiche électorale « Contre le dérivatif criminel de l'antisémitisme votez communiste ».

> « La masse musulmane a toujours vécu en bonne harmonie avec la masse juive ; cela est tellement vrai que les 84 % de résidences actuelles des Juifs en Afrique du Nord française renferment une population musulmane prépondérante. Si, par contre, 'l'inimitié foncière' entre Arabes et Juifs, comme on ose le prétendre, était en Algérie un fait historique, les Juifs n'auraient pas manqué, depuis la conquête de l'Algérie, d'abandonner ces résidences pour aller s'établir dans des centres à forte population européenne. En réalité, il n'est pas permis d'ignorer que le pogrome de Constantine, par exemple, est l'œuvre de Français antisémites"[52].

En avril 1938, des tracts anonymes, rédigés en arabe et invitant les musulmans au « pillage des banques et des magasins juifs qui regorgent de richesses », sont jetés d'un train près de la commune de Berrouaghia, au sud d'Alger[53]. La police surveille également la propagande antisémite menée par Mohamed El Maadi en direction des musulmans. Ce fils d'un caïd de Guelma (région de Constantine), arrêté à Paris comme membre de La Cagoule, également membre de l'Action française jusqu'à l'interdiction de celle-ci, est en 1937 à la tête de L'Algérie française, une organisation qui visait initialement à renforcer la solidarité entre musulmans et qui, devenue un groupement antisémite sous l'influence d'El Maadi, « a évolué en organisation de combat »[54].

Toutefois, et en dépit également d'une propagande antisémite orchestrée par l'Allemagne nazie et, d'autre part, des incidents de Palestine qui culminent avec la grande révolte palestinienne de 1937-1939, pendant toute la décennie les nombreux rapports de police observent le faible impact de la rhétorique antisémite de l'extrême droite en direction des musulmans et le maintien de bonnes relations commerciales de ceux-ci avec les juifs[55]. Les propagandistes « antijuifs » ne parviennent donc finalement pas à structurer l'hostilité aux juifs plus ou moins latente, des musulmans[56].

Les législatives de 1936, une chambre d'écho pour l'antijudéo-maçonnisme

La banalisation de la rhétorique antijudéo-maçonnique en Algérie franchit un nouveau seuil pendant la campagne des élections législatives d'avril 1936. Or, la candidature d'Henry Coston pèse beaucoup dans cette inflexion.

....

[52] Alliance israélite universelle (FR-AIU), fonds Lazarus, XVII, lettre d'Albert Confino, 3 déc. 1935. Sur les efforts de rapprochement entre élites juives et musulmanes à cette période, voir Emmanuel DEBONO, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », dans *Archives juives*, n° 45-2, 2012, p. 89-106.

[53] ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 91K 38, rapport de l'administrateur principal de la commune mixte de Berrouaghia, 2 avril 1938.

[54] ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 91K 38, rapports du préfet des 10 janvier et 28 octobre 1937.

[55] ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 91K 38.

[56] L'Allemagne nazie mène également à cette période une propagande intense pour entraîner les musulmans dans l'antisémitisme. Voir Jeffrey HERF, *Hitler, la propagande et le monde arabe,* trad. de Pierre-Emmanuel DAUZAT, Paris, Calmann-Lévy, 2012 (*Nazi Propaganda for the Arab world,* Yale, Yale University Press, 2009) ; Michel ABITBOL, *Les Juifs d'Afrique du Nord..., op. cit.*, p. 51-56.

Le polémiste s'installe à Alger en janvier 1936, avec l'intention de se présenter aux législatives dans la 1ère circonscription de la capitale, celle-là même qui avait permis la victoire d'Édouard Drumont en 1898. Coston entend de toute évidence marcher dans les pas de celui qu'il admire depuis la lecture, à l'adolescence, de *La Fin d'un monde,* un ouvrage qui lui aurait ouvert les yeux sur la « question juive »[57]. Après avoir ressuscité en 1930, à Paris, *La Libre Parole,* le journal de son maître à penser, mort en 1917, il poursuit l'entreprise dans la capitale coloniale en lançant en avril 1936 *La Libre Parole d'Alger,* qui devient après quelques numéros *La Libre Parole nord-africaine*. Y contribuent plusieurs générations d'antisémites, qui pour la plupart n'ont aucun lien avec l'Algérie : d'anciens collaborateurs de Drumont comme Jean Drault[58] et Albert Monniot, auxquels se joignent de jeunes drumontistes[59]. Sont ressassés les thèmes de l'« or juif » au service d'un plan de domination du monde, de l'utilisation de la franc-maçonnerie à cette fin, du pouvoir occulte de la franc-maçonnerie sur la vie politique en France et en Algérie, du « communisme instrument des Juifs », des juifs « planqués » pendant la Grande Guerre et de l'appel au boycott des « magasins juifs » de la colonie, listes à l'appui[60]. Plusieurs articles s'adressent spécifiquement aux musulmans, auxquels il est demandé de se méfier de « l'emprise judaïque », les juifs étant présentés comme leurs seuls exploiteurs[61].

Lorsque Coston arrive en Algérie, il a déjà à son actif une carrière de propagandiste antisémite et antimaçonnique. Ses liens avec le régime nazi, duquel il reçoit des subsides, lui valent une surveillance policière particulière[62]. Il apporte dans ses bagages un matériel électoral abondant, dont la large diffusion joue un rôle déterminant dans la banalisation du complotisme antisémite et antimaçonnique dans l'opinion européenne de la colonie. En effet, selon Coston lui-même, plus de 30 000 brochures et volumes divers, 500 000 tracts, 5 000 affiches et d'innombrables papillons auraient été déversés entre avril 1936 et février 1937, tandis qu'à la même date, le tirage de *La Libre Parole* passe de 2 000 à 12 000 exemplaires, sans compter les numéros spéciaux du 14 juillet et du 11 novembre 1936, tirés respectivement à 20 000 et 28 000 exemplaires[63].

....

57 Grégoire KAUFFMANN, Édouard *Drumont*, *op. cit.*, p. 454.

58 Sur Jean Drault, voir Grégoire KAUFFMANN, notice « Jean Drault », dans *L'antisémitisme de plume*, *op. cit.*, p. 406-411.

59 Notamment Paul Casanova, François Legoy, André Marcé. Jean Hyx, Jacques Ditte, Henri-Robert Petit, Mathieu Degeilh (sur ces personnages, voir *L'antisémitisme de plume*, *op. cit.*) qui, après avoir participé en Allemagne aux manifestations de la Ligue mondiale antijuive en 1935, crée le 1er septembre 1936 le Front franc, consacré à la lutte antijuive.

60 *La Libre Parole nord-africaine*, 2 juillet 1936. Ces analyses reposent sur le dépouillement des numéros de 1936-1937 conservés à la Bibliothèque nationale de France.

61 On peut voir dans le court article intitulé « À mes amis musulmans » une certaine inquiétude des antijuifs face au projet Blum-Viollette : « Au cours de votre imposante manifestation du 'Majestic', leur mandataire, un européen enjuivé du Front Populaire, a fait miroiter à vos yeux l'appui sans réserve du gouvernement présidé par le Juif Blum dans l'exposé de vos revendications. [...] Le titre si envié de Citoyen Français, vous ne devez espérer l'obtenir – un jour prochain, croyez-le – que de la France généreuse et libérale, totalement affranchie de l'emprise judaïque. » (*La Libre Parole nord-africaine,* 18 juin 1936).

62 Michaël LENOIRE, « Henry Coston », *op. cit.*

63 ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 91K 38, copie d'un texte d'H. Coston aux lecteurs de *La Libre parole,* février 1937. Signé par Coston, le document est édité par le Centre de documentation et de propagande (Paris, 17e arr.) et imprimé à l'Imprimerie du Cantal, à Aurillac.

La surveillance de la campagne électorale par les autorités coloniales permet d'observer à quel point la rhétorique complotiste développée par Coston contribue à l'installation d'un climat d'extrême violence. Alors que le premier tour des législatives est fixé au 26 avril 1936, un rapport de police du 31 mars signale la présence de papillons collés sur les murs de la capitale avec cette inscription : « Le Franc-Maçon est un Français qui trahit sa race au profit de la juiverie »[64]. Des affiches placardées le 11 avril en plusieurs points du centre d'Alger déclinent en un fatras particulièrement confus la haine des juifs, des francs-maçons, du Front populaire et du bolchevisme. Les juifs y sont présentés comme des conspirateurs poussant la France à la guerre contre l'Allemagne pour leur propre intérêt :

> “ [...] Il suffit de relire les articles de ces messieurs dans la presse de gauche et de droite, pour comprendre qu'ils exécutent point par point les directives du protocole, cette bible du judaïsme moderne : « Nous devons être à même de détruire toute opposition en faisant déclarer par ce voisin la guerre au pays qui veut se dresser contre nous. Si cependant ces voisins à leur tour s'allient contre nous, nous devons répondre par la guerre universelle (7e séance) ».
>
> [...] À bas la Guerre, À bas le Front-Populaire des Juifs et des Francs-Maçons”[65].

Particulièrement offensive et haineuse, la propagande de Coston se démarque de l'antisémitisme colonial devenu une banalité par la conjugaison de l'antimaçonnisme avec la judéophobie. Or, cette rhétorique infuse au sein d'autres formations de droite, avec lesquelles Coston entretient de bonnes relations en Algérie malgré des rivalités et des conflits antérieurs, notamment l'Action française et les Croix-de-Feu du colonel de La Roque, dont l'hostilité aux juifs en Algérie est alors notoire[66].

Dans ce contexte, les législatives de 1936 cristallisent une polarisation de la vie politique coloniale qui voit s'affronter deux camps avec une extrême violence : d'un côté, les antisémites, où se retrouvent les différents courants de la droite nationaliste (républicaine et royaliste), notamment le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot, qui prend à cette période une importance croissante par la présence de son délégué à la propagande en Afrique du Nord Victor Arrighi, le Parti social français (PSF) du colonel de la Roque et l'Action française ; de l'autre, les formations de la gauche rassemblées autour du programme du Front populaire (Parti communiste français, SFIO et Parti radical).

Les provocations du candidat « antijudéo-maçonnique » suscitent en effet l'indignation et la protestation de nombreux jeunes juifs, soutenus par la gauche républicaine et

....

64 ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 1K 623, rapport du chef de la Sûreté départementale, 31 mars 1936.

65 ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 1K 623, rapport du commissaire de police Le Boul, 11 avril 1936.

66 ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 1K 623. Sur les rivalités entre Coston et les autres sympathisants de l'hitlérisme et l'Action française pour revendiquer l'héritage de Drumont, voir Grégoire Kauffmann, « L'héritage de Drumont dans les années 1930 », dans *Archives juives*, n° 43-1, 2010, p. 12-22.

par la Ligue contre l'Antisémitisme (LICA) de Bernard Lecache, lequel passe pour le premier adversaire du propagandiste[67]. Les affrontements opposant partisans du Front populaire, parmi lesquels des militants de la LICA, chantant *L'Internationale* le poing levé, et soutiens de l'Action française entonnant la *Marseillaise*, culminent le 21 avril 1936, lorsque des tirs de revolver, partis de la permanence Coston, font plusieurs blessés graves ; l'un d'entre eux, nommé Léon Ben Kalifa, pupille de la Nation, décède ensuite de ses blessures[68]. Pour les juifs algérois, la propagande du candidat Coston et les violences qui l'accompagnent font ressurgir le spectre de la crise antijuive de 1898[69].

La victoire du Front populaire à l'échelle nationale donne lieu à un véritable déchaînement d'antisémitisme dans la colonie. Le projet Blum-Viollette, qui prévoit d'accorder des droits politiques à une infime minorité des musulmans en Algérie, est dénoncé comme un complot judéo-maçonnique[70] : sans doute faut-il voir ici une allusion aux efforts de la Ligue contre l'Antisémitisme de Bernard Lecache pour favoriser un rapprochement, bien éphémère, entre juifs et musulmans, autour de ce projet[71].

Quant à Coston, battu aux élections, il reste pourtant quelques mois encore en Algérie, où il poursuit des activités de propagande haineuse, toujours surveillées par la préfecture de police[72]. Ainsi donc, même si son séjour à Alger n'a duré que quelques mois et s'est soldé par une défaite électorale, Coston a contribué à banaliser le mythe du complot judéo-maçonnique et de la judaïsation de la France (et de l'Algérie) du fait de l'arrivée au pouvoir de Léon Blum, de même qu'en France métropolitaine à la même période[73].

L'antijudéo-maçonnisme d'État

Sous le régime de Vichy, la législation antisémite et antimaçonnique mise en place en France métropolitaine s'applique aussi à l'Empire colonial, avec certaines variations selon les territoires. Si la persécution antisémite en Algérie a été bien étudiée,

....

67 Sur la LICA, voir Emmanuel Debono, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

68 ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 1K 623, rapports de police des 19 et 21 avril 1936 ; S., « La communauté israélite d'Alger vient de vivre des heures tragiques », dans *L'Univers israélite*, 8 mai 1936, p. 522 ; Charles Akoun, « L'antisémite Coston provoque à Alger de sanglants incidents », dans *Le Populaire*, 22 avril 1936.

69 Au cours d'une réunion électorale du député sortant Henri Fiori, le docteur Charles Aboulker, qui s'est rendu au chevet des blessés, commente ainsi les événements selon un rapport de police : « Il estime que les jeunes gens qui se sont offerts aux coups des provocateurs ont eu une attitude courageuse. Il ajoute que la jeunesse israélite a montré qu'elle ne voulait pas voir se renouveler les troubles de 1898 et qu'elle ne voulait pas vivre dans la honte. » (ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 1K 623, rapport de police du 22 avril 1936).

70 Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine*, *op. cit.*, p. 370.

71 Emmanuel Debono, « Le rapprochement judéo-musulman en Afrique du Nord sous le Front populaire. Succès et limites », *op. cit*.

72 Coston reçoit par exemple en décembre 1936 de nombreux exemplaires de la brochure de Henri-Robert Petit, *Les Juifs au pouvoir* (ANOM, Algérie, préfecture d'Alger, 91K 38, rapport du chef de la Sûreté départementale, 24 décembre 1936).

73 Ralph Schor, *L'antisémitisme en France dans l'entre-deux-guerres. Prélude à Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005 (1e éd. : 1992), p. 169-181.

l'antimaçonnisme a seulement été effleuré par l'historiographie[74]. Dans les limites de cet article, on indiquera seulement les principaux jalons de l'exclusion des juifs et des francs-maçons, en indiquant en outre brièvement les résultats d'un premier sondage des archives coloniales de la politique antimaçonnique.

Rappelons que les juifs devenus français par le décret Crémieux et leurs descendants – autrement dit la très grande majorité de la population juive de la colonie – se voient privés de la citoyenneté et redeviennent des « indigènes » sujets français (loi du 7 octobre 1940). De plus, la loi portant statut des juifs du 3 octobre 1940, puis la loi du 2 juin 1941 (second statut des Juifs), définissant qui est juif et excluant les juifs de la fonction publique et de nombreuses professions, s'appliquent dans les trois territoires d'Afrique du Nord. De surcroît, un *numerus clausus* est institué dans l'enseignement public, non seulement à l'Université, mais aussi dans l'enseignement primaire et secondaire. Recensés en 1941, les juifs subissent comme en métropole l'aryanisation économique, une expression qui désigne la confiscation des biens mobiliers et immobiliers appartenant à des juifs, leur gestion étant confiée à des administrateurs provisoires[75]. En outre, les soldats juifs des classes 1938 et 1939 ne sont pas démobilisés mais internés dans des camps de travail, où ils sont soumis aux conditions de vie les plus rudes et aux pires traitements[76].

En parallèle, la législation antimaçonnique élaborée par Vichy pour la France est appliquée en Algérie. Précisons qu'une loi du 13 août 1941 ordonne la dissolution des « sociétés secrètes » et oblige tous les fonctionnaires à effectuer une déclaration d'appartenance ou de non-appartenance. Une loi du 11 août 1941 ordonne la publication au *Journal officiel* des noms des anciens dignitaires de la franc-maçonnerie et leur interdit l'accès aux hautes fonctions publiques et à toutes les fonctions et mandats interdits aux juifs par l'article 2 de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs[77]. Ces lois étant applicables à l'Algérie, dans chacun des trois départements algériens (Alger, Oran et Constantine), un Service des Questions juives et des Sociétés

[74] Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2002 ; Eric Jennings, *Vichy sous les Tropiques : la Révolution nationale à Madagascar, en Guadeloupe, en Indochine, 1940-1944*, Paris, Grasset, 2004 ; Jacques Cantier et Eric Jennings (dir.), *L'Empire colonial sous Vichy*, Paris, Odile Jacob, 2004 ; Lucien Sabah, *Une police politique de Vichy : le Service des sociétés secrètes*, Paris, Klincksieck, 1996 ; Emmanuel Pierrat, *Les francs-maçons sous l'Occupation. Entre résistance et collaboration*, Paris, Albin Michel, 2016. Sur l'antisémitisme en Algérie sous le régime de Vichy, voir *supra*, note 4.

[75] Jean Laloum, *La politique d'aryanisation des biens juifs mise en œuvre durant le régime de Vichy en Algérie (1941-1943)*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Paris, Belin, 2015.

[76] Norbert Bel-Ange, *Quand Vichy internait ses soldats juifs d'Algérie : Bedeau, sud oranais, 1941-1943*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Jacob Oliel, *Les camps de Vichy : Maghreb Sahara, 1939-1944*, Montréal, Les Éditions du Lys, 2005. Sur les pratiques d'internement en Algérie coloniale, voir Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

[77] Cette législation est rédigée par Raphaël Alibert. Voir Robert Paxton, *La France de Vichy*, Paris, Seuil, 1973 (*Vichy France. Old Guard and New Order,* 1972), p. 170-171.

secrètes est créé en janvier 1942 afin d'appliquer une législation particulièrement touffue[78].

Selon Jacques Cantier, qui s'appuie sur les archives du gouvernement général de l'Algérie, l'administration coloniale aurait éprouvé certaines réticences à mettre en œuvre les mesures antimaçonniques et aurait plutôt cédé à diverses pressions : celles du ministre de l'Intérieur Peyrouton, mais aussi du PPF, dont le journal local, *Le Pionnier,* publie à partir de février 1941 des listes de francs-maçons et « une série sur les sociétés secrètes », et enfin de la Légion française des Combattants[79]. Les archives du ministère chargé des Affaires algériennes et du service des Questions juives et des Sociétés secrètes de la préfecture de Constantine confirment cette hypothèse, mais témoignent également des efforts déployés pour écarter de la fonction publique tous les membres de « l'anti-France » : tous les échelons de l'administration coloniale (maires, administrateurs de communes mixtes, préfets...) furent sollicités pour participer aux enquêtes destinées à débusquer les francs-maçons en vue de leur éviction. À partir du *Journal officiel de l'État français* et du *Journal officiel de l'Algérie,* la préfecture de Constantine constitua un registre alphabétique des francs-maçons, comprenant 613 noms[80] : employés communaux, instituteurs, petits fonctionnaires, artisans, exclus (ou sur le point de l'être) des emplois publics, mais aussi des conseils d'administration des établissements publics, des services concédés et des entreprises subventionnées par l'État[81].

En outre, comme en France métropolitaine, les objets, archives et livres des loges sont saisis et mis sous séquestre (janvier 1941)[82]. J.-B. Blanchery est envoyé en Afrique du Nord par Bernard Faÿ, le chef du Service des Sociétés secrètes (SSS), pour collecter les documents maçonniques outre-mer, à des fins de renseignement pour l'État français et l'Allemagne nazie[83].

Le débarquement allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 mit un coup d'arrêt à la politique antisémite et antimaçonnique en Algérie, mais la réintégration des francs-

---

78 Pour le détail de la législation en Algérie, voir André Brochier, *Répertoire numérique détaillé du Service des Questions juives et des Sociétés secrètes*, Aix-en-Provence, Archives nationales d'Outre-Mer, 2012, p. 91-93. Les archives du Service des Questions juives et des Sociétés secrètes du département de Constantine ont été conservées malgré un ordre du général Catroux en 1944.

79 Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, *op. cit.*, p. 69-72. Voir aussi Lucien Sabah, *Une police politique de Vichy*, *op. cit.*, p. 108-109.

80 FR-ANOM, Algérie, Préfecture de Constantine, Service des Questions juives et des Sociétés secrètes, 93 3G 36.

81 *Ibid.*

82 FR-ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, Cabinet du préfet, 1K 79. Ces documents suscitent la convoitise et la visite d'un mystérieux personnage qui vient se servir à plusieurs reprises. Une note en marge d'un document de 32 pages contenant la liste des loges maçonniques algériennes suggère qu'il pourrait s'agir de René Barthélémy, premier collaborateur de Coston à *La Libre Parole nord-africaine* en 1936-1937.

83 FR-ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, Cabinet du préfet, 1K 79. Voir aussi Lucien Sabah, *Une police politique de Vichy...*, *op. cit.*, p. 126-127 et 165. Sur Bernard Faÿ, voir notamment Martine Poulain, *Livres interdits, lectures surveillées*, Paris, Gallimard, 2008. Sur J.-B. Blanchery, nous n'avons pas pu identifier plus précisément ce personnage.

maçons, tout comme celle des juifs (et l'annulation de la loi d'abrogation du décret Crémieux) se firent attendre pendant près d'un an. En effet, malgré l'abrogation de toutes les autres lois de Vichy en Algérie après le débarquement allié, le décret Crémieux ne fut rétabli que le 21 octobre 1943. Quant à la réintégration des francs-maçons à la fonction publique, elle ne fut, semble-t-il, pas automatique puisqu'une nouvelle enquête individuelle fut menée, du moins pour un certain nombre d'agents[84]. De plus, la fin de la mise à l'index des juifs et des francs-maçons ne fit pas l'unanimité au sein de la société coloniale et les stéréotypes perdurèrent. En effet, comme on va le voir, la guerre d'indépendance algérienne qui débute avec la « Toussaint rouge » (novembre 1954) révèle que parmi les anciens pétainistes, les fascistes et pronazis de l'Algérie française persiste, bien après la période de Vichy, un ensemble de constructions imaginaires selon lesquelles une conspiration unirait contre les intérêts de la nation française les juifs, les francs-maçons et l'Angleterre, voire d'autres acteurs.

Les reconfigurations du discours conspirationniste pendant la guerre d'Algérie

Un antisémitisme à peine voilé

La rhétorique complotiste est réactivée et réélaborée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), surtout à partir de 1958, où le retour au pouvoir du général de Gaulle suscite dans les rangs de la droite nationaliste l'espoir, vite déçu, du maintien de l'Algérie dans le giron français. Rappelons, en effet, que c'est à la suite du putsch d'Alger (13 mai 1958), conduit par le nationaliste Pierre Lagaillarde, que le général reçoit de l'Assemblée nationale les pleins pouvoirs pour six mois afin de dénouer la crise. Or, après avoir convaincu les Français d'approuver par référendum une nouvelle Constitution, destinée à mettre fin à l'instabilité ministérielle de la IVe République en procurant une assise plus ferme au pouvoir du chef de l'État, de Gaulle donne aux partisans de l'Algérie française le sentiment d'abandonner l'Algérie et de les trahir. En effet, le président de la République vante dans un premier temps un système d'association entre la France et l'Algérie, puis se prononce le 16 septembre 1959 pour le droit à l'auto-détermination des Algériens, tout en entamant des négociations secrètes avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)[85]. Le processus d'indépendance devient inéluctable. La radicalisation des activistes « ultras », issus de l'extrême droite et de la droite (y compris gaulliste), tentant d'entraîner l'Armée et tous les partisans du maintien de l'Algérie française, culmine pendant la Semaine des

....

[84] Sur ce dernier point, voir FR-ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, Cabinet du préfet, 1K 79.

[85] Le scrutin, qui se déroule le 8 janvier 1961, donne une forte majorité de votes favorables en métropole (79 %), tandis que les Européens de la colonie votent massivement pour le « non » : voir Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France. 2. Cultures*, Paris, Gallimard, 2006, p. 641.

barricades (24 janvier – 1er février 1960) et le putsch des généraux (21 avril 1961). Elle se traduit aussi par la création, en février 1961, de l'Organisation armée secrète (OAS)[86].

Outre les attentats et les tentatives de coup d'État, les « ultras » mènent une action de propagande clandestine, sous la forme de journaux et de tracts distribués dans les boîtes aux lettres des Français de la colonie, toutes activités étroitement surveillées par la police. Dans cette littérature, on peut constater la présence d'un discours conspirationniste polymorphe, qui prétend systématiquement dévoiler les ressorts secrets de la « trahison » du général de Gaulle. Tout en reprenant par de nombreux aspects la rhétorique complotiste antérieure, il s'en écarte toutefois en ce qu'il n'est jamais ouvertement antisémite, mais opère par une série d'insinuations, l'antisémitisme étant alors considéré comme inacceptable depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale[87]. Ainsi, parmi les tracts interceptés par la surveillance policière, se trouve une caricature figurant de Gaulle en Judas, aux côtés d'une Marianne crucifiée[88].

De plus, la circulation parmi les militants de l'Algérie française du texte des *Protocoles des Sages de Sion* en 1961, évoquée en introduction du présent article, de même qu'un certain nombre de tracts, confirme l'hypothèse d'une résurgence du discours sur une prétendue conspiration juive comme clef unique d'explication des bouleversements politiques. C'est le cas par exemple d'un tract émanant du Rassemblement nationaliste français, daté du 24 janvier 1961 et saisi, également à Boufarik, le 22 février 1961 :

> “ Les Français rassemblés autour de l'image de la Nation.
> Veulent que cesse, au plus tôt, la désagrégation de la France. Pour cela, il sera nécessaire d'écarter du Pouvoir les financiers, sans patrie et sans scrupules qui utilisent à satisfaire leurs appétits voraces la vieillesse d'un Français illustre, qu'ils ont réussi, hélas ! à accaparer. [...] Quant aux trusts financiers, pillards internationaux, nous les invitons à aller pervertir d'autres contrées, mais seulement après avoir rendu au Travailleur français la part de sueur qu'ils ont détournée”[89].

Les juifs sont donc implicitement présentés comme les auteurs de l'abandon de l'Algérie française par le général, dont la « trahison » est un slogan commun à tous les groupuscules d'extrême droite en Algérie et en France métropolitaine à cette période[90].

86 Sur l'OAS, voir Rémi Kauffer, *OAS, histoire d'une organisation secrète*, Paris, Fayard, 1986 ; Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2011 (1ère éd. : 2005).

87 Dossier « L'antisémitisme en France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », coordonné par Emmanuel Debono, dans *Archives juives*, n° 49-2, 2e sem., 2016.

88 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 82.

89 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 98.

90 Sur les groupements de l'extrême-droite française face à la question algérienne à cette période, voir Jean-Paul Gautier, *Les extrêmes droites en France. De la traversée du désert à l'ascension du Front national : de 1945 à nos jours*, Paris, Syllepse, 2017 (1ère éd. 2009), p. 33-83.

Synarchie et antijudéo-maçonnisme

En outre, les principaux types de discours complotistes présents en France métropolitaine se retrouvent et s'entremêlent à cette période en Algérie coloniale.

Ainsi, un tract anonyme de trois pages ronéotypées, daté du 15 janvier 1960, reprend le mythe politique, forgé à l'époque de Vichy, de la Synarchie, une fiction de complot international de financiers (juifs) visant à assujettir l'économie mondiale et, dans un premier temps, à mettre en échec la Révolution nationale de l'État français[91]. Le document, intitulé « Ultime avertissement », entend répondre au discours télévisé du général de Gaulle sur le droit des Algériens à l'autodétermination. Particulièrement confus, le texte explique la démission récente du ministre des Finances Antoine Pinay, consécutive à son désaccord avec la politique algérienne du président de la République, par l'affrontement de deux forces, l'une, dont Pinay ferait partie, qui « voulai[en]t faire de 'l'Europe' un satellite de la Synarchie américaine » et l'autre,

> "ses adversaires, qui veulent faire de « l'Europe » une zone neutraliste, partiellement désarmée, totalement dénucléarisée et garantie par deux « GRANDS » : LONDRES et MOSCOU, d'accord pour ce faire, Rotschild [sic] et, à un moindre degré de puissance, Lazard et Cie, [qui] ont « planifié » cette opération avec leurs brain-trusts où s'interpénètrent synarques, technocrates et économistes qui ne sont que des marxistes camouflés"[92].

Ces élucubrations sont suivies d'un ordre de mobilisation que l'on peut lire comme un appel à l'insurrection, qui allait se traduire peu après par la Semaine des barricades, conduite à Alger par Pierre Lagaillarde, Joseph Ortiz et Jean-Jacques Susini.

La radicalisation des « ultras » après l'échec de cette opération se traduit par la création, dans la colonie, du Front de l'Algérie française, une organisation terroriste préfigurant l'OAS et créée par le journaliste André Séguin et, en France, du Front national pour l'Algérie française, fondé le 25 juin 1960[93]. Avant leur interdiction à la fin de l'année 1960, ces deux groupements mènent en Algérie une intense propagande, dans laquelle on peut constater une forte résurgence de l'antimaçonnisme catholique. Ainsi, le tract intitulé « Les francs-maçons réagissent », largement diffusé à Alger en juillet 1960, émanerait, selon la police, des membres de l'ex-Mouvement populaire du

---

[91] Olivier Dard, *La synarchie*, *op. cit*.

[92] ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 82.

[93] Le FNAF est directement issu du « colloque » rassemblant à la mairie de Vincennes le 17 juin 1960, à l'instigation de Jacques Soustelle, deux cents personnalités favorables au maintien de l'Algérie française : son président est Jean-Marie Le Pen, député poujadiste de Paris de 1956 à 1958 et futur leader du Front national. On trouve parmi les membres du mouvement le président du conseil municipal de Paris, Bernard Lafay, les deux anciens ministres Bernard Cornut-Gentille et Maurice Bourgès-Maunoury. Les soutiens du FNAF comptent plusieurs personnalités d'extrême-droite comme l'avocat Jean-Louis Tixier-Vignancourt, ex-membre du gouvernement de Vichy, ou les journalistes François Brigneau et Serge Jeannerey. Voir Rémi Kauffer, *OAS. Histoire de la guerre franco-française*, Paris, Seuil, 2002, p. 115 ; Jean-Paul Gautier, *Les extrêmes droites en France*, *op. cit*., p. 69 ; Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, *op. cit*., p. 39-68.

13-Mai de Robert Martel[94]. Catholique exalté, celui-ci fait de la défense de l'Algérie française un combat messianique[95]. Le document évoque « les méfaits sataniques de ces Ligues occultes, 'Citadelles de Satan', causes des révolutions, massacres et guerres sur le monde ». La perte de l'Indochine et de l'Algérie sont imputées à un plan de domination mondiale des francs-maçons, ceux-ci étant implicitement associés aux juifs. Pierre Mendès France, Michel Debré et Jacques Soustelle y sont désignés comme des « traîtres », ayant des « attaches » avec le B'nai Brith, présenté comme une loge maçonnique[96]. Plusieurs autres tracts, adressés comme le précédent aux « Soldats de Dieu », prétendent dénoncer « la DESTRUCTION des PATRIES et la construction sur leurs cadavres d'un gouvernement économique matérialiste mondial, asservissant les peuples et leurs âmes au profit d'une seule IDÉE (contre la Foi) : le Messianisme [...] » comme étant « le but des sectes occultes (Franc-maçonnerie, Messianisme, Synarchie...) ». Dans le même document sont évoquées « la croisade laïque et satanique actuelle » et « l'hérésie que représente la SOUVERAINETÉ DU PEUPLE et LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME »[97].

Cette logorrhée témoigne de la croyance, au sein d'une partie des activistes d'extrême droite d'Algérie, à un complot des sectes occultes pour dominer le monde, attestée par d'autres sources et analysée par l'historiographie[98]. Dans un autre document, émanant toujours du FNAF et saisi en septembre 1960 à Blida (environs d'Alger), est également développée la thématique d'une puissance maléfique qui agirait masquée contre le Bien, en l'occurrence la Nation française[99]. Dans une rhétorique directement inspirée des *Protocoles des Sages de Sion*, puisque le déroulement des événements politiques est expliqué par l'action de puissances occultes, le Front de libération nationale (FLN) et le président de la République française sont présentés comme les jouets d'un complot judéo-communiste, ce en dépit de l'hostilité avérée du général au communisme. On retrouve de telles conceptions parmi les futurs membres de l'OAS, notamment Jean-Claude Perez, qui devient par la suite l'un des principaux responsables des commandos de Bab-el-Oued[100].

Tous ces éléments, qui pourraient être complétés par d'autres exemples, permettent d'identifier l'adhésion, au sein des milieux de l'extrême droite coloniale, à un discours expliquant la politique algérienne du président de la République par l'action de forces obscures.

94 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 82, « Les francs-maçons réagissent ».

95 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 82, rapport de police du 21 décembre 1960. Robert Martel est membre du Comité des Sept, dont le projet est renverser la IVe République, et l'un des principaux organisateurs, avec Pierre Lagaillarde, du putsch d'Alger du 13 mai 1958.

96 Sur la référence au B'nai Brith dans la littérature conspirationniste, voir notamment Pierre-André Taguieff, « Prologue » au dossier « L'antisémitisme français sous l'Occupation », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 198, mars 2013, p. 25-97.

97 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 82, « Debout ! Soldats de Dieu ! ».

98 Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, *op.cit.*, p. 30-37.

99 ANOM, Algérie, Préfecture d'Alger, 3F 98.

100 Benjamin Stora, *De Gaulle et la guerre d'Algérie,* Paris, Hachette, 2012, p. 136.

Conclusion

De cette plongée dans le conspirationnisme présent en Algérie coloniale, plusieurs conclusions peuvent être tirées. Tout d'abord, les dynamiques de l'antisémitisme, de l'antimaçonnisme et d'autres formes de complotisme en terre algérienne résultent de la combinaison et des interactions entre des logiques coloniales et métropolitaines. La circulation des hommes, des idées et des textes de part et d'autre de la Méditerranée joue un rôle déterminant dans ce processus : Drumont et Coston en sont les exemples les plus visibles.

Si l'antisémitisme fait partie du paysage politique colonial dès le XIXe siècle, comme le montre le triomphe de Drumont à Alger en 1898, l'antimaçonnisme peine à s'imposer à cette période en raison de la bonne implantation de la franc-maçonnerie en Algérie. C'est incontestablement Henry Coston qui, en 1936-1937, parvient à donner un certain écho en Algérie au discours sur la conspiration judéo-maçonnique. Comme on l'a noté, ces thèses infusent au sein de la droite nationaliste, mais l'échec électoral du propagandiste invite à relativiser l'impact réel de l'antijudéo-maçonnisme sur l'opinion française de la colonie. Cette hypothèse se renforce si l'on tient compte des conclusions de Jacques Cantier pour la période de Vichy : tout en appliquant avec rigueur la législation antisémite, l'administration coloniale aurait eu quelques réticences à appliquer systématiquement les mesures d'exclusion des francs-maçons. Nos sondages dans les archives récemment ouvertes indiquent en tout cas que les services dédiés firent des enquêtes minutieuses et que la législation antimaçonnique de l'État français fut bel et bien mise en œuvre en Algérie.

L'utilisation en 1961 par les milieux de l'extrême droite française de la version des *Protocoles des Sages de Sion* éditée par Darquier de Pellepoix attire notre attention sur la filiation de l'antisémitisme de la droite nationaliste et colonialiste des années 1960 avec les périodes qui précèdent. Pendant la guerre de décolonisation et à la veille de l'indépendance algérienne, la droite ultra en Algérie compte encore dans ses rangs son lot de nostalgiques du pétainisme et même du fascisme et du nazisme[101]. Or, dès la période de Vichy, les Français de la colonie sont dans leur grande majorité beaucoup plus favorables à Pétain qu'à de Gaulle. Une partie de l'opinion affiche même ouvertement ses sympathies pour le franquisme, le fascisme et le nazisme. Dans ce contexte, l'antisémitisme, l'antigaullisme, l'hostilité à la Grande-Bretagne et à la Russie se conjuguent dans la presse coloniale de l'époque. De Gaulle y apparaît comme un traître. Ces quelques lignes tirées d'une édition de *L'Echo d'Oran* de septembre 1942 en témoignent : « M. Churchill, vous êtes un voleur et un lâche. Quant à vous, M. de Gaulle, qui traînez dans la honte et le sang les lambeaux d'un uniforme français, vous êtes un misérable et un assassin »[102].

---

101 Guy Pervillé, « L'Algérie dans la mémoire des droites », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites. 2. Cultures*, Paris, Gallimard, 2006, p. 621-656.

102 Michel Ansky, *Les Juifs d'Algérie*, *op. cit.*, p. 101.

Vingt-cinq ans plus tard, les partisans du maintien d'une Algérie française ne sont pas tous des militants d'extrême droite. Mais l'hostilité à de Gaulle rassemble temporairement d'anciens ardents soutiens du régime de Vichy, des fascistes, mais aussi un certain nombre de gaullistes et de poujadistes s'estimant trahis par le général[103]. Ceux-ci sont d'autant plus réceptifs à des discours particulièrement filandreux, qui ont en commun de fournir un cadre interprétatif commode pour comprendre l'inexplicable : l'« abandon » de l'Algérie par la France.

Enfin, si les Européens ont organisé une propagande antisémite en direction des Algériens musulmans pendant la période coloniale, c'est avec des succès mitigés. Dans les relations triangulaires entre musulmans, juifs et Européens, la haine du juif a incontestablement constitué une diversion, un moyen de détourner les regards de la vraie question, celle du statut juridique des musulmans colonisés, en tentant d'ébaucher une improbable alliance entre chrétiens et musulmans contre les juifs. On peut certes supposer que l'antisémitisme colonial, qui a véritablement constitué le leitmotiv du débat politique en Algérie, a familiarisé les Algériens avec un antisémitisme doctrinaire, lequel a pris le relais du discours du mépris qui visait les juifs dans la société ottomane précoloniale. Mais l'antisémitisme et l'antijudéo-maçonnisme qui ont cours dans l'Algérie devenue indépendante sont mus par d'autres ressorts, notamment la construction de la nation algérienne sur une identité arabo-musulmane et plus encore l'antisionisme lié au conflit israélo-arabe[104].

103 Guy Pervillé, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002, p. 203-204.

104 Hervé Hasquin, *Les pays d'islam et la franc-maçonnerie*, *op. cit.* ; Thierry Zarcone, *Le croissant et le compas*, *op. cit.* (sur le complotisme antijudéo-maçonnique, voir notamment p. 235-260).

Les nouvelles croisades antimaçonniques en Grande-Bretagne

□ Amanda BROWN-PEROY

Parler d'antimaçonnisme en Grande-Bretagne nous confronte d'emblée à un paradoxe. La Grande-Bretagne constitue le berceau de la franc-maçonnerie telle qu'on la connaît aujourd'hui, et elle demeure un des pays où la franc-maçonnerie est la mieux représentée[1] : celle-ci a de tout temps été acceptée comme faisant partie de la société britannique. Nous pouvons dire que la maçonnerie est établie à travers le monde, et qu'elle est présente dans chaque pays démocratique. Cependant, il est assez inattendu que le pays qui a vu naître l'organisation, celui où est établie la Grande Loge mère de toutes les obédiences dites régulières dans le monde, soit concerné par le courant antimaçonnique qui semble prendre de l'ampleur partout ailleurs. Il s'agit pourtant d'un phénomène qui ne l'a pas épargné.

Si la notion d'antimaçonnisme a fait l'objet de plusieurs travaux universitaires, ainsi que d'une conférence internationale en 2010[2], le XXe et le XXIe siècles restent largement inexplorés. Grâce à des historiens tels qu'Andrew Prescott[3], le thème de l'antimaçonnisme en Grande-Bretagne a été abordé sous un angle politique, notamment lors de la période révolutionnaire, tandis que Robert Péter[4] s'intéressa au traitement de la franc-maçonnerie dans la presse anglaise au XVIIIe siècle.

---

1 Il faut cependant noter qu'un déclin s'est opéré depuis le milieu du XXe siècle, et de façon plus rapide à la fin des années 1990, période qui nous intéresse particulièrement ici.

2 La conférence fut organisée par le Canonbury Masonic Research Centre de Londres, du 29 au 31 octobre 2010, sur le thème « Anti-masonry ».

3 Andrew PRESCOTT, « Professor John Robison (1739-1805) », communication présentée lors de la Conférence Internationale du Canonbury Masonic Research Centre le 30 octobre 2010.

4 Robert PETER, « The reception of anti-masonry in the eighteenth-century English press », communication présentée lors de la Conférence Internationale du Canonbury Masonic Research Centre le 30 octobre 2010.

Paul Calderwood[5] s'est quant à lui penché sur le XXe siècle et les relations qu'a entretenues la Grande Loge unie d'Angleterre avec la presse, basant son travail sur des sources journalistiques. Le présent article prend appui sur des sources primaires, principalement les retranscriptions des débats ayant eu lieu au Parlement britannique autour des divers projets de loi impliquant le dévoilement des francs-maçons dans le système de justice pénale. Des sources primaires maçonniques ont également bien sûr été utilisées, notamment des comptes rendus de loges, des dossiers thématiques regroupant divers rapports, lettres et coupures de presse recueillis à la bibliothèque de la Grande Loge unie d'Angleterre, ou encore les procès-verbaux établis par cette dernière à l'issue des réunions trimestrielles officielles.

Ces diverses sources permettent de mettre en lumière le fait qu'il existe bel et bien une différence anglo-saxonne en ce qui concerne la franc-maçonnerie : celle-ci bénéficie d'un contexte très particulier. Son attachement aux valeurs traditionnelles du pays en constitue certainement l'aspect le plus saillant. Pour autant, cette différence qu'elle cultive par rapport à la maçonnerie dite continentale ne l'a pas empêchée de se trouver des ennemis dans une période plus contemporaine. Pouvons-nous dans ce cas imputer le sentiment antimaçonnique au seul contexte social, politique ou culturel du pays dans lequel elle évolue ? Quelle part occupe l'Histoire, et notamment l'Histoire contemporaine (nous pensons bien sûr ici à l'impact de la Seconde Guerre mondiale) sur les décisions qu'a pu prendre l'instance dirigeante de la franc-maçonnerie britannique ? Enfin, la place prépondérante qu'a occupée le secret au XXe siècle n'a-t-elle pas fini par desservir la franc-maçonnerie ? Le secret maçonnique a-t-il pleinement joué le rôle qui lui était traditionnellement attribué ?

Cette notion de secret est en effet au cœur des débats qui ont eu lieu aux XXe et XXIe siècles, et nous nous interrogerons sur le rôle qu'il a pu jouer dans le sentiment d'antimaçonnisme qui a prévalu dans la seconde moitié du XXe siècle, et en particulier à la fin des années 1990. Il s'agit cependant d'un phénomène qui s'est opéré graduellement. En effet, on ne peut nier que malgré son inclination vers ce qu'on nomme l'*Establishment*, la maçonnerie britannique a évolué au fil des siècles : dans une première partie, nous évoquerons plus particulièrement le changement de perception que la société a engagé vis-à-vis d'elle, mais aussi son corollaire, à savoir une certaine mutation de ce que les francs-maçons britanniques donnent à voir à la société dans laquelle ils évoluent. Pour cela, un rapide état des lieux de l'antimaçonnisme d'un point de vue historique nous éclairera sur les évolutions plus récentes. Nous prendrons bien sûr en compte et développerons en deuxième partie ce qui fait la spécificité britannique, que ce soit d'un point de vue politique, constitutionnel, religieux ou sociétal, et qui a mené, comme dans d'autres pays européens par la suite, à des restrictions professionnelles à la fin des années 1990 : en troisième partie, nous nous pencherons en effet sur l'enquête parlementaire de 1997 qui avait pour but de

---

5 Paul Calderwood, *Freemasonry and the Press in Twentieth Century Britain*, thèse de doctorat, University of London, 2010.

déterminer l'étendue de l'influence de la franc-maçonnerie sur le système de justice pénale. Cette enquête a fait couler beaucoup d'encre, et nous verrons que l'origine des attaques est, là encore, bien spécifique au contexte britannique.

Premiers pamphlets antimaçonniques

Il n'est pas rare d'entendre que l'antimaçonnisme est aussi vieux que la franc-maçonnerie elle-même. En effet, de nombreux écrits ont vu le jour très tôt dans l'histoire de la fraternité, d'abord en Grande-Bretagne bien sûr, où les divulgations de Samuel Prichard dans *Masonry Dissected*[6], dès 1730, ne constituent pas à proprement parler un pamphlet antimaçonnique, mais reflètent néanmoins une tendance qui ne cessera alors jamais : le désir de révéler ce qui est censé rester secret. D'ailleurs, le but avoué de l'auteur est d'exposer les secrets de la franc-maçonnerie, se disant ancien maçon lui-même et cherchant à dénoncer l'escroquerie que serait cette fraternité. Il est évident que cette publication avait surtout un but commercial : Cécile Révauger confirme que « la publication de ces 'secrets' était lucrative […] et a rendu de fiers services aux maçons qui devaient apprendre tous les rituels par cœur, n'ayant pas le droit de les consigner par écrit […] »[7]. Cette tendance à la divulgation est constante en ce qui concerne la franc-maçonnerie, voire la société au sens large, qui exprime une perpétuelle demande de transparence dans quasiment tous les domaines. L'Écossais John Robison, figure la plus emblématique de l'antimaçonnisme britannique, composa quant à lui un ouvrage dont le titre ne laisse pas de place au doute : *Preuves de conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements d'Europe, ourdies dans les assemblées secrètes des Francs-Maçons, des Illuminés et des sociétés de lecture, etc, recueillies de bons auteurs*[8]. Dans cet ouvrage datant de 1797, l'auteur (qui était physicien et également professeur de philosophie à l'Université d'Edimbourg) développe la thèse selon laquelle la Révolution française ne serait pas le fruit d'une révolte spontanée du peuple, mais bien un processus engagé des années plus tôt, un travail de longue haleine mené secrètement dans les loges maçonniques, infiltrées par les Illuminés de Bavière, plus connus de nos jours sous le nom d'Illuminati[9]. Nous pouvons donc constater que ce que nous appelons aujourd'hui si communément les théories du complot, allaient déjà bon train au XVIIIe siècle. Et les francs-maçons se trouvaient au cœur des inquiétudes que pouvaient avoir tour à tour le gouvernement

6 Samuel PRICHARD, *Masonry Dissected*, Londres, J. Wilford, 1730.

7 Cécile RÉVAUGER, « Divulgation des rituels en Angleterre », 2005. URL : http://revaugercecile.over-blog.com/article-1487588.html, consulté le 12 mars 2019.

8 John ROBISON, *Proofs of a Conspiracy against all the Religions and Governments of Europe, carried on in the secret meetings of Freemasons, Illuminati and Reading Societies, etc, collected from good authorities*, Philadelphie, T. Dobson and W. Cobbet, 1798.

9 Un deuxième ouvrage antimaçonnique parut la même année en France : *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, d'Augustin Barruel. Même si les sujets et la thèse développée dans ces deux pamphlets étaient très similaires, les deux écrivains ne se connaissaient pas, et il apparaîtrait donc que leur sortie concomitante soit fortuite.

et le peuple britannique. Au cœur du débat, nous retrouvons ici l'éternelle pomme de discorde : le secret, dont la franc-maçonnerie a de tout temps usé (et abusé, selon ses détracteurs). Les loges étaient en effet considérées comme d'excellentes façades à des activités séditieuses, puisqu'inaccessibles aux non-initiés. De là, il n'y a qu'un pas pour conclure que ce qui se jouait derrière les portes closes du temple profitait aux maçons au détriment des non-initiés. Les francs-maçons ont donc de tout temps dû se justifier par rapport à leurs activités, et un exemple de cela peut être donné à travers les débats qui ont eu lieu autour de la Loi sur les Sociétés secrètes de 1799[10]. Dans un contexte de méfiance vis-à-vis du courant révolutionnaire qui avait balayé la France (et les États-Unis quelques années plus tôt), ce projet de loi prévoyait de rendre illégales toutes les sociétés qui obligeaient leurs membres à prêter serment. La franc-maçonnerie devait bien sûr tomber sous le coup de cette loi. Toutefois, après de longues négociations menées de front à la fois par les « Anciens » et les « Modernes »[11], les maçons britanniques parvinrent à faire entendre raison au Premier ministre de l'époque, William Pitt, qui reconnut sa haute estime de la société, et fut rassuré lorsque le duc d'Atholl, le Grand Maître de la Grande Loge des « Anciens », lui garantit « qu'il n'y a pas de groupe dans le royaume qui soit plus loyal ou attaché à la personne de leur souverain ou à la cause de leur pays »[12]. La franc-maçonnerie fut donc finalement exemptée de cette loi. Nous voyons donc à travers ce fait historique, que la franc-maçonnerie a toujours occupé une place à part au sein de la société britannique. D'aucuns diraient qu'elle a su user de passe-droits, renforçant ainsi la méfiance de ses détracteurs : son influence sur les plus hautes sphères du gouvernement peut être vue de façon négative par ceux qui craignent une trop grande implication des francs-maçons dans la société. Outre l'influence politique qu'elle peut (ou a pu) exercer, nous allons voir que les courants antimaçonniques sont de diverses natures en fonction des pays, du contexte historique de ceux-ci ou encore de la réponse accordée à de telles attaques.

10 Le nom complet de cette loi étant « Loi pour la suppression radicale des sociétés établies dans le but de sédition et trahison, et pour une meilleure prévention des pratiques de trahisons et de sédition ». Voir à ce sujet Andrew Prescott, « The Unlawful Societies Act of 1799 », communication présentée lors de la Deuxième Conférence internationale du Canonbury Masonic Research Center, 4-5 novembre 2000.

11 En 1751, cinq loges londoniennes s'unirent pour former la « Grande Loge de la très ancienne et honorable fraternité des maçons francs et acceptés d'Angleterre », réaffirmant la nature opérative de la franc-maçonnerie, en opposition aux « Modernes », terme péjoratif employé pour désigner la Première Grande Loge d'Angleterre. Les deux Grandes Loges cohabitèrent jusqu'en 1813, lorsque la Grande Loge unie d'Angleterre fut créée pour mettre un terme à la rivalité des deux courants. Voir à ce sujet H. L. Haywood, « The Great cleavage in Freemasonry », dans *The Builder Magazine*, t. X, avril 1924. URL : http://www.freemasons-freemasonry.com/ancient_grand_lodge.html, consulté le 9 juin 2018.

12 Cité par Andrew Prescott, « The Unlawful Societies Act of 1799 », communication présentée lors de la Deuxième Conférence internationale du Canonbury Masonic Research Centre, 4-5 novembre 2000.

Le XIXe siècle : l'âge d'or de la franc-maçonnerie britannique

En Angleterre, il faut noter que les soupçons d'influence envers la franc-maçonnerie n'ont pas toujours eu la même portée. En effet, dans un contexte d'opposition aux courants révolutionnaires, les pamphlets antimaçonniques n'ont pas connu un succès phénoménal. La raison pour cela nous est apportée par l'Histoire : la Grande-Bretagne n'a finalement pas connu de Révolution comme en ont connu la France ou l'Amérique au XVIIIe siècle, une rébellion contre un pouvoir imposé, que ce soit la domination coloniale ou la monarchie. Et de leur côté, les francs-maçons ont bel et bien fait montre d'une loyauté sincère envers leur souverain, ce qui représente une caractéristique non négligeable de la franc-maçonnerie britannique, sur laquelle nous reviendrons. L'évolution de cette institution au fil des siècles montre toujours un attachement aux institutions du pays, et au XIXe siècle encore, nous pouvons dire que la franc-maçonnerie était l'un des piliers de la société. Elle s'intégrait parfaitement dans les valeurs puritaines de l'Angleterre victorienne et y occupait une place centrale, notamment de par sa contribution aux œuvres caritatives. La franc-maçonnerie représentait une fraternité hautement respectable, et ses membres des hommes tout à fait valables, qui incarnaient fort bien cet idéal altruiste prôné par la Grande Loge unie d'Angleterre. Si au siècle précédent, certains avaient pu voir un complot maçonnique destiné à renverser la monarchie, il n'en était rien au XIXe siècle. La reine Victoria elle-même était la marraine (*royal patron*) des écoles maçonniques (*Royal Masonic Institution for Girls* et *Royal Masonic Institution for Boys*), et son fils, le prince de Galles et futur roi Edouard VII, fut initié en 1868 lors d'un voyage en Suède, de même que deux de ses frères, les ducs d'Albany et de Connaught[13]. Les maçons avaient pour habitude de défiler fièrement lors de différentes cérémonies, paradaient en bonne place lors de commémorations, s'impliquaient au niveau local et globalement occupaient une place prépondérante dans la vie publique. Nous pouvons donc voir que la réputation de la franc-maçonnerie n'était en aucun cas entachée par des soupçons de corruption ou autre favoritisme qui allaient pourtant y être associés au siècle suivant. La population ne voyait pas d'un mauvais œil cette institution, qui bénéficiait du soutien de la famille royale, et comptait parmi ses membres les personnalités les plus distinguées de la ville et du pays. Comment se fait-il alors que la perception qu'avait la population britannique de la franc-maçonnerie allait évoluer pour laisser place à de la méfiance, voire une haine non dissimulée à la fin du XXe siècle ? Une combinaison de facteurs est à l'origine de ce changement graduel.

---

13 *English Royal Freemasons*, A Library and Museum of Freemasonry Information Leaflet. Consulté le 28 novembre 2013.

Le xxe siècle et le tournant de la Seconde Guerre mondiale

Tout d'abord, un facteur historique et universel constitue sans doute le point de départ du changement d'attitude des francs-maçons envers la société : la Seconde Guerre mondiale. Si, avant les années 1930, les maçons étaient plutôt fiers de montrer leur appartenance maçonnique, la tournure qu'allaient prendre les événements à l'échelle mondiale leur fit prendre conscience que dorénavant, il valait mieux, pour leur propre survie, rester discrets sur leurs activités. En effet, leurs frères français étaient une cible des nazis, et étaient traqués et déportés pour leur appartenance. Même si la Grande-Bretagne n'a pas été envahie, la menace d'une invasion imminente (celle-ci faisait partie des projets d'Hitler) constituait une raison suffisante pour prendre toutes les précautions nécessaires. Les frères qui se trouvaient sur les îles Anglo-Normandes, seule partie du royaume à avoir été occupée, ont été les témoins du saccage des temples de Jersey et Guernesey. À la suite de ce pillage, une liste des francs-maçons fut établie par les nazis, qui l'intégrèrent à la liste plus générale des opposants politiques, magnats de la presse, PDG influents, syndicalistes, communistes, Juifs, Tziganes, dirigeants religieux, scientifiques, et personnalités qui avaient expressément signifié leur rejet du nazisme, et devaient tous être arrêtés sur-le-champ dès que l'Opération « Lion de Mer », ou l'invasion de la Grande-Bretagne par les nazis, serait un succès. Il est très difficile d'évaluer combien de francs-maçons étaient recherchés pour leur seule appartenance maçonnique, et l'étude détaillée de la liste noire des nazis révèle que leurs ennemis étaient classés selon les services en charge de leur future arrestation. Les francs-maçons devaient être arrêtés par la Gestapo, et plus particulièrement la section IV d'Adolf Eichmann[14]. Eichmann restera connu dans l'Histoire pour avoir apporté la « solution finale » à la « question juive ». Mais dès 1933, ce dernier avait pris la tête du service de la Sécurité, qui était en charge du renseignement, de l'espionnage et du contre-espionnage, et dont l'objectif principal était de détecter des ennemis avérés ou potentiels du Parti. Les francs-maçons étaient répertoriés dans ce service aux côtés des Juifs et opposants religieux, et le Département V était celui dédié à la franc-maçonnerie[15].

À travers les contacts que les maçons anglais pouvaient entretenir avec leurs frères sur le continent, de même que les nouvelles du pillage des temples des îles Anglo-Normandes, il n'y avait pas de doute sur les intentions des nazis à leur endroit. C'est alors que, naturellement, les francs-maçons britanniques entamèrent une nouvelle page de leur histoire, basée sur la nécessité de discrétion dans tous les domaines. Cette volonté est bien compréhensible, mais gardons en tête que la Grande-Bretagne n'a jamais connu l'occupation, comme d'autres pays européens. Comment se fait-il alors que la Guerre ait pu imprimer avec autant de force ce choix de demeurer dans

---

14 Walter SCHELLENBERG, *The Black Book (Sonderfahndungsliste GB)*, Londres, Imperial War Museum (Facsimile reprint series ; No. 2), 1989.

15 Robert COOPER, *The Red Triangle*, Chatham, Lewis Masonic, 2011, p. 260.

l'ombre ? S'il s'agit de l'argument mis en avant, aujourd'hui encore, par les maçons anglais, nous allons voir que la réalité peut être plus nuancée.

Plusieurs décennies de silence

Des années de guerre jusqu'aux années 1980, le silence était donc de mise et la franc-maçonnerie devint progressivement une institution dont on ne parlait guère plus dans le pays. Puisque les maçons, à titre individuel, ne discutaient plus ouvertement de leur appartenance, que les loges ne prenaient plus part à la vie associative au niveau local, que la Grande Loge ne faisait plus de déclarations officielles, la population en vint presque à « oublier » le sens profond de cette fraternité. Les quelques nouvelles qui transparaissaient à son sujet étaient déformées par le prisme de la presse. Comme dans d'autres pays, les relations avec celle-ci et la couverture médiatique dont bénéficie (ou souffre, dans certains cas) la franc-maçonnerie constituent de manière prépondérante la façon dont elle est perçue par le public. La Grande-Bretagne ne fait guère exception dans ce domaine. L'évolution dans la manière dont les médias abordent la question de la franc-maçonnerie reflète la perception que s'en fait la société. Alors qu'on ne faisait pratiquement plus allusion à la franc-maçonnerie, un nouveau type de journalisme vit le jour dans les années 1970 : le journalisme dit d'investigation. Celui-ci prit beaucoup d'essor en Angleterre, certainement à la suite du scandale du *Watergate* aux États-Unis. De nombreux journalistes aspiraient à devenir les prochains à faire tomber une institution ou une personnalité, et cherchaient par tous les moyens à découvrir un scandale ou, ce qui est encore plus révélateur dans ce contexte, une dissimulation de scandale. C'est en effet ce genre d'information qui paraissait plaire le plus aux lecteurs avides de découvrir, encore une fois, des secrets bien gardés. Des années 1960 aux années 1980, nous constatons que les rares articles écrits au sujet de la franc-maçonnerie rapportaient d'une part des faits historiques, comme les liens avec la famille royale par exemple, et d'autre part des soupçons concernant des faits divers impliquant, à tort ou à raison, des francs-maçons.

Il faut cependant noter qu'avant cette nouvelle génération de journalistes, la franc-maçonnerie ne constituait pas un sujet très « vendeur » dans la presse : les éditorialistes ne trouvaient pas de réel intérêt dans cette organisation, qui était considérée comme un *old boys' club*. Les effectifs étaient en berne, et les membres vieillissants. Il paraissait difficile de trouver quelque chose de nouveau à découvrir sur cette fraternité, et enquêter sur une organisation sans réel intérêt immédiat aurait représenté une perte de temps. Les articles promettant de lever le voile sur cette « société secrète » s'attardaient sur le rituel, c'est-à-dire la partie la plus visible et qui finalement constitue le secret le moins bien gardé. Les poignées de main et autres signes fascinent néanmoins les néophytes, et les articles sur la question constituent des marronniers. Ce qu'il convient de souligner ici par rapport à la presse et aux éventuelles attaques qu'a subies la franc-maçonnerie britannique, est que l'instance dirigeante, la Grande Loge unie d'Angleterre, avait pour ligne de conduite de ne pas répondre à ces attaques. Il était en effet préférable pour les dirigeants de ne pas commenter, puisqu'on pensait que

répondre aux calomnies revenait à se justifier et donc par là-même prouver qu'il y avait matière à s'inquiéter concernant les agissements des francs-maçons[16]. Ces derniers avaient donc tendance à ne pas corriger ce qui était dit à tort à propos de la franc-maçonnerie, même des erreurs factuelles. Des articles hostiles à la maçonnerie furent publiés sans que personne au sein de la Grande Loge unie d'Angleterre ne s'en défendît, alors que dans toutes les autres branches de la société, la moindre des réactions aurait été d'user d'un droit de réponse. Mais pour le Grand secrétaire, il n'y avait aucun doute : il ne fallait pas faire davantage de vagues. Citons à titre d'exemple une lettre qu'un maçon adressa au Grand secrétaire de la GLUA en 1959, attirant l'attention sur un article publié dans le journal local *Croydon Advertiser*, qui contenait selon lui des erreurs factuelles sur la franc-maçonnerie. Le Grand secrétaire répondit à ce maçon en ces termes :

> "Il me paraît tout à fait clair que la meilleure façon de traiter ces manifestations est de les ignorer complètement, et je n'écrirai certainement pas à l'éditeur du journal, attirant l'attention sur la critique que ce monsieur exprime. [...] Cela donne davantage de publicité et d'encouragement à ceux qui attaquent la franc-maçonnerie, et si la question est parfaitement ignorée elle cessera très rapidement, comme d'autres attaques par le passé, de susciter l'intérêt"[17].

La ligne de conduite adoptée à cette époque était somme toute logique : ne pas attiser les critiques en y répondant, et penser qu'en les ignorant elles finiraient par se dissiper d'elles-mêmes. Malheureusement pour la GLUA, ses dirigeants comprirent bien tardivement que cette voie n'était pas la bonne. Ils poursuivirent néanmoins pendant plusieurs décennies sur le chemin du non-dit. De même, lorsque les questions au sujet de la franc-maçonnerie se firent plus pressantes, le Grand secrétaire rappela que : « Les commentaires et rectifications engendrent davantage de questions et conduisent à la publicité que nous cherchons à éviter. Si vous êtes approchés par la presse, déclinez poliment »[18]. Pourquoi la franc-maçonnerie se distinguait-elle dans ce domaine, et pourquoi ne se défendait-elle pas en cas d'attaque ? Cette question se fit de plus en plus pressante pour beaucoup de maçons au milieu des années 1980, à commencer par le Grand maître le duc de Kent qui se demanda s'il s'agissait effectivement de la meilleure attitude à adopter. Cela mena donc la GLUA à se plaindre à propos d'articles qui dépeignaient la franc-maçonnerie de façon injustement négative, et les maçons furent alors prêts à réagir de façon beaucoup plus prompte. On peut imaginer que dans leur vie privée, lorsque des maçons ne réagissent pas aux commentaires négatifs proférés sur leur organisation, c'est pour ne pas se dévoiler. Ceci étant un choix personnel, nous

16 Lettre du Grand secrétaire de la Grande Loge Unie d'Angleterre, 1959. Bibliothèque de la Grande Loge unie d'Angleterre, dossier « Antimasonry 1800-1959 ».

17 *Ibid.*

18 *UGLE Lodge Proceedings*, t. XXXII, juin 1981, p. 140.

laisserons ce débat de côté pour l'instant pour nous intéresser à la réaction officielle de l'instance dirigeante.

Les années 1980 : nouveaux écrits antimaçonniques et attaques frontales

À partir des années 1980, un changement s'amorça donc dans le traitement de la couverture médiatique de la franc-maçonnerie. La parution d'un ouvrage clairement antimaçonnique est à l'origine de cette remise en question de l'attitude à adopter en réponse aux attaques. Il s'agit de *The Brotherhood* (traduit *La Fraternité*) de Stephen Knight[19]. Paru en 1984, cet ouvrage prétendait être une révélation bien documentée des secrets de la franc-maçonnerie et surtout des scandales et dissimulations qui y seraient liés. L'auteur, qui n'était pas lui-même franc-maçon, affirmait avoir rencontré d'innombrables frères de haut rang afin de présenter les faits de la façon la plus fidèle qui soit. Stephen Knight avait un goût prononcé pour les théories du complot : il avait en effet publié un premier ouvrage *Jack the Ripper: The final solution*, dans lequel il fit valoir que les meurtres tristement célèbres du tueur en série faisaient partie d'une conspiration entre les francs-maçons et la famille royale britannique. Cette théorie fantaisiste ne fut reconnue par aucun historien sérieux, mais donna cependant lieu à plusieurs adaptations. Comment accréditer la thèse selon laquelle Jack l'Éventreur était franc-maçon, et qu'il reçut une aide extérieure de la part du commissaire de police, Sir Charles Warren, lui-même maçon ? Knight affirme qu'il y a des similitudes entre les meurtres perpétrés par Jack l'Éventreur et les meurtres rituels maçonniques : il accuse Sir Charles Warren d'avoir détruit les preuves pour protéger ses frères maçons[20]. Cette publication prouve que les préjugés qui étaient déjà fortement ancrés chez Knight à l'encontre des francs-maçons existaient avant la publication de *The Brotherhood*. La chose la plus problématique selon lui était le fait que certains membres entraient en maçonnerie seulement parce qu'ils étaient attirés par le secret et le pouvoir qu'ils pensaient y trouver. L'affirmation selon laquelle les maçons « se rendent service mutuellement » est en effet très répandue. Certaines des personnes interrogées par Knight affirmaient que dans leur secteur professionnel, faire partie de la fraternité était une condition *sine qua non* à leur avancement. De nombreux témoignages rendent compte du fait que ces hommes n'avaient pas d'autre choix que d'entrer en maçonnerie, et que leurs supérieurs leur avaient assuré qu'ils n'iraient pas très loin s'ils ne s'engageaient pas. Cette accusation bien spécifique d'affairisme fit beaucoup parler, et le livre de Knight connut un grand succès. Sa publication marque également le début d'une nouvelle ère pour la franc-maçonnerie britannique : dorénavant, les services mutuels et le favoritisme entre frères étaient, aux yeux des non-initiés, l'image qui représentait au mieux la maçonnerie, et une représentation bien répandue

19 Stephen KNIGHT, *The Brotherhood*, Londres, Panther Books, 1985.

20 Stephen KNIGHT, *Jack the Ripper: the Final Solution*, Londres, George G. Harrap & Co Ltd, 1976, p. 179.

parmi la population. Un an après la parution de son livre, Stephen Knight succomba à une tumeur au cerveau, à l'âge de 33 ans. Ce décès prématuré contribua à nimber de mystère le fait maçonnique, alors que Knight travaillait sur l'adaptation de *The Brotherhood* pour la télévision. Quelque temps après, un deuxième journaliste du nom de Martin Short reprit à son compte l'enquête autour de *The Brotherhood* là où Knight l'avait laissée. Short était un journaliste d'investigation qui avait travaillé pour *Channel 4* et avait enquêté de manière scrupuleuse sur la police britannique. Il publia en 1989 ce qu'il appela la suite de *The Brotherhood*, soulignant que c'est ce que Knight aurait voulu, vu qu'il était en pleine préparation d'une deuxième édition de son livre, mise à jour, et se basant sur de nouvelles preuves, en plus de l'adaptation télévisuelle pour la BBC. Short prit ces éléments comme point de départ de la publication de *Inside the Brotherhood*[21], un ouvrage dans la même veine que celui de Knight, mais qui ne rencontra pas le même succès commercial. Short revendiquait dans cet ouvrage son impartialité, qu'on peut toutefois remettre en cause à certains endroits. Il est parfois prompt à condamner l'ensemble de la franc-maçonnerie pour toute accusation individuelle, et on ne peut nier qu'il présente par moments les faits avec un certain parti pris, attaquant subtilement, et pas toujours de manière ouverte. Malgré une certaine prise de conscience de la part de la GLUA, qui commençait à entrevoir que la politique mise en œuvre jusqu'à maintenant desservait la franc-maçonnerie plus qu'elle ne la protégeait, les efforts que cette dernière entreprit à la suite de ces révélations vinrent un peu tard, après plusieurs décennies de silence. Il était alors très difficile de rattraper l'image négative de « société secrète » qui lui était attachée. De ce point de vue, on ne peut guère en vouloir à la société civile, puisque ce sont les maçons eux-mêmes qui ont cultivé pendant toutes ces années le secret, que ce soit dans les interactions avec la société au sens large, ou bien le dévoilement au niveau personnel. Nous allons cependant voir comment la spécificité du contexte britannique a permis à la franc-maçonnerie de moduler la perception que le public se fait d'elle.

Franc-maçonnerie et religion

Les tensions qui ont pu émerger au fil des siècles entre l'institution maçonnique et la société britannique se cristallisent pendant la deuxième moitié du XXe siècle sur un point de controverse : les liens entre la franc-maçonnerie et la religion. Nous pouvons dire qu'avant les années 1950, les relations entre l'Église anglicane et la franc-maçonnerie étaient globalement bonnes. Cependant, il en va différemment de l'Église catholique. Historiquement parlant, il s'agit de l'Église qui s'est opposée à la maçonnerie avec le plus de force, interdisant la pratique de la maçonnerie à ses membres depuis ses tout débuts, et la première bulle pontificale *In Eminenti Apostolatus Specula*, émise en 1738, dans laquelle Clément XII retint principalement deux accusations contre la franc-maçonnerie. La première avait trait à cette tolérance

[21] Martin SHORT, *Inside the Brotherhood,* Londres, Grafton Books, 1989.

religieuse si chère à Anderson et Désaguliers. La deuxième : le secret qu'ils utilisaient lors de leurs tenues. Cette notion est liée au serment, qui fait partie de ce qui doit rester secret, mais qui était donc considéré par l'Église comme incompatible avec ses préceptes. Il fallut attendre 1983 pour que les francs-maçons catholiques ne soient plus excommuniés. Le cardinal Ratzinger (futur pape Benoît XVI) précisa malgré tout la même année que « les fidèles qui appartiennent aux associations maçonniques sont en état de péché grave et ne peuvent accéder à la sainte communion »[22].

À travers le contexte historique et religieux de la Grande-Bretagne, nous comprenons que les bulles papales et autres déclarations aient laissé les maçons plutôt indifférents, n'étant pas appliquées dans les pays protestants. Et du point de vue de l'Église anglicane, l'appartenance maçonnique ne semblait pas poser problème. Rappelons que les institutions en elles-mêmes ne sont pas laïques outre-Manche. Pour illustrer ceci, notons que vingt-six évêques de l'Église d'Angleterre siègent à la Chambre des Lords, que la nomination des évêques est une prérogative gouvernementale, et les biens et le capital de l'Église sont contrôlés par une commission indépendante qui rend des comptes au Parlement. Du fait qu'elle ne faisait donc pas concurrence à l'Église établie, cette dernière ne s'opposait pas à la franc-maçonnerie. Il faut bien évidemment rapprocher cela de l'obligation de croyance, un précepte qui n'a jamais vacillé en Grande-Bretagne. Les maçons britanniques sont tenus de professer leur foi en un Être Suprême, ils sont donc tous croyants. Les loges britanniques revendiquent cet attachement à la religion, par exemple à travers l'office du « Grand Chapelain », un Grand officier toujours membre de l'Église anglicane. Les échanges sont donc bilatéraux : la franc-maçonnerie prête allégeance à l'Église d'Angleterre, qui s'y trouve représentée de façon importante. Nous pouvons postuler que le fait que de nombreux dignitaires de l'Église établie se soient tournés vers la maçonnerie était gage de la fidélité de l'institution à la religion. Tellement de membres du clergé protestant appartenaient à la franc-maçonnerie (depuis ses débuts jusqu'au milieu du XXe siècle), qu'il était difficile pour ses critiques de la taxer d'anticléricalisme. Mais dans la deuxième moitié du XXe siècle, l'Église se détacha pourtant peu à peu de la franc-maçonnerie. Il commença à y avoir moins de membres du clergé dans ses rangs, certains désertèrent les loges, alors que d'autres réitérèrent leur allégeance envers l'Église en livrant les secrets maçonniques, notamment le révérend Walton Hannah. Hannah était un pasteur anglican qui, ayant recueilli des témoignages de maçons au demeurant pratiquants, commença à s'interroger sur la compatibilité de certains aspects des deux institutions. L'attention que provoqua son questionnement quant à la compatibilité entre franc-maçonnerie et religion fut grande, et fit même la une des journaux de l'époque. Son ouvrage majeur, *Darkness Visible*[23] (paru en 1952), s'employait à montrer que franc-maçonnerie et religion n'étaient pas compatibles,

....

[22] Cardinal Joseph RATZINGER, « Congrégation pour la doctrine de la foi, Déclaration sur l'incompatibilité entre l'appartenance à l'Église et la franc-maçonnerie », 6 novembre 1983. URL : http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19831126_declarationmasonic_fr.html, consulté le 1er juin 2016.

[23] Walton HANNAH, *Darkness Visible, A Christian Appraisal of Freemasonry*, Londres, Augustine Press, 1952.

remettant en question les rituels maçonniques, ainsi que les serments. Un autre aspect soulevé par Hannah comme problématique est la croyance en ce qu'il conçoit comme différents dieux païens. Cette affirmation était fondée sur le serment de l'Arche Royale, qui renvoie à Jahbulon, et que certains voyaient donc comme une référence à différents dieux païens (notamment le dieu égyptien Osiris), alors que pour d'autres ce serait le nom d'un dieu maçonnique unique. Cet ouvrage fit suffisamment de bruit à l'époque pour que les plus hauts dignitaires de l'Église anglicane s'interrogent sur cette compatibilité. Mais cette question est plus complexe qu'il n'y parait. Notons d'abord que plusieurs gouverneurs suprêmes de l'Église d'Angleterre eux-mêmes (à savoir, le monarque) avaient été francs-maçons, et ce de 1936 à 1952, sous les règnes d'Edouard VIII et de Georges VI. Le chef de l'Église d'Angleterre, l'archevêque de Canterbury Geoffrey Fisher, était également franc-maçon.[24] Entre 1984 et 1987, les Églises protestantes s'emparèrent réellement du sujet en ouvrant des enquêtes sur la compatibilité entre les deux institutions. L'Église méthodiste commanda un rapport lors de sa conférence de 1984 : il conclut que les rituels maçonniques contenaient des pratiques religieuses et de ce fait pouvaient s'opposer fortement au christianisme. Il fut par conséquent déconseillé aux membres de l'Église méthodiste de rejoindre la franc-maçonnerie. Puis le synode général de l'Église anglicane publia en 1987 son rapport intitulé « Franc-maçonnerie et christianisme : sont-ils compatibles ? », qui était plus une réflexion que des mesures ou des instructions, mais qui conclut néanmoins qu'il y avait un « certain nombre de raisons fondamentales de remettre en cause la compatibilité de la franc-maçonnerie et du christianisme »[25]. Il faut bien comprendre que le fait même que l'Église anglicane ait pu se poser une telle question, tout d'abord, puis les conclusions qu'elle a tirées de ce questionnement par la suite, ont eu un impact profond sur de nombreux maçons, qui se considéraient comme de bons chrétiens d'une part et étaient extrêmement attachés à la franc-maçonnerie d'autre part. Il n'est certainement pas exagéré de dire que beaucoup se sont sentis déchirés. Les révélations de l'archevêque de Canterbury, Rowan Williams, ont démontré que la mésentente avait de réelles répercussions : il avoua en 2002 avoir refusé de nommer des membres du clergé à des postes importants à cause de leur affiliation à la fraternité[26]. Un porte-parole de l'archevêque alla même jusqu'à taxer la franc-maçonnerie de « satanisme »[27]. Cette remise en question de la part de l'Église établie fut un coup dur également pour la Grande Loge unie d'Angleterre. Que même l'Église, à laquelle la franc-maçonnerie britannique s'était pourtant attachée de tout temps, fasse preuve d'antimaçonnisme, eut l'effet d'un catalyseur, et poussa la GLUA à adopter une attitude différente en termes de communication à la fin des années 1980. L'heure n'était plus à courber l'échine, mais à tenter de se défendre en limitant les dégâts que tous ces écrits avaient

24 Geoffrey Fisher a été archevêque de Canterbury de 1945 à 1961.

25 *Freemasonry and Christianity: are they compatible?* Rapport du synode général, Londres, Church House Publishing, 1987.

26 Chris Hastings et Elizabeth Day, « Rowan Williams apologises to Freemasons », dans *The Telegraph*, 20 avril 2003.

27 Jason Bennetto, « The 'Satanic' Brotherhood with clergymen in its ranks », dans *The Independent*, 15 novembre 2002.

pu causer. Nous allons maintenant voir qu'en sortant de l'ombre, la franc-maçonnerie allait s'exposer à bien d'autres critiques, notamment sur le plan politique.

Franc-maçonnerie et politique

Une des critiques les plus communes à l'encontre de la franc-maçonnerie est le supposé rôle politique que joue celle-ci. Nous ne pouvons que constater que la franc-maçonnerie britannique est très liée à ce qu'on appelle l'*Establishment*, les institutions les plus traditionnelles, voire traditionnalistes du pays, les plus « établies » : à travers ses relations avec l'Église anglicane ou la famille royale, mais aussi ses partis politiques. Cette affirmation peut paraître paradoxale, car la franc-maçonnerie anglaise se dit apolitique, et toute discussion d'ordre politique ou religieux est interdite au sein des loges. Rappelons que la franc-maçonnerie fut considérée très tôt comme une organisation inoffensive, dont les objectifs principaux étaient la charité et la bienveillance, et qui n'inspirait pas de crainte par rapport aux idées radicales. Son obéissance aux lois du pays et à la figure du souverain en particulier a de tout temps rassuré quant aux objectifs de l'organisation. On ne peut cependant pas dédaigner les inclinations naturelles et personnelles de chaque maçon, à titre individuel. Si les frères se doivent de respecter les préceptes et de ne pas engager de discussions politiques en loges, ils restent les membres d'une société, d'un pays, qui fonctionnent à travers la politique. Les opinions influencent nécessairement les actions, et la démarche qui consiste à entrer en maçonnerie peut être dictée par un choix politique. Historiquement, de par la loi sur les Sociétés secrètes de 1799 (en vigueur jusqu'au XXe siècle), les maçons britanniques s'étaient en un sens engagés et se devaient de respecter leurs promesses de constance, se rapprochant *de facto* des principes conservateurs. C'est également cette image que la fraternité renvoyait, ou se devait de renvoyer : celle d'une institution qui abhorrait les changements brutaux et les remises en question de l'ordre établi. Nous retrouvons bien sûr ici des principes qui sont plus proches de ceux du Parti conservateur que du Parti travailliste, et remarquons à travers cet exemple les différences qu'il peut exister entre la Grande-Bretagne et d'autres pays européens comme la France : alors que les courants antimaçonnniques émanent souvent de mouvances populistes ou d'extrême droite, dans le cas du Royaume Uni, ils sont l'apanage de la gauche. Le mouvement insufflé par Tony Blair à la fin des années 1990, baptisé New Labour, prenait beaucoup d'ampleur, et les conservateurs incarnaient plus que jamais l'*Establishment*, en particulier par opposition à ce renouveau du parti travailliste. La franc-maçonnerie britannique, par les valeurs qui lui sont propres, n'était donc pas une institution qui représentait les partisans de Blair. Peu après l'élection de ce dernier, la franc-maçonnerie tomba sous les projecteurs une fois de plus. En effet, un comité parlementaire décida d'enquêter sur l'influence de la maçonnerie dans le système de justice pénale, c'est-à-dire la police et la justice. Mais avant d'aborder plus en détail cette enquête et d'examiner ses conclusions, revenons aux origines et notamment sur la décision du comité d'enquêter sur un tel sujet.

Une enquête parlementaire

Les comités parlementaires (*Home Affairs Select Committee*) sont composés de députés issus de plusieurs partis politiques, et sont chargés d'enquêter pour le gouvernement sur divers aspects de la société, et d'examiner les dépenses, l'administration et la politique du *Home Office*, le Ministère de l'Intérieur. Si les membres sont nommés par la Chambre des Communes, le comité choisit ses propres sujets d'enquête et cherche à réunir dans ce but des preuves écrites et orales émanant d'un large éventail de groupes et d'individus concernés. À la fin d'une enquête, le comité produit souvent ses conclusions sous forme de rapport et de recommandations pour le gouvernement. Ce dernier doit répondre à chacun des points du rapport dans les deux mois suivant sa publication. En gardant à l'esprit que ce sont donc les députés qui proposent les sujets à traiter, voyons comment le choix s'est opéré. Le comité qui nous intéresse ici a été formé en 1992 (année d'élections qui a vu une victoire des Conservateurs), et sur les onze membres, six étaient conservateurs (y compris le président), et cinq étaient des députés travaillistes. Il n'est pas surprenant de constater que la proposition d'enquêter sur la franc-maçonnerie venait d'un membre du comité qui appartenait au parti travailliste. Son nom, Chris Mullin[28], devint très rapidement connu de tous les francs-maçons du pays. Il s'agit du député qui porta le projet, et sans aucun doute celui qui s'investit le plus dans l'enquête parlementaire. En étudiant les échanges lors des auditions des différents témoins, Mullin apparaît très impliqué, participant pleinement aux échanges et occupant une place prépondérante[29]. Ce dernier connaissait effectivement bien le sujet, puisque dès juillet 1992, il avait tenté de faire voter une loi dite sur les « Sociétés secrètes », qui « exige[ait] d'un occupant, ou d'un candidat à la nomination ou à l'élection à un poste public ou un poste dans un service public qu'il fasse une déclaration publique quant à son appartenance ou non à une quelconque société secrète »[30]. Nous retrouvons mot pour mot cette formulation dans les conclusions du rapport de 1997, ce qui montre bien que Mullin surveillait de près les francs-maçons depuis déjà plusieurs années. Durant les débats précédant le vote sur son projet de loi en 1992, Mullin précisa : « Je tiens à souligner que le projet de loi ne fait aucune objection à la pratique de la franc-maçonnerie. Si des adultes veulent porter des tabliers, découvrir leur poitrine, et se livrer à d'étranges rituels, c'est entièrement leur droit »[31]. De toute évidence, il tourne ici la maçonnerie en dérision. Il emploie le terme *grown men* en anglais, ce qui souligne encore davantage le ridicule de la situation (pour lui). Cependant, son argumentaire est affaibli du fait de cette double accusation : la franc-maçonnerie représente-t-elle un groupe d'hommes performant des saynètes entre eux d'une manière risible, ou bien une société secrète dangereuse,

[28] Député de la circonscription de Sunderland South de 1987 à 2010.

[29] Third Report of the Home Affairs Committee, session 1996-1997, *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, volume I, Report, together with the Proceedings of the Committee, 27 mars 1997.

[30] Chris Mullin, « Secret Societies (Declaration) Bill », débat à la Chambre des Communes, 1er juillet 1992.

[31] « I want to stress that the Bill makes no objection to the practice of freemasonry. If grown men want to wear aprons, bare their breasts, and indulge in strange rituals, that is entirely a matter for them » : Chris Mullin, « Secret Societies (Declaration) Bill », *op. cit.*

capable de corrompre toute une partie de la sphère publique ? Il y a cependant une raison pour laquelle Mullin, qui avait étudié le droit et était devenu journaliste, était déterminé à faire toute la lumière sur le sujet de la franc-maçonnerie. Il avait en effet enquêté dans le cadre de son travail sur plusieurs affaires judiciaires impliquant les francs-maçons. La plus connue d'entre elles est l'affaire dite des « Six de Birmingham ». Le 21 novembre 1974, il y eut un attentat à la bombe à Birmingham (dans le comté des West Midlands), qui fit 21 morts. Six hommes furent rapidement arrêtés et condamnés à la prison à perpétuité. Cependant, ceux-ci étaient revenus sur leurs aveux, affirmant qu'ils avaient été obtenus sous la contrainte, suite à des violences policières. C'est là que Mullin intervint, et publia en 1987 les résultats de son enquête sous forme d'un livre, *Error of Judgment*[32] : il avait réussi à démontrer l'implication et la culpabilité des policiers corrompus, dont certains étaient francs-maçons. Le dossier fut ré-ouvert, et les six hommes libérés en 1990, après avoir passé seize ans en prison. Mullin commenta plus tard :

> “Depuis quelques années, je me suis particulièrement intéressé aux erreurs judiciaires. Cet intérêt m'a permis d'entrer en contact avec des personnes à tous les niveaux de la vie publique dans la police et la justice, en particulier dans les West Midlands. Je ne fais aucune allégation d'inconvenance, mais il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer que beaucoup parmi ceux avec qui j'ai traité sont des francs-maçons”[33].

Voici donc l'origine de son aversion pour la franc-maçonnerie. Quant à faire enquêter le comité parlementaire en 1997, Mullin commente :

> “C'était mon idée, je l'ai suggérée aux autres membres du comité qui avait alors une majorité conservatrice, et c'était pour voir s'il n'y avait vraiment aucun fondement aux allégations selon lesquelles un certain nombre de ceux qui étaient impliqués, très impliqués, dans certaines des plus célèbres erreurs judiciaires avaient été maçons”[34].

Les différents membres se penchèrent donc sur la question :

> “pour déterminer si l'appartenance à la franc-maçonnerie a conduit à des problèmes qui nécessiteraient un recours, le Comité s'est efforcé de savoir si l'image perçue par le grand public selon laquelle la franc-maçonnerie avait affecté le cours de la justice pénale était en soi une justification suffisante pour devoir prendre des mesures”[35].

32 Chris Mullin, *Error of Judgment: The Truth about the Birmingham Bombings*, Londres, Poolbeg Press Ltd, 1987.
33 Chris Mullin, « Secret Societies (Declaration) Bill », *op. cit.*
34 Doug Pickford, « The Inquisitor », dans *Freemasonry Today*, t. 4, printemps 1998.
35 *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. I, p. v, §1.

La question de la « perception » du grand public fut au cœur des interrogations, ce qui en soi pose déjà problème. Ce qui est *perçu* n'est pas forcément la réalité, et les investigations étaient donc basées non sur des preuves, ni des indices, mais seulement sur *l'image* que la franc-maçonnerie renvoyait à la population britannique, et l'idée qu'elle pouvait s'en faire. Les écrits antimaçonniques se basent sur des soupçons plutôt que sur des faits, sur des allégations plutôt que sur des preuves, et il est donc surprenant de constater que ces mêmes mécanismes sont justement à l'origine de la décision du comité pour enquêter sur la franc-maçonnerie. La deuxième sous-partie du rapport porte en effet le sceau de l'incertitude, car elle est intitulée « Les allégations faites au sujet de la franc-maçonnerie dans le système de justice pénale »[36], et poursuit en affirmant que « l'enquête visait à évaluer les preuves de *suggestions* que la franc-maçonnerie a été responsable d'abus dans le système de justice pénale. Il a été *allégué*, ou il a été fait état de *soupçons* selon lesquels la franc-maçonnerie a influencé des décisions [...] dans le cadre d'une procédure pénale »[37]. La question à l'étude était de savoir d'une part « si l'appartenance maçonnique créait des problèmes dans le processus de justice pénale » et d'autre part « si des restrictions devaient être mises en place sur l'appartenance à la franc-maçonnerie des policiers, des procureurs, des juges ou des juges de paix, ou s'il fallait exiger qu'ils révèlent leur appartenance »[38].

La première étape fut donc de déterminer s'il y avait une représentation disproportionnée de francs-maçons dans certains secteurs. Le comité s'intéressa à des loges particulières (par exemple la loge *Manor of St James* No. 9179, qu'on disait être une « loge de police »), ou à des personnes liées à des affaires judiciaires. Il s'agit là d'un des points de discorde entre la Grand Loge unie et le comité : la première fit valoir que cela s'apparentait à une chasse à l'homme, un règlement de comptes, et baptisa Mullin « l'Inquisiteur »[39]. Le comité présenta une liste de personnes, exigeant de la GLUA qu'elle indique ou non leur appartenance maçonnique. Il va sans dire que cette dernière ne céda pas facilement à cette requête. Pour des raisons évidentes, la Grande Loge unie était plus que réticente à dévoiler les noms de leurs membres. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois de demandes infructueuses et sous la menace d'être tenue coupable d'outrage au Parlement qu'elle s'y plia enfin. Sur cette liste de 160 noms, il fut établi que seuls dix-huit étaient francs-maçons. Les chiffres rassemblés lors de l'enquête n'ont pas montré de disproportion, malgré les efforts de Martin Short, l'auteur que nous avons mentionné précédemment, et qui fut invité en tant que « spécialiste » de la franc-maçonnerie, à témoigner devant le comité. Son livre fut présenté par le Comité comme étant « l'ouvrage de référence sur la franc-

36 *Ibid.*

37 *Ibid.*, vol. I, p. v, §4. Je souligne.

38 *Ibid.*, vol. I, p. v.

39 Ce surnom lui a été attribué dans le titre d'un article paru dans le journal officiel de la GLUA : Doug PICKFORD, « The Inquisitor », *op. cit.*

maçonnerie »[40], une affirmation que la GLUA ne tarda pas à réfuter[41]. Short affirma avoir obtenu « des preuves solides que les juges itinérants[42] francs-maçons étaient au nombre de dix-huit »[43] et il dénombra treize autres juges dans d'autres domaines de la magistrature. Ce chiffre peut paraître élevé, mais un membre du comité, Dame Jill Knight, remarqua que le nombre de juges itinérants était de 517, ce qui signifiait qu'un peu plus de 3 % des juges étaient francs-maçons, un chiffre qui n'était pas inquiétant.

Un deuxième point qui provoqua l'inquiétude du comité était les serments, et plus précisément la compatibilité des serments maçonniques et professionnels. Ainsi, nous pouvons citer à titre d'exemple un des rituels de clôture utilisé dans les chapitres de l'Arche Royale, qui exhorte les maçons à « évoquer les circonstances atténuantes les plus bienveillantes, et les plus favorables à la conduite [d'un maçon], même lorsque cette conduite est à juste titre passible de répréhension et de blâme. Ainsi le monde verra à quel point le lien qui lie les francs-maçons entre eux est fort »[44]. Il est compréhensible que les membres du comité soient sceptiques quant à l'impartialité des juges francs-maçons en entendant ces serments. Martin Short affirme :

> “Ce sont les obligations qu'ils se promettent entre eux qui, lorsqu'elles sont appliquées en dehors de la franc-maçonnerie, dans leur vie professionnelle, dans la fonction publique, agissent contre l'intérêt du public. [...] Je pense que les serments [judiciaires et maçonniques] ne sont pas du tout compatibles. Je ne pense pas que le serment maçonnique, par exemple, soit compatible avec le serment prêté par un agent de police”[45].

Il nous faut cependant également mentionner les obligations du maître maçon, qui tempère le serment d'entraide fraternelle par « autant que faire se peut ». De plus, les serments judiciaires ont clairement préséance sur les serments maçonniques, car ces derniers sont accompagnés de la restriction que l'entraide ne doit pas être contraire aux lois de Dieu et aux ordonnances du royaume. La Grande Loge unie d'Angleterre

40 *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. II, p. 1.

41 Le communiqué de la GLUA mentionne : « Le livre de M. Short *Inside the Brotherhood* a été présenté comme étant l'ouvrage de référence sur la franc-maçonnerie. Il ne l'est pas. Il est très critique de la franc-maçonnerie ; il manque de faits concrets et de preuves, par contre il fait de nombreuses suppositions, insinuations, et se base sur des mythes et des perceptions sans fondement » : *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. II, p. 119.

42 Dans l'échelle judiciaire en Angleterre et au Pays de Galles, les *High Court Judges* (juges de première instance) sont classés devant les *Circuit Court Judges* (juges itinérants) qui eux-mêmes sont classés devant les *District Court Judges* (juges d'instance). Les juges d'instance et les juges itinérants ont collectivement compétence en matière civile et de droit de la famille, et les juges itinérants ont également compétence en matière pénale.

43 « Memorandum by Mr Martin Short », dans *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. II, p. 137.

44 Aldersgate Royal Arch Ritual, 13e édition, 1993. Cité par Robert A. GILBERT, « The Trials and Tribulations of a Masonic Apologist », Quatuor Coronati Lodge n. 2076. URL : http://www.skirret.com/papers/masonic-apologist.html, consulté le 10 avril 2016.

45 *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. II, p. 7.

confirme : « L'obligation en tant que citoyen est de faire respecter la loi et ceci l'emporte sur tout »[46].

Différentes associations ont été sollicitées (les officiers de police, les avocats etc.) quant aux allégations de malversations découlant de la franc-maçonnerie. Certaines ont fait part d'interférences, mais ces accusations sont toutefois assez bancales, car il s'agit d'on-dit. Une avocate par exemple raconte qu'elle a entendu dire d'un autre avocat qu'un troisième avocat qu'on sait être franc-maçon, aurait serré la main d'un témoin dont il menait le contre-interrogatoire, et ce témoin se serait le lendemain montré beaucoup plus coopératif à l'égard de l'avocat franc-maçon[47]. Parmi tous les témoignages reçus, nous pouvons constater qu'une majorité écrasante s'accorda à dire qu'il n'y avait aucune preuve réelle soutenant de telles allégations. La plupart des personnes interrogées ne constata aucun problème découlant de la nature de la franc-maçonnerie. Même Martin Short admit : « Je n'ai pas, et n'ai jamais prétendu avoir, de preuve de faute professionnelle au sein de la magistrature en lien avec la franc-maçonnerie »[48].

Les conclusions du rapport

Il est donc d'autant plus surprenant de lire les recommandations du rapport du comité parlementaire. La conclusion semble indiquer qua la franc-maçonnerie ne représente pas un grand danger : les chiffres concernant le nombre de maçons ne sont pas préoccupants, ils sont sensiblement moins élevés que dans les années 1960 et 1970, la plupart ou toutes les preuves de corruption sont en grande partie circonstancielles, et certaines accusations d'abus reçues dans les témoignages sont manifestement infondées ; enfin, lorsqu'il existe des preuves impliquant des francs-maçons, la GLUA prend elle-même des mesures plus fortes que par le passé[49].

Cependant, la conclusion finale recommande que : « Les policiers, les magistrats, les juges et les procureurs de la Couronne devraient être tenus d'inscrire dans un registre leur appartenance à une société secrète, et ce registre devrait être accessible au public »[50]. Encore une fois, il semblerait que la conclusion ait été écrite d'avance, au sens premier du terme. Pourquoi ? Car on peut également y lire :

> “ La franc-maçonnerie est entourée de beaucoup de paranoïa, dont une grande partie est sans doute injustifiée, et nous ne souhaitons pas en

46 *Ibid*, vol. II, p. 90.

47 « Circulaire de l'Association des Femmes Avocates : un exemple spécifique de l'influence de la franc-maçonnerie sur l'issue d'un procès », dans *Freemasonry in the Police and the Judiciary*, *op. cit.*, vol. II, p. 98.

48 *Ibid.*, vol. II, p. 14.

49 *Ibid.*, vol. I, p. xix, §49.

50 *Ibid.*, vol. I, p. xix.

> rajouter. […] Nous pensons cependant que rien ne sape tant la confiance de la population dans les institutions publiques que de savoir que certains fonctionnaires sont membres d'une société secrète dont l'un des objectifs est la promotion mutuelle"[51].

Cette affirmation est mot pour mot celle énoncée par Chris Mullin cinq ans plus tôt, dans son argumentaire en faveur de la déclaration d'appartenance attachée au projet de loi sur les Sociétés secrètes. En bref, même si le comité n'a trouvé aucune preuve de malversations liées à la franc-maçonnerie, même s'il reconnait que la franc-maçonnerie est une institution respectable attachée aux valeurs du pays, il recommande non seulement que les francs-maçons se dévoilent dans un registre, mais également que ce registre soit rendu public. Il y a donc une réelle incohérence entre les résultats de l'enquête et sa conclusion. Cette déclaration d'appartenance suscita de nombreuses questions : qui serait concerné ? Est-ce que ce serait obligatoire ? Quelles seraient les conséquences ? Cette déclaration pourrait-elle être préjudiciable aux maçons ? Comment se mettrait-elle en place ? Ce qui semblait se dessiner apparut à de nombreux francs-maçons comme un acte profondément injuste. Les maçons étaient visés en particulier, puisque la déclaration ne concernait qu'eux[52]. Les répercussions pouvaient potentiellement être plus graves que le mal que cette mesure prétendait combattre : sachant que telle ou telle personne était franc-maçon, des discriminations pouvaient s'en suivre. La franc-maçonnerie ne semblait plus être en adéquation dans cette société moderne qu'elle disait pourtant représenter : l'exigence de transparence de la fin des années 1990 prévalait.

Il fut finalement convenu que ceux qui devraient déclarer leur appartenance étaient les agents de police nouvellement nommés, les membres de la magistrature, le personnel dûment qualifié des services pénitentiaires et de probation, tandis que les maçons déjà en place étaient invités à s'inscrire de leur plein gré sur un registre. Un autre élément provoqua un retournement de situation de dernière minute : la loi sur la protection des données (*Data Protection Act*). Ce projet de loi entra en vigueur en 1998, et était conçu pour « faire place à de nouvelles dispositions pour la règlementation du traitement des informations relatives aux personnes, y compris l'obtention, la détention, l'utilisation ou la divulgation de ces informations »[53]. Grâce à cela, le registre ne fut pas rendu public, in extremis. Mais la Grande Loge unie d'Angleterre cherchait toujours un moyen d'abroger la déclaration d'appartenance. En parallèle, un autre cas très similaire impliquait le Grand Orient d'Italie : une loi exigeait des francs-maçons qu'ils déclarent leur appartenance pour postuler à certaines fonctions au sein du gouvernement régional, sans que ce soit le cas pas pour les membres d'autres organisations. Le Grand Orient d'Italie demanda en 2007 une révision judiciaire auprès de la Cour européenne

……………………………………..

[51] *Ibid.*, vol. I, p. xxi, § 56, et « Secret Societies Declaration Bill », débat à la Chambre des Communes, 1er juillet 1992.

[52] Il fut évoqué, lors des auditions, d'autres « sociétés secrètes » comme les *Shriners* ou les *Catenians*, mais le comité décida de ne pas les inclure dans les recommandations de déclaration d'appartenance de par leur nombre restreint.

[53] www.legislation.gov.uk, *Data Protection Act 1998*.

des Droits de l'Homme. Cette dernière statua « qu'il était injustifié de pénaliser une personne pour son appartenance à une association, alors que ce fait n'était pas, en lui-même, légalement répréhensible »[54]. Bien évidemment, la GLUA annonça qu'elle allait également faire appel et menaça d'engager des poursuites judiciaires en 2009. Elle n'eut pas besoin d'aller si loin, car le ministre de la Justice, Jack Straw, annonça dans une déclaration ministérielle le 5 novembre 2009 :

> "Nous avons décidé de mettre fin à la politique actuelle d'exiger des candidats à la magistrature de déclarer leur appartenance à la franc-maçonnerie. L'examen critique de la politique en place depuis 1998 n'a montré aucune preuve d'irrégularité ou de faute professionnelle au sein de l'appareil judiciaire du fait d'un juge qui serait franc-maçon et à mon avis, par conséquent, il serait disproportionné de poursuivre la collecte et la conservation de ces informations"[55].

Conclusion

Si la décision du ministre de la Justice de révoquer la pratique de la déclaration d'appartenance fut vécue comme une victoire certaine pour les francs-maçons, elle n'a pas pour autant apaisé le débat sur la demande de transparence au sein des services publics. Les maçons britanniques y ont peut-être vu la reconnaissance officielle du caractère inoffensif de la franc-maçonnerie, mais nombreux sont ceux au sein de la société civile qui continuent de penser que, s'ils n'ont rien à cacher, pourquoi taire alors leur appartenance ?

Cette question est bien sûr légitime, non pas d'un point de vue conspirationniste, mais si l'on considère que les francs-maçons devraient être fiers de partager leurs valeurs en libérant la parole. Le chemin est long, puisque cette idée est débattue depuis plusieurs décennies maintenant au sein de la Grande Loge unie d'Angleterre.

La culture du secret, qui a été entretenue durant toute la seconde moitié du XXe siècle, a joué un rôle non négligeable dans la façon dont la franc-maçonnerie est perçue en Angleterre. Si ce rôle a été principalement négatif par le passé, il convient aujourd'hui de nuancer ce propos. Le secret constitue aussi l'un des attraits pour entrer en maçonnerie. Malmenés par les institutions publiques, les francs-maçons n'ont eu d'autre choix que de coopérer en affichant une plus grande transparence. La Grande Loge unie d'Angleterre a entrepris de réels efforts de communication depuis les années 2000, dans un souci de se rapprocher davantage de la société britannique. Mais à trop

54 Cour européenne des Droits de l'Homme, Communiqué du Greffier, Arrêt de Chambre, Grande Oriente d'Italia Di Palazza Giustiniani c. Italie (n.2) 31/05/2007.

55 Jack Straw, déclaration écrite au Parlement, 5 novembre 2009.

vouloir s'extérioriser, elle risque de se départir de l'une de ses composantes principales, qui de plus constitue un ressort puissant en termes de recrutement : le pouvoir de l'initiation, qui passe inévitablement par la révélation des secrets maçonniques. Si le fait d'entretenir ce secret peut avoir été un frein à l'adaptation de la Grande Loge unie d'Angleterre aux changements de la société, il peut également s'avérer être un atout pour la pérennité de la maçonnerie britannique. Les évolutions autour de cette notion sont cycliques, et la capacité de la GLUA à s'y adapter renforcera la place de la franc-maçonnerie dans le futur.

L'utilisation de la « théorie du complot » dans l'antimaçonnisme en Grèce

□ Andreas PANTAZOPOULOS

La présente contribution a pour objet d'examiner le discours public actuel en Grèce, l'attitude qui exprime la dénonciation et la condamnation du « maçonnisme » en tant que « force occulte » visant à contrôler et à dominer le monde. Historiquement parlant, l'une des formes dominantes de ce discours est le « judéo-maçonnisme », catégorie morale et politique qui fait partie intégrante des dites « théories du complot ». Dans ce cadre, la question plus particulière qui nous occupera sera d'observer les métamorphoses éventuelles subies notamment aujourd'hui, en pleine mondialisation, par ce discours, en un processus qui permet aux « théories du complot » de remplir le vide laissé derrière eux par les grands récits idéologiques (les « religions séculières ») en se présentant comme porteuses de sens[1]. La dénonciation du « judéo-maçonnisme » peut être considérée ici comme relevant de ce que Pierre-André Taguieff a appelé les « mégacomplots », c'est-à-dire les complots à visées planétaires.

Selon Pierre-André Taguieff, le mythe répulsif d'un pouvoir occulte « judéo-maçonnique » est indissociable d'une nouvelle culture populaire mondialisée, dirigée depuis 1990 contre la mondialisation[2]. Les adeptes de ce mythe débordent les cercles des addicts aux « théories du complot » et diffusent vers un auditoire beaucoup plus large, notamment à travers Internet, l'idée paranoïaque de « maîtres secrets du monde », qu'ils appellent « Illuminati », « avec un Weishaupt judaïsé pour l'occasion ». Selon cette approche de Taguieff, qui est le produit d'une étude comparative du phénomène, la mondialisation est considérée par ses nouveaux

1 Pierre-André TAGUIEFF, *La foire aux illuminés. Ésotérisme, théorie du complot, extrémisme*, Paris, Mille et une Nuits, 2005 ; *ibid.*, *L'imaginaire du complot mondial*, Paris, Mille et Une Nuits, 2006.

2 Pierre-André TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, Paris, Mille et Une Nuits, 2013, p. 407-408.

pourfendeurs antimodernes comme une entreprise orchestrée par une « oligarchie financière prédatrice, conspirant contre les "peuples" dans des réseaux invisibles »[3].

Ce conspirationnisme se différencie du conspirationnisme classique centré sur la « rupture satanique » de 1789, qui aurait marqué une pause temporaire dans l'évolution naturelle de l'Histoire. Le paléo-conspirationnisme refusait la sécularisation, comprise comme synonyme de l'athéisme, de la « révolte contre Dieu ». Ce refus de la sécularisation qui, en réalité, s'opposait à l'humanisation du pouvoir humain, métaphore d'un rejet de la souveraineté populaire, considérait la démocratie comme le produit diabolique d'un « complot judéo-maçonnique ». Au contraire, à l'ère actuelle de l'anticapitalisme gnostique, qui décrypte l'ère démocratique comme dominée par une oligarchie cosmopolite, le système bancaire « est fictionné comme un réseau de sociétés secrètes criminelles, qui restent symbolisées par des noms juifs : Goldman Sachs et Lehman Brothers ». Cependant, malgré sa large déchristianisation et son exportation vers des cultures non occidentales, le mythe du « complot judéo-maçonnique » a conservé sa dimension antimoderne, apocalyptique, rendant ainsi possible la résurgence des figures de Satan et de l'Antéchrist au début du XXIe siècle : « Ils continuent à mener le bal, mais ils en ont modifié les règles »[4].

Le religieux et le politique

La condamnation officielle de la franc-maçonnerie par l'Église orthodoxe grecque date du début des années 1930. L'Église orthodoxe considère en effet la franc-maçonnerie comme une « religion » absolument incompatible avec toute autre religion et en particulier hostile à l'orthodoxie chrétienne, et elle interdit strictement à ses membres d'y adhérer[5]. Cette position s'appuie, entre autres, sur une étude du théologien P. N. Trempélas, professeur de l'Université d'Athènes, qui, dans son livre sur le *Maçonnisme* (ainsi que dans son travail plus théorique, *Maçonnisme et théosophie*), véritable Bible, selon certains, de l'antimaçonnisme en Grèce, voit dans la franc-maçonnerie la résurgence de l'idolâtrie et des relations privilégiées avec l'ésotérisme. Sans que cela soit l'objectif fondamental de son livre, il ne manque pas de mentionner aussi bien « l'influence juive » sur la franc-maçonnerie que le rôle de « complot subversif » joué par les francs-maçons français en faveur de la Révolution française[6].

....

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*

5 Στάθης Παπασταθοπουλος, Αντι-μασονισμός. Ενέργειες και κείμενα του ελευθεροτεκτονισμού στον ελληνόφωνο χώρο από το *1749* μέχρι σήμερα, Αθήνα, Οδός Πανός, 2017 (Stathis Papastathopoulos, *Antimaçonnisme. Activités et textes de la franc-maçonnerie dans l'espace hellénophone de 1749 à nos jours*, Athènes, Odos Panos, 2017).

6 Παν. Ν. Τρεμπελα, Μασσωνισμός, Αθήνα, Αδελφότης Θεολόγων η «Ζωή», 1992 [1932], p. 21, 29-30, 97, 107, 118, 126 ; Π. Ν. Τρεμπελα, Μασσωνισμός και Θεοσοφία, Αθήνα, Αδελφότης Θεολόγων η Ζωή, 1932 (Pan. N. Trempelas, *Maçonnisme*, Athènes, Fraternité de théologiens « La Vie », 1992 [1932], p. 21, 29-30, 97, 107, 118, 126 ;*Ibid.*, *Maçonnisme et théosophie*, Athènes, Fraternité de théologiens « La Vie », 1932).

En 1964, l'écrivain Nikos Psaroudakis, antisémite, anticapitaliste et anticommuniste à la fois, orthodoxe fanatique (qui, aux élections législatives de 1985, fut élu député en s'alliant au Pasok socialiste national-populiste d'Andréas Papandréou), chef d'un mouvement chrétien-socialiste dénommé « Démocratie chrétienne », publie le livre très discuté (et intégralement consacré à la franc-maçonnerie) *Forces obscures et christianisme*, dans lequel il dénonce la franc-maçonnerie (dont le chef est « Satan »), accusée de mettre en œuvre les plans du « sionisme » en vue d'une « domination mondiale », puisque c'est une « création juive »[7]. Selon Psaroudakis, « de même que le communisme est une organisation internationale, de même le capitalisme a sa propre Internationale : la Franc-maçonnerie ! »[8]. En 1964 également, l'archevêque d'Athènes et de toute la Grèce Chrysostomos démissionne de la présidence honoraire d'une commission de quête nationale qui avait pour objectif de soutenir la Société grecque contre le cancer et la fondation d'un hôpital spécialisé dans le cancer quand il devient notoire que ses fondateurs étaient des francs-maçons[9].

En 1967, l'archimandrite orthodoxe Haralampos D. Vasilopoulos, éditeur et propriétaire d'un hebdomadaire intitulé *Orthodoxos Typos* (*Presse orthodoxe*, dont l'écho est important dans les cercles orthodoxes et auprès d'une grande partie des moines orthodoxes du Mont Athos), publie son livre *La judéo-maçonnerie démasquée*, qui va connaître plusieurs éditions successives[10]. Titre éloquemment complotiste, l'emploi du mot « démasqué » est constitutif de la rhétorique complotiste[11]. Dans ce livre, la franc-maçonnerie est considérée comme « une créature et un instrument du sionisme international » et est dénoncée comme « une religion satanique » dont le but primordial est de faire disparaître le christianisme et de subjuguer les nations. L'accent est mis sur les « plans obscurs » qu'elle fomente contre la Grèce et sur l'assujettissement des États-Unis au « sionisme international » par l'intermédiaire de la franc-maçonnerie.

Dans un autre livre, publié en 1972, l'auteur dénonce ce qu'il appelle le « mouvement de l'Universalisme (Œcuménisme) » comme un « mouvement mondial du sionisme international qui a pour seul objectif la conquête politique et religieuse de l'Œcuméné », une « création satanique des forces obscures » qui entend abolir les frontières nationales et soumettre l'ensemble de l'humanité à un « gouvernement mondial ». Et cela tout en visant à l'union de toutes les religions en une « religion universelle », faisant disparaître le christianisme et l'orthodoxie, de sorte qu'« à la fin, Satan soit adoré,

---

7 Νικόλαος Στ.Ψαρουδακης, Σκοτεινές δυνάμεις και Χριστιανισμός, Αθήνα, Χριστιανική Δημοκρατία, 1966, p. 49, 62 (3e édition) (Nikolaos St. Psaroudakis, *Forces obscures et christianisme*, Athènes, République chrétienne, 1966, p. 49, 62 (3e éd.)).

8 *Ibid.*, p. 55.

9 Stathis Papastathopoulos, *Antimaçonnisme*, *op. cit.*, p. 113.

10 Χαράλαμπος Δ. Βασιλοπουλος, Η Εβραιομασωνία ξεσκεπάζεται, Αθήνα, Ορθόδοξος Τύπος 1999 [1967] (Haralampos D. Vasilopoulos, *La judéo-maçonnerie démasquée*, Athènes, Presse orthodoxe, 1999 [1967]).

11 Pierre-André Taguieff, *La foire aux illuminés, op. cit.*, p. 149.

au lieu du vrai Dieu ! »[12]. Dans un autre essai intitulé *L'Antéchrist* (1977), il donne sa définition du « sionisme » : « Le mouvement de l'oligarchie économique arrogante et infidèle [des Juifs] qui ambitionne de dominer le monde, d'installer une judéocratie mondiale, un supragouvernement qui, centré à Jérusalem, gouvernera le monde »[13]. L'auteur souligne que l'avènement de l'Antéchrist sera facilité par ses alliances avec « les forces obscures du sionisme » : « La franc-maçonnerie internationale, dominée par les Juifs, fera sa soumission à l'Antéchrist »[14], dont nous ignorons le nom mais qui portera le numéro 666, selon l'Apocalypse de saint Jean[15]. Dans ces trois livres, plusieurs fois réédités, l'auteur recourt aux « révélations » contenues dans le célèbre faux des *Protocoles des Sages de Sion*, qui seraient réalisées en fait par l'action d'une « franc-maçonnerie dominée par les Juifs ».

Au début des années 1980, à l'occasion de l'affaire de la loge italienne P2, trois députés socialistes du Pasok déposent au Parlement une question au gouvernement conservateur de la Nouvelle Démocratie, demandant s'il a l'intention de mener une enquête sur la participation de la franc-maçonnerie (décrite par les auteurs de la question comme un « centre de décision supra-étatique ») concernant : a) la tragédie chypriote (le coup d'État contre le président Makarios et l'invasion turque à Chypre en juillet 1974) ; b) ses activités contre les institutions à l'intérieur du pays (administration, institution judiciaire, armée, Église) ; c) le fait de savoir si la franc-maçonnerie cessera de fonctionner « en cachette », contrôlée désormais par la loi[16].

L'« esprit » de cette position complotiste, qui montre clairement que l'antimaçonnisme complotiste jouit d'un large consensus, n'allait pas laisser sans l'affecter le domaine éducatif. Dans le manuel scolaire officiel intitulé *Christianisme et confessions religieuses*, destiné en 1991 aux élèves de seconde et distribué à 170 000 exemplaires, la mention de la franc-maçonnerie contient la conclusion suivante : « Il résulte de ce qui précède que le maçonnisme est en réalité une organisation socioreligieuse opaque recouverte d'un voile philanthropique et aux visées sionistes ». Ces références à la franc-maçonnerie sont accompagnées d'une photographie de francs-maçons où, selon la légende qui l'accompagne, « l'un s'appuie sur l'épaule de l'autre pour ne pas tomber ». La photographie est extraite du livre de N. Psaroudakis, *Forces obscures et christianisme*[17].

....

12 Αρχιμ. Χαραλ. Δ. Βασιλοπουλου, Ο Οικουμενισμός χωρίς μάσκα, Αθήνα, Ορθόδοξος Τύπος 1988 (πέμπτη επηυξημένη έκδοση) [1972], p. 23-27 (Archimandrite Haral. D. Vasilopoulos, *L'œcuménisme sans masque*, Athènes, Presse orthodoxe, 1988 (5e éd. augmentée) [1972], p. 23-27). Dans ce livre, les « Juifs » sont désignés comme les « créateurs » de l'islam, du communisme et de l'hitlérisme (p. 215-226).

13 Χαράλαμπος Δ. Βασιλοπουλος (Αρχιμανδρίτη), Ο Αντίχριστος, Αθήνα, Ορθόδοξος Τύπος, 2001 [1977], p. 77 (Archimandrite Haral. D. Vasilopoulos, *L'Antéchrist*, Athènes, Presse orthodoxe, 2001 [1977], p. 77).

14 *Ibid.*, p. 131-132.

15 *Ibid.*, p. 194-195.

16 Κώστας Τσαρουχας, Η Μασονία στην Ελλάδα, Αθήνα, Πεδίο, 2012, p. 369-371 ; Ιωάννης Λουκας, Ιστορία της ελληνικής μασονίας και ελληνική ιστορία, Αθήνα, Παπαζήσης, 1991, p. 333 (Kostas Tsarouchas, *La franc-maçonnerie en Grèce*, Athènes, Pedio, 2012, p. 369-371 ; Ioannis Loukas, *Histoire de la franc-maçonnerie grecque et histoire grecque*, Athènes, Papazisis, 1991, p. 333).

17 Stathis Papastathopoulos, *Antimaçonnisme*, *op. cit.*, p. 119-120.

Entre l'Église et l'extrême droite

Au cours des années 2000, des parties radicalisées de l'Église orthodoxe joueront un rôle notoire dans la dénonciation du « judéo-maçonnisme ». En novembre 2009 se déroule sous l'égide de l'église métropole du Pirée, à la tête de laquelle se trouve le métropolite Séraphim, une journée consacrée au thème suivant : « Franc-maçonnerie et Ordre nouveau, relations de la franc-maçonnerie avec le christianisme, la politique et la démocratie ». La résolution qui sera approuvée soutient que la franc-maçonnerie sert « la ploutocratie » et non « les pauvres », ainsi que « les centres internationaux du sionisme en vue d'instaurer le pouvoir mondial et la religion universelle ». Concernant la relation de la franc-maçonnerie avec la politique, il est souligné qu'elle est « étroite : […] il existe aussi des ramifications de la franc-maçonnerie qui démentent les francs-maçons qui affirment ne pas se mêler de politique. En particulier les loges du dogme français, les Illuminés, le club Bilderberg et autres dévoilent leur objectif politique »[18].

En octobre 2012, une « conférence de clercs et de moines » a lieu dans une église orthodoxe du Pirée en présence de Séraphim, métropolite de la ville. Cette conférence se termine sur une résolution qui « condamne la franc-maçonnerie ». Elle reprend l'accusation constante selon laquelle la franc-maçonnerie est une religion et les francs maçons de haut rang des « adorateurs de Satan », et affirme qu'elle est directement liée au club Bilderberg – qualifié de « supraloge, directoire indigne de la mondialisation » –, dont l'objectif est d'instaurer un supragouvernement mondial en démantelant les nations[19].

En octobre 2017, dans l'une de ses apparitions télévisées quotidiennes, Georges Karatzaféris, leader du parti d'extrême droite « Alerte orthodoxe populaire » (LAOS) (parti représenté au Parlement grec et au Parlement européen du début des années 2000 jusqu'au printemps 2012 et qui a même participé au gouvernement œcuménique de Loukas Papadimos en 2011-2012), essayant d'interpréter ce qui se passe actuellement, explique qu'est en train de se réaliser ce que l'on appelle les *Protocoles des Sages de Sion* et que, indépendamment du fait de savoir qui les a écrits, ils promeuvent les plans et « les intérêts des Juifs ». Quiconque s'y est opposé aurait disparu, se serait évaporé.

Selon Karatzaféris, les plans du club Bilderberg avaient suscité la réaction du président Nixon, ce qui donne clairement à entendre que le club Bilderberg est « Juif ». Ceux qui y participent n'appartiennent pas à « leur nation » mais d'abord à ce club et ensuite à leur famille. Interrogé sur les raisons du « secret » qui entoure les réunions du club, l'absence de « procès-verbaux », l'absence de fuites sur ce qui se passe au cours de ces réunions, Karatzaféris (qui revendique pour « modèles » Che Guevara et le Christ !) déclare que c'est précisément la raison pour laquelle lui-même, malgré les exhortations

18 URL : https://www.impantokratoros.gr/523B630F.el.aspx, 29 novembre 2009.
19 URL : https://www.impantokratoros.gr/67D9F5DF.el.aspx, 11 octobre 2012.

de ses amis dans le passé, « n'est pas devenu franc-maçon », préférant la publicité et la « lumière » au « secret »[20].

C'est en fait la même conception, dans une version plus radicale, que professe le parti néonazi de l'Aube dorée. Dans un article publié sur la page web de cette organisation en juin 2015, intitulé « Voyez comment les loges maçonniques contrôlent une grande partie du monde », nous pouvons lire : « La franc-maçonnerie est une création dont les niveaux et la composition sont complexes et qui vise à servir les visées objectives du sionisme international ». Les loges sont des « laboratoires d'ignominie » où se montent « des accords et des fraudes » et qui « servent des buts obscurs – où se déchaînent la trahison nationale, l'intérêt personnel, l'arrivisme, l'ignominie, l'illégalité et le péché ».

Les francs-maçons ont organisé la Révolution française et aujourd'hui

> " […] ils contrôlent les banques qui émettent la 'monnaie mondiale' dominante, le dollar, et 'l'euro' de 'l'Europe' des financiers […]. Ils utilisent ces monnaies pour financer le réseau maçonnique international parce qu'ils sont convaincus qu'un jour ils imposeront le supragouvernement mondial maçonnique dont le chef-roi sera un chef juif de la 'génération de David'"[21].

Ce « réseau maçonnique satanique » finance et organise des phénomènes « décadents » tels que « les homosexuels, les prostituées, les mouvements soi-disant écologiques, soi-disant pacifistes, ainsi que les mouvements 'représentatifs' pseudo-ouvriers », en contrôlant leurs directions[22].

En 2013, un député de l'Aube dorée a qualifié le Parlement de « temple des francs-maçons » où les députés prennent leurs ordres « de l'extérieur »[23], et un autre député a traité de « francs-maçons » les prélats qui s'opposent à l'Aube dorée[24]. Le propre chef de l'organisation néonazie, Nikolaos Mihaloliakos, a repris dans un article de juillet 2018 les mots de Ion Dragoumis, patriarche du nationalisme grec qui, en 1908, s'était écrié : « À bas les francs-maçons, les Juifs, les socialistes ! »[25].

En octobre 2017, Ambrosios, métropolite d'Aigialia et de Kalavryta (Péloponnèse), soutenu par un groupe de clercs et qui ne cache pas ses opinions d'extrême droite, a

…………………………………………

20 URL : https://www.youtube.com/watch?v=uXYiHeRHzTU, 3 octobre 2017.

21 URL : http://www.xryshaygh.com/enimerosi/view/deite-pws-oi-masonikes-stoes-elegchoun-megalo-meros-tou-kosmou, 27 juin 2015.

22 *Ibid*.

23 URL : http://www.xryshaygh.com/enimerosi/view/sunenteujh-k.-mparmparoush-ston-stocho-h-boulh-moiazei-perissotero-gia-naos#ixzz5MGk6e7e0, 10 février 2013.

24 Helias Kasidiaris, « Les prélats qui attaquent l'Aube Dorée sont des maçons », https://www.iefimerida.gr/news/132428/κασιδιάρης-οσοι-ιεράρχες-χτυπούν-τη-χρυσή-αυγή-είναι-μασόνοι-βίντεο, 27 novembre 2013.

25 URL : http://www.xryshaygh.com/enimerosi/view/mnhmh-iwnos-dragoumh-arthro-tou-n.-g.-michaloliakou, 31 juillet 2018.

violemment protesté pour dénoncer l'adoption par le Parlement grec d'un projet de loi relatif à « l'identité de genre », à savoir la possibilité de choisir le sexe auquel on appartient. À son instigation, les cloches de toutes les églises orthodoxes ont sonné le glas pour ce qu'Ambrosios considère comme la promotion d'une aliénation des caractéristiques traditionnelles, orthodoxes, de la société. La condamnation de cette loi « antichrétienne » et « antigrecque », souligne une résolution signée par des clercs, impose la repentance

> “ […] pour nos reculs face à l'abandon programmé de la tradition gréco-chrétienne, de notre histoire et de notre langue, combattues de manière provocante par la franc-maçonnerie et par toutes les forces obscures. Leur objectif est de dissoudre l'institution familiale qui constitue l'idéal le plus élevé de notre patrie et a suscité des héros et des saints”[26].

En 2014, le même métropolite, dont les paroles débordent très souvent les cercles ecclésiastiques et alimentent le débat public, résumait dans un article l'essentiel de sa conception concernant la marche du monde actuel. Selon lui, ce que l'on appelle la gouvernance mondiale n'est rien d'autre qu'un

> “ […] gouvernement mondial d'orientation sioniste (c'est-à-dire maçonnique-juif), qui de nombreuses manières dirige aujourd'hui le monde ! Les acteurs de cette gouvernance sont derrière chaque crise locale ou de portée internationale, qu'elle soit dite économique ou politique, et derrière chaque conflit armé ! […] Ceux d'entre vous qui ont la possibilité de chercher et d'étudier un livre qui a pour titre Les Protocoles des Sages de Sion comprendront beaucoup de choses” [27]!

Comme on peut le constater, le refus et le rejet du monde moderne a lieu, tant du côté d'une partie des élites orthodoxes que de la part de l'extrême droite, au moyen d'arguments communs et sur la base de la dénonciation d'un « mégacomplot » ourdi par les Juifs et les francs-maçons, où le mythe judéophobe des *Protocoles* joue un rôle prépondérant, retransposé dans la conjoncture actuelle de la mondialisation. Ce refus face à un ennemi fantasmé et diabolisé, avec la longue histoire qu'il a derrière lui (qui ne se limite pas, évidemment, à cette expérience grecque)[28], intègre maintenant des aspects anticapitalistes et peut s'autoreprésenter comme une défense d'un « nous »

[26] URL : https://www.eleftherostypos.gr/ellada/134564-o-mitropolitis-ambrosios-diamarturetai-kai-xtypa-penthima-tis-kampanes-gia-tin-allagi-fulou/, 14 octobre 2017.

[27] URL : https://www.reader.gr/ellada/se-diko-toy-sympan-o-mitropolitis-amvrosios-vallei-kata-tis-pagkosmias-kyvernisis-masonon-kai, 28 octobre 2014.

[28] Jean-Philippe Schreiber, « Satan, l'esprit du complot ? Du théologique au politique dans l'encyclique *Humanum Genus* (1844) », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 171-193 (p. 178-182).

ethnicisé et religieux menacé par les forces du « mal », puisque assujetti à celles-ci[29]. Ce mal est dans la plupart des cas assimilé au club Bilderberg, comme Taguieff l'a bien vu[30], sans effacer pour autant celui de Rothschild. L'opposition entre « nous » et les « autres », en prenant une allure polémogène, se situe sur la base d'un discours idéologique propre au complotisme le plus dur, à savoir cette conception du monde où les « théories du complot », et celui des *Protocoles* en l'occurrence, jouent un rôle clef dans l'explication du monde et la « défense face à une menace » énorme. On peut donc suggérer que ce discours judéophobe et antimaçonnique à la fois peut être classé, suivant ici l'éclairante catégorisation de Taguieff, au quatrième niveau, celui du « mythe », entendons par là « la mythologie conspirationniste, qui se constitue de la thèse selon laquelle les complots ont fait, font et feront l'Histoire »[31] ; les trois autres niveaux de complotologie étant la peur du complot, la thèse du complot et l'idéologie du complot[32]. La rigidité du dogme exposé peut aussi valider la thèse de Marc Angenot selon laquelle on a affaire ici à un « code rhétorique *différent* » qui ne communique pas avec l'autre, puisqu'il ne partage pas avec lui les mêmes règles argumentatives[33].

L'Antéchrist, le « 666 » et le club Bilderberg : un antimaçonnisme combatif et mouvementiste

Les intentions régulièrement manifestées par les gouvernements successifs d'éditer de nouvelles cartes d'identité (« carte du citoyen ») ont suscité une série de manifestations de rue au cours des années 2010, organisées ou soutenues par des organisations para-ecclésiastiques avec l'assentiment tacite de l'Église orthodoxe officielle – et assez souvent aussi avec la participation de métropolites en activité ainsi que d'higoumènes du Mont Athos. Les organisateurs et les participants de ces manifestations (qui ont en certains cas été assez massives) condamnaient, au nom d'une orthodoxie chrétienne menacée, le « 666 » (signe de l'Antéchrist), les forces obscures de « l'ordre nouveau » et le « sionisme » qui imposent le « fichage » des citoyens et œuvrent de manière ordonnée à la « déchristianisation de la Grèce ».

Les slogans qui dominent dans ces manifestations sont suggestifs : condamnation de « l'État mondial », du 666, des « forces antéchrist », de la « tyrannie imminente » (février 2011) ; dénonciation de « l'ordre nouveau » et de la gouvernance électronique, de « la dictature des marchés qui transforme les citoyens en numéros » et réalise « la prophétie de l'Apocalypse » (Athènes, octobre 2012) ; « Non aux nouvelles identités »,

....

29 *Ibid.*, p. 177 ; Loïc Nicolas, « Jésuites, Juifs, francs-maçons : la rhétorique au service de la conspiration », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, *op. cit.*, p. 75-87.

30 Pierre-André Taguieff, *Court traité de complotologie*, *op. cit.*, p. 147.

31 Pierre-André Taguieff, *L'imaginaire du complot mondial*, *op. cit*, p. 62.

32 *Ibid.*, p. 61-62.

33 Marc Angenot, « La pensée conspiratoire. Une histoire dialectique et rhétorique ? », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, *op. cit.*, p. 25-42 (p. 37).

« L'Orthodoxie ou la mort », « À bas l'État antéchrist » (Athènes, février 2016). « Non à la carte du citoyen », « Il y a un seul ennemi, le sionisme international » (Thessalonique, février 2016) ; « Non à la gouvernance mondiale. Grecs, réveillez-vous, on frappe l'Orthodoxie », « L'Orthodoxie ou la mort » (Athènes, mai 2017) ; « Non aux nouvelles identités antéchrist de l'Union européenne sioniste athée. Non aux griffes de l'Antéchrist sur la Grèce », « Non à la déchristianisation de la Grèce », « Résistez ! Non à la nouvelle identité électronique. C'est le 666 qui mène à l'enfer éternel » (mai 2018)[34].

De son côté, le quotidien d'extrême droite antisémite *Eleftheri Ora* (*Heure libre*, 3 000 exemplaires vendus chaque jour), qui couvre politiquement un espace qui ne s'identifie pas à celui de l'Aube Dorée, a fait son fonds de commerce d'une vulgarisation délirante de l'Apocalypse de saint Jean adaptée aux évolutions actuelles d'une mondialisation démonisée. Son discours antimaçonnique et antisémite se focalise sur les « prophéties » orthodoxes relatives à l'avènement imminent de l'Antéchrist, au service duquel se trouvent la franc-maçonnerie et ses instruments tels que le club de Bilderberg, moyennant l'infiltration des institutions, des organisations, de l'élite politique, grecques et internationales. Certains titres du journal, pris au hasard mais non moins emblématiques, faisant la une ordinaire donnent une image représentative de sa campagne antimaçonnique : « Voici l'Antéchrist. Il s'appelle David [Mayer Rothschild] et va devenir président des États-Unis ! » (13 mars 2011) ; « [Métropolite] Séraphim du Pirée : Le 'Messie' des Juifs est l'horrible Antéchrist ! » (12 juin 2011) ; « L'Antéchrist est apparu en Israël. Les plans obscurs de la franc-maçonnerie sioniste internationale pour la faillite des États » (22 avril 2015) ; « Un grand rabbin a annoncé la date de l'avènement de l'Antéchrist ! Il a appelé tous les Juifs de la Terre à revenir en Israël » (30 mai 2015) ; « Le G7 et le club Bilderberg décident de notre avenir » (5 juin 2015) ; « 'Des politiciens et journalistes connus sont des francs-maçons et des sadomasochistes'. La franc-maçonnerie gouverne la Grèce » (5 novembre 2015) ; « Lord Rothschild l'a 'béni' à Paris. Tsipras à la 'Loge des Immortels' » (13 décembre 2017).

L'enquête que nous avons menée au cours des six premiers mois de 2018 nous a permis de repérer au moins seize articles emblématiques en première page de ce journal. Voici certains titres indicatifs : « Nous avons accepté Skopje comme 'Macédoine' à l'UE

[34] « Photographies du rassemblement d'aujourd'hui contre la carte du citoyen. Ce sont là cent personnes ? » : https://olympia.gr/2011/02/06/φωτογραφίες-από-τη-σημερινή-συγκέντρ/ (6 février 2011) ; « 15 000 personnes au plus et 12 000 au moins au Pedio Areos contre la carte du citoyen, selon les estimations de la police » : http://www.gerontasnektarios.gr/2012/10/15000-12000.html (22 octobre 2012) ; « Les 'djihadistes' du Christ » : http://www.efsyn.gr/arthro/oi-tzihantistes-toy-hristoy (29 avril 2016) ; « Grande protestation de prêtres et de citoyens au centre contre la carte du citoyen » : http://www.zougla.gr/greece/article/diamartiria-sta-propilea-kata-tis-kartas-tou-politi (7 février 2016) ; « Photographies du rassemblement du 21-05-2017 contre la carte du citoyen » : http://www.newsnowgr.com/photo/1018845/4/fotografies-apo-tin-sygkentrosi-tis-21-05-2017-enantia-stin-karta-tou-politi.html (21 mai 2017) ; « Rassemblement national contre la nouvelle identité électronique », http://asimpiestos.blogspot.com/2018/05/13.html (13 mai 2018) ; « Le rassemblement confessionnel de l'ELKIS (Mouvement gréco-orthodoxe du Salut) aux Propylées le 13/5/2018 contre la carte du citoyen et contre les plans des forces de l'Antéchrist » : http://neataksi.blogspot.com/2018/05/1352108.html (13 mai 2018) ; « Rassemblement national contre la nouvelle identité électronique », http://ellinonea.blogspot.com/2018/04/13-2018_16.html (13 mai 2018).

et à l'OTAN. Coup d'État. Nos frontières changent ! Les Grecs demeurent sans voix devant la trahison : la 'Loge des Loges' et le 'Phare de l'Orient' font exploser la mer Égée et la Méditerranée orientale » (23 février 2018) ; « Le fichage absolu est arrivé avec les nouvelles cartes d'identité. Ils 'fichent' les Grecs orthodoxes ! Nous payerons en plus dix euros aux proxénètes 'euro-maçons' » (24 avril 2018) ; « Des noms et des adresses ! Voilà les juges et les procureurs francs-maçons » (25 avril 2018) ; « Cuba est tombé. La Corée du Nord tombe et il reste l'Iran. Rothschild à un doigt d'apporter l'Antéchrist ! Il contrôle TOUTES les banques de la planète sauf trois et est chargé de 'sauver' la Grèce » (3 mai 2018) ; « Trump combat l'Iran et amène l'Antéchrist » (10 mai 2018) ; « L'ordre maçonnique provoque une guerre générale. Les chevaliers de Saint-Jean frapperont un vendredi 13 » (13 avril 2018) ; « Ils ont 'inauguré' le troisième Temple de Salomon ! Sous les sourires de l'ambassadeur des États-Unis à Jérusalem ! » (24 mai 2018) : « Guide de survie à l'ère de l'Antéchrist ! Comment préserver notre foi et notre liberté » (25 mai 2018) ; « 'Poutinophobie' dans l'UE maçonnique » (30 mai 2018) ; « Comment devenir… Premier ministre. Le club Bilderberg et les 'élus' grecs de l'élite maçonnique » (6 juin 2018) ; « Mitsotakis dans l'antre du club Bilderberg. Kyriakos reçoit 'l'onction' des Illuminés » (7 juin 2018 – Kyriakos Mitsotakis est l'actuel chef du parti conservateur de la Nouvelle Démocratie) ; « Les francs-maçons du club Bilderberg et les islamistes ont mis à prix la tête de la Grèce » (15 juin 2018).

Il semble donc que la banalisation du mythe judéo-maçonnique devient une arme politique et qu'elle se constitue en force sociale active à travers des pratiques s'assimilant à un mouvement social. Cet aspect est l'un des visages fondamentaux que prend l'antimodernisme grec d'inspiration religieuse et d'extrême droite en se transformant en antimondialisme conséquent. Son « style paranoïaque », pour utiliser la formule célèbre de Richard Hofstadter[35], et sa forte tendance apocalyptique ne doivent pas voiler sa « modernité » antimondialiste, politisant et laïcisant, pour parler le langage de Popper, les « superstitions religieuses », qui circulent sans tabous dans l'espace public et constituent l'une des fondations de l'orthodoxisme grec, entendons par là cette osmose idéologique entre l'orthodoxie et le nationalisme ethniciste, qui fait de la Grèce la victime permanente de forces cachées. Il se présente donc comme un mythe victimaire moderne et, depuis les années 2000, on peut aisément constater son instrumentalisation politique accrue, qui correspond à ces trois exigences décrites par Taguieff : la désignation des responsables cachés, la réduction de l'ennemi du peuple (et des peuples) à « un ennemi unique et démonisé » et l'appel à une « mobilisation totale » contre ce mal absolu[36]. L'invocation grecque du mythe « judéo-maçonnique » devient ainsi un point idéologique important et nécessaire pour le développement d'un radicalisme antipolitique contre le « mondialisme », où ce radicalisme présuppose la simplification et le manichéisme, le ressentiment, la

---

35 Richard HOFSTADTER, *Le style paranoïaque. Théories du complot et droite radicale en Amérique*, préface de Philippe RAYNAUD, Paris, François Bourin Éditeur, 2012, p. 43 et s.

36 Pierre-André TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, *op. cit.*, p. 114.

victimisation et la « résistance »[37]. Comme on l'a vu, dans le cas grec aussi, ce mythe produit une « mythopolitique », le monde dirigé par « la 'judéo-maçonnerie' : « […] ceux qui y croient [lui] attribuent une puissance cachée et une capacité incomparable de produire des événements historiques, voire d'orienter le cours de l'Histoire »[38]. Ce récit complotiste grec semble, à beaucoup d'égards, très proche de celui des essayistes américain et canadien Des Griffin et Henry Makow, ainsi que de Fritz Springmeier, postulant l'existence des « Illuminati » (identifiés comme les « banquiers maçonniques et juifs »), revendiquant l'« authenticité » des *Protocoles* et avertissant de la venue de l'Antéchrist comme le Roi (« Juif ») du Monde[39]. Mais cette « américanisation » discursive du cas grec ne doit pas cacher une « européanisation » d'extrême droite, une « lepenisation », puisque le mythe judéo-maçonnique, étant littéralement absent du discours d'une certaine extrême droite américaine (celle représentée, par exemple, par Pat Buchanan dans les années 1990, qui pourtant dénonce l'« imposition » d'un agenda « juif » au Parti républicain), est central dans la rhétorique du Front national de Jean-Marie Le Pen[40]. Les manifestations nationalistes et religieuses grecques et les slogans-malédictions complotistes contre le « 666 », la dénonciation de « l'Antéchrist » ressemblent davantage à des cérémonies publiques de révélation et d'exorcisme du « mal » : « expulsé du mystère, exposé en pleine lumière et au regard de tous, il peut être enfin dénoncé, affronté et défié »[41]. Cette « résistance » affichée n'est que l'idole inversée d'un désir d'une communauté organique érodée par la vague « athéiste » mondialiste. Raoul Girardet a fait sur ce point une remarque cruciale en démontrant le substrat identitaire de l'esprit complotiste :

> " Le politique et le sacré viennent ainsi se rejoindre et, dans une certaine mesure, se confondre. À l'arrière-plan de la mythologie du Complot se découvre toujours, en fin du compte, la vision d'un Ordre, au sens religieux du terme, unitaire, conquérant, instrument nécessaire à la réussite d'une grande entreprise engageant et transcendant le destin de chacun"[42].

Il s'agit, dans notre cas, de la défense d'un ordre orthodoxe et ethnique menacé par le « judéo-maçonnisme ».

[37] Pierre-André TAGUIEFF, *La foire aux illuminés, op. cit.*, p. 401-413.

[38] Pierre-André TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, *op. cit.*, p. 239, 241 ; Michael BARKUN, « Les théories du complot comme connaissance stigmatisante », dans *Diogène*, n°249-250, janvier-juin 2015, p. 168-176 (p. 175-176).

[39] Pierre-André TAGUIEFF, *Court traité de complotologie*, *op. cit.*, p. 393-396. Voir aussi Pierre-André TAGUIEFF, *La foire aux illuminés, op. cit.*, p. 345-363.

[40] Jérôme JAMIN, *L'imaginaire du complot. Discours d'extrême droite en France et aux États-Unis*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, p. 163-271 (p. 192, 216, 229, 236, 256, 260).

[41] Raoul GIRARDET, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986, p. 54.

[42] *Ibid.*, p. 61.

Conclusion

L'élément ancien, permanent, de l'antimaçonnisme orthodoxe grec repose principalement sur la répétition stéréotypée du fait que la franc-maçonnerie est une « religion » incompatible avec l'orthodoxie chrétienne et hostile à celle-ci, une religion qui incorpore et fait revivre des pratiques idolâtres. En revanche, l'élément nouveau qui ressort dans les années 1990 et, en tout état de cause, au début du XXIe siècle, est que cette « religion », non contente d'être impliquée dans les mécanismes de la mondialisation – qui devient un objet de fantasme dans les cercles les plus durs de l'orthodoxie en tant que « mondialisation conspiratrice » –, va jusqu'à guider aussi « en secret » cette mondialisation du monde. Un monde qui se trouve en crise précisément en raison de ce processus de mondialisation, dont le « judéo-sionisme » serait un élément fondamental, qui nierait et détruirait les nations et les peuples au nom de l'instauration d'une « religion universelle ».

L'étude du cas grec de l'antimaçonnisme met en évidence la connexion inhérente de la judéophobie (l'« antisionisme ») avec la franc-maçonnerie. Pour le discours antimaçonnique grec, la franc-maçonnerie est impensable sans le « sionisme » qui la « dirige » et sans la domination diabolisante planétaire fantasmée. Le fantasme apocalyptique de « l'Antéchrist » coexiste et est politisé via sa réincarnation principalement dans le club Bilderberg, mais aussi dans d'autres agents du « pouvoir mondial », ce club étant considéré comme entièrement contrôlé par la « judéo-franc-maçonnerie ». La « déchristianisation » du discours judéo-maçonnique dont parle Taguieff se présente dans le cas grec comme une rechristianisation élargie qui désigne un ennemi à combattre, et est totalement intégrée aux théories du complot. Depuis le début du nouveau millénaire, en particulier, nous observons que la politisation d'un certain discours chrétien orthodoxe mais aussi la montée électorale de différentes versions de l'extrême droite sont dans une large mesure alimentées par la dénonciation et la condamnation d'un mythe actualisé du complot judéo-maçonnique fantasmé et, dans ce cadre, par la condamnation d'une mondialisation impie et ploutocratique considérée déposséder d'une manière ordonnée et rusée le « pauvre peuple » de sa souveraineté nationale et aliéner mortellement son identité nationale et religieuse.

Postface

□ Jean-Philippe SCHREIBER

En 2004, un attentat terroriste, mis en œuvre par une cellule turque de l'organisation islamiste radicale Al Quaida, prit pour cible une loge maçonnique de la banlieue d'Istanbul, faisant deux morts et de nombreux blessés. Lors de son procès, l'un des terroristes responsables de l'attaque déclara que son geste visait « le triangle satanique sionisme-judaïsme-maçonnerie »[1]. Il résumait ainsi, par cette évocation du fantasme de la triade diabolique, la nature profonde des représentations relatives à la domination occulte entretenues dans l'imaginaire complotiste.

L'idée du complot est un mythe politique surgissant au beau milieu de la modernité, d'une puissance redoutable non seulement parce qu'il a le pouvoir galvanisant d'un mythe archaïque, mais aussi parce qu'il mobilise les ressorts de la pensée mythique – le mythe ayant précisément pour fonction de tout expliquer. C'est là sa fonction cognitive. L'idée du complot relève aussi du mythe parce qu'elle suggère un dédoublement du monde, la réalité apparente n'étant que le voile derrière lequel opèrerait un autre monde, insaisissable, qui serait le lieu véritable du pouvoir. Le principal véhicule textuel de ce fantasme politique a été les *Protocoles des Sages de Sion* – texte tout autant antimaçonnique qu'antisémite –, dont le pouvoir d'évocation est tel qu'il s'adapte à des contextes très variés, dans le monde occidental comme dans le monde moyen-oriental, servant tant la rhétorique antisémite qu'antimaçonnique.

L'antimaçonnisme n'est pas qu'une idéologie réactionnaire, qui tente de convaincre que les francs-maçons, associés ou non aux juifs, veulent tout à la fois dominer le monde

....

[1] Thierry ZARCONE, *Le croissant et le compas. Islam et franc-maçonnerie, de la fascination à la détestation*, Paris, Dervy, 2015, p. 283.

et abattre les religions. L'antimaçonnisme, comme figure majeure de la « théorie » de la conspiration est aussi, nous dit le spécialiste de la rhétorique Marc Angenot, un mode de pensée et une manière de persuader paranoïde et anxiogène[2]. Ce mode de pensée s'inscrit dans un temps historique – la modernité – et une époque – la nôtre – qui a vu, depuis les années soixante, la style paranoïde et conspiratoire se développer dans le champ politique[3], en reformulant de l'ancien dans des habits nouveaux, en se métamorphosant, en réadaptant et en recyclant en permanence son langage symbolique. C'est là l'hyper-modernité du discours complotiste, à savoir qu'il s'agit d'une expression, parmi d'autres, de la peur de la mondialisation, tout en étant dans le même temps un produit de cette mondialisation.

Il s'inscrit aussi dans un temps qui est celui de la suspicion généralisée, du relativisme, de l'hyper-critique – souvent revendiquée au nom d'un ethos démocratique. Un temps également où l'imaginaire du soupçon prospère : l'historien des idées politiques Paul Zawadzki parle ainsi de la « radicalisation du doute et du soupçon »[4]. Un temps aussi où le doute se fait idéologie, une idéologie qui se présente comme hypermoderne mais qui en réalité est fondamentalement réactionnaire, voire archaïque. Comme l'explique Pierre-André Taguieff : « Le moteur des raisonnements complotistes est l'insatisfaction face aux explications données des événements. C'est de cette insatisfaction cognitive porteuse de suspicion que dérive le principal topos du discours complotiste contemporain, qui met l'accent sur le doute »[5]. Le narratif complotiste repose donc sur un ethos vicieux qui joue de principes qui vont rencontrer l'attente de son public – perspicacité, esprit critique, rejet des institutions et des élites, liberté, indépendance, résistance –, satisfaisant ainsi ses intuitions, ses représentations et ses obsessions.

Cultiver le fantasme du complot, c'est cultiver aussi l'inversion du vrai et du faux – le mensonge est souvent plus séduisant que la vérité, et celle-ci est très vulnérable, au sens que donnait Hannah Arendt à ce mot[6]. C'est entretenir également l'inversion de la pensée critique : la conclusion y précède la démonstration, uniquement construite pour parvenir à une conclusion jouée d'avance[7]. Le scepticisme comme posture offre ainsi une légitimation sociale à un discours fermé sur lui-même, qui détourne la

2 Marc Angenot, « La pensée conspiratoire. Une histoire dialectique et rhétorique ? », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 33.

3 Voir Richard Hofstadter, *The Paranoïd Style in American Politics and Other Essays*, New York, Knopf, 1965.

4 Paul Zawadcki, « Historiciser l'imaginaire du complot. Note sur un problème d'interprétation » dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 52.

5 https://www.conspiracywatch.info/taguieff-loffre-complotiste-rencontre-une-demande-et-elle-la-satisfait.html.

6 « Vérité et politique », paru dans *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, 1972, p. 289-290.

7 Jérôme Jamin, « Du complot à ses théories » dans *Politique. Revue de débats*, 93-2016, p. 32-33.

liberté critique de son sens initial, lui déniant son exigence de rationalité pour n'en plus conserver que la posture, sa position discursive[8].

Si les producteurs de récits complotistes et antimaçonniques ne sont pas nécessairement très nombreux, leur succès est ainsi manifeste ; ce succès repose sur la diffusion virale par les réseaux sociaux et l'amplification qu'Internet peut offrir même à des discours marginaux. Sans compter le modèle algorithmique des grands opérateurs commerciaux sur Internet : quelle n'a pas été notre surprise de recevoir par mail, de la part d'Amazon, pour lequel notre intérêt en matière de religion n'est pas ignoré, une liste de suggestions d'achat en matière de publications relatives aux spritualités. Cette liste de douze articles ne reprenait que des titres d'ouvrages complotistes, des *Pions sur l'échiquier* de William Guy Carr au *Gouvernement mondial de l'Antéchrist* de Serge Monast, de même que *Origines occultistes de la franc-maçonnerie* de Jean-Claude Lozac'hmeur, *Du sang sur l'autel. Histoire secrète de la société occulte la plus dangereuse du monde* de Craig Heimbichner, jusqu'au fameux *La Revolution mondiale. Le complot contre la civilisation* de Nesta Webster – autant de classiques de l'antimaçonnisme et de l'antisémitisme.

Par le truchement de vidéos sur de grandes plates-formes commerciales, de blogs et forums, la démocratisation d'Internet et ses formidables capacités d'échange et de stockage permet la mise en ligne et en réseau de bibliothèques antimaçonniques entières, travail facilité par l'efficacité des campagnes de numérisation massives d'ouvrages anciens, réalisées par de grands opérateurs Internet. Sont ainsi remis au goût du jour, s'ajoutant aux publications et pamphlets contemporains cités plus haut, les propagandistes des XIXe et début de XXe siècles, avec les rééditions de classiques de l'antimaçonnisme ou de l'anti-judéomaçonnisme – nourrissant un recyclage permanent des mêmes thèses, à peine actualisées.

Il y a, assurément, et c'est une des clés du succès de la pensée conspirative, une jouissance narcissique au dévoilement, à la révélation : plaisir cognitif de celui qui dévoile, révèle, dénonce ; plaisir social de celui avec qui est partagée la révélation, qui la reçoit en accédant ainsi à une explication de l'histoire, en confondant l'ennemi, en ouvrant les yeux sur le « dessous des cartes ». C'est une victoire sur le présent et sur l'avenir, puisque celui-ci est désormais connu d'avance, en quelque sorte[9]. En ce sens, le discours antimaçonnique est une forme de subversion, une transgression des conventions : la dénonciation reprend les codes du discours prophétique, elle se propose de dévoiler le côté obscur du politique, la face cachée du monde, de faire émerger une vérité que l'on ne voudrait pas voir.

---

[8] Voir à ce sujet Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas dans l'introduction (« Modernité et 'théories du complot' : un défi épistémologique ») à l'ouvrage qu'ils ont co-édité : *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 11 et s.

[9] Loïc Nicolas, « Rhétorique du complot : la persuasion à l'épreuve d'elle-même. Itinéraire d'une pensée fermée », dans Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas (dir.), *Les rhétoriques de la conspiration*, Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 76.

Le dénonciateur endosse ici le rôle de prophète, de justicier et de contestataire d'un système qui serait fondé sur le mensonge et la dissimulation. Son imaginaire complotiste irrigue les consciences par la force virale d'Internet ; il vise à disqualifier les sources « officielles » d'information, au bénéfice d'une source dite « alternative », au nom de la morale, au nom d'une culture du doute et au nom d'une forme de dissidence idéologique et politique, voire de résistance – le conspirationniste se présente en effet, le plus généralement, comme un analyste hypercritique de la société moderne et de ses travers.

Ce nouveau prophète entend rétablir de l'ordre : à ses yeux, la vérité succède ainsi au mensonge, le vrai au faux, la lumière à l'obscurité, la réalité à l'apparence de la réalité, le bien au mal. Loïc Nicolas et Emmanuelle Danblon insistent, en matière rhétorique, sur le caractère paradoxal de cette pensée simultanément archaïque et moderne : « D'une part au niveau du pathos, elle rassure et inquiète tout à la fois, car en dévoilant les causes cachées, les plans, les secrets, en dénonçant les coupables, elle fait voir l'ampleur extraordinaire de ce qu'elle dévoile ; d'autre part au niveau de l'ethos, elle élève le dénonciateur en expert suprême (…) et le place en même temps 'à la marge' de la science, du pouvoir, de la société etc., position marginale qui vient du même coup garantir la pureté de ses intentions et l'authenticité de son propos »[10].

Aujourd'hui comme hier, à l'extrême-droite souvent, au sein de la gauche radicale parfois, certains s'évertuent à ne voir le cours du monde qu'au travers d'une grille de lecture complotiste. Les registres sont multiples : lecture mono-causale de l'histoire politique, sociale et économique ; assomption du singulier et de l'évidence contre le complexe et le pluriel ; mise en question de la méthode scientifique comme mode de connaissance du réel ; lumière contre secret. La théorie du complot est vieille comme la modernité et elle ressasse depuis la Révolution française les mêmes théories, à peine actualisées. Ce qui est neuf, en revanche, c'est que dans un monde relativiste où les modes de communication et les réseaux sociaux nivellent les discours, où le scepticisme s'affirme non comme circonspection méthodique mais comme une idéologie du doute permanent, les spéculations complotistes sont de plus en plus répandues. Elles qui prétendent expliquer le cours secret des choses et offrir aux citoyens égarés des clés de lecture limpides, recueillent de plus en plus de succès parmi ceux qui sont aveuglement prêts à se fier à des croyances simplificatrices. Sans trop savoir que ces vieilles élucubrations ont souvent plus de deux siècles.

---

10 Emmanuelle Danblon et Loïc Nicolas, « Introduction. Modernité et 'théories du complot' : un défi épistémologique », dans *Les rhétoriques de la conspiration*, *op. cit.*, p. 21.

Liste des auteurs

Valérie Assan, historienne, chercheuse associée au Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL, CNRS-EPHE, Université Paris Sciences et Lettres), est corédactrice en chef de la revue *Archives juives, revue d'histoire des Juifs de France*. Ses recherches portent sur les Juifs du Maghreb et du pourtour méditerranéen à l'époque contemporaine. Elle est l'auteure de : *Les Consistoires israélites d'Algérie au XIX*e *siècle : « L'alliance de la civilisation et de la religion »*, Paris, Armand Colin, 2012. Elle a dirigé, avec Bernard Heyberger et Jakob Vogel : *Minorités en Méditerranée au XIX*e *siècle : identités, identifications, circulations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019.

Amanda Brown-Peroy est professeure agrégée d'anglais à l'Université de Bordeaux. Auteure d'une thèse de doctorat en études anglophones, ses recherches portent sur la franc-maçonnerie anglaise au XXe siècle, et en particulier sur la notion de secret liée à la Grande Loge unie d'Angleterre. En 2018, elle a obtenu le prix Ludovic Marcos de la recherche maçonnique décerné par l'Institut d'Études et de Recherches maçonniques (IDERM).

Emmanuelle Danblon est professeure à l'Université libre de Bruxelles. Elle enseigne la rhétorique et l'argumentation. Ses domaines de recherche se centrent sur les liens entre les discours, les institutions et la rationalité. Elle dirige le Groupe de Recherche en Rhétorique et Argumentation linguistique (GRAL) dans une perspective interdisciplinaire avec un intérêt particulier pour les neurosciences (http://gral.ulb.ac.be). Elle est secrétaire de la Fondation Perelman de Bruxelles. Elle a publié, entre autres, *La fonction persuasive. Anthropologie du discours rhétorique, origines, actualité*, Paris, Armand Colin, 2005 ; *Les rhétoriques de la conspiration* (avec Loïc Nicolas), Paris, CNRS Éditions, 2010 ; *L'homme rhétorique. Culture, raison, action*, Paris, Cerf, 2013.

Olivier Dard est professeur d'histoire contemporaine à Sorbonne Université et directeur du laboratoire d'excellence EHNE (Écrire une Histoire nouvelle de l'Europe). Spécialiste d'histoire politique, il s'est attaché notamment à l'histoire des élites, des droites radicales en France et en Europe et du mythe du complot. Il a notamment publié *Charles Maurras, le nationaliste intégral*, Paris, Dunod, 2019 (seconde édition augmentée de *Charles Maurras, le maître et l'action*, Paris, Armand Colin, 2013) et *La synarchie, le mythe du complot permanent,* Paris, Perrin, Tempus, 2012 (seconde édition augmentée de l'ouvrage de 1999).

Stéphane François est docteur en science politique, chercheur associé au Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL, CNRS-EPHE, Université Paris Sciences et Lettres). Il est spécialiste des droites et de l'écologie radicales ainsi que des contre-cultures et du complotisme. Il prépare actuellement une Habilitation à Diriger des Recherches à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) sous la direction de Philippe Portier (« L'écologie de l'extrême droite identitaire et païenne. Une approche historique et politiste à partir du cas français (1980-2018) »). Dernier ouvrage paru : *Un XXIe siècle irrationnel ? Analyses pluridisciplinaires de pensées « alternatives »*, Paris, CNRS Éditions, 2018 ; à paraître : *Réflexions sur l'occultisme nazi. Entre la SS et l'ésotérisme* (titre provisoire), Paris, CNRS Éditions, 2020.

Emmanuel Kreis, historien, docteur de l'École Pratique des Hautes Études (section sciences religieuses), chercheur associé au Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (GSRL, CNRS-EPHE, Université Paris Sciences et Lettres) est notamment l'auteur d'une monographie dédiée à l'antijudéo-maçonnisme en France sous la IIIe République, *Quis ut Deus ?*, publiée aux Belles Lettres en 2017. Il consacre ses recherches à l'histoire des courants ésotériques et des marges religieuses et politiques des XIXe et XXe siècles.

Anthropologue et auteure, **Jacinthe Mazzocchetti** est membre du Laboratoire d'Anthropologie prospective (LAAP, Université catholique de Louvain). Ses recherches en cours portent principalement sur les politiques en matière de migrations et d'asile ainsi que sur les stratégies migratoires, les logiques de reconnaissance et les formes d'engagement et d'activisme. Elle a notamment publié les ouvrages : *PluriElles. Femmes de la diaspora africaine* (avec Marie-Pierre Nyatanyi Biyiha), Paris, Karthala, 2016 ; *La vie par effraction*, Louvain-la-Neuve, Quadrature, 2014 ; *Adolescences en exil* (avec Pascale Jamoulle), Louvain-la-Neuve, Academia, 2011 ; *Être étudiant à Ouagadougou. Itinérances, imaginaire et précarité*, Paris, Karthala, 2009 ; *L'adolescence en rupture : le placement au féminin. Une enquête de terrain*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2005.

Andreas Pantazopoulos est politiste, professeur associé au département de sciences politiques de l'Université Aristote de Thessalonique. Ses recherches portent sur le populisme grec et européen, l'antisémitisme et le système politique grec dans un sens comparatif. Son dernier livre paru sur le populisme grec est intitulé *Le national-populisme de gauche. De l'opposition au pouvoir*, Thessalonique, Epikentro, 2016 (en grec).

Jérôme Rousse-Lacordaire est dominicain, producteur délégué à France Culture et rédacteur en chef de la revue *Politica hermetica*. Titulaire d'un DEA en droit privé, d'un DEA en sciences des religions et d'un doctorat de théologie catholique, il étudie les rapports entre ésotérisme et christianisme (*Ésotérisme et christianisme : histoire et enjeux d'une expatriation*, Paris, Cerf, 2007 ; *L'Ésotérisme*, Namur, Fidélité, 2014 ; avec Jean-Pierre Brach, dir., *Études d'histoire de l'ésotérisme*, Paris, Cerf, 2007), notamment quant à la kabbale chrétienne (*Une controverse sur la magie et la kabbale à la Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 2010 ; *Esquisse de la kabbale chrétienne*, Paris, Les Belles Lettres, 2018) et à la franc-maçonnerie (*Rome et les francs-maçons : histoire d'un conflit*, Paris, Berg International, 1996 ; *Antimaçonnisme*, Puiseaux, Pardès, 1998 et 2003 ; *Jésus dans la tradition maçonnique : rituels et symbolismes du Christ dans la franc-maçonnerie française*, Paris, Desclée, 2003).

Jean-Philippe Schreiber est professeur ordinaire à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et directeur de recherches au Fonds national de la Recherche scientifique (FRS-FNRS), ainsi que professeur invité aux Universités de Paris XI et de Lausanne. Historien des religions, il a dirigé à l'ULB, de 2003 à 2007, le Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité (CIERL). Ses recherches portent notamment sur la naissance du mythe du complot judéo-maçonnique.

Cécile Vanderpelen-Diagre est docteure en histoire de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Elle y enseigne l'histoire depuis 2010. Ses travaux de recherche portent sur l'histoire du catholicisme dans ses dimensions anthropologiques et culturelles (la sexualité, le rapport au corps, à la foi, à la littérature et aux arts). Elle dirige depuis octobre 2016 le Centre interdisciplinaire d'Étude des Religions et de la Laïcité (CIERL) où elle co-dirige l'Observatoire des Religions et de la Laïcité (http://www.o-re-la.org/). Depuis septembre 2018, elle dirige également la Maison des Sciences humaines de l'ULB (http://msh.ulb.ac.be/). Elle est par ailleurs membre associée du Centre d'Études en Sciences sociales du Religieux (CESOR) de l'EHESS ainsi que membre du comité scientifique des *Archives des sciences sociales des religions* (Éditions de l'EHESS). Également impliquée dans l'histoire du genre et des femmes, elle co-préside depuis mars 2017 le Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes (AVG-CARHIF) ainsi que la revue *Sextant*, revue de la Structure de Recherche interdisciplinaire sur le Genre (STRIGES) de l'ULB.

Table des matières



EDITIONS DE L'UNIVERSITE DE BRUXELLES

Fondées en 1972, les Editions de l'Université de Bruxelles sont un département de l'Université libre de Bruxelles (Belgique). Elles publient des ouvrages de recherche et des manuels universitaires d'auteurs issus de l'Union européenne.

Principales collections et directeurs de collection

- Commentaire J. Mégret (Comité de rédaction : Marianne Dony (directeur), Emmanuelle Bribosia, Claude Blumann, Jacques Bourgeois, Jean-Paul Jacqué, Mehdi Mezaguer, Arnaud Van Waeyenbergh, Anne Weyembergh)
- Architecture, aménagement du territoire et environnement (Christian Vandermotten et Jean-Louis Genard)
- BSI series (Bussels Studies Institute)
- Etudes européennes (Marianne Dony et François Foret)
- Histoire (Eliane Gubin et Kenneth Bertrams)
- Histoire – conflits – mondialisation (Pieter Lagrou)
- Philosophie politique : généalogies et actualités (Thomas Berns)
- Religion, laïcité et société (Monique Weis)
- Science politique (Pascal Delwit)
- Sociologie et anthropologie (Mateo Alaluf et Pierre Desmarez)
- UBlire (Serge Jaumain)

Elles éditent trois séries thématiques, les *Problèmes d'histoire des religions* (direction : Sylvie Peperstraete), les *Etudes sur le XVIIIe siècle* (direction : Valérie André et Brigitte D'Hainaut-Zveny) et *Sextant* (direction : Amandine Lauro et Cécile Vanderpelen-Diagre).

Les ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles sont soumis à une procédure de *referees* nationaux et internationaux.

Des ouvrages des Editions de l'Université de Bruxelles figurent sur le site de la Digithèque de l'ULB. Ils sont aussi accessibles via le site des Editions.

Founded in 1972, Editions de l'Université de Bruxelles is a department of the Université libre de Bruxelles (Belgium). It publishes textbooks, university level and research oriented books in law, political science, economics, sociology, history, philosophy, …

Editions de l'Université de Bruxelles, avenue Paul Héger 26 – CPI 163, 1000 Bruxelles, Belgique, EDITIONS@ulb.ac.be, http://www.editions-universite-bruxelles.be
Diffusion/distribution : Interforum Benelux (Belgique, Pays-Bas et grand-duché de Luxembourg) ; SODIS/ToThèmes (France) ; Servidis (Suisse) ; Somabec (Canada).

Les formes contemporaines de l'antimaçonnisme

Jean-Philippe SCHREIBER (dir.)

Ces dernières années, en Europe, dans le monde musulman, mais aussi en Afrique subsaharienne, les discours visant le pouvoir supposé des francs-maçons et leurs présumées collusions ont à nouveau fleuri. Ces discours s'en prennent au rôle politique ou économique que joueraient la franc-maçonnerie ou les francs-maçons, mais s'inscrivent aussi dans une parole plus large qui vise à dénoncer une conspiration mondiale, voire un principe maléfique transhistorique – mettant à jour des topoi de la rhétorique antimaçonnique classique. Cela s'inscrit dans des sociétés où la dialectique du secret et de la transparence est omniprésente, et où la franc-maçonnerie est perçue comme l'expression par excellence d'une supposée culture du secret.

S'entremêlent ainsi un antimaçonnisme catholique traditionnel, tantôt politique, tantôt religieux et diabolisateur, qui s'exprime aujourd'hui davantage en Afrique subsaharienne et en Amérique latine qu'en Europe, mais qui sur le vieux continent perpétue le fonds de commerce idéologique de milieux intégristes chrétiens ; un antimaçonnisme politique, porté par des courants populistes ou nationalistes, qui s'évertue à traquer les francs-maçons comme favorisant une domination étrangère (politique, financière) – c'est le cas en Italie et dans plusieurs pays d'Europe centrale, orientale et balkanique ; un antimaçonnisme islamique radical qui puise à l'antisémitisme et à l'antisionisme des différents courants qui le composent ; un antimaçonnisme complotiste enfin, qui s'abreuve au succès des théories conspirationnistes en vogue et se propage viralement sur Internet.

Les actualisations de la rhétorique antimaçonnique comme les usages idéologiques qui en sont faits paraissaient dès lors devoir être réinterrogés, vingt-cinq ans après un premier volume consacré aux courants antimaçonniques dans la collection « Problèmes d'histoire des religions » (IV/1993). C'est la triple ambition du présent ouvrage : dresser un état des lieux de l'antimaçonnerie aujourd'hui, et de ses évolutions récentes ; analyser à la fois les accents nouveaux et les reformulations de condamnations anciennes ; examiner des situations peu mises en avant dans la littérature jusqu'ici, telles les formes de l'antimaçonnisme dans les courants émergents du christianisme contemporain ou de l'islam.

Prix : 25 €


ISBN 978-2-8004-1685-4

9 782800 416854

www.editions-universite-bruxelles.be